هكذا من الأصل

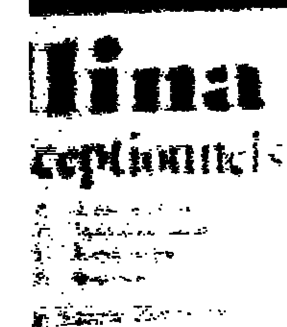
le

UX LITTÉRAIRES

IÉ : Marc Rouart
Feux du pouvoir

IÈME TRIMESTRE

ion du déficit
ançaise des paiements



TE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10218 — 48 PAGES — MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1977

...pe invite l'Église de France
approfondir le rapport
entre l'action
et la contemplation

LIRE PAGE 14

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

...TIN DE L'ÉTRANGER

...ion nationale ...n Catalogne

...atalans viennent, une fois ..., de faire preuve de har... ...t de bon sens. Le gouver... ...autonome formé le lundi ...ibre, à Barcelone, montre ... dirigeants politiques de ...on ont su oublier leurs ...s. La mise en place du ...exécutif provisoire consti...r eux un double succès : ...part, il équilibre le pou...rsonnel que le président ...énéralité, M. Josep Tarra... semblait tenter d'exercer ...etour d'exil ; d'autre part, ...rétise de façon presque ...tique la victoire obtenue ... partis de gauche et les ...ons nationalistes lors des ...s législatives du 15 juin

...e les communistes saluent ... le seul gouvernement ...nationale existant actuel... en Europe est composé, ...t, pour la moitié, de per...tés socialistes et commu... Un syndicaliste de l'U.G.T., ...rale socialiste, va siéger ...tés d'un des principaux ...rs de la région, M. Jordi

...crétaire général du parti ...niste catalan, M. Antoni ...ez, enfermé pendant trois ...r le franquisme dans la ... prison de Burgos, devient ... au même titre que ...rlos Sentis, député de ... du centre démocratique, ...ervi sous le régime anté... ...t a combattu dans les ...ranquistes.

... ample coalition gouver...ale reflète jusqu'à ses ...s conséquences l'esprit ...iente à Madrid la signa... « pacte de la Moncloa », ...ame commun élaboré par ...vernement avec toutes les ...parlementaires. Une fois ...le véritables pouvoirs, elle ... de test aux Espagnols — ...si à bien d'autres nations ...ennes — pour vérifier si ...mule, que beaucoup jugent ...icable ou dangereuse à ...on national, est bien celle ...onvient pour obtenir le ...sus des diverses forces ...s à la solution de la crise ...ique, et pour défendre ...ne démocratie contre les ...ières et les extrémistes de ... l'autre bord.

...que des communistes cata... ...charnés à se faire accepter ...émontrer l'authenticité de ...ommunisme, c'est du parti ...te de M. Joan Raventos ...attend des preuves de ma... ...et de sagesse pour faire ... à la bourgeoisie locale et ...iée ce qu'on murmure ces ...i à Barcelone : à savoir ... marxisme est en train de ...ler en Catalogne.

...re succès des dirigeants ...ues catalans a été remporté ...riment de M. Tarradellas ...aremment contre lui, bien ...it su taire, lui aussi, ses ...nces personnelles, pour ...nir l'unité des forces en ...ce. Les risques d'un pré...alisme catalan, qui servi...s manœuvres de Madrid ... la poussée de la gauche ... la région, se trouvent ...rablement atténués par la ... dont le Conseil a été ...et par l'aréopage de chefs ...es qui vont gouverner aux ...du président de la Généra... ... communiqué publié lundi ...ar les socialistes l'indique ...airement, car, tout en ren...omm...ge à M. Tarradellas, ...e du « rôle d'arbitrage » ... à la fonction présidentielle, ... constitue pour les Catalans ...ouveauté.

...ire exemplaire avec lequel ...talogne met en place ses ...tions autonomes contraste ...l'agitation qui règne dans ...s régions d'Espagne. Ma...st, ce mardi, en grève à ...e des violents incidents qui ...t produits dimanche lors ...anifestations autonomistes ...t provoqué la mort d'un ... communiste. Le président ... députation provinciale a ...émissionner. Comme aux ... basque, l'empressement de ...d à mettre en place des ...es d'autonomie provisoire ne ...cie pas des mêmes condi... qu'à Barcelone.

(... nos informations page 3.)

Discorde dans le monde arabe

• Le Caire rompt avec Alger, Bagdad Damas, Aden et Tripoli
• M. Vance va se rendre au Proche-Orient pour appuyer la position égyptienne

Deux cent quatre-vingt-dix diplomates arabes se préparent à quitter Le Caire à la suite de la décision prise, lundi soir 5 décembre, par l'Egypte, de rompre ses relations diplomatiques avec les cinq pays qui ont participé à la conférence de Tripoli : Libye, Algérie, Syrie, Irak et Yémen du Sud. L'Irak, qui avait quitté la conférence avant son issue, n'a pas signé le communiqué final annonçant la décision des quatre autres pays de « geler » leurs relations diplomatiques avec l'Egypte.

Le même jour, Washington annonçait que le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, allait se rendre, le vendredi 9 décembre, au Caire, puis à Jérusalem et à Beyrouth, et, « éventuellement » à Damas, Amman et Ryad. Le but essentiel de ce nouveau voyage est d'apporter le soutien des Etats-Unis au président Sadate dans ses efforts diplomatiques. Washington estime que la conférence organisée au Caire par le chef de l'Etat égyptien est « tout à fait compatible » avec le vœu américain d'un règlement global.

De notre correspondant

Le Caire. — La nouvelle initiative spectaculaire du raïs a profondément surpris les cercles politiques et diplomatiques du Caire. Au cours du dernier week-end, l'Egypte avait appelé en consultation ses ambassadeurs dans les pays présents au « sommet » de Tripoli, ainsi que son représentant à Moscou, capitale considérée ici comme responsable de la formation d'une coalition arabe anti-égyptienne.

Les ultimes liens diplomatiques entre Le Caire et Tripoli avaient été, quant à eux, rompus par le colonel Kadhafi lors du voyage à Jérusalem du président Sadate, tandis que celui-ci, dans le même temps, déclarait *persona non grata* le délégué de l'O.L.P. au Caire, M. Gamal Sourani, considéré comme un ambassadeur, la Palestine étant membre à part entière de la Ligue des Etats arabes.

Nul n'imaginait, en revanche, que l'Egypte irait jusqu'à rompre ses relations diplomatiques, en bloc, avec un groupe où figurent des capitales arabes importantes. Les responsables égyptiens avaient même tendance, ces jours-ci, à plaindre « *ces régimes arabes qui sont à la remorque du Kremlin, véritable inspirateur du « sommet » de Tripoli* ». En bonne logique, on aurait dû s'attendre, si rupture il devait y avoir, qu'elle se fît au détriment de l'Union soviétique. En frappant les « *exécutants* », c'est aussi un avertissement que Le Caire donne à Moscou : « *Si vous ne voulez pas être totalement écartés du processus de paix, assouplissez vos positions.* » Si le raïs ménage encore Moscou, c'est qu'il tient compte de la volonté américaine d'associer les Soviétiques à tout règlement proche-oriental.

Cependant, il l'a montré à plusieurs reprises, M. Sadate est capable de prendre toutes mesures lui paraissant être de l'intérêt de l'Egypte, sans s'embarrasser des éventuelles réactions des superpuissances.

La rupture des relations diplomatiques avec les Etats du groupe de Tripoli, qui, eux s'étaient contentés de « geler », c'est-à-dire de maintenir en l'état leurs rapports avec Le Caire, a d'autant plus surpris ici que la Syrie, selon l'attente des Egyptiens, avait joué un rôle modérateur à Tripoli. La preuve de l'action apaisante du président Assad pouvait se lire aussi bien dans la décision de l'Irak de faire cavalier seul que dans la non-condamnation par les autres participants d'une solution négociée au Proche-Orient. Dans ce cas, pourquoi

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 8.)

LES « NEUF » ET LA CRISE

• La spéculation s'intensifie contre le dollar
• Londres accepte un compromis sur le budget de la C.E.E.

La spéculation à la baisse du dollar et à la hausse des monnaies fortes (deutschemark et franc suisse) s'est intensifiée mardi 6 décembre, prenant une allure vertigineuse, et menaçant d'éclatement le « serpent » monétaire européen. (Page 47.)

A Bruxelles, un accord est intervenu dans la matinée au conseil européen sur le point le plus litigieux à l'ordre du jour : la contribution des Etats membres au budget de la Communauté. (Page 5.)

Au 1er janvier, au lieu de calculer les contributions fondées sur les anciennes parités au F.M.I., les Neuf doivent utiliser les unités de compte fondées sur les monnaies européennes, ce qui permettra d'adapter les finances de l'Europe à l'évolution survenue sur le marché des changes depuis cinq ans. Ce changement aura pour effet d'augmenter la contribution des pays à monnaie faible, jusqu'à présent favorisés par l'ancien mode de calcul. C'est ce que refusaient les Britanniques.

Mardi, M. Callaghan, premier ministre britannique, s'est rendu à l'ambassade de France où il a rencontré MM. Giscard d'Estaing et Schmidt. Cette conversation a permis d'aboutir à un accord : la contribution britannique passera de 12,5 % à 16 % (au lieu de 18 % si le nouveau mode de calcul avait été intégralement appliqué).

Gilbert Mathieu analyse ci-dessous la crise économique de l'Occident, qui entrera en janvier dans sa cinquième année.

Le pot au noir

par GILBERT MATHIEU

On s'habitue à tout. Donc aussi à la crise économique de l'Occident. Au point qu'une grande majorité de l'opinion — et sans doute des responsables politiques — n'a guère pris conscience de l'originalité de cette crise. Elle est pourtant la première du genre, les crises cycliques du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième siècle ne pouvant pas lui être sérieusement comparées.

Les crises, on en connaissait à peu près le profil, la durée moyenne et la fréquence : onze cycles entre 1820 et la guerre de 1914, deux après (crises de 1920 et 1929). Avec, à chaque fois, une dépression (faillites, chômage, baisse des prix et des salaires), faisant suite à une expansion de trois à cinq ans et précédant une reprise, d'abord dans les secteurs pilotes (1), puis dans l'ensemble de l'activité, aboutissant au « boom » annonciateur d'une rupture nouvelle. Les économistes se disputent depuis plus d'un siècle sur la responsabilité respective des diverses causes du phénomène et sur l'enchaînement de ses effets. Mais l'accord est à peu près général sur la description du processus et les motifs de sa répétition.

Les experts gouvernementaux d'Occident croyaient si bien connaître ces mécanismes qu'ils pensaient, depuis vingt ans, avoir mis au point les antidotes appropriés : politiques anti-cycliques fondées sur une prévision de qualité, rôle actif des finances publiques et de l'action monétaire, pilotage adapté de la consommation, de l'épargne et de l'investissement, alternance de freinages et de relances... La « croissance sans crise » faisait même partie de la vitrine idéologique du capitalisme, à l'intention des salariés et du tiers-monde.

Las ! La crise est revenue : dix-sept millions de chômeurs en Occident, quasi-stagnation (moins de 2 % de croissance annuelle dans les pays de l'O.C.D.E. contre 5,5 % naguère), déficits graves des paiements pour la plupart des nations... Pire : la crise se prolonge au point que, après quatre années de difficultés, chacun sait maintenant que la cinquième (1978) ne sera guère meilleure que les précédentes !

(1) Au fil du temps, la construction des canaux, des chemins de fer, de l'industrie électrique et de l'automobile jouèrent successivement ce rôle d'entraînement.

(Lire la suite page 44.)

LA ROUMANIE, SPARTE DES BALKANS

L'essor économique certain et le mécontentement latent dû souvent au centralisme excessif du pouvoir à Bucarest : tels sont les thèmes développés dans le premier article d'une enquête de Manuel Lucbert.

Dans un second article, l'envoyé spécial du « Monde » fera le point de la politique d'indépendance des dirigeants roumains.

(Lire page 4.)

Le vide

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Même s'il convient, à trois mois et demi des élections, de n'accueillir les sondages d'opinion qu'avec de grandes réserves, comment ne pas relever leur actuelle concordance ? Quels que soient les gains présumés et les pertes annoncées, deux points en moins ici, trois points en plus là, ils disent tous la même chose : que la gauche l'emporterait au premier tour en pourcentage des voix, tandis que la majorité gagnerait le second tour en nombre de sièges. Et c'est aussi ce pronostic qui fait à peu près l'unanimité en ce moment dans les milieux politiques, de la droite à la gauche.

« *Après moi,* a dit un jour de Gaulle à propos de sa propre succession, *ce ne sera pas le vide, mais le trop-plein.* » On serait tenté aujourd'hui, en l'adaptant, d'inverser la formule et de se demander si « après de telles élections, ce ne sera pas le trop-plein, mais le vide ». Car déjà, lorsqu'on regarde la scène politique, on ressent une singulière impression d'absence, d'évanescence, de vide.

A droite, le vide.

Vide le néo-gaullisme rénové : il ne parvient pas à s'affirmer vraiment malgré tout le mal que se donne M. Jacques Chirac. On est bien loin de l'ambition de « *rassembler les Français* » proclamée, il y a un an, lors de la fondation du mouvement. Au lieu de rassembler sinon la France, au moins la majorité, le R.P.R. la divise de plus en plus. Perçoit-on clairement, dans le public, que son seul objectif est de ramener le maire de Paris au pouvoir et de le mettre ensuite en mesure de briguer l'Elysée ? Ou faut-il incriminer les « *barons* », les derniers « *gaullistes historiques* » qui grognent de plus en plus ouvertement contre leur président et qui, c'est nouveau, trouvent un regain d'audience auprès des cadres et des militants du compagnonnage ? En dramatisant une simple demande d'audience adressée au président de la République, M. Chirac montre bien qu'il n'entend pas apparaître comme un allié, encore moins comme un féal, mais comme le chef d'une force de pression et demain comme un rival.

Vide le giscardisme qui ne réussit pas à s'imposer et doit perdre l'espoir de devenir « *la majorité de la majorité* ». Une allure dégagée, un langage moderne et parfois d'apparence avancée devaient, croyait-on, accroître l'attrait qu'exerce normalement le pouvoir sur les nouveaux cadres, les meneurs d'opinion. Las ! Il n'en est rien. On n'en veut pour preuve que la difficulté avec laquelle le P.R. recrute ses candidats pour mars prochain, des candidats jeunes et dynamiques s'entend, car il ne manque pas de notables tout couturés des cicatrices de cent batailles perdues.

Vide le centre, mais c'est son destin dans un système où tout et d'abord le mode de scrutin, concourt à son écrasement. Chacun sait qu'il lui faudra choisir, et pour chacun le choix est déjà fait, si évident, si inévitable, que l'espoir même de constituer une utile force d'appoint est illusoire.

Bref, c'est une majorité si fatiguée, si usée, si mal à l'aise qu'elle est hors d'état de dire ce qu'elle ferait au lendemain d'élections qu'elle aurait gagnées. Ou plutôt elle n'a pas besoin de le dire, on ne le sait que trop : elle continuerait à gérer tant bien que mal à la petite semaine, sans souffle et sans génie, toute à ses dérisoires querelles, en dissimulant sous un verbiage vaguement réformateur des idées résolument conservatrices et, pour le reste, en tâchant de se préserver de l'imprévisible.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

ESPACE D'ASILE

Avant même qu'il y ait une Europe fédérale, la proposition faite par M. Giscard d'Estaing d'un espace judiciaire européen tend à créer en Europe ce qu'on appelle aux Etats-Unis le crime fédéral.

Mais a-t-on songé à remplacer ce qui désormais disparaîtra, et qu'ont connu toutes les sociétés primitives, le lieu où l'homme pourchassé, quelle que soit l'horreur de son crime, peut trouver un répit, en un mot à créer un espace d'asile ?

ROBERT ESCARPIT.

ALAIN BESANÇON
Les origines intellectuelles du Léninisme

JACQUES ELLUL
Le système technicien

LÉON POLIAKOV
L'Europe suicidaire 1870-1933
Histoire de l'antisémitisme

CALMANN-LÉVY

ART PRIMITIF AU PALAIS D'ORSAY

Afrique et Océanie

« Dans les capitales d'Australie le prix maximum des objets d'art sauvage recueillis au cours de vos voyages sera de un cinquième du prix de l'Hôtel des ventes de Paris ; dans les villages ou autres ports, un dixième... » C'était en 1929, et Pierre Loeb, marchand de tableaux parisien, proposait un contrat à son ami Jacques Viot, « poète sans éditeur et sans emploi », qui allait partir pour l'Océanie.

Samedi 3 et lundi 5 décembre, on vendait, à l'Hôtel des ventes de Paris (étude Loudmer et Poulain, experts : MM. Ratton et Schoeller), la collection Pierre Loeb, la collection Rasmussen (un autre grand marchand) et certaines pièces de la collection Eluard. Les prix ont changé, et les rigoureuses conditions d'achat de Pierre Loeb n'ont pas été respectées. C'est que le public s'est peut-être, lui aussi, un peu transformé. « Dans les années 20, confie M. Ratton, qui fut l'ami de Paul Eluard, il n'y avait que quelques personnes à s'intéresser à l'art primitif ; Helena Rubinstein, Jacob Epstein, ont été parmi les premiers. » Les surréalistes eux-mêmes n'aimaient pas tout dans l'art primitif, et André Breton avouait sa difficulté à parler de l'art africain.

Aujourd'hui, l'art sauvage est apprivoisé, il a sa place dans les salons des gros industriels et des artistes à succès. Il a perdu sa puissance de scandale et acquis une cote : le produit total de 2,5 millions constitue un record pour une vente d'art primitif dans la capitale.

L'autre soir donc, un des grands marchands d'art moderne de Paris a payé 115 000 F un pogaga senoufo (Côte-d'Ivoire), grand oiseau aux ailes ouvertes dont le long bec fouisseur et fécondateur effleure un ventre énorme ; perpendiculaires au demi-cercle dessiné par la courbe du bec et celle du ventre, les ailes forment un autre plan, mais rectangulaire celui-là. Ce jeu de droites et de courbes a de quoi séduire un amateur d'art moderne : il inspira les cubistes, le Picasso des « Demoiselles d'Avignon », ému par l'art africain, mais ignorant les arts d'Océanie, connus trop tard.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

(Lire la suite page 22.)



idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Étienne Baulieu

II. — La science n'est vraiment pas prête à prendre le pouvoir et ne le sera peut-être jamais

Étienne Baulieu, médecin et biologiste, interrogé ici par Marina Mollof, journaliste, estime que le changement brutal et irréversible de la démographie mondiale, qui conduira à une dizaine de milliards d'hommes en l'an 2020 (cinq fois plus qu'en 1930), est le phénomène le plus important pour l'avenir de l'espèce depuis des millénaires. Il poursuit ici l'examen des conséquences de cette fantastique révolution.

● *Si l'on peut imputer différentes manifestations du comportement social à des processus biologiques, qu'en est-il de la proposition inverse ? Y a-t-il, par exemple, une explication possible du phénomène démographique par un mécanisme biologique, dans la mesure où les évolutions du taux de fertilité des populations restent tout à fait incomprises ?*

— Les différentes modalités de l'alimentation, qualitatives et quantitatives, caractérisent les sociétés, entre autres facteurs naturellement, et on observe des différences physiologiques chez les hommes qui y sont soumis. Elles sont d'ailleurs réversibles avec de nouvelles conditions alimentaires, ainsi qu'en témoigne l'épidémiologie des maladies vasculaires et cancéreuses. La puberté survient à un moment directement lié au développement de la masse corporelle et dépend donc aussi de l'alimentation. Bien entendu, il s'ensuit éventuellement des comportements sexuels différents qui, à leur tour, influencent l'évolution sociale. Mais si la puberté comporte à l'évidence des changements hormonaux et morphologiques, il n'y a que très peu d'études sur les modifications de maturité intellectuelle, psychologique, etc., qu'ils entraînent.

» En ce qui concerne la démographie, on ne comprend pas bien les raisons qui gouvernent ses variations. Au Moyen Age, il semble que les facteurs alimentaires et sanitaires aient été décisifs. Il est d'autres paramètres à rechercher au niveau d'interactions sociales à proprement parler, et je trouve remarquables les observations récentes reliant un phénomène sociologique à un mécanisme biologique.

» Des rats mâles sont conditionnés de telle sorte qu'ils soient inhibés socialement selon une technique *ad hoc*. Quand on les met au contact de jeunes femelles impubères, et en comparant avec l'effet produit par des mâles normaux, on constate que la puberté des rats est retardée et que le taux de fertilité de cette population en est considérablement diminué. Le mécanisme par lequel les rats mâles ont influencé négativement la fertilité des femelles est connu. Ils produisent moins de phéromones, substances chimiques présentes dans les urines dont les émanations inhalées par les femelles accélèrent le développement pubertaire. La diminution de ces phéromones est due à la baisse de la production des androgènes chez les rats brimés. Ainsi peut-on décrire une succession d'événements sociaux, hormonaux et phéromonaux chez les rats mâles, qui retentissent finalement au niveau physiologique chez les femelles. Faut-il extrapoler à toute société animale ou humaine dans laquelle les mâles seraient réprimés ? En tout cas, que les rats soient ou non sexistes, on observe ici les conséquences au niveau de la reproduction d'un phénomène sociologique via une série d'interventions et d'interactions biologiques.

Biologie et lois sociales

● *Dans le domaine social, peut-on vraiment apporter des preuves au sens scientifique ? Est-ce que d'une façon générale les expériences chez les animaux ne sont pas limitées dans leur signification et leur possibilité pour comprendre les phénomènes et les comportements des hommes ?*

— Absolument, et la pratique scientifique à un niveau « inférieur » selon la classification des sciences ne donne que quelques éléments analytiques permettant une généralisation en partie arbitraire, que l'on extrapole au problème « supérieur » de façon très aléatoire. Rien ne peut donc remplacer l'observation directe des phénomènes humains, et l'on conçoit la difficulté de la tâche. Je crois encore ici à la vertu des nombres, et donc à la possibilité nouvelle d'accumuler des données en très grand nombre grâce aux calculateurs électroniques. Bien entendu, rien ne remplace les idées et l'imagination pour faire des découvertes, et les calculateurs n'emmagasineront que les faits qu'on leur demandera d'inscrire. Cependant les comportements humains et *a fortiori* socio-humains sont tellement multi-factoriels que, en l'absence d'outils de calcul et d'inscription, rien n'était pratiquement possible jusqu'à présent.

● *Dans la gamme des activités humaines, quelle place attribuez-vous à la science, qui semble être le terrain de manœuvre privilégié de la raison ?*

— La science est une forme d'expression de l'espèce humaine au niveau de la curiosité, traduisant peut-être l'angoisse de connaître le dessous des cartes de la nature. C'est le besoin de connaître la matière, notre matière. Bien entendu, les dirigeants, les Etats, les intérêts matériels, suscitent, accélèrent ou freinent selon le cas l'activité scientifique, mais celle-ci se déploie de façon aussi naturelle et probablement irrépressible que les activités artistiques. Les chercheurs « professionnels » constituent une toute petite frange de la population, comme les artistes. Ils ne sont pas directement nécessaires à la satisfaction immédiate des besoins matériels, à la consommation ; ce délai entre leur travail et l'utilisation des résultats qui en découlent les marginalise.

» Je parle volontiers des scientifiques et des artistes en même temps : leur pratique et leur tempérament ne sont pas distincts, et l'on retrouve chez les uns et les autres le même éventail de différences. Pasteur et Renoir étaient de grands égoïstes, produisant avec intuition des œuvres brillantes exprimant leurs idées, désirs et visions. Au contraire Claude Bernard et Cézanne se ressemblaient en se passionnant pour l'aspect expérimental de leurs travaux, cherchant à en formaliser les idées en se référant de façon insistante à la nature.

» Claude Bernard n'aurait jamais fait les expériences de Pasteur sur la génération spontanée de la vie. En cela, il a eu raison dans la mesure où le rêve ne recouvrait pas la réalité (à ce niveau) de la nature, mais les émotions de cette recherche ont alors permis à Pasteur de faire des découvertes qui sont peut-être les plus importantes de toute la biologie jusqu'à présent. Inversement, Pasteur ne nous a pas donné la méthode expérimentale qui a permis à tous les physiologistes de faire les progrès que l'on sait depuis plus d'un siècle.

» Cela dit, ne me faites pas dire que la science est le terrain de manœuvre privilégié de la raison. Pour une grande part, elle est le fruit d'une certaine organisation des émotions, y compris dans les domaines les plus poussés de la connaissance abstraite et de la recherche.

Le pouvoir scientifique

● *La science moderne nous a donné les usines atomiques, les vaccins et les calculateurs qui permettent de faire des choses extraordinaires mais ne résolvent pas tous les problèmes, voire en provoquent. Une boîte de Pandore qu'un jour il faudra peut-être casser...*

— Il s'agit de ne pas confondre la science et ses applications du fait que ces dernières sont évidemment « scientifiques ».

» *La* science elle-même est toujours « fondamentale », et n'est que l'activité de découverte de la nature. Le scientifique n'est pas un créateur, mais à la limite un métaphysicien à la poursuite du comment, à défaut du pourquoi. Et il n'est au pouvoir d'aucun régime d'anéantir le besoin de découverte exprimé par la science, même si les moyens peuvent être plus ou moins comptés selon le régime ou les péripéties économiques.

» Les applications de la science sont affaire sociale pour une grande part, et, en y regardant de près, que d'ambiguïté ! Qui a prédit avant 1950 que l'hygiène, au sens le plus global du terme, serait responsable de la transition démographique, alors qu'on en savait assez pour le prévoir « scientifiquement » ? A défaut d'une impulsion politique, c'est l'amélioration de la condition féminine qui imposera la baisse de la natalité, stratégiquement fondamentale pour l'avenir de l'humanité. Dans ce cas, ni la science découvrant les mécanismes de la reproduction ni les techniques de contraception qui en dérivent n'y peuvent beaucoup : primauté au mouvement social.

» Il n'y a, je crois, pas de relation de cause à effet entre les régimes socio-politiques et les découvertes scientifiques. Les hommes politiques n'ont que des possibilités d'action très précises, très limitées en fonction des ressources matérielles, énergétiques, démographiques et de l'organisation sociale du moment. La science est très largement responsable des unes et de l'autre, même si les rapports de cause à effet sont indirects et décalés dans le temps. Cela explique l'importance que s'accordent les scientifiques, et qu'on devrait leur reconnaître. Mais plus important que l'amour-propre ou la reconnaissance, se pose le problème de l'intervention du politique et de la politique dans le développement de la science.

● *Que représente le pouvoir scientifique par rapport au pouvoir politique, le premier ayant volé au second son caractère sacré ?*

— Le pouvoir des hommes de science, mais c'est peut-être une vue tout à fait partiale des choses, vient de ce qu'ils ont les éléments méthodologiques pour être objectifs. Ils n'ont aucune alternative au respect de la matière. C'est le problème du découvreur, du marin qui trouve la passe pour aller à l'abri : plus personne ne discute. Ne compte que ce que les autres confirment ou utilisent, et, par conséquent, on ne triche pas, on se critique tout le temps, on remet en doute les observations car, quelle que soit la branche, il n'en est pas qui n'admettent un pourcentage d'incertitude et/ou de subjectivité. Il est probable que les méthodes d'étude et de conduite des affaires humaines doivent être très différentes, mais on est quand même surpris d'observer comme les hommes de pouvoir se satisfont avec facilité de « conclusions » peu étayées, sans le dire ni se le dire. Le pain quotidien des scientifiques, au contraire, c'est d'être explicite pour les autres et pour eux-mêmes sur ce qu'ils pensent, y compris que cela n'est pas nécessairement la vérité, et, en conséquence, d'en déduire les restrictions mentales et opérationnelles qui s'imposent. Je crois que la méthodologie scientifique est un très grand pouvoir, d'autant que les savants savent aussi qu'il faut décider pour découvrir.

● *On pourrait peut-être remplacer Jimmy Carter par Jim Watson* (1) ?

— Certainement plus facilement que l'inverse...

» Il n'y a cependant pas d'évidence jusqu'à présent que les scientifiques soient directement aptes à gouverner les affaires humaines. Le contraire est même probable. C'est en grande partie dû à l'insuffisance actuelle des outils analytiques pour étudier et *a fortiori* contrôler les phénomènes politiques et sociaux. Il faut des moyens pour qu'une attitude scientifique soit applicable avec succès. Cela viendra-t-il, ou devra-t-on en rester à une approche « homologue », c'est-à-dire faite d'intuition globale et de principes basés en partie sur la connaissance de l'histoire des hommes et peut-être surtout sur des principes philosophiques prédéterminés. D'ailleurs les hommes de laboratoire pratiquent aussi cette espèce d'inclination intuitive, car ils n'ont pas toujours les instruments nécessaires au moment où il faut, et très souvent les premières et décisives observations sont analytiquement insuffisantes. Pourtant seule la démonstration solide, technique, en fait une pierre de la connaissance.

» La science conditionne l'évolution de l'humanité, la démographie, l'énergie, la bombe atomique, etc. En même temps elle n'est vraiment pas prête à prendre le pouvoir, et peut-être ne le sera-t-elle jamais du fait de son intrinsèque tendance réductionniste.

● *La science moderne évolue donc pour son propre compte. On dit le divorce entre celui qui sait, le savant, et celui qui exécute, le politique.*

— Pour l'essentiel, la science ne tient pas compte des besoins de la société. Inversement, la société ne s'intéresse pas beaucoup à ce qu'on découvre de son temps, et de toute façon n'en tient pas compte pour une évolution raisonnée. Même si ses moyens dépendent de la société, la science est une puissance indépendante. Je souhaite qu'on lui invente une expression démocratique, ne serait-ce que pour en contrôler le bon usage le cas échéant. Je suis d'ailleurs plutôt optimiste à cet égard.

● *Jamais on n'entend un scientifique dire : je prends la parole car j'ai quelque chose d'important à dire. N'y a-t-il pas une attitude quelque peu irresponsable à l'égard de la société ? Pourquoi n'y a-t-il pas de débats télévisés entre scientifiques ? Sont-ils tous d'accord entre eux ?*

— Le cercle des scientifiques a probablement tort de regarder avec suspicion ceux de ses membres qui prennent la parole et essaient d'expliquer de façon compréhensible. Il faut dire que ce n'est pas facile d'être compris sans trop simplifier au point de gauchir de manière dommageable ce qu'on devrait rapporter. Il y a vraiment des questions de vocabulaire, de culture scientifique, et tout particulièrement en France. La situation est si difficile que, pour ne pas mettre en cause la science dans l'esprit d'auditeurs peu familiers de leurs problèmes, les chercheurs effacent les débats, les controverses, et, par conséquent, l'image qu'ils donnent d'eux est au bout du compte faussée. Comme vous le voyez on est dans un véritable cercle vicieux.

» Les intellectuels de notre société n'ont généralement pas à se justifier comme les hommes politiques ou les hommes d'affaires. Je crois les scientifiques prêts à se soumettre aux questions et aux critiques de tous, si cela indique que la société s'occupe enfin d'un des paramètres les plus importants de son destin.

● *Etienne Baulieu, qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans l'avenir de l'homme ?*

— Il y a maintenant une question de délai, et il faut accepter les dix milliards d'individus et la nécessité de s'organiser pour survivre et, si possible, être heureux. Les hommes semblent avoir réussi à utiliser leur cerveau pour examiner, quelquefois comprendre, et même maîtriser en partie la matière dont ils sont partie prenante. La prochaine étape urgente est qu'ils portent attention et comprennent mieux, comprennent « scientifiquement » leur comportement culturel et social, non pas par la physique et la biologie, mais avec la physique et la biologie. Ce qui m'inquiète c'est que seule une très petite minorité en a conscience, et que ceux qui sont au pouvoir ne se sentent pas concernés. Pourtant, s'ils l'étaient, les instruments sont là pour en faire prendre conscience aux plus larges masses. Le voudront-ils ?

FIN

Propos recueillis par **MARINA MOLLOF.**

(1) Biologiste américain ayant, avec Francis Crick, découvert la structure de l'acide désoxyribonucléique (constituant des gènes) appelé couramment A.D.N.



La force est nue

par THIERRY DE BEAUCE (*)

La philosophie d'aujourd'hui s'éloigne du raisonnement, a sa manière d'aborder la politique et de nourrir son expérience non pas des séries du passé, mais des circonstances du présent. Elle n'offre ni science ni système (dont elle conteste même la notion de maîtresse pensée), mais commentaire et essai sur les mœurs et les pratiques du temps. Précis de décomposition, elle révèle les interstices, les insuffisances, les détours, le mode enfermé des logiques, l'archéologie des savoirs recomposés. Elle défait et ne propose plus.

Nous sommes au temps de catégories infimes, des connaissances localisées, des structures multiples et paradoxalement d[…] relativisme absolu. Même l'amo[…] se brise en fragments de di[…] cours. Est-ce démission ou te[…] reur, ou confusion de trop d'hi[…] toires enchevêtrées dont l'u[…] dément l'autre et ne s'en rem[…] pas ?

Le pessimisme est le dogm[…] esquissé et la raison ultime […] ce nouveau désordre volontai[…] Le libéralisme érigeait au moi la liberté en principe et en f[…] de son absolu. Mais ici to[…] coule et tout recommence. […] présocratiques rejoignent étra[…] gement un idéalisme si absent qu'il récuse son incarnatio[…] celui des néo-platoniciens […] des plotiniens scolastiques. […] aborde aussi Schopenhauer […] Nietzsche, l'autre sulfureux de […] pensée allemande, et avec D[…] toïevski l'au-delà des mystiq[…] désespérées.

Puisque aucune valeur n'[…] cepte d'être partagée, puis[…] ni pouvoir ni utopie ne justifi[…] un ordre de rêve ou de rais[…] à chacun pour soi quand D[…] n'est plus pour tous. La soci[…] moléculaire retrouve les urgen[…] du Moyen Age, à l'origine […] féodalités défensives.

Que proposer dans cette […] bandade sinon la vie soli[…] l'amateurisme passionné, […] structures en miettes, les p[…] groupes qui se suffisent de […] salut, les tentatives micros[…] ques (selon l'expression de […] tari) d'un réformisme conc[…] crèches, comités de qua[…] écologie, autogestion. A l'int[…] tion technologique et écon[…] que de la modernité ré[…] comme par dérision nostal[…] l'atomisation ou la margina[…] tion du politique.

Au-delà vient l'anarchie s[…] daire de voisinages sans sc[…] rité. Au-delà vient le terror[…] qui propose, sans déceler a[…] avenir, sa solution cata[…] phique.

Au-delà encore s'installent […] régimes politiques dépouillé[…] leurs prétextes idéologic[…] L'Afrique d'Amin Dada et […] l'empereur Bokassa n'évo[…] même plus l'espérance amb[…] du socialisme ou du réveil […] peuples. L'Argentine de Videl[…] fait plus référence à qu[…] croisade occidentale. La C[…] après l'U.R.S.S., se retire […] compétition idéologique. […] social-démocraties se conte[…] de gérer un présent qu[…] n'imaginent même plus. […] démocraties se confondent […] méthode d'une prospé[…] qu'elles ne sont plus cap[…] d'assurer et leurs libertés se […] glent dans l'infime ou […] l'anecdotique.

Aujourd'hui que l'on s'inq[…] faire une philosophie de […] désarroi, dénoncer, d'un c[…] l'Etat, le principe du pou[…] les systèmes, la généalogie […] cultures, l'utopie, revient à […] férer — quoi qu'on dise — […] laisser-faire, puis la ruse im[…] diate, l'isolement vengeur […] brutalité.

Abandonné à lui-m[…] l'homme ne s'y suffit pas. […] tout dans ce monde balayé, […] cette érosion des rêves, la […] est nue.

(*) Conseiller culturel.

Psychologie en miettes

Son maître lui ayant recommandé successivement d'acheter au marché ce qu'il y avait de meilleur, puis ce qu'il y avait de pire, Esope, chaque fois, n'acheta que de la langue, expliquant ensuite que, selon l'usage que l'homme en fait, elle peut être aussi bien la meilleure que la pire des choses.

∴

Les psychologues nous ont rendu sensibles au fait que l'être humain trouve dans le langage un substitut à l'acte, substitut à l'aide duquel il peut exprimer ses émotions. Dans une conférence de 1893, Freud illustrait ce point en disant que le premier homme à avoir utilisé des mots d'insulte à la place du javelot est le fondateur de la civilisation.

∴

Sommes-nous suffisamment attentifs au langage ? Avons-nous vraiment conscience que le mépris de la forme s'accompagne du mépris de la pensée et que le respect de la langue est d'abord une question de morale ?

∴

René Char observait que le véritable poète se reconnaît à la quantité de pages insignifiantes qu'il n'écrit pas. Et il est vrai que plus d'un — mais c'est toujours d'un « autre » bien entendu qu'il s'agit — écrit parce qu'il n'a pas assez de caractère pour ne pas écrire.

Nous n'existons que par […] discours des autres et si […] rôle du psychiatre est si déter[…] minant, cela tient non seul[…] ment au pouvoir et au savoi[…] qui sont les siens, mais auss[…] mais surtout, au fait qu'il dis[…] pose d'un langage qui lui per[…] met d'invalider autrui. E[…] effet, dès le moment où le pa[…] tient se trouve classé dans un[…] nosographie, il quitte la posi[…] tion de sujet à qui on parl[…] pour devenir l'objet dont o[…] parle et dont on dispose.

ROLAND JACCARD.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA CONSTITUTION DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL DE CATALOGNE

M. Tarradellas a fait une large place à la gauche

De notre correspondant

Madrid. — La Catalogne pos- ...de, depuis le lundi 5 décembre ...on premier gouvernement auto- ...ome depuis la fin de la guerre ...vile. Après plusieurs semaines ...e négociations difficiles, au ...urs desquelles les socialistes ...nt semblé près de la rupture, le ...résident de la Généralité, M. Jo- ...p Tarradellas, a annoncé la ...mposition du conseil exécutif ...ui gouvernera les quatre pro- ...nces catalanes pendant l'étape ...ansitoire qui précédera l'octroi ...un statut définitif d'autonomie.

Douze conseillers ont été nom- ...és : cinq d'entre eux sont des ...nseillers politiques sans porte- ...uille, sept autres sont des tech- ...ciens. Les représentants des ...atre députations provinciales ...i doivent compléter le gouver- ...ment seront désignés après les ...ections municipales, quand les ...putations auront acquis un ...ractère démocratique. Après les ...bitrages qui ont duré jusqu'à ... dernière minute, M. Tarradel- ... a dû céder aux partis mar- ...tes plus de portefeuilles qu'il ...tait disposé à en accorder au départ, et plus que ceux-ci n'en espéraient il y a encore deux mois. Quatre conseillers socialistes et deux communistes vont en effet siéger aux côtés de six représentants du centre et de la droite libérale. Ces pourcentages donnent aux deux partis marxistes une représentation supérieure à celle qu'ils avaient obtenue aux élections du 15 juin puisqu'ils avaient totalisé alors environ 46 % des voix.

Plus encore chez les communistes que chez les socialistes, on souligne le caractère exemplaire du conseil exécutif qui vient d'être constitué à Barcelone. Celui-ci sera en effet le seul gouvernement d'union nationale existant en Europe. Il est certes encore dépourvu de compétence, mais deux commissions mixtes sont chargées de transférer aux conseillers de la Généralité certains des pouvoirs exercés actuellement par Madrid ou par l'administration régionale mise en place sous le franquisme.

La cohabitation des socialistes et des communistes

...es dirigeants du parti socia- ... unifié de Catalogne, la ...nche catalane du parti com- ...iste, affirment qu'ils feront ... pour réussir leur collabora- ... avec les socialistes aux côtés ... autres membres du conseil. ...périence montrera si cette ...bitation est possible alors ...ne âpre rivalité oppose ...ellement, au niveau national, ...arti de M. Santiago Carrillo ...elui de M. Felipe Gonzalez ... que les syndicats qui y sont ...chés. En outre, elle permet- ... de voir si le gouvernement « concentration nationale », ...ndé avec insistance à Ma- ... par M. Carrillo, est bien la ...ule la mieux adaptée aux ...ultés de tous ordres que ...ait actuellement l'Espagne. ...le aide vraiment, comme le ...ent les communistes, à conso- ... la démocratie, il y a des ...ces pour qu'elle soit imitée ... d'autres régions d'Espagne.

M. Tarradellas a affirmé lundi qu'il avait formé son conseil conformément aux accords conclus avec les divers partis à Perpignan le 28 septembre, la veille du rétablissement de la Généralité. En fait, la composition de ce conseil révèle que les hommes politiques catalans ont habilement négocié ces derniers mois, pour contre-balancer par leur présence la Généralité « présidentialiste » que l'histoire, et aussi les manœuvres de M. Suarez, semblaient leur imposer.

Les dirigeants des principales formations catalanes, MM. Raventos et Triginer, de la coalition socialiste ; Gutierrez, secrétaire général des communistes catalans; Pujol, du Pacte démocratique, et Sentis, de l'Union du centre démocratique, vont former, en effet, au sein du gouvernement provisoire catalan, une sorte de conseil politique qui aura une double fonction : il donnera à un président qui a vécu trente-huit ans en exil l'autorité nécessaire pour gouverner, et il partagera avec lui la responsabilité du pouvoir.

Les dirigeants politiques catalans ont obtenu en outre que M. Tarradellas se fasse violence et constitue plus vite qu'il ne le désirait un gouvernement provisoire. Alors que le président voulait choisir sept techniciens apolitiques, les dirigeants des partis l'ont convaincu que, là aussi, il devrait se conformer aux résultats électoraux du 15 juin et chercher dans leurs rangs les compétences nécessaires.

Les négociations ont buté pendant plusieurs jours sur le choix du conseiller de la culture, chargé également de l'éducation. Les socialistes voulaient imposer un de leurs candidats, mais M. Tarradellas et les formations du centre, favorables à l'enseignement privé, ont repoussé l'idée qu'un tel poste puisse être confié à un « marxiste ». Les partisans de M. Raventos ont finalement cédé sur ce point, contre la promesse que la neutralité serait respectée dans un domaine, l'enseignement, où se jouera en bonne partie l'avenir de la culture et de la conscience catalanes.

Les socialistes ont également abandonné le portefeuille de l'économie, qu'ils revendiquaient, à un membre de l'Union du centre. Cette autre concession leur a permis d'obtenir quatre sièges au sein du conseil, ce qui a provoqué d'autres polémiques. Les exigences socialistes semblent déjà avoir repoussé vers la droite un homme comme M. Trias Fargas, allié de M. Jordi Pujol au sein de la coalition du Pacte démocratique. Les communistes se sont montrés plus souples : ils ne se sont pas battus pour des portefeuilles Plus que leurs partenaires de gauche, ils semblent conscients, en effet, qu'un trop grand appétit de pouvoir pourrait effrayer la bourgeoisie catalane et ne serait pas toléré, compte tenu du rapport des forces en Espagne. « Nous voulons un front démocratique, disent-ils, non un front populaire. » L'eurocommunisme de M. Santiago Carrillo va trouver sa première application à Barcelone.

CHARLES VANHECKE.

Les membres du conseil exécutif

Le conseil exécutif catalan, formé à l'issue des négociations entre le président de la Généralité, M. Josep Tarradellas, et les différents partis catalans représentés au Parlement espagnol à la suite des élections du 15 juin dernier, comporte cinq conseillers politiques sans portefeuille et sept conseillers techniques.

Conseillers politiques sans portefeuille

● M. JOAN RAVENTOS. — Agé de cinquante ans, dirigeant du parti socialiste de Catalogne. M. Raventos est entré en 1949 dans le Mouvement socialiste de Caatalogne. Il a été chassé de la chaire qu'il occupait à la faculté de droit de Barcelone et arrêté en 1957. Sous le régime franquiste, il a participé activement à la création de l'Assemblée de Catalogne et du Conseil des forces politiques, deux organismes clandestins constitués pour revendiquer le rétablissement de l'autonomie. Il a été élu le 15 juin dernier député de la coalition formée par son parti avec la fédération catalane du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.).

● M. JOSEP MARIA TRIGINER. — Agé de trente-trois ans, mécanicien, premier secrétaire de la fédération catalane du parti socialiste ouvrier. Militant depuis 1962, il a appartenu à la direction fédérale des Jeunesses socialistes avant de participer à la création de l'Assemblée de Catalogne.

● M. JORDI PUJOL. — Agé de quarante-sept ans, banquier, dirigeant de Convergence démocratique. Militant nationaliste dès l'âge de seize ans, il a cristallisé pendant longtemps autour de son nom le sentiment cataloniste réprimé par le régime franquiste.

Après avoir organisé une manifestation à Barcelone, au cours de laquelle un hymne catalan fut chanté, devant quatre ministres de Franco, il fut arrêté et emprisonné pendant près de trois ans. Fondateur de la Banque catalane, il a créé en 1974 son actuel parti, la Convergence démocratique, qui s'est allié avec la Gauche démocratique de M. Trias Fargas au sein du Pacte démocratique pour se présenter aux élections du 15 juin. Il est député au Parlement espagnol.

● M. ANTONI GUTIERREZ, âgé de quarante-huit ans, médecin, secrétaire général du parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C., communiste), incarcéré à plusieurs reprises pour son activité au sein du P.S.U.C., auquel il a adhéré en 1959 (il a passé trois ans à la prison de Burgos). Il vient de succéder à M. Lopez Raimundo au secrétariat général de sa formation. Il passe pour un dirigeant dur, et pour l'une des intelligences les plus brillantes du parti communistes espagnol.

● M. CARLOS SENTIS. Agé de soixane-six ans, journaliste, député de l'Union du centre démocratique. Pendant la guerre civile, il a combattu en Catalogne aux côtés des troupes franquistes. Il a été correspondant de presse pendant plusieurs années, d'abord en France, puis à Londres et à Alger, où il a suivi les activités de la France libre. Directeur de l'agence de presse E.F.E., puis de Radio-Barcelone en 1974, directeur au ministère de l'information sous le premier gouvernement de la monarchie, considéré comme un libéral sous le franquisme qu'il a abandonné dans les dernières années du régime, il a contribué activement au retour en Catalogne de M. Josep Tarradellas.

Conseillers techniques

Intérieur : M. FREDERIC RAHOLA, soixante ans, éditeur et avocat, collaborateur de M. Tarradellas dans les gouvernements de la première Généralité pendant la guerre civile, exilé en France pendant trois ans, promoteur de cours de langue catalane. Nommé en 1976 représentant de M. Tarradellas en Catalogne, il a exercé cette fonction jusqu'au retour du président de la Généralité.

Economie et finances : M. JOAN JOSEP FOLCHI, trente ans, avocat, membre de l'Union du centre démocratique (U.C.D.). Professeur de droit international, il exerce à Tarragone où il est secrétaire provincial de son parti.

Culture : M. PERE PI-SUNYER, soixante-sept ans, banquier, membre de la gauche démocratique. Après avoir combattu dans les rangs républicains pendant la guerre civile, il a vécu vingt-huit ans en exil, d'abord au Venezuela puis aux Etats-Unis. Il travaille dans la même banque que M. Trias Fargas dirigeant de l'Esquerra Democratica (gauche démocratique) à laquelle il a adhéré avant les élections.

Santé et assistance sociale : M. RAMON ESPASA, trente-sept ans, chirurgien, membre du P.S.U.C. depuis 1968, auteur de plusieurs ouvrages sur la santé publique.

Politique territoriale et travaux publics . M. NARCIS SERRA, trente-quatre ans, professeur de théorie économique à l'université autonome de Barcelone, d'abord militant du Front ouvrier catalan avant d'entrer au parti socialiste de Catalogne, dont il est secrétaire, spécialiste des problèmes économiques.

Agriculture : M. JOSEP ROIG, soixante ans, agriculteur, membre de la gauche républicaine (Esquerra republicana), officier de l'armée républicaine, exilé pendant neuf ans en France, président de coopérative en Catalogne, il appartient à la même formation que M. Tarradellas.

Travail : M. Joan CODINA, cinquante ans, métallurgiste, secrétaire général de la Fédération métallurgique de l'U.G.T. (syndicat socialiste) de Catalogne.

C. V.

Après la mort d'un syndicaliste

L'ATMOSPHÈRE RESTE TENDUE EN ANDALOUSIE

Malaga *(A.F.P., A.P.)*. — Seize personnes ont été blessées, dont deux policiers, au cours d'incidents qui ont eu lieu lundi soir 5 décembre à Malaga après les obsèques de Manuel Garcia Caparros. Ce militant des commissions ouvrières (syndicat de tendance communiste) avait été tué dimanche lors d'une manifestation en faveur de l'autonomie de l'Andalousie (*le Monde* du 6 décembre). Le gouverneur civil de Malaga a estimé dans un communiqué que les incidents consécutifs aux obsèques du jeune homme ont causé de graves dégâts dans la ville.

M. Francisco Cabez Lopes, président de l'Assemblée provinciale andalouse, qui avait interdit dimanche de hisser le drapeau andalou à côté du drapeau espagnol, ce qui avait provoqué le mécontentement des manifestants autonomistes, a démissionné lundi, annonce l'agence de presse Cifra. L'atmosphère reste tendue à Malaga, où aucun journal n'a paru ce mardi et où d'importants renforts de gardes civils ont été acheminés.

● *M. Milos Minitch*, ministre yougoslave des affaires étrangères, est arrivé lundi soir 5 décembre, à Madrid, pour une visite officielle de trois jours en Espagne. L'Espagne et la Yougoslavie ont établi des relations diplomatiques en janvier dernier. — *(Reuter.)*

MM. MITTERRAND ET GONZALEZ ONT PARTICIPÉ A UN MEETING COMMUN A PARIS

MM. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, et Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), ont participé, dimanche soir 4 décembre, à un meeting commun organisé à la Mutualité, à Paris. Tous deux ont affirmé les liens de solidarité et d'amitié qui unissent leurs partis.

Evoquant la situation française M. Mitterrand a notamment déclaré : « *Pour la première fois depuis le Front populaire, on sait dans toute la France que les socialistes sont en mesure de gouverner, dans le cadre du contrat qu'ils ont souscrit avec leurs alliés de la gauche. Ils regrettent de le voir déchiré par d'autres camarades, qui ont perdu le sens des nécessités de l'histoire.* » M. Mitterrand a appelé les Français à « *s'unir autour du parti socialiste* », et il a exprimé la certitude que « *la raison finira par l'emporter* ».

Pour sa part, M. Gonzalez a rappelé que si le P.S.O.E. est, avec 34 % des voix aux dernières élections, le premier parti d'Espagne, il n'est pas encore en mesure de constituer un gouvernement. Le dirigeant socialiste espagnol a souligné la nécessité, pour sa formation, de développer son implantation locale.

● *L'écrivain espagnol Dario Flores* vient de mourir à Madrid à l'âge de soixante-huit ans. Dario Flores avait obtenu en 1949 le prix Cisneros pour une biographie du cardinal Cisneros.

Grande-Bretagne

Le Parlement exige une enquête publique sur les « agents de la couronne »

De notre correspondant

...ndres. — Par 158 voix contre ...les Communes ont imposé au ...ernement de modifier la ...e de l'enquête décidée par ...allaghan sur les désastreuses ...tions de l'institution finan- ... semi-officielle dite des ...nts de la couronne ». Des ...és des deux partis ont été ...onvaincus par les arguments ...ime Hart, ministre de la ...ration, selon laquelle une ...te privée serait plus rapide ...us efficace qu'un tribunal ...ête.

...e coalition de parlemen- ... conservateurs et travail- ...a trouvé un allié inattendu ... Harold Wilson, qui a sou- ...u'une enquête privée serait ...blement suspecte à l'opi- ... publique. Une commission ...ête n'aurait pas le pouvoir ...e comparaître des témoins ...iger de l'administration et ...nques la communication de ...ents confidentiels. Certains ...t tentés de conclure que le ...nement voudrait étouffer ...ndale dans lequel plus de ...illions de livres de fonds ... ont été gaspillés par la ... de fonctionnaires négli- ... incompétents et parfois ...pus.

Le vote des Communes représente un mouvement de révolte contre les états-majors des partis et contre les fonctionnaires de Whitehall.

A dire vrai, le rapport publié la semaine passée ne révèle qu'un ou deux cas mineurs de corruption sous la forme de pièces d'argenterie offertes à de hauts fonctionnaires par des dirigeants de sociétés privées à l'appui de leur demande de prêts. L'affaire n'en reste pas moins grave dans la mesure où elle met en évidence l'incompétence et la négligence de l'administration, et notamment des départements ministériels ayant la responsabilité des « *agents de la couronne* ». En fait, cette responsabilité n'a jamais été clairement définie. Un des points essentiels du programme de réforme plusieurs fois envisagé, mais jamais mis à exécution, était justement d'établir de quel ministère dépendrait cette institution qui s'est développée dans le secret des limbes administratifs.

Pendant des années, les « *agents de la couronne* » ont servi les intérêts de l'empire, puis du Commonwealth, en accomplissant de nombreuses opérations de gestion et d'investissement pour le compte et au bénéfice des nombreux gouvernements politiquement et économiquement liés à la couronne. Malheureusement, à partir de 1970, l'organisation se lança dans des affaires financières immobilières hasardeuses avec des compagnies privées spéculant sur un boom immobilier de courte durée. Après des refus bancaires, des compagnies obtinrent de la part de fonctionnaires sans expérience des « *agents de la couronne* » des prêts qui ne furent jamais remboursés. D'où l'ampleur des pertes financières que le contribuable aura finalement à supporter.

Au-delà de l'irresponsabilité, du manque d'expérience, de la candeur ou de la mégalomanie des fonctionnaires travaillant pour les « *agents de la couronne* », le rapport officiel met en évidence le mauvais fonctionnement de la bureaucratie, les défaillances de l'administration.

Ainsi, jusqu'en 1971, la trésorerie, à savoir le ministère des finances, la Banque d'Angleterre et le ministère de l'aide à l'étranger (équivalent du ministère français de la coopération), mis au courant d'une manière ou d'une autre des opérations douteuses se bornèrent à exprimer leur préoccupation et à donner des avertissements. Mais personne n'entreprit une démarche positive pour défendre l'argent du contribuable. En outre, le ministre de la coopération, conservateur, ne jugea pas utile à l'époque de publier un premier rapport d'enquête ni d'informer le Parlement.

Le Parlement ne manifesta pas non plus un zèle exagéré, puisqu'en 1974 une commission parlementaire décida de suspendre son enquête. Malheureusement, en décembre de cette même année, les « agents de la couronne » s'effondrèrent en même temps que l'immobilier et demandèrent 85 millions de livres au gouvernement pour éviter la faillite. Seule la presse avait depuis longtemps attiré l'attention du public sur les activités spéculatives de l'institution, mais ces articles, notamment dans le *Sunday Times* et le *Guardian*, furent ignorés par les « mandarins » de Whitehall.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

...ermudes

...CALME régnait lundi soir ...cembre dans la capitale ... Bermudes, colonie de la ...onne britannique, après ...vée de deux cent soixante ...iers marins britanniques. ...s rétablir l'ordre après des ...ites. La durée du couvre- ...a été réduite, et le gou- ...ement de Londres envisage ...envoyer à leur base de ...rt ce mardi quatre-vingts ...ts britanniques arrivés ...nche de Belize (l'ancien ...duras britannique). — ...P., A.P.)

...tats-Unis

...ILS DU DISSIDENT SO- ...IQUE VLADIMIR SLE- ... a été reçu lundi 5 dé- ...re à la Maison Blanche ...M. Mark Siegel, l'un des ...illers politiques du pré- ... Carter. M. Alexander Slepak a évoqué le cas de son père qui, depuis huit ans, tente, sans succès, d'obtenir un visa pour quitter l'U.R.S.S.. — *(A. P.)*.

Italie

● LE CHANCELIER HELMUT SCHMIDT ET M. GIULIO ANDREOTTI, président du conseil italien, se rencontreront à Vérone le 1er décembre. Primitivement fixé au mois d'août, cet entretien avait été reporté à la suite de l'évasion de l'hôpital militaire de Rome du criminel de guerre Herbert Kappler. — *(A.F.P.)*

Panama

● LE GENERAL OMAR TORRIJOS, président du Panama, a aboli vendredi 2 décembre deux décrets qui restreignaient notamment le droit de réunion, a annoncé samedi le journal progouvernemental *Matutino*. Le 12 novembre, il avait promis à des sénateurs américains qu'il mettrait fin à la dictature militaire si le Sénat américain ratifiait le traité sur le canal de Panama. L'un des deux décrets autorisait le gouvernement à juger sommairement toute personne suspecte de subversion, l'autre interdisait les rassemblements importants dans la capitale et à Colon. — *(A.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● LE CHANCELIER BRANDT aurait été amené à démissionner le 6 mai 1974 parce que l'agitation de sa vie privée le rendait vulnérable au chantage de Günter Guillaume, son collaborateur direct, espion au service de la R.D.A. Telle est la thèse exposée dans ses Mémoires par M. Günther Nollau, ancien chef de l'Office fédéral pour la protection de la Constitution. — *(Corresp.)*

République Sud-Africaine

● L'ÉVÊQUE ANGLICAN de Johannesburg, le Révérend Timothy Bavin, a accusé, dans un communiqué publié lundi 5 décembre, le gouvernement sud-africain de persécuter l'Eglise. Evoquant l'arrestation dans la cité africaine de Soweto de deux prêtres anglicans noirs, l'évêque a déclaré qu'il était « *difficile de ne pas réagir avec colère, haine, amertume et désespoir lorsque la première action d'un gouvernement nouvellement élu est de persécuter l'Eglise de Dieu* ». — *(A.F.P.)*



EUROPE

LA ROUMANIE, SPARTE DES BALKANS

I. — Essor économique et centralisme excessif

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Bucarest. — Chaque retour à Bucarest provoque le même sentiment, étrange et ambigu, de se trouver au milieu d'un peuple étonnamment proche par la langue et la culture, et pourtant si déroutant, si versatile dans ses comportements qu'il en devient parfois insaisissable. Cette malléabilité du caractère — ou cette extrême souplesse, — qui a donné naissance depuis deux siècles à des diplomates de grande classe, est-ce le tribut imposé par l'Histoire, le prix à payer pour la survie de la nation ?

Le régime, qui a fait de l'enseignement de l'Histoire l'un des fondements de son action politique et culturelle auprès des masses et surtout de la jeunesse, vient de décider de fêter solennellement le deux mille cinquantième anniversaire de la création du premier empire par le roi Burebista. Les Daces sont aux Roumains ce que les Gaulois sont aux Français. Quant à Burebista, il mourut, paraît-il, la même année que César.

Sans une rare ténacité, au moins égale à leur faculté d'adaptation, les Roumains n'auraient sans doute pas réussi à se maintenir, à travers les siècles, dans ce coin d'Europe exposé qu'on appelait autrefois, avec une légère condescendance, la Moldo-Valachie. La conscience de l'aléatoire reste chez eux très vive, et elle explique pour une part la politique des dirigeants actuels : développement économique intensif en vue de la création d'un Etat fort sur le plan intérieur, recherche permanente du maximum d'indépendance et souci d'équilibre avec les puissances sur le plan extérieur.

Nul ne conteste, aujourd'hui, l'essor économique de ce pays, au demeurant richement doté par la nature. Nul non plus ne nie que les sacrifices exigés de la population pour y parvenir ont été et demeurent très lourds. Mais les chiffres sont là : la Roumanie, avec ses 21 millions d'habitants, produira cette année quelque 11 millions de tonnes d'acier, plus de 14 millions de tonnes de pétrole, 64 milliards de KWh d'énergie électrique et environ 27 milliards de mètres cubes de méthane (un des tout premiers producteurs du monde). L'industrie automobile n'en est encore qu'à ses débuts : 70 000 véhicules sortent actuellement, tous les ans, de l'usine de Pitesti (posséder une Dacia 1300, le modèle roumain de la Renault 12, reste un luxe, puisque le prix d'achat est de 70 000 lei, alors que le salaire moyen se situe autour de 2 000 lei), mais, grâce à l'accord signé cette année avec Citroën, la production devrait atteindre 200 000 à 250 000 véhicules par an vers 1981.

L'approvisionnement paraît s'être amélioré

Le pays se suffit à lui-même pour les céréales. La récolte de 1977 devrait être un peu moins bonne (18 millions de tonnes) que celle — record — de l'an dernier (20 millions de tonnes), mais des réserves ont été constituées. A en juger par les vitrines des magasins, tout au moins à Bucarest, et les témoignages de résidents, l'approvisionnement paraît s'être amélioré depuis la crise de l'automne 1975, qui avait nécessité des mesures d'urgence. Ce résultat a été acquis grâce, notamment, à une réduction des exportations agricoles. Des difficultés, ouvertement reconnues, subsistent encore, toutefois, pour l'huile, le sucre et même la viande. La croissance des cheptels bovin et ovin est, en effet, restée en deçà des prévisions. Un effort particulier est annoncé pour l'année prochaine.

L'activité du commerce extérieur est menée avec prudence. La Roumanie est l'un des pays de l'Est les moins endettés vis-à-vis de l'Occident. Les marchés du tiers-monde sont systématiquement prospectés, les dirigeants de Bucarest ne se faisant guère d'illusions sur leur capacité d'accroître beaucoup leurs ventes dans les pays de l'Ouest. Le cas des échanges avec la France fournit à cet égard un bon exemple. Alors que ces dernières années la tendance était à la réduction du solde négatif roumain, celui-ci connaîtra sans doute à la fin de cette année un doublement (de 150 à quelque 300 millions de francs).

Dans l'ensemble, l'activité économique se présente donc sous un jour plutôt favorable et le président Ceausescu va pouvoir s'en féliciter pendant la conférence nationale du parti. L'indépendance énergétique presque totale, deux bonnes récoltes consécutives et un « *pilotage* » à vue assez efficace de la « *machine* » par les gestionnaires de l'industrie et du commerce sont pour une bonne part à la base de ces succès. Encouragés par cette situation, les dirigeants ont adopté lors de la dernière réunion du comité central, en octobre, un programme de production supplémentaire, dans le cadre de l'actuel quinquennat, d'un montant de 130 milliards de lei.

Des mouvements de mécontentement

Dans ces conditions, comment expliquer les mouvements de mécontentement qui ont agité cet été les mineurs de la vallée du Giu et qui semblent avoir eu des échos dans d'autres centres industriels, jusqu'à Bucarest ? Les motifs immédiats de cette crise ont été reconnus : modification de la loi sur les retraites supprimant certains avantages acquis, approvisonnement déficient des centres ouvriers, mauvaises conditions de travail. Il y a aussi des causes plus profondes. Plus difficiles à modifier qu'une loi ou qu'un circuit de distribution, elles exposent le régime roumain, comme du reste d'autres sociétés est-européennes, à de mauvaises surprises : l'économique est trop manifestement privilégié au détriment du social ; les mécanismes de consultation ou de participation ouvrière sont quasiment inexistants ; le style de direction du pays reste aussi autoritaire et personnel que par le passé.

Le taux d'accumulation fixé par les planificateurs pour l'actuelle période quinquennale est le plus élevé d'Europe de l'Est (Albanie mise à part) : il représente 33 % à 34 % du revenu national. Cet indice a été maintenu dans le plan 1978. La consommation est donc délibérément sacrifiée. L'adoption d'un programme de production supplémentaire témoigne de la même mentalité volontariste de dépassement à tout prix d'objectifs déjà ambitieux. Pour les deux premières années du plan quinquennal un surplus de quelque 38 milliards de lei a été accumulé. Pour réaliser le programme de 130 milliards, la productivité du travail devra encore augmenter.

Gouverner par décrets

Dans une certaine mesure le plan de l'an prochain tient cependant davantage compte des besoins des consommateurs : les revenus de la population vont augmenter plus rapidement (+ 7,9 %) que cette année (+ 6,1 %). Le volume du commerce de détail et des prestations de services progresse également de façon assez nette. C'est pour une part la conséquence d'augmentations de salaires qui ont commencé cet été et s'étaleront jusqu'en septembre 1978. Une autre série de relèvements devra intervenir à partir de février 1979. Au total, pendant la durée du quinquennat, les salaires s'accroîtront en moyenne de 30 % au lieu des 20 % initialement prévus.

La conférence nationale devrait entériner la décision de réduire progressivement à partir du 1er janvier prochain la durée de la semaine de travail de quarante-huit heures (ou plus) actuellement à quarante-six, puis quarante-quatre heures. Cette opération prendra toutefois plusieurs années.

Plus difficile à mettre en œuvre est le dialogue — le mot est beaucoup employé ces temps-ci — avec la population. Le parti est tellement conscient que le syndicat a perdu toute utilité en ce domaine — contrairement aux timides espoirs nourris, ici comme ailleurs, il y a quelques années — qu'il a créé cette année des conseils de travailleurs. Le syndicat étant définitivement cantonné dans les activités socio-culturelles, les conseils doivent le suppléer dans ses fonctions économiques et idéologiques perdues. Mais cette organisation semble parfaitement bureaucratique. Sa structure est calquée sur celle du *parti*, dont elle vise à renforcer le rôle et la présence dans l'activité économique. A la base, dans les entreprises, le président du conseil des travailleurs est le secrétaire de l'organisation du parti. Il a sous ses ordres le directeur de l'usine. Au sommet, le chef de l'Etat lui-même chapeaute tout le système.

Le conseil national créé dans l'agriculture sur le même modèle, est dirigé par le chef du gouvernement. Au fond, ce sont toujours les mêmes qui « dialoguent » avec les mêmes.

Cette forte centralisation du pouvoir est un trait spécifique du système roumain. A cette tendance s'ajoute le style personnel de direction du président Ceausescu dont le culte n'a pas faibli depuis le dernier congrès du parti, il y a trois ans. La plupart des décisions sont prises sur son « initiative propre ». Sa « contribution inappréciable » dans les domaines d'activités les plus divers est sans cesse soulignée. La pratique de gouverner par des décrets présidentiels ou du Conseil d'Etat (qui est présidé par M. Ceausescu) s'est solidement installée. Elle aboutit parfois à des situations incompréhensibles, comme le montre la manière dont a été adopté récemment le nouvel hymne d'Etat (voir encadré).

Avec le développement économique — les marxistes parleraient du développement des forces productives — la Roumanie, comme avant elle d'autres pays communistes plus avancés, se trouvait de plus en plus aux prises avec l'inadéquation de ses structures politiques à la situation d'un Etat moderne et industrialisé. Timide encore, l'exigence démocratique — fût-ce dans le cadre socialiste — devrait se faire davantage sentir. Ce pays ne perdra pas de sitôt sa réputation de « Sparte des Balkans ».

UN RAJOUT TARDIF

Le 28 octobre dernier, la Grande Assemblée nationale roumaine adoptait le texte remanié de l'hymne d'Etat : « les Trois Couleurs ». Le projet avait déjà été approuvé, la veille, par le comité central du parti. Les modifications par rapport à l'ancien texte consistaient, pour l'essentiel, à supprimer l'allusion à la « fraternité d'armes » roumano-soviétique.

Surprise ! Le 17 novembre, la presse publie un décret du Conseil d'Etat portant modification du texte de l'hymne entériné, moins de trois semaines plus tôt, par les plus hautes instances du pays. On se serait aperçu, entre-temps, qu'on avait oublié d'exalter l'« idée de défense de la patrie ». Elle semblait pourtant amplement exprimée dans les trois premières strophes, ainsi que la « politique extérieure de paix et d'amitié du peuple roumain ». Effectivement, cette strophe supplémentaire menace les ennemis de la Roumanie d'« écrasement » et, dans un même souffle, proclame la paix avec les autres nations.

La loi prévoyait la possibilité d'une modification de l'hymne par décret du Conseil d'Etat, seulement pour des « harmonisations et arrangements musicaux ». Un mystère subsiste sur les raisons qui ont poussé à ce rajout tardif. — M. L.

Prochain article :

LA QUÊTE CONSTANTE DE L'INDÉPENDANCE

-15%
sur une sélection
de manteaux et vestes de
FOURRURE
marqués d'un point rouge :
vison, rat d'Amérique, renard, loup, marmotte, murmel, zorinos, ragondin, astrakan, pattes d'astrakan, agneau...
jusqu'au 14 décembre
"fourreur signataire de la charte de la fourrure française"
MAGASIN 1 - 4e ETAGE
CREDIT SEMEUSE
Samaritaine
P PARKING SAMARITAINE
PONT-NEUF - VELIZY 2 - ROSNY 2 - CERGY

VILLARS SUR OLLON - SUISSE
Le Palace des Alpes
225 unités hôtelières de luxe à Villars-sur-Ollon (1 250 m) la station des 4 saisons
Une toute nouvelle formule de vente en propriété par étages,
avec inscription au Registre Foncier et autorisation d'achat pour étrangers.
Vous profitez de tous les avantages d'un Palace
(piscines, restaurants, saunas, solarium, magasins)
SANS Y ÊTRE LIÉS FINANCIÈREMENT
Hypothèque 70 % à disposition
Renseignez-vous sans tarder auprès du :
DOMAINE DE ROCHEGRISE
rue Mauborget 12, 1003 Lausanne, tél. : 20-23-39, télex : 289-235
Profitez également de notre offre spéciale pour les derniers appartements dans nos achats résidentiels à proximité immédiate de l'hôtel

(PUBLICITE)
VIENT DE PARAITRE
Libération
Edition spéciale
L'AFFAIRE ALLEMANDE
De l'enlèvement de H.M. Schleyer à la mort d'Andreas Baader

EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX
10 F

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

LA RÉUNION DU CONSEIL EUROPÉEN

Les Neuf veulent lancer des emprunts sur le marché international pour stimuler les investissements

e Conseil européen s'est rcé, ce mardi matin 6 dé- ıbre, de parvenir à un ord sur deux points liti- ıx : le niveau de la contri- on de chacun des Etats nbres au budget de la ımunauté en 1978-1979 et modalités de fonctionne- ıt du Fonds européen de eloppement régional au s des années à venir. Giscard d'Estaing a exposé idées sur la création « espace judiciaire eu- ıen ».

elles (Communautés euro- s). — Le débat sur la ution des Etats membres lget communautaire oppose itanniques à leurs parte- Aujourd'hui, pour calculer ; de chaque Etat membre. end en considération les nes parités déclarées au avant la crise. Il est prévu er, à partir de 1978, une de compte européenne), dont la valeur est fon- ır les monnaies de la ınauté. Cela permettra er enfin les finances de e à l'évolution survenue marché des changes depuis ns. Aujourd'hui, les pays naie forte contribuent plus ıe le devraient au budget n, et ceux à monnaie faible ibuent moins. Les Britan- voient d'un mauvais œil actualisation, qui ferait leur contribution de 12,5 % de 18 %. Lundi, les chefs de gouvernement ont chargé un groupe de travail de chercher un compromis.

L'échange de vues de lundi sur la conjoncture et les possibilités de relance de la coopération n'ont guère apporté d'éléments nouveaux. M. Jenkins a répété les idées qui lui tiennent à cœur : dans une situation où les politiques économiques conventionnelles sont inopérantes, il serait souhaitable que les Neuf envisagent un pas en avant spectaculaire, à savoir la création d'une union monétaire. Ce discours a trouvé peu d'écho. « *Ce n'est pas un jour très propice pour parler de relance monétaire, alors que ce qui reste du « serpent monétaire » européen menace d'éclater. De toute façon, les Allemands n'en veulent pas* », commentait un fonctionnaire français.

De fait, M. Schmidt, s'en prenant aux pays, tel le Royaume-Uni, qui plaident pour une politique de relance plus dynamique, a souligné qu'il serait dangereux d'innover. Compte tenu de l'ampleur de la crise, les performances réalisées par les Neuf ne sont pas si affligeantes que certains le prétendent, et l'existence du Marché commun a eu des conséquences très positives pour les Etats membres, a-t-il expliqué en substance. Il a toutefois ajouté qu'il ne serait pas opportun pour la Communauté de s'attaquer à de nouvelles tâches avant d'avoir remis de l'ordre dans ses affaires budgétaires et dans sa politique agricole commune.

Faute d'une substance suffi-

De nos envoyés spéciaux

sante, ou en raison des divergences d'appréciation (par exemple sur l'opportunité d'une forte relance) il a été décidé qu'il n'y aurait pas, cette fois, de déclaration du Conseil sur les questions économiques et monétaires, mais de simples « *conclusions* » dressées par la présidence belge à l'intention des journalistes. On y relèvera, ce qui n'est pas négligeable, la décision de principe d'autoriser la Communauté à contracter de nouveaux emprunts sur le marché international ; l'argent ainsi rassemblé stimulerait l'investissement industriel. En juillet, à Londres, le Conseil européen avait accueilli fraîchement une proposition de la Commission en ce sens. C'est dire l'évolution des esprits en quelques mois et la prise de conscience par les gouvernements de l'intérêt à utiliser la dimension européenne et les instruments de la Communauté pour encourager l'investissement dans des secteurs telles l'infrastructure industrielle, l'énergie ou la reconversion des industries en crise. Les ministres des finances préciseront les modalités de fonctionnement de ce nouvel instrument de politique industrielle.

Les conclusions de la présidence belge évoqueront sans doute l'appui lancé par le Conseil européen aux efforts de la Commission pour mieux adapter aux conditions du marché les secteurs industriels en crise comme la sidérurgie, les chantiers navals et le textile. Elles feront probablement référence, comme semblent le souhaiter les Français, à l'espoir de la Communauté de voir les Japonais faire un nouvel effort pour réduire le surplus de leur balance de paiements courants.

L'« espace judiciaire européen »

Les questions politico-diplomatiques ont été abordées mardi. Les Français insistent sur la volonté de M. Giscard d'Estaing d'exposer à ses collègues ses idées sur la création d'un « *espace judiciaire européen* », destiné, dans l'esprit du président, à prolonger et compléter l'« *espace économique* », à « *ajouter une dimension nouvelle* » à la Communauté.

M. Giscard d'Estaing, qui n'a fait aucune allusion à son projet, lundi au cours du déjeuner offert par le roi Baudouin, proposerait la mise en place d'une législation commune aux Neuf pour lutter non seulement contre le terrorisme, mais aussi, d'après certains membres de la délégation française, contre les « *crimes de sang* ». Une telle législation permettrait, affirme-t-on, de parvenir à une « *unité de lutte* ». Parmi les mesures envisagées par le président figurerait une procédure d'« *extradition automatique* » pour certains crimes, rendue possible par la nature « *profondément démocratique* » des régimes des pays membres de la C.E.E. Ce projet ne semblait soulever aucun enthousiasme parmi les autres délégations, y compris chez les Allemands, qui sont pourtant les premiers concernés.

La démarche française fait double emploi avec celle du Conseil de l'Europe, qui a adopté une convention (non ratifiée à ce jour) sur la lutte contre le terrorisme. Elle pourrait poser de délicats problèmes de souveraineté, en particulier si l'idée d'extradition automatique était retenue. A l'heure où la crise n'a jamais tant affecté les économies européennes, est-il opportun de présenter comme l'« objectif principal » de la réunion de Bruxelles la lutte contre le terrorisme ?

Ces objections ne paraissent pas démonter les membres de la délégation française. Ils reconnaissent que les idées de M. Giscard d'Estaing demanderaient du temps pour aboutir.

Lundi soir, au cours du dîner, les chefs de gouvernement des Neuf ont abordé au moins deux questions diplomatiques : le Proche-Orient et l'Afrique australe. Les porte-parole se sont refusés à donner la moindre information à ce sujet. Certains observateurs rapprochent cette consigne de silence des vœux de discrétion exprimés par M. Begin à Londres. Selon le chef du gouvernement israélien, la Communauté devrait s'abstenir de prendre position. On rappelle aussi que M. Simonet, ministre belge des affaires étrangères, doit se rendre en Israël au début de la deuxième quinzaine de décembre.

JACQUES AMALRIC.
PHILIPPE LEMAITRE.



KNAP
Une fois par an...
SOLDE
34, Faub. Saint-Honoré
Sa collection soie : chemisiers, ensembles - Ses pulls cachemire - Ses jupes - Ses pantalons - Ses robes - Ses manteaux, etc.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Deux textes

. les mesures envisagées différents pays européens tter contre le terrorisme, ojets de conventions sont ment à l'étude ou en cours lication : l'un concerne les ays de la C.E.E., l'autre ıle des pays membres du de l'Europe.

cours d'un conseil euro- ıni à Bruxelles, le 12 juil- , les chefs de gouverne- es neufs pays de la Com- é avaient mandaté les mi- de la justice pour mettre t une convention qui don- ım caractère aussi auto- e que possible à l'extradi- s terroristes ou des pirates r entre les pays de la De ce projet, examiné à s au mois de juin dernier, ruxelles le 5 décembre, on il a été élaboré principa- à la demande du gouver- ouest-allemand, et qu'il rait en partie les dispo- prévues par la convention nne contre le terrorisme, rendant plus rigoureuses aignantes entre les neuf e la C.E.E.

. convention européenne épression du terrorisme a que pour être appliquée s les pays membres du de l'Europe, aujourd'hui bre de vingt, après l'ad- de l'Espagne. Son éla- est terminée, mais elle encore entrée en vigueur.

pour but de faciliter l'ex- n et, pour cela, revient sur ipe inscrit dans les pré- conventions internatio- elon lequel on ne peut l'auteur d'une infraction tère politique. « *Aucune actions mentionnées ci-* révoit l'article premier de elle convention, *ne sera ée comme une infraction ou comme une infrac- spirée par des mobiles s.* » Il s'agit des actes de aérienne, des attentats s diplomates, des enlève- prises d'otages, ainsi que actions comportant l'uti- de bombes, grenades ou feu automatiques.

nvention ajoute même à cette liste « *tout acte grave de violence* » dirigé contre « *la vie ou la liberté des personnes* ». Ce texte, qui fait exception au droit d'asile politique et qui est vivement critiqué pour cela, a été mis à l'étude dès le mois de mai 1975. Il a connu une élaboration rapide mais difficile en raison des réserves manifestées par certains gouvernements, parmi lesquels le gouvernement français. Celui-ci a, pendant un temps, fait valoir que l'application de ce texte serait dangereuse si elle était demandée par des pays où apparaîtraient des régimes antidémocratiques.

Finalement, les gouvernements de dix-sept pays européens ont signé ce texte le 27 janvier dernier. Trois gouvernements ne l'ont pas encore fait, ceux de la République d'Irlande, de Malte et d'Espagne. La convention entrera en vigueur lorsque trois pays l'auront ratifiée. Deux l'ont déjà fait : l'Autriche et la Suède. Le gouvernement français avait fait savoir en signant le texte qu'il ne le soumettrait pas au Parlement (pour la ratification) avant la fin des travaux engagés par les Neuf sur le même sujet (*le Monde* des 12 novembre 1976 et 28 janvier 1977).

Les critiques contre ces deux projets ont été récemment renouvelées après l'extradition de Mme Klaus Croissant (*le Monde* du 24 novembre). Une commission de sauvegarde du droit d'asile a été créée en France pour s'opposer à la ratification. Elle groupe autour de la Ligue des droits de l'homme de nombreuses associations de juristes et d'avocats, et plusieurs syndicats.

FRANCIS CORNU.

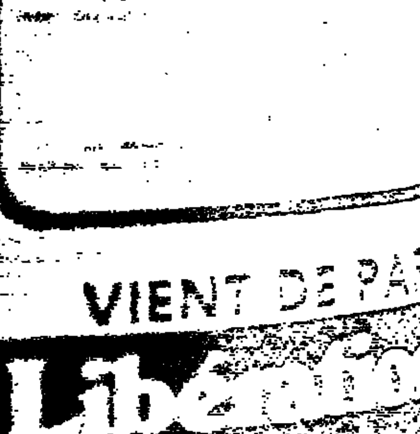
QUAND « L'HUMANITÉ » EXPLOITE « DIE ZEIT »

Exploitant un articulet — erroné — de *Die Zeit*, vieux d'un mois (4 novembre), *l'Humanité* écrit que c'est à la suite de « *remontrances* » de M. Helmut Schmidt que *le Monde* aurait décidé de confier à Alain Clément le soin de procéder, en République fédérale, à une enquête « *propre à laver* » *le Monde* de tout soupçon d'antigermanisme. Ces remontrances auraient été transmises par M. Klaus von Dohnanyi, secrétaire d'Etat, lors d'une visite au *Monde*.

Cette visite a eu lieu le 30 septembre. La décision de confier une enquête à Alain Clément est bien antérieure à cet entretien, qui n'a évidemment porté à aucun moment sur des remontrances du chancelier fédéral. Moins encore le déjeuner offert par l'ambassadeur de la République fédérale qui, lui, date du 24 octobre alors qu'Alain Clément s'était déjà rendu outre-Rhin.

Au demeurant, ni la date ni l'objet des entretiens du directeur du *Monde* avec des dirigeants de tous pays ne regardent ni *l'Humanité* ni *Die Zeit*.

L'Humanité a ainsi perdu une nouvelle occasion de se taire et, en tout cas, de se renseigner avant de s'en prendre au *Monde*. — J.F.



Pompadour
lection "fêtes"
NTEAUX
habillés
URRURES
nerique, astrakan, vison
LAINEES, PELISSES
également
OBES DU SOIR
ongues et courtes
NDES TAILLES
du 42 fort au 60
Bd HAUSSMANN
M° Chaussée d'Antin

felix potin

en 1960, nous étions 1000 collaborateurs, nous sommes aujourd'hui 7000*

Ainsi, dans nos 1.560 magasins de la région parisienne* :

1. Chaque jour nous accueillons 650.000 clients.
2. En 1976, nous avons vendu* 52 millions de bouteilles de lait, 1.022 tonnes de jambon, 6 millions et demi de paquets de café, 62 millions de bouteilles de vin, 4.000 tonnes d'oranges et 2 millions de paires de bas et collants.
3. En 1977, nous dépenserons environ 245 milliards d'anciens francs* en achat de marchandises (dont 95 % produits en France).
4. En 1977, notre chiffre d'affaires sera d'environ 300 milliards d'anciens francs* soit 30 fois plus qu'en 1960. Chaque année, depuis 16 ans, la Société Félix Potin seule a augmenté, d'une année sur l'autre, sa marge brute d'autofinancement de 14,8 %, son dividende de 16,3 %, et son bénéfice net de 17,4 %.

C'EST NOTRE FAÇON A NOUS DE CONTRIBUER A L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE.

felix potin

* Chiffres estimés concernant les filiales directes et indirectes de felix potin

beller

AFRIQUE

Centrafrique

LES ÉTATS-UNIS NE POURSUIVRONT PAS LEUR AIDE A BANGUI EN RAISON DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Un grand défilé civil et militaire a conclu à Bangui, le lundi 5 décembre, les festivités du couronnement de Bokassa Ier. A l'issue de ce défilé, l'empereur a décoré de l'« ordre impérial du mérite » les principaux organisateurs des cérémonies, dont le coût est évalué à plus de 100 millions de francs.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré, lundi, à Washington, qu'en raison de la violation des droits de l'homme, les Etats-Unis « ne poursuivront pas » leur aide à l'empire centrafricain « compte tenu, par ailleurs, des sommes dépensées par ce pays démuni ». Toutefois, les engagements pris pour les années budgétaires 1977 et 1978, soit 800 000 et 475 000 dollars, seront honorés.



(Dessin de KONK.)

Vient de paraître :

L'AFRIQUE D'EXPRESSION FRANÇAISE et Madagascar (17e édition)

(270 pages, format 21 × 27, 28 cartes)

L'exemplaire France et zone franc : 75 F - Etranger : 80 F

L'organisation politique et administrative et la situation économique et financière au début d'octobre des vingt-cinq Etats africains où l'on parle français. Un instrument de travail pratique et actuel pour tous ceux qui s'intéressent à ce continent ou y ont des responsabilités. Un ouvrage qui fait gagner du temps.

C'est le numéro exceptionnel de la « Revue Europe-Outremer », 6, rue de Bassano - 75116 PARIS - Tél. : 720-23-94.

Une tragédie bouffe

Le couronnement de l'empereur Bokassa Ier de Centrafrique, dans le style napoléonien, n'est pas seulement un spectacle surréaliste, une sorte de jeu de cadavre exquis de l'histoire, qui chacun le sait, ne se répète jamais, mais peut bégayer de rire. C'est un événement politique significatif. Cette incroyable mascarade dévoile quelques vérités amères et comporte quelques leçons.

De quoi s'agit-il en effet ? Arrivé au pouvoir il y a plus de dix ans, comme tant d'autres, par la vertu du coup d'Etat, un « soudard » — le terme est du général de Gaulle, que la dévotion de Bokassa agaçait — devient l'un des plus malfaisants et des plus tyranniques chefs d'Etat du continent. A l'intérieur, il terrorise dans un style où se mêle Ubu et Courteline : le *Journal officiel* publie l'ordonnance 75/058 aux termes de laquelle les voleurs auront l'oreille ou la main coupée, les détenus de la prison de Bangui sont bâtonnés jusqu'à ce que mort s'ensuive, des officiers disparaissent, un rival éventuel est torturé atrocement. En politique étrangère, il fait tout et le contraire de tout ; traite publiquement le secrétaire général de l'ONU de « colon » et de « maquereau ». L'indéfectible soutien de la France, où il achète ses châteaux et ses boissons fortes, est la seule constante de ce tohu-bohu. D'ailleurs le maréchal, patriote français comme on n'en fait plus, est sans doute le seul chef d'Etat au monde à avoir la double nationalité. Il touche pieusement sa retraite de capitaine et vote dans l'ancienne métropole... pour la majorité.

Soudain, cet enfant de Jules Ferry et de la coloniale se prend pour le Corse aux cheveux plats. *« Faut-il avoir la peau blanche pour avoir le droit d'être Napoléon ? L'apprentissage de la démocratie passe par la passion des cours et des falbalas »*, dit sérieusement un commentateur de radio. Pour sa part, le ministre de la coopération, qui dirigeait la délégation française, s'évertue à atténuer le ridicule de sa mission en traçant un parallèle bien venu entre le jubilé de la reine Elizabeth et le *couronnement du César de Bangui*. Ne pas voir cette similitude, c'est, dit-il, faire preuve de *« racisme »*.

Hélas ! le racisme, dans cette affaire, est beaucoup plus subtil. Il consiste à agir comme si, en fin de compte, aucune tyrannie et aucune extravagance n'étaient vraiment surprenantes *de la part d'un Noir au pouvoir*. Admettre que le continent noir se prête particulièrement aux pantalonnades. Que les fantasmes d'un enfant de troupe sont les bienvenus s'ils font l'affaire de négociants et de bijoutiers de Paris.

Du même coup, la France accepte que lui soit présentée, à la face du monde éberlué et goguenard, une caricature de sa colonisation et de son histoire. Elle, qui forma des grands chefs d'Etat africains, étudiants dans ses facultés ou parlementaires dans ses Assemblées, flatte sans vergogne l'orgueil d'un histrion. *« Quoique ce sentiment ne soit point du tout convenable à un aussi chétif animal que l'homme* — écrivait précisément Voltaire à l'article « Orgueil » de son Dictionnaire philosophique, — *cependant, on pourrait le pardonner à un César ou à un Scipion. Sinon il y a de quoi rire longtemps.* » La tragédie-bouffe de Bangui prête-t-elle vraiment à rire ?

P.-J. FRANCESCHINI.

Maroc

Un colloque sur les collectivités locales doit améliorer les rapports entre le citoyen et l'Éta

De notre envoyé spécial

Marrakech. — Organisé par le ministère de l'intérieur, le colloque national sur les collectivités locales a mis en œuvre, selon les propres mots du roi Hassan II, qui en présidait, le 1er décembre, la séance inaugurale, *« une nouvelle philosophie de la coexistence entre les citoyens et l'Etat »*. Le souverain a appelé les partis politiques à la concertation *avec l'administration* de tutelle par le jeu des assemblées communales et des conseils provinciaux. Il s'agit d'une ouverture nouvelle, tout juste un an après les élections de ces assemblées. C'est la première fois que de semblables assises se tiennent, et elles sont d'autant plus remarquables que l'unanimité s'est faite pour répondre à cette invitation au dialogue, en dépit des réserves émises par certains sur le scrutin.

Aux côtés de membres du gouvernement et de fonctionnaires qui traitent divers thèmes — tels la place des collectivités locales dans le développement économique et social du Maroc, — des universitaires, membres de conseils municipaux, ou des députés appartenant à l'opposition (c'est le cas, par exemple, de M. Fatallah Oualalou, Union socialiste des forces populaires, ou de M. Abdelaziz Bial, Parti du progrès et du socialisme-communiste — présentent des exposés au colloque. Le ministre de l'intérieur, M. Mohamed Benhima, les en a remerciés.

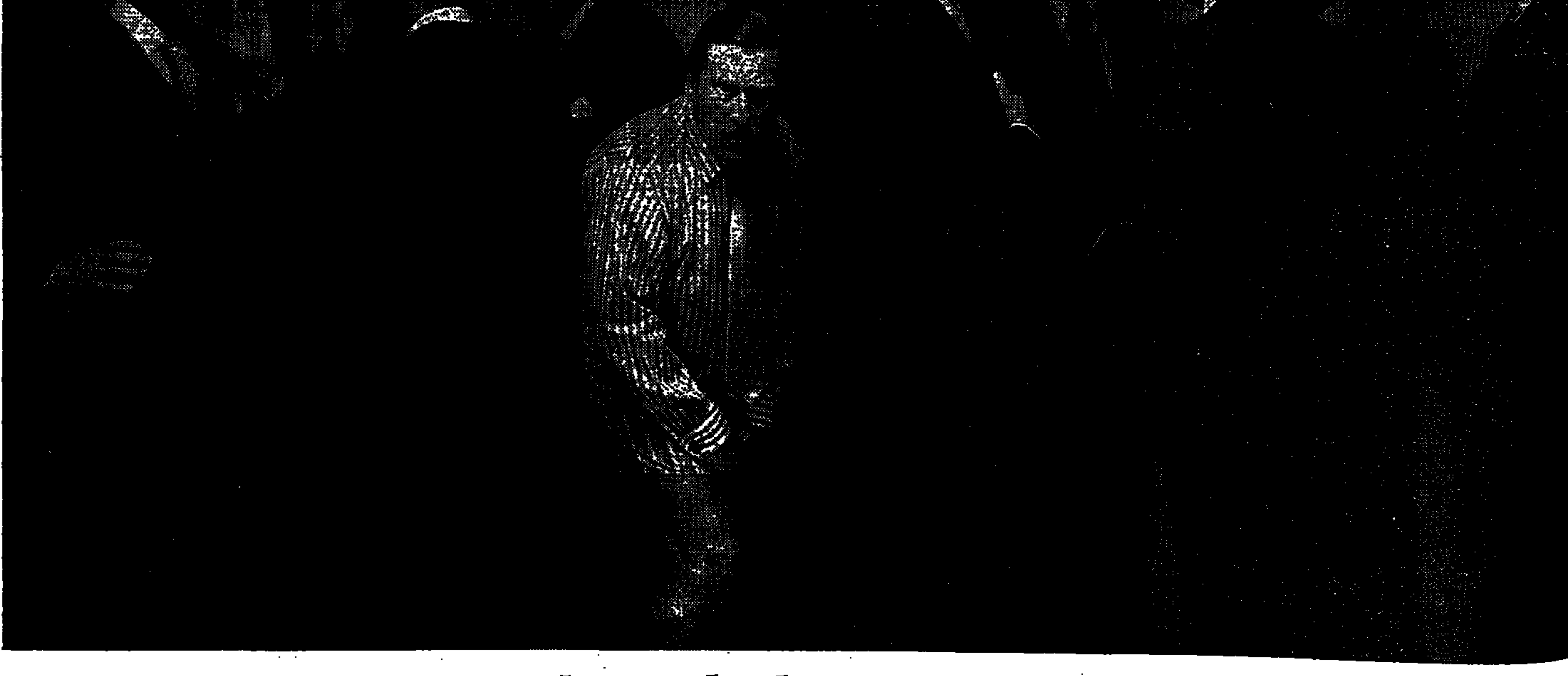
De l'organisation communale telle qu'elle avait été définie par une loi en 1960 — année des premières élections communales après l'indépendance — à la nouvelle charte communale de 1976, le chemin parcouru est grand. La charte a accru très sensiblement les compétences du président du conseil communal et celles de cette assemblée, tout en réduisant corrélativement les attributions de l'autorité de tutelle. Depuis une dizaine de mois, les mécanismes de la charte se rodent. Ce laps de temps a été jugé suffisant par l'Union socialiste d[es] forces populaires (U.S.F.P.) pour é[tu]dier certaines révisions que [ce] parti se propose de soumettre [au] parlement.

Le colloque est de nature à pe[r]mettre aux élus des collectivi[tés] locales d'acquérir une meilleu[re] connaissance pratique de l'éten[due] de leurs tâches et de leurs respo[n]sabilités, c'est-à-dire, à terme, [de] préparer d'autres évolutions. D[es] observateurs, venus des Etats-Un[is], de Tunisie, d'Egypte, d'Italie, d'Esp[a]gne et de Mauritanie, assistent a[ux] travaux.

Le ministère français de l'intérie[ur] est représenté par MM. Maurice Pa[...] et Marcel Blanc. Quatre maires [et] un vice-président de conseil géné[ral] français sont également présents [à] Marrakech.

LOUIS GRAVIER





Ressentez-vous cette impression lorsque votre ordinateur vous lâche?

Alors couvrez-vous avec l'informatique répartie.

Aujourd'hui, votre ordinateur ne compte pas uniquement de l'argent. Il en produit.

Aussi, quand il vous lâche, même pour peu de temps, vous vous sentez dépouillé.

Et c'est toujours désastreux, particulièrement quand cela perturbe un service dans une banque, une compagnie d'assurances, un réseau de distribution.

Nous vous offrons le moyen de vous couvrir et, simultanément, de pallier les faiblesses de votre organisation.

Ce moyen, c'est *l'informatique répartie.* L'ordinateur au cœur de l'application.

Dans les bureaux, entrepôts, usines. Partout où une plus grande efficacité est recherchée.

Pour accéder à l'informatique répartie, utilisez les ordinateurs de Digital Equipment. Ils sont compacts, robustes et faciles à mettre en œuvre.

Par leur conception modulaire, ils sont également économiques et peuvent évoluer en fonction de vos besoins. Ils ne remplacent pas votre ordinateur central. Ils le déchargent de certaines tâches et le suppléent en partie si nécessaire. Chaque système de Digital Equipment peut être autonome. Ou relié à un matériel équivalent ou plus puissant, tel le DECsystem-10 capable de gérer une base de données considérable. *Ou encore connecté à votre ordinateur central.*

L'informatique répartie, un concept souple qui a déjà fait ses preuves dans les plus grandes entreprises européennes. Une solution fiable que vous mettrez en pratique pas à pas.

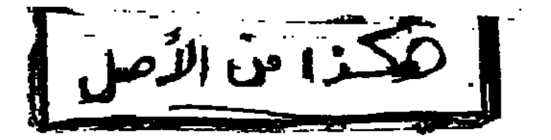
Premier pas : informez-vous. Digital Equipment est le pionnier de l'informatique répartie. Notre expérience est fondée sur plus de 90.000 installations à travers le monde.

Pour recevoir notre documentation, veuillez adresser votre carte de visite à : Jean-Daniel BAIN, Digital Equipment France, 18 rue Saarinen, Silic 225, 94528 Rungis Cedex. *Tél. 687 23 33.* Bruxelles (02) 733 96 50, Genève (022) 93 33 11.



Digital Equipment Corporation

L'informatique répartie pour une gestion efficace.



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Enclavé dans l'Afrique du Sud

LE BANTOUSTAN DU BOPHUTHATSWANA DEVIENT « INDÉPENDANT »

De notre correspondante

Mafeking. — Le 6 décembre à 0 heure est né le plus étrange des Etats. Pour la seconde fois en un peu plus d'un an, l'Afrique du Sud accorde, en effet, l'indépendance à un Bantoustan : le Bophuthatswana, un pays en sept morceaux enclavés pour l'essentiel en Afrique du Sud avec cependant deux frontières communes avec le Botswana.

Lorsqu'un membre du gouvernement ou le président lui-même, le chef Lucas Mangope, désirera effectuer une tournée d'inspection à travers ses provinces, il ne devra pas traverser moins de quatorze frontières, et parcourra plus de kilomètres à travers le Transvaal, la province du Cap et l'Etat libre d'Orange en Afrique du Sud que dans son propre pays.

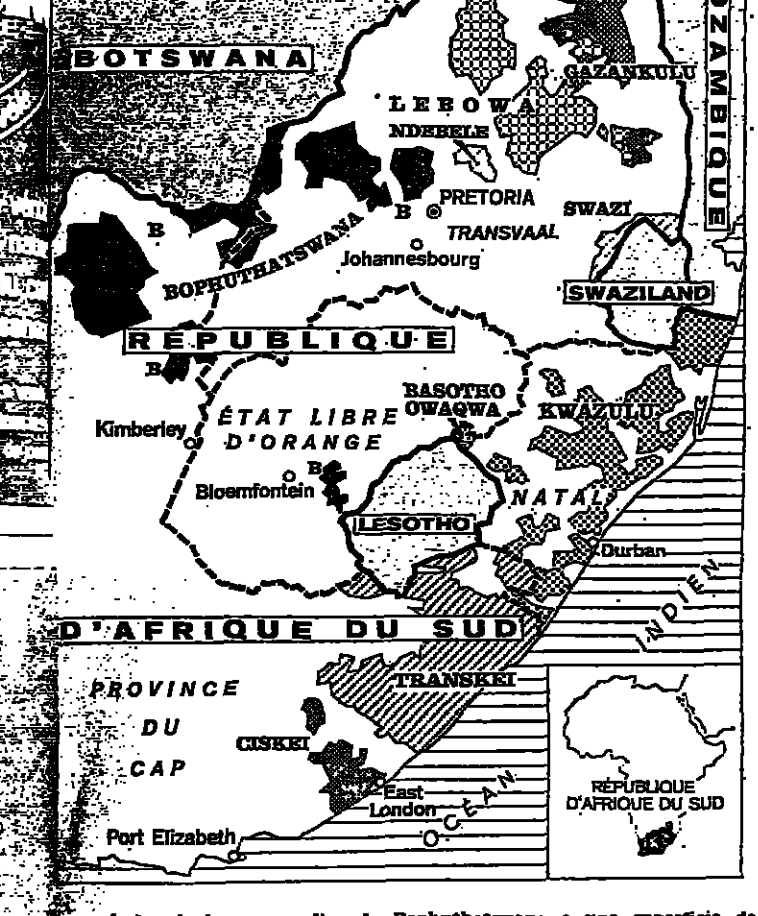
Pretoria, à qui l'on fait remarquer l'anomalie de cet Etat en miettes, donne volontiers l'exemple du Japon ou de la Grèce : « *Il vaut mieux être comme le Bophuthatswana, entouré d'un pays ami, que, comme la Grèce, entourée d'eau* », s'est exclamé, lors de la dernière session parlementaire, M. M. C. Botha, ministre de l'administration bantoue. Et, si l'on insiste trop, on s'entend répliquer imperturbablement : « *L'Afrique du Sud, elle aussi, risque beaucoup, pensez que nous créons un Etat africain à portée de canon de Union Buildings* » (siège du gouvernement sud-africain). Pour le moment Pretoria n'a rien à craindre, même si le chef Mangope a décidé d'opter pour un service national pour tous. Son armée ne compte que deux cent cinquante hommes. Fortement encadrés par des officiers sud-africains, et dont l'instruction n'a commencé qu'il y a six mois. Quoi qu'il en soit, les deux pays ont signé un pacte de non-agression... Soixante-six traités lient Pretoria à son satellite.

Un simpe regard sur la carte montre que le Bophuthatswana dépendra encore longtemps de ceux qui l'ont engendré. Il est plus défavorisé que le Transkei, premier Bantoustan qui a ainsi acquis son indépendance l'an passé, mais qui est reconnu par la seule Afrique du Sud. Il possède cependant un atout supplémentaire, ses ressources minérales, principalement le platine avec la deuxième mine du monde, l'Impala Platinium (la première se trouve à quelques kilomètres de là, en Afrique du Sud, à Rustenburg). Le gouvernement tswana espère en retirer un revenu d'environ 20 millions de rands chaque année. Malheureusement, actuellement le marché du platine n'est pas florissant et les débouchés sont restreints.

Si comme le dit le secrétaire à l'agriculture, M. D. J. Beuster, « *le pays pourrait être autosuffisant en produits agricoles et même exporter* », il ne produit pour le moment que 10 % de la consommation locale.

Mais, après tout, on pourrait ne pas trop s'attarder sur les anomalies du jeune Etat si l'on était persuadé de la volonté de la majorité d'acquérir une indépendance réelle. Or il n'en est rien. Il y a certes eu récemment des élections législatives où partisans et ennemis de l'indépendance se sont affrontés, mais elles n'ont guère de sens. L'Assemblée législative du Bophuthatswana est composée de quatre-vingt-dix-neuf membres. Quarante-huit sont désignés (chefs et personnalités, quarante-huit autres sont élus et les trois derniers désignés par le président. Avant même que les élections soient organisées, les électeurs savaient que quarante-sept des quarante-huit députés désignés étaient des partisans de M. Mangope et de son Bophuthatswana Democratic Party. Comment peut-il en être autrement puisque le gouvernement du Bophuthatswana paie les chefs et a licence de les nommer et de les démettre ?

Les jeux étant déjà faits, très peu d'électeurs se sont déplacés jusqu'aux urnes les 22, 23 et 24 août dernier.



…mposé de plusieurs parcelles, le Bophuthatswana a une superficie de …000 kilomètres carrés et une population de 1 174 000 résidents à l'intérieur … pays et de 1 283 600 personnes vivant en République Sud-Africaine. La …itale est « temporairement » Montshiwa jusqu'à la construction de Mmabatho.

Les oppositions

Il n'y a, par ailleurs, pas de vote secret pour les illettrés (près de la moitié de la population adulte). Ceux-ci doivent dire oralement au responsable des urnes pour qui ils desirent voter, et deux personnes au moins assistent à la procédure.

Seulement 13 % de la population a finalement participé aux élections, qui ont confirmé la domination du chef Mangope et de son parti.

Les adversaires de l'indépendance ne sont cependant pas restés muets, et dès que celle-ci fut prévisible on vit des étudiants et les organisations de la Conscience noire manifester leur opposition.

En juillet dernier, treize organisations se réclamant de la Conscience noire ont adressé une lettre au chef Mangope pour lui demander de renoncer à l'indépendance. Le *World* avait fait du sujet son cheval de bataille, e cela dut peser lourd dans la décision du gouvernement sud-africain d'interdire le quotidien.

L'African National Congress (A. N. C.), interdit depuis 1960, s'oppose, lui aussi, à cette « *prétendue indépendance* » et à toute partition de l'Afrique du Sud. Dans une récente émission de radio diffusée à partir de la Zambie, le mouvement fustigeait la création d'un super-casino construit pour attirer les Sud-Africains blancs, pour qui tout jeu de hasard comme les relations sexuelles interraciales sont interdites dans leur pays. Aux yeux de l'A. N. C., le Bophuthatswana ne restera qu'« *une réserve de main-d'œuvre pour l'Afrique du Sud. Les Tswanas seront réduits au rôle de travailleurs immigrés* ».

Autres adversaires du gouvernement : les Pedis, les Sothos ou les Zoulous, qui se trouvent malgré eux embarqués dans l'aventure. Car si, en théorie, le développement séparé veut que les Bantoustans soient créés pour chacune des ethnies, au Bophuthatswana près d'un tiers des résidents ne sont pas tswanas, et la plupart d'entre eux sont effrayés par le nationalisme du chef Mangope.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LE CHEF LUCAS MANGOPE

Un travailleur acharné

Le crâne rasé, trois rides profondes entre les yeux, des traits taillés au burin et qu'une fine moustache essaie d'adoucir, le chef Lucas Mangope est d'un abord sévère.

Ses amis disent de lui qu'il est travailleur acharné. Il aurait un sens aigu de l'humour, qualité que les journalistes n'ont pas encore pu vérifier tant il les aime peu. Ses ennemis le disent arrogant et incapable de reconnaître qu'il a tort.

Le chef Lucas Mangope est né le 4 décembre 1924 à Motswedi, près du Botswana. Il a succédé à son père comme chef des Motswedi en 1959. En 1961, il est devenu le premier vice-président du territoire Tswana, puis, dix ans plus tard, ministre en chef (premier ministre).

Professeur de formation, il a épousé, en 1951, une jeune infirmière qui lui a donné sept enfants, dont trois sont à l'université.

CORRESPONDANCE

Apartheid et bantoustans

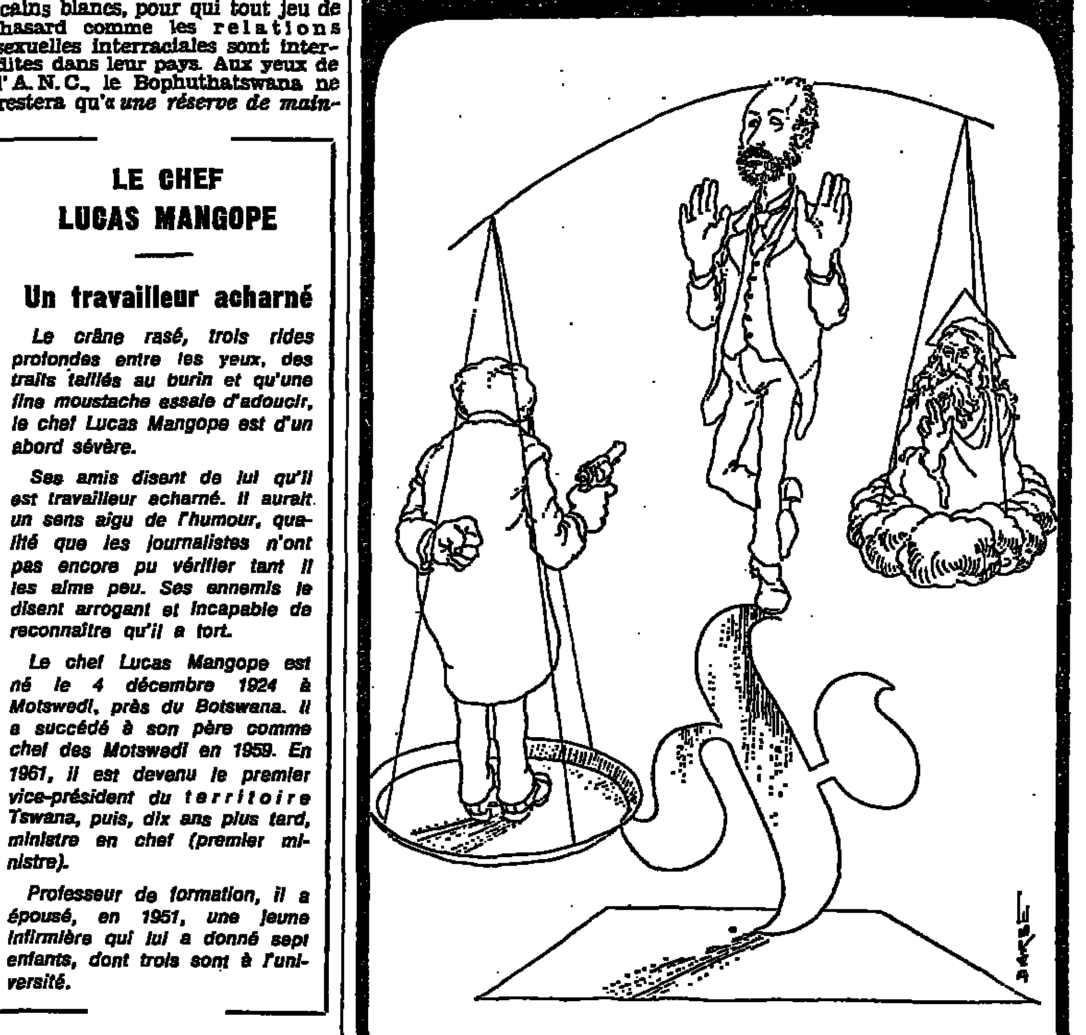
*M. Bouillon, rédacteur en chef d'*Apartheid, non ! *nous écrit à la suite de la publication dans* le Monde *du 3 décembre d'un point de vue de M. Jacques Soustelle.*

Selon M. Soustelle, la condamnation de l'apartheid devrait s'accompagner d'une reconnaissance des bantoustans « indépendants », tel le Transkei, puisque « *toute discrimination y est abolie* ». (Cette dernière proposition est fausse, mais on peut être mal informé et ce n'est pas l'important). Faudrait-il donc rappeler à cet éminent chercheur qu'apartheid signifie, en afrikaans, « *développement séparé* », et que les bantoustans en sont la pièce maîtresse, l'aboutissement, l'*incarnation même ?* Condamner l'apartheid et condamner la politique des bantoustans, c'est, *stricto sensu*, la même chose.

Faudrait-il lui rappeler, par ailleurs, la masse des études consacrées à cette politique, depuis le rapport très officiel de 1954 (la commission Tomlison) jusqu'au récent *Divide and rule : South Africa's Bantoustans*, de B. Rogers, en passant par les publications de l'Institut des relations raciales d'Afrique du Sud ? Lui opposera-t-on les chiffres effarants qui révèlent que ce système n'est que l'institutionnalisation, sous une mascarade d'« indépendance », d'un processus de sous-développement accéléré des « foyers nationaux » africains, au profit exclusif des Blancs d'Afrique du Sud et des multinationales ? Que ces mêmes Blancs, les « *réformateurs* » qu'il nous vante et les conservateurs, ne se divisent que sur la meilleure manière d'institutionnaliser ce processus (« fédération » ou républiques séparées, par exemple), et d'en garantir le meilleur des fonctionnements possibles ?

Peine perdue, sans aucun doute : M. Soustelle, comme quelques autres propagandistes du gouvernement sud-africain, prétend parler de l'Afrique du Sud sans dire un seul mot de la réalité de son système et de la répression atroce qui en est la loi, mais en parlant de celle qui sévit ailleurs dans le monde, comme s'il n'y avait plus d'apartheid en Afrique du Sud dès qu'il existait ailleurs !

LA RECHERCHE
le numéro de décembre est paru



Vous ne l'avez peut-être pas immédiatement reconnu : le personnage central du dessin ci-dessus est Georg Cantor, le fondateur de la théorie des ensembles.

Un Cantor dont les échanges de lettres avec le pape Léon XIII et les théologiens de son entourage à propos des nombres transfinis jettent un curieux jour sur l'histoire de la pensée mathématique. Dans le numéro de décembre de La Recherche, un article de Pierre Thuillier raconte et analyse cet épisode qui met en question bien des idées reçues sur les mathématiciens et sur la nature de leurs recherches.

Au sommaire du même numéro, vous trouverez beaucoup d'autres articles parmi lesquels :

Les centrales solaires, *par Michel Rodot, Jean Deflandre, Jean-Claude Etievant et Jean-Laurent Peube.*

Psychiatrie et société, *par Léon Eisenberg,*

Herpèsvirus et cancer, *par Alan B. Rickinson.*

Les nombres transcendants, *par Michel Waldschmidt et Jacques Vélu.*

Les ressources génétiques des plantes, *par Subodh Kumar Jain.*

Les prix Nobel 1977, *par Pierre-Gilles de Gennes, Jacques Chanu et Roger Assan.*

LA RECHERCHE
57, rue de Seine 75006 Paris
abonnement : 115 F TTC (11 numéros)
vente en kiosque : le numéro 13 F TTC

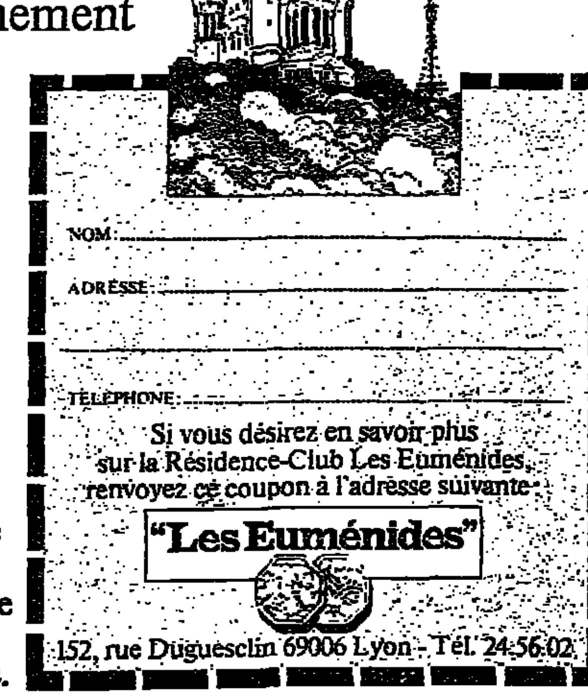
Revenir à Lyon...

... pour vivre pleinement dans le confort et la sécurité.

Au cœur du vrai Lyon des Lyonnais, entre la Part-Dieu et le Parc de la Tête d'Or: la Résidence-Club les Euménides.

Un immeuble luxueux en copropriété sur son terrain, doté de tous les services, tous les aménagements qui rendent à la fois la vie meilleure et plus sûre.

Le premier étage, centre des activités du Club, est déjà terminé et décoré. Venez le visiter.



de 14 h 30 à 19 h. Sauf le mercredi.

Résidence Club Les Euménides

PROCHE-ORIENT

LA RUPTURE DE L'ÉGYPTE AVEC LES PARTICIPANTS A LA CONFÉRENCE DE TRIPOLI

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, accomplira un nouveau voyage au Proche-Orient du 9 au 15 décembre. M. Vance se rendra en Egypte, en Israël, en Jordanie, au Liban et en Arabie Saoudite. Une escale en Syrie est également possible. Selon l'administration américaine, le secrétaire d'Etat se propose d' « examiner les chances d'un règlement global du conflit israélo-arabe ». Les gouvernements israélien et égyptien ont accueilli avec satisfaction l'annonce du voyage de M. Vance qui commencera par Le Caire. M. Vance y est attendu vendredi prochain, venant de Bruxelles, où il doit assister jeudi et vendredi aux travaux du conseil ministériel de l'OTAN.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré, lundi, que le secrétaire d'Etat expliquerait aux dirigeants arabes que Washington est « totalement favorable » à la tenue de la prochaine conférence du Caire et que le dialogue israélo-égyptien est « tout à fait compatible » avec la recherche d'un accord général de paix au Proche-Orient.

Dans la soirée de lundi, les autorités égyptiennes ont annoncé que le Caire, ripostant au « gel » des relations diplomatiques décidé par la conférence de Tripoli (« le Monde » du 6 décembre), avait résolu de rompre avec Tripoli, Damas, Alger et Aden. Une heure plus tard, l'Egypte faisait savoir qu'elle avait également rompu ses relations diplomatiques avec l'Irak.

Radio-Le Caire a annoncé, lundi soir, que plus de dix mille travailleurs du secteur de l'information et de la presse, ainsi que des intellectuels, ont manifesté leur soutien au président Sadate. Ils étaient conduits par MM. Abdel Moneim El Sawy, ministre égyptien de l'information et de la culture, et Youssef El Sebai, président du syndicat de la presse.

● A TRIPOLI, le chef de la délégation irakienne, qui s'était retirée de la conférence au cours de la nuit de dimanche à lundi, a tenu lundi après-midi une conférence de presse pour expliciter sa proposition de créer un « front national progressiste » panarabe. Pour jeter les bases d'un tel front, l'Irak exige :

1) « La renonciation à la politique passée fondée sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et le refus de participer à la conférence de Genève ou à toute rencontre directe avec l'ennemi sioniste ;

2) » Le retrait des forces syriennes du Liban dont l'intervention a contribué de manière fondamentale à affaiblir et à liquider la résistance palestinienne et le mouvement national libanais ;

3) » Qu'on œuvre au renforcement de la révolution palestinienne et du mouvement national libanais pour qu'ils puissent continuer à affronter l'ennemi ;

4) » L'ouverture du front syrien aux révolutionnaires palestiniens ;

5) » Le rejet des principes de négociation avec Israël, de réconciliation et de reconnaissance de l'entité sioniste ;

6) » L'unification de la résistance palestinienne sur la base d'un programme de lutte pour la libération nationale, et l'établissement de relations claires entre la résistance palestinienne et le régime syrien. »

Le chef de la délégation irakienne a estimé cependant que le président Assad n'était pas disposé à renoncer à la politique « qui l'avait » mené sur le chemin du règlement révisionniste ».

Le colonel Kadhafi a déclaré, lundi, que les participants au « sommet » de Tripoli s'étaient engagés à « mettre toutes leurs potentialités économiques, financières et militaires » à la disposition de la Syrie et de l'O.L.P. Lors de la séance de clôture de la conférence, le chef de l'Etat libyen a assuré que l'initiative de M. Sadate est « une déviation sur la voie historique de la lutte arabe », mais que la nation arabe, capable de mener la lutte pour la libération, « ne sera jamais vaincue ». Il a exprimé ses « regrets » de voir un des pays arabes (l'Egypte) « isolé sur la scène arabe aussi bien sur le plan économique que politique », et il a mis en garde ceux qui tenteraient de tirer profit du refus de l'Irak de se joindre au front constitué à Tripoli. Le président ougandais Idi Amin Dada, arrivé lundi à Tripoli, s'est entretenu le même jour avec le colonel Kadhafi. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

L'Égypte a claqué la porte que le ‹ sommet › de Tripoli avait laissée entrouverte

estiment les Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — En prenant l'initiative de la rupture de ses relations avec les pays qui ont participé au « sommet » de Tripoli, y compris l'Irak, qui s'était retiré de la conférence, le président Sadate a fait un pas de plus sur la voie de la paix séparée avec Israël, affirme-t-on dans les milieux palestiniens de Beyrouth.

La décision du chef de l'Etat égyptien — accueillie « *sans surprise* » à Damas — confirme en tout cas que celui-ci est déterminé à aller de l'avant et à ne recevoir de leçons de personne. Dans les milieux palestiniens, on considère que la rupture a été décidée par M. Sadate pour avoir les mains libres. Elle paraît d'autant plus délibérée et injustifiée que les pays du « front de la confrontation et de la fermeté » avaient décidé de seulement « geler » leurs relations avec l'Egypte pour précisément ne pas accentuer l'isolement de ce pays. « *Le « sommet » de Tripoli, en maintenant expressément l'option de la solution négociée de la crise du Proche-Orient, avait laissé entrouverte la porte que M. Sadate a claquée* », dit-on encore dans les milieux palestiniens.

La mission de M. Vance au Proche-Orient, qui vient d'être confirmée, va se trouver singulièrement compliquée dans la mesure où son objectif consiste à convaincre les pays arabes, particulièrement la Syrie, de se joindre à la négociation amorcée par le président Sadate, sinon au Caire, du moins ailleurs, dans le cadre de la conférence de Genève.

Dans cette partie serrée, l'Arabie Saoudite va-t-elle, en prenant position, faire pencher la balance en faveur de l'un ou l'autre des deux camps ? Deux journaux de tendance opposée — *An-Nahar* (centre droite) et *As-Safir* (palestino-progressiste, pro-libyen) — assurent que le royaume saoudien et à sa suite les pays du Golfe vont couper les vivres à l'Egypte. Selon la version de *As-Safir*, ce serait déjà chose faite depuis le lendemain de la visite de M. Sadate en Israël. Les deux quotidiens citent, il est vrai, des sources autorisées libyennes.

On note en même temps qu'un émissaire du président Sadate, M. Acharf Marouane, a été reçu par le roi Khaled d'Arabie et par les chefs d'Etat des Emirats arabes unis ; il doit encore se rendre au Koweït, pays qui est au bord de la rupture avec Le Caire. On a l'impression ici que tout en maintenant sa désapprobation officielle de la démarche de M. Sadate, l'Arabie Saoudite entend garder un pied dans chaque camp, pour éviter que M. Sadate n'aille à une paix séparée avec Israël, et que ses adversaires syriens et palestiniens ne deviennent des alliés inconditionnels de Moscou.

LUCIEN GEORGE.

Le communiqué final

Voici les dix points mentionnés dans le communiqué final de la conférence de Tripoli :

1) La visite du président Sadate en Israël constitue « *une haute trahison perpétrée contre le peuple égyptien, ses forces armées ainsi que contre la nation arabe* ».

2) Tout sera mis en œuvre pour neutraliser les effets de la visite du président Sadate en Israël. Les participants mettent en garde les pays qui seraient tentés de suivre l'exemple de l'Egypte ou de tolérer son initiative.

3) Les relations politiques et diplomatiques avec le gouvernement égyptien seront « gelées ». Les individus, sociétés et institutions égyptiens qui traiteraient avec l' « ennemi sioniste » feront l'objet du même régime de boycottage appliqué à Israël.

4) Les participants s'abstiendront de prendre part aux réunions de la Ligue arabe qui se tiendraient au Caire. Des contacts seront pris en vue de transférer du Caire dans une autre capitale arabe le siège de la Ligue et de ses multiples institutions. La question de l'appartenance de l'Egypte à la Ligue arabe sera posée.

5) Les participants s'élèveront contre toute tentative de remettre en cause la légitimité de la représentation du peuple palestinien par l'O.L.P. ;

6) Les participants invitent tous les Etats arabes qui ont condamné la visite de M. Sadate en Israël à adopter des mesures pratiques à l'encontre de l'Egypte. Ils leur demandent de suspendre tout soutien politique ou matériel au gouvernement du Caire ;

7) Un appel est lancé à tous les gouvernements et peuples arabes pour qu'ils fournissent une aide économique, financière et militaire à la Syrie. Celle-ci est désormais le principal Etat de la confrontation et la principale base de résistance face à l'ennemi ;

8) Un salut est adressé au peuple d'Egypte, en particulier aux « *Forces patriotiques progressistes qui rejettent la politique capitularde du régime de Sadate* » ;

9) La Syrie et l'O.L.P. ont constitué un « *front unifié* » pour résister à Israël, front auquel se joignent les Républiques d'Algérie, du Yémen du Sud et la Libye. Ce groupe constitue le noyau d'un front panarabe destiné à résister et à affronter l' « ennemi sioniste » ;

10) Les membres de ce front panarabe ont décidé que toute agression contre l'un d'eux constituerait une agression contre tous les autres.

Exposition-vente

Tous nos tapis sont vendus avec certificat d'expertise garantissant l'origine

vente aux particuliers

TAPIS D'ORIENT

des milliers parmi les plus beaux, d'origine, noués main, tapis anciens et rares, collection contemporaine, présentés

aux entrepôts

Atighetchi

9, rue Léon-Jouhaux (angle Yves-Toudic), place République
Lundi au samedi 9 à 12 h et 13 à 18 h 30. Tél. : 206-89-90.

JÉRUSALEM : une affaire interarabe qui ne regarde pas Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Israël regrette la rupture des relations de l'Egypte avec cinq pays arabes. Loin de souhaiter la division du monde arabe, nous aspirons à un accord de paix avec tous les pays de la région.* » Telle est la réaction du premier ministre israélien, M. Begin, qui achève sa visite officielle à Londres. Cependant, a-t-il ajouté, il s'agit d'une affaire interarabe qui ne regarde pas Israël. « *Pour nous, l'essentiel est d'aller de l'avant dans le sens du dialogue qui s'est engagé avec l'Egypte.* »

A Jérusalem, l'éclat du président Sadate a eu un retentissement immédiat : la radiodiffusion israélienne lui a consacré une émission spéciale lundi à minuit. Mais les milieux officiels se refusent pour le moment à tout commentaire, sous couvert de « *non-ingérence dans les affaires intérieures arabes* ».

On constate cependant que la rupture de l'Egypte avec cinq pays arabes, dont la Syrie, accentue singulièrement son isolement au sein du monde arabe.

On n'imagine pas à Jérusalem l'éventualité d'une paix fondée sur le règlement du seul contentieux égypto-israélien... On estime toutefois que M. Sadate, qui se veut le champion de la cause arabe en général, pourra arguer du refus des pays avec lesquels il a rompu, pour traiter avec Israël à leur place... Le problème palestinien, qui constitue le cœur du conflit, serait également plus facile à régler.

Bien que Le Caire n'ait pas fait expressément mention d'une rupture avec l'O.L.P., la position de l'Organisation de M. Yasser Arafat est jusqu'ici plus délicate que jamais.

Par là même, le chef de l'Etat égyptien, tournant délibérément le dos aux résolutions de Rabat, rend à la Jordanie son rôle de partenaire d'Israël dans la négociation sur l'avenir de la Cisjordanie, ce que Jérusalem a toujours réclamé.

C'est vraisemblablement pour accélérer ce processus que le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, s'apprête à accomplir un nouveau voyage dans la région. Il est attendu samedi soir à Jérusalem, venant du Caire. La presse salue avec satisfaction la nouvelle initiative américaine.

Mais *Haaretz* se fait également l'écho de certaines appréhensions des milieux gouvernementaux quant à d'éventuelles pressions américaines sur Israël. Pour convaincre la Jordanie d'entrer dans le jeu du président Sadate, il faudra que Jérusalem fasse le geste que l'on attend depuis la visite de ce dernier, et c'est pour le susciter, pour l'arracher peut-être à Israël, que M. Vance fera le voyage de Jérusalem.

Ce geste, certains l'auront peut-être vu dans une déclaration de M. Begin, lundi soir, à Londres au cours d'un banquet en l'honneur du premier ministre britannique, M. James Callaghan. « *Israël reconnaît la nationalité des Arabes palestiniens... Ces Arabes ont des droits... Il existe un problème palestinien que nous voulons résoudre par le respect de la personne humaine, de la liberté et de la justice.* »

Israël va-t-il proposer une solution concrète à ces problèmes aux conversations du Caire ? De bonne source à Jérusalem on ne s'attend pas à des propositions de compromis. Contrairement aux déclarations du présidnet Sadate, qui s'attend à une « *position israélienne moins dure* », on indique à Jérusalem que le rôle de la délégation israélienne (réduite de cinquante à vingt-cinq personnes par M. Dayan) sera purement technique.

« *Pourtant l'heure de vérité a sonné*, écrivait, mardi matin *Al Hamishmar* (l'organe du MAPAM), *le gouvernement Begin doit trancher au plus vite son terrible dilemme : alimenter l'espoir de paix qui se profile à l'horizon en en payant le prix, ou rester fidèle à ses positions traditionnelles, ce qui réduirait à néant tout espoir d'un règlement politique.* » — (*Intérim.*)

M. MENAHEM BEGIN PRIS D'UN MALAISE A LONDRES

Tel-Aviv (A.F.P.). — M. Menahem Begin a été pris de nausées et de vomissements et est en traitement à son hôtel, à Londres, où il séjourne actuellement.

La radio israélienne a interrompu ses émissions, mardi 6 décembre, à midi, pour transmettre cette information de son envoyé spécial dans la capitale britannique. Le premier ministre israélien a annulé tous les rendez-vous qu'il avait mardi matin.

On rappelle que M. Begin, qui souffre d'une affection cardiaque, a eu deux attaques depuis le début de l'année.

CRISE DANS LE MONDE ARABE

(Suite de la première page.)

Le Caire n'a-t-il pas choisi lui aussi de ménager l'avenir, de ne pas rejeter un peu plus la Syrie dans le camp des régimes radicaux ?

Il semble qu'il y ait à cela deux raisons : d'une part, bien que l'histoire du dernier quart de siècle ait enseigné aux Egyptiens que, comme disait Talleyrand, « *tout ce qui est exagéré est insignifiant* », certaines outrances verbales lancées à Damas ou à Bagdad ou contenues dans le communiqué de Tripoli ont vivement irrité le raïs, notamment les accusations de « *haute trahison* ». La plupart des Egyptiens sont d'ailleurs ulcérés par l'« *agitation indécente* » de pays qui, à l'exception notable de la Syrie, n'ont pas, comme l'Egypte, souffert dans leur chair des conflits avec Israël.

D'autre part, comme l'ont répété en privé à maintes reprises plusieurs hauts responsables égyptiens depuis le séjour du raïs à Jérusalem, l'Egypte tient à réaffirmer dans les circonstances nouvelles actuelles son rôle dirigeant, sa prééminence naturelle au sein du monde arabe. Le Caire veut rappeler à ses détracteurs de Tripoli que, contrairement à leurs affirmations, « *la clef de toute solution dans la région est au Caire* » et que, même privée du soutien d'une partie des pays arabes, « *l'Egypte n'est pas insignifiante* ».

La rupture avec Damas, la seule qui tire à conséquence dans la perspective d'un règlement, est-elle un nouveau pas vers une paix séparée avec Israël qu'un nombre grandissant d'Egyptiens appellent ouvertement de leurs vœux ? Personne n'y croit encore vraiment au Caire et nombreux sont ceux qui, dans les milieux proches du pouvoir, se montrent plus persuadés que jamais que la Syrie est « récupérable ».

En attendant, l'Egypte va renforcer ses liens avec les gouvernements arabes qui lui sont favorables, comme le Maroc ou le Soudan, et elle va s'efforcer de gagner le soutien officiel des monarchies pétrolières, lesquelles, notons-le, ont encore plus d'un demi-milliard de dollars à mettre à la disposition du Caire avant la fin de l'année si elles tiennent leurs engagements. Couper les ponts avec les régimes radicaux est aussi une invite énergique aux régimes modérés à choisir sans tarder leur camp. Enfin, par sa décision, le raïs signifie au monde entier que l'Egypte ne se laissera arrêter par aucun obstacle dans sa course vers la paix.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Iran

CENT SOIXANTE-DEUX DÉTENUS SONT AMNISTIÉS

Téhéran (*A.F.P.*). — Cent soixante-deux prisonniers iraniens, dont vingt et un condamnés pour atteinte à la sécurité de l'Etat, vont être amnistiés sur ordre du chah d'Iran à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1950, a-t-on annoncé lundi 5 décembre à Téhéran.

CLOTURE DE LA CAMPAGNE NATIONALE

« Aidez-nous à vaincre le cancer »

VOTRE JOURNAL VOUS OFFRE " LA CARTE ESPOIR "

NOM : (en lettres majuscules)

ADRESSE :

CODE POSTAL

BUREAU DISTRIBUTEUR

MOSCOU : le président Sadate est coupable de « mensonge » et de « trahison »

De notre correspondant

Moscou. — M. Youri Kornilov, « observateur politique » de l'agence Tass, s'en est pris très violemment, le 5 décembre, au chef de l'Etat égyptien. Dans un commentaire destiné apparemment à l'étranger, puisque aucun quotidien soviétique ne l'avait reproduit mardi, l'agence soviétique affirme : « *Il devient évident que le but final de ce jeu politique fâcheux est un accord séparé avec l'impérialisme et le sionisme dans le dos des peuples arabes, un accord pour lequel Le Caire est prêt à payer n'importe quel prix, notamment, à côté d'autres concessions, à sacrifier les intérêts vitaux des trois millions d'Arabes palestiniens.* »

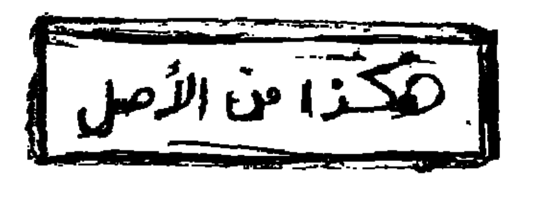
M. Kornilov accuse le président égyptien d'avoir trahi l'O.L.P. : « *Il se plie docilement*, écrit-il, *aux milieux impérialistes qui cherchent à écarter l'O.L.P. de la participation au règlement du conflit du Proche-Orient, en lui substituant un petit groupe de Quisling* (1) *palestiniens. C'est précisément sur les Quisling que table aujourd'hui le président Sadate, en recherchant fébrilement dans différentes régions du Proche-Orient et même au-delà, en premier lieu aux Etats-Unis, des candidats convenables que l'on pourrait amener sans difficulté à bord d'avions américains ou israéliens à la conférence américano-israélo-égyptienne prévue au Caire et les faire passer pour des représentants du peuple palestinien.* »

« *Le président Sadate*, poursuit l'agence Tass, *ne cherche pas à aboutir à un règlement d'ensemble global du problème. C'est un mensonge, un mensonge prémédité motivé par la volonté de justifier, dans la mesure du possible, aux yeux du monde arabe ses actions séparées avec l'agresseur. Appelons un chat un chat. Il s'agit en réalité de la capitulation de fait du Caire devant l'impérialisme, devant le sionisme belliqueux. Il s'agit d'une trahison.* »

Une heure plus tard, l'agence Tass diffusait une nouvelle attaque de M. Kornilov accusant le président Sadate d'avoir été pronazi. Le commentateur soviétique cite les propos suivants, tenus naguère, selon lui, par M. Sadate : « *Mon admiration devant le militarisme allemand est indescriptible. Si j'essayais de le décrire, je ne trouverais pas en arabe suffisamment de mots pour exprimer mon immense admiration et mon amour. Hitler m'a frappé et avant lui j'étais frappé par l'esprit militaire allemand.* » Tass conclut : « *Ces déclarations de Sadate sont très éloquentes et elles montrent qui est qui au Caire aujourd'hui.* »

(*Intérim.*)

(1) L'agence Tass fait allusion à Vidkun Quisling, chef du gouvernement norvégien après l'invasion allemande de février 1942. Il fut exécuté à la libération. — (N.D.L.R.)



هكذا من الأصل

ASIE

Indonésie

La situation démographique à Java devient dramatique

Selon les calculs des experts, en l'an 2000 l'Indonésie comptera de 240 à 260 millions d'habitants. D'ici dix ans, l'archipel passera d'une population d'environ 130 millions à 175 millions, dont 107 millions à Java. Avec déjà 80 millions d'habitants, l' « île dorée », dont la superficie est approximativement le quart de celle de la France, est dans une situation de surpeuplement dramatique.

Correspondance

Djakarta. — Dans les campagnes, s habitants sont à la recherche nouveaux sols à cultiver. Ils frichent et déboisent les terrains core disponibles et dénudent les ontagnes, provoquant ainsi la rup- e d'un équilibre écologique millé- ire savamment établi par la nature l'homme javanais. A présent, les ondations succèdent aux séche- sses, toujours accompagnées de énomènes d'érosion du sol. A uest de Java, dans la région de rawang, les habitants sont mena- - de famine et cherchent des bstituts au riz. Comble d'ironie, est la capitale qui est obligée envoyer des céréales à son ancien renier ». Ces phénomènes se ré- tent ailleurs, à Java, et la croissance de la population rurale a des conséquences sur les agglomérations urbaines dans lesquelles se constitue une réserve inépuisable de main-d'œuvre venue de la campagne. Cette situation s'amplifiera dans la mesure où les régions agricoles riches s'appauvriront à cause de l'augmentation de la population.

Dans les villes, les ruraux en quête de travail trouvent un emploi comme cyclopousseur, domestique, vendeur ambulant..., ou prostituée. Au mieux, il s'agit d'un travail fixe dans quelque bureau ou usine. Au pire, les déracinés deviennent mendiants. Mais ils sont toujours logés de manière précaire. On estime que les habitants des bidonvilles javanais constituent maintenant le tiers de la population des grandes villes et qu'ils s'accroissent deux fois plus vite que le reste de la population urbaine et quatre fois plus rapidement que la population dans son ensemble. C'est ainsi que l'on est arrivé à une projection démographique de vingt et un millions d'habitants pour Djakarta en l'an 2000. Le cadre urbain ne pourra pas résister à un tel assaut du point de vue de l'habitat, de la voirie, de l'hygiène et de la santé.

Quinze millions de chômeurs

Bien que des statistiques très pré- es sur l'emploi et le chômage à a ne soient pas disponibles, on ime qu'une quinzaine de millions personnes sont sous-employées en chômage total ; ce chiffre est pelé à augmenter si des efforts antesques ne sont pas entrepris ur faire face à une croissance mographique de 2,2 à 2,6 % par (fourchette prévue par les perts). Une force de travail sup- émentaire d'environ dix millions personnes sera en quête de travail ci dix ans. Ce chiffre n'étonne ère lorsqu'on sait que dans cer- nes localités les jeunes de moins vingt-quatre ans représentent par- autour de 60 % de la popu- n... Par ailleurs, les éléments les dynamiques de Sumatra, des bes et d'autres îles émigrent Java pour y trouver une situa- à la hauteur de leurs ambitions. heure du réveil et du réalisme ble cependant être arrivée, sous et de nombreuses désillusions. s les milieux politiques et profes- nels, on se rend compte à pré- : que la croissance et la moder- tion sous l' « ordre nouveau » auré par le président Suharto alent pas synonymes de réussite nomique. Beaucoup d'espoirs ent été placés dans la techno- e occidentale ; mais celle-ci n'a donné les résultats escomptés 'a pas ouvert la voie de la pros- ité. Si, après l'instauration de ordre nouveau », le régime de karta avait un moment songé à er le « miracle brésilien », il ble en être revenu. On parle ntenant un autre langage écono- e en s'apercevant que, par nple, un tracteur peut priver une uantaine d'ouvriers agricoles de travail. Ou que la pêche industrielle ruine les pêcheurs et que l'artisanat domestique disparaît devant l'offensive irrésistible des matières plastiques.

Des étudiants du prestigieux Institut de technologie de Bandung ne cessent de parler de technologie « alternative », « appropriée » ou « intermédiaire » pour harmoniser la croissance économique avec celle de la population et de ses besoins. Les professeurs indonésiens d'économie politique et de sciences sociales se répandent en déclarations sur la nécessité d'adapter la production et la consommation aux besoins de l'homme et non l'inverse.

Pour surmonter ses problèmes, l'Indonésie devra procéder à une intégration nationale dans les faits et dans les mentalités. Avec environ 60 % de la population à Java (7 % du territoire en superficie) et le reste réparti dans les autres îles du grand archipel (2 millions de kilomètres carrés), le déséquilibre est manifeste. On s'en aperçoit en parcourant Java, l' « agropolis » où les villages grouillant de monde se succèdent sans interruption le long des routes, et Sumatra, qui, avec une superficie trois fois et demie plus importante que celle de Java, n'a qu'environ 22 millions d'habitants. Là, les villes ont un aspect provincial et tranquille. Cela sans parler de l'Irian Jaya (Nouvelle-Guinée occidentale) ni de Kalimantan (Bornéo), qui évoque encore l'Amazonie, malgré l'octroi de concessions forestières quasi illimitées aux compagnies étrangères, qui rasent systématiquement et mécaniquement la forêt vierge.

Les autorités coloniales néerlandaises avaient, avant la seconde guerre mondiale, déjà inauguré la politique dite de « transmigration », pour encourager l'implantation de villageois javanais dans d'autres îles de leur colonie. Poursuivie par les gouvernements indonésiens depuis les années 50, cette politique n'a guère dépassé le niveau des déclarations d'intention. Alors que l'évolution de la situation démographique exigerait l'implantation chaque année de plus de deux cent mille Javanais à Sumatra, à Kalimantan ou à Sulawesi (Célèbes), le bilan d'une vingtaine d'années de transmigration ne se chiffre qu'à quelques millions de personnes qui se sont établies dans le sud de Sumatra, à Sulawesi ou ailleurs.

La politique de « transmigration »

Les obstacles sont multiples. D'abord, le paysan javanais est très attaché à la terre de ses ancêtres et à sa communauté. Pour « transmigrer », il veut être accompagné de tous ses proches — pratiquement le village dans son entier avec ses centaines d'habitants — et rester dans l'univers culturel qui lui est familier. Pas étonnant donc que le *wayang* (théâtre d'ombres) et le *gamelan* (orchestre d'instruments à percussion) soient également candidats à cette émigration à l'intérieur des frontières nationales. Une telle politique à base communautaire nécessite une organisation de loin supérieure à celle de l'administration actuelle, souvent paralysée par la bureaucratie et minée par la corruption.

Les spécialistes commencent à constater que la politique suivie n'est pas adaptée aux circonstances. Ils observent que ce ne sont pas les éléments les plus statiques de la société (les paysans) ou les innombrables marginaux (les légions de vagabonds des villes et des campagnes) qu'il faut inciter — ou obliger — à « transmigrer », mais ceux qui sont les plus dynamiques et entreprenants : jeunes, personnes en quête d'une deuxième chance, travailleurs qualifiés.

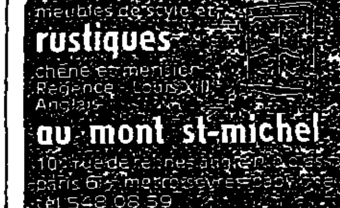
Les visionnaires pensent aux espaces vides de Kalimantan ou d'Irian-Jaya, qu'il faut peupler si l'on ne veut pas voir des étrangers s'y établir sous l'effet d'une pression démographique générale en Asie. A Kalimantan, les minorités paysannes chinoises, suspectes de sympathies communistes, ont été « punies » dès 1965 lors des actions anticommunistes lancées par le gouvernement de l' « ordre nouveau ».

« Esprit pionnier », « dynamisme » et « esprit de conquête » sont à l'ordre du jour.

Pour traduire ces grands principes dans la réalité quotidienne, on se rend cependant compte qu'il faut, par exemple, mettre fin aux déséquilibres dans le domaine des transports. Comment parler d'intégration nationale lorsqu'il en coûte 200 000 roupies (plus de 2 000 francs) pour aller de Jakarta en Irian-Jaya ? Ou lorsqu'il est plus économique pour Sumatra d'importer directement des marchandises de Singapour plutôt que de les faire venir de Java ?

Et puis, il y a l'intégration des mentalités, le problème peut-être le plus difficile que l'Indonésie est appelée à résoudre. Carrefour des cultures et des civilisations malayo-polynésienne, hindoue, chinoise et islamique, aussi bien qu'occidentale, l'archipel a été de tout temps ouvert aux influences extérieures, absorbées et subies dans des degrés divers selon les îles et les régions. Dans la réalité quotidienne, cela se traduit par une tradition commerçante et intellectuelle à Sumatra, une tradition féodale et militaire à Java, une ouverture aux circuits maritimes internationaux aux Célèbes. Sans parler de l'opposition entre la tradition et le modernisme, source de conflits individuels et collectifs dans tout l'archipel.

ERWIN RAMEDHAN.



Avant Travaux de Rénovation

BRADLEY'S furs

18, avenue de l'opéra, Paris

met en

LIQUIDATION TOTALE

(par autorisation Préfectorale - Loi du 30 décembre 1906)

Toutes les Fourrures

"Qualité et Prestige BRADLEY"

INCROYABLE!

Nous offrons une collection extraordinaire de manteaux de VISON ALLONGÉ à partir de: 13.900F

Dans toutes les tailles... et dans tous les coloris:

Blackglama, Saga, Saga Selected, Dark et Extra Dark, Pastel, Tourmaline, Boeuf, Etc...

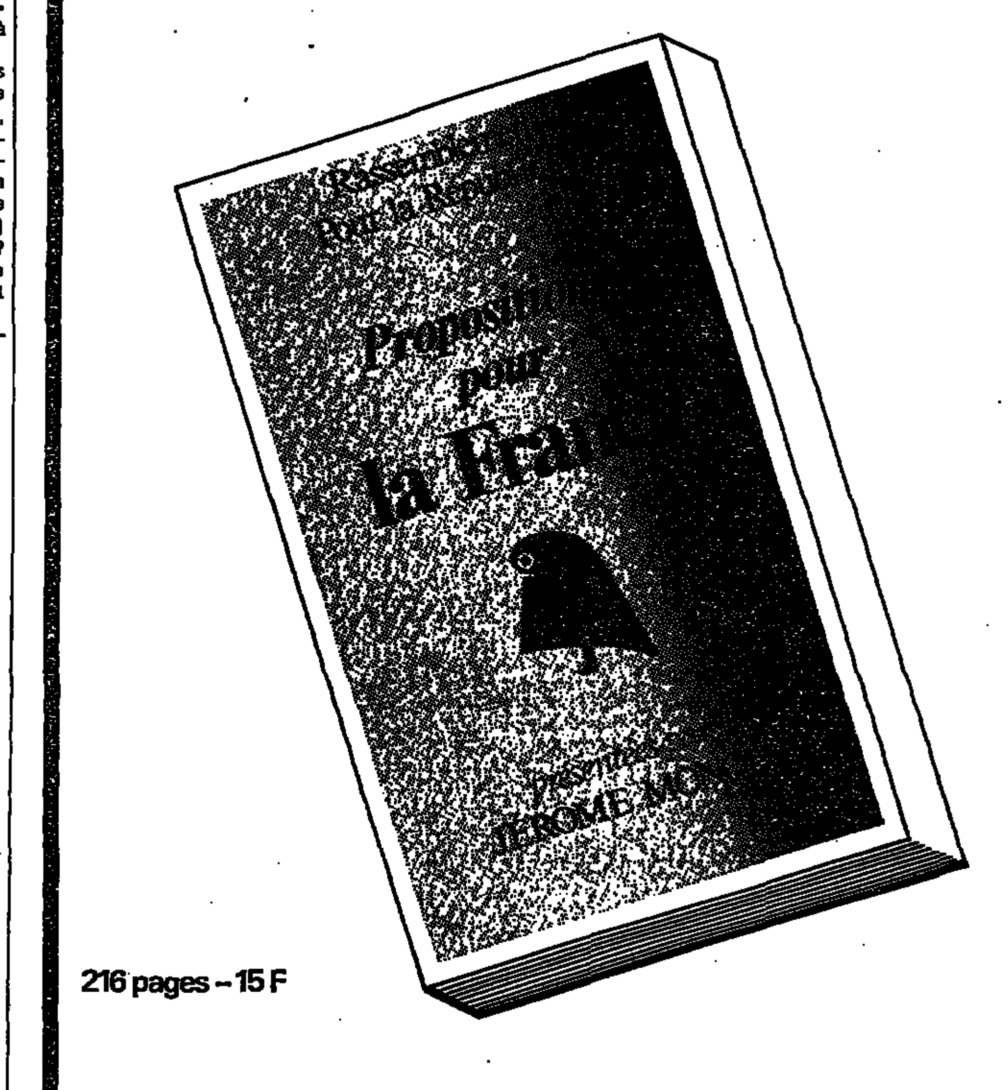
EGALEMENT, PRIX SACRIFIÉS SUR:

Zibeline, Chinchilla, Breitschwantz, Pekan, Astrakan, Castor, Loup, Renard, Lynx, Marmotte, Rat, Ragondin, Martre, Opossum, Agneau, Lapin, Chat, Etc...

* Très beau choix de vêtements du soir en manteaux et capes *

ouvert de 9 h 30 à 19 heures

Propositions pour la France



216 pages – 15 F

5 décembre 1976 : Création du R.P.R.

14 septembre 1977 : Manifeste de la majorité

5 décembre 1977 : Propositions pour la France une réponse à la crise par le

Rassemblement Pour la République

Stock

KLM. AMSTERDAM.

A partir de 590F, nous vous offrons les reflets des canaux, les feux des diamants, et les ciels de Van Gogh.

Les reflets ? Sans doute en manquerez-vous beaucoup au long des canaux circulaires, tout occupé que vous serez à détailler les palais admirablement proportionnés que s'offrirent au XVIIIe siècle les princes marchands.

Les feux ? Dans la diamanterie Van Moppes, vous ne les verrez certainement pas tous s'allumer au cours de la très lente transformation d'une gemme brute en joyau scintillant.

Les ciels ? Là, c'est une affaire entre Van Gogh et vous. Mais peut-être passerez-vous trop vite devant tel ou tel des 200 toiles et des 400 dessins qui composent son musée.

Vous comprenez : à partir de 590 F, nous, K.L.M., vous offrons un week-end à Amsterdam, dans lequel sont compris les transferts, la nuit dans un excellent hôtel, le petit-déjeuner et la visite guidée de la ville.

Mais nous savons bien qu'il vous faudra plus d'un week-end pour en épuiser toutes les beautés.

Ecrivez ou téléphonez à K.L.M., 36 bis, Avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. 742.57.29 ou allez voir votre Agent de Voyages.

KLM

Sérieux et gentillesse : une tradition hollandaise.

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

TRAVAIL : M. Beullac favorable à l'institution d'un salaire parental pour les « congés d'éducation »

Le Sénat a adopté lundi 5 décembre le budget du ministère du travail. M. HOEFFEL (Un. cent., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des finances, a souligné que trois secteurs avaient été reconnus prioritaires dans ce budget : l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, l'action en faveur du travail manuel et l'amélioration des conditions de travail. « *L'intemnisation du chômage*, estime-t-il, *doit être efficace et équitable. Pour l'heure, trop de complexité, trop de diversité*, trop *d'inégalités* la *caractérisent.* »

Pour M. MERIC (P.S., Haute-Garonne), rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, la légère détente des demandes d'emploi ne constitue pas un renversement définitif de tendance, car, souligne-t-il, le nombre des demandes enregistrées a été modifié par une circulaire ministérielle et « *cet ajustement statistique peut rendre sceptique sur la réalité du coup d'arrêt* ».

« *Le gouvernement*, déclare M. BEULLAC, ministre du travail, *a surtout entrepris de réorienter l'activité du pays vers les besoins nouveaux qui se manifestent dans le monde actuel, afin de permettre la création d'emplois nouveaux. Nos entreprises ont la capacité de le faire. Les handicaps de notre géographie sont après tout moins grands que ceux du Japon. (...) Mais il ne servirait à rien de créer en nombre suffisant des emplois qui ne seraient pas acceptés. Or un divorce de plus en plus grand risque de se créer entre les exigences des Français et les emplois qui sont proposés. Il s'agit d'un phénomène qui est la marque des sociétés développées et qui est particulièrement frappant chez les jeunes.* » Le ministre indique que ces derniers mois il a adressé directement des recommandations aux employeurs pour leur indiquer les objectifs qui semblaient devoir être poursuivis en vue d'améliorer les conditions de travail. Il a, notamment, conseillé la limitation du travail au rendement, difficilement compatible avec l'accroissement de l'autonomie revendiquée par les salariés. Plusieurs autres textes sont en préparation, concernant la formation des salariés, la sécurité, le contrôle des produits chimiques et celui des machines.

M. Beullac conclut : « *Il convient que ces négociations contractuelles entre partenaires sociaux s'inscrivent dans le cadre des grandes lignes qu'il appartient au gouvernement, garant des équilibres fondamentaux du pays, de tracer... Dans cet esprit la modération des rémunérations doit imposer un effort durable dans la mesure même où nous souhaitons éviter la réduction du pouvoir d'achat qui est intervenue dans la plupart des pays occidentaux au cours des trois dernières années.* »

M. STOLERU, secrétaire d'Etat au travail, affirme que sa politique ne se contente pas de relever les bas salaires, car « *il ne suffit pas*, dit-il, *qu'un ouvrier gagne sa vie : il faut qu'un bon ouvrier gagne* bien *sa vie et qu'un très bon ouvrier gagne* très bien *sa vie*. Ce n'est que justice et les pays étrangers l'ont compris avant nous ».

M. PERRON (P.S., Var) considère que l'amélioration des conditions de travail demeure une exigence, même si la conjoncture donne le pas à la lutte contre le chômage.

M. VIRON (P.C., Nord) souligne qu'en un an le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 26,4 % d'après les propres statistiques du ministère. M. JUNG (Un. cent., Bas-Rhin) a vu en Afrique une usine à capitaux français où des femmes travaillent à 1,80 franc de l'heure. « Là où en France le travail est fait par dix personnes, si l'on pouvait en mettre onze ou douze, un grand pas serait fait pour améliorer la situation de l'emploi. »

Pour M. HENRIET (ind., Doubs), le congé parental d'éducation qui a été institué par le Parlement demeure un congé sans solde. Il propose donc la création d'un salaire parental qui pourrait être de 1 000 F et ferait l'économie, souligne-t-il, d'autant d'indemnités de chômage. M. BOHL (Un. cent., Moselle) estime qu'il est choquant que les jeunes qui travaillent avant le service national n'aient que des contrats temporaires et ne soient pas repris après leur service.

M. Beullac répond aux orateurs. Au sujet des statistiques du chômage, il répète que, « *en indice corrigé des variations saisonnières, le flux des demandeurs d'emploi s'est écoulé deux fois plus vite que l'an dernier* ». En ce qui concerne la proposition de congé parental salarié, le ministre exprime son accord avec la proposition du sénateur du Doubs.

Les crédits du ministère du travail sont ensuite votés.

JUSTICE : l'augmentation des crédits est approuvée

Les sénateurs entreprennent ensuite l'examen du budget du ministère de la justice, dont les crédits sont finalement adoptés un peu après une heure du matin, dans la nuit du 5 au 6 décembre. « *Le Sénat tout entier est derrière vous pour vous aider à obtenir les crédits dont vous avez besoin.* » Sur ce plan technique, en effet, la déclaration de M. JOZEAU-MARIGNÉ (ind., Manche), président de la commission des lois, s'adressant au garde des sceaux, correspondait au sentiment de la très grande majorité des sénateurs. Ils étaient moins unanimes, en revanche, au sujet des affaires récentes qui ont secoué les milieux judiciaires, comme en témoigne l'ample débat politique qui a marqué la discussion générale de ce budget. Le rapporteur, M. LOMBARD (Un. centr., Finistère), s'était contenté, après en avoir analysé les dispositions principales, d'émettre une discrète critique sur le comportement de certains jeunes magistrats issus de l'Ecole nationale de la magistrature. M. THYRAUD (ind., Loir-et-Cher), exprimant l'avis de la commission des lois, avait préconisé un recours plus fréquent au recrutement latéral.

Avec M. DAILLY (gauche dém., Seine-et-Marne), c'est un véritable réquisitoire qui est prononcé contre le Syndicat de la magistrature et le comportement des jeunes magistrats. « *75 % des Français*, déclare-t-il, *estiment que les cours d'assises sont trop indulgentes, et vous me permettrez d'être de leur avis. Comment pourrait-il en être autrement, puisque le Syndicat de la magistrature — que je ne confonds pas avec l'Union syndicale des magistrats — qui dispose dans la presse d'un accueil bienveillant, ne cesse de contester, sans que les gardes des sceaux, qui ont été d'une faiblesse incroyable à son égard, rappellent ses responsables aux règles de réserve auxquelles ils sont tenus. (...) Est-il admissible que le substitut Baudot harangue les élèves de l'E.N.M. et leur dise :* « Soyez partiaux !
» Soyez partiaux pour la femme
» contre le mari, pour l'enfant
» contre le père, pour le débiteur
» contre le créancier, pour l'ouvrier contre le patron, pour
» l'écrasé contre la compagnie
» d'assurances, pour le malade
» contre la Sécurité sociale, pour
» le voleur contre la police, pour
» le plaideur contre la justice » ? *Il y a place pour des sanctions qui n'ont pas été prises. (...)* »

M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne) accuse le ministre, à l'inverse, de vouloir transformer les juges en « *fonctionnaires de police* ». Il lui reproche aussi d'avoir « *bafoué le droit d'asile* » dans l'affaire Klaus Croissant, et d'avoir craint, en précipitant l'exécution de l'extradition, la décision du Conseil d'Etat.

Pour M. MARCILHACY (non inscrit, Charente), « *quelque abominables que soient les crimes de la bande à Baader, ils avaient un avocat, et c'est l'avocat qu'on a arrêté* ». Pour que la justice « *s'écarte de la politique* », ce sénateur suggère que le ministère de la justice soit rattaché directement à la présidence de la République et ne dépende plus du gouvernement.

M. TALON (R.P.R., Belfort) n'évoque que les problèmes « techniques », tandis que M. GUY PETIT (ind., Pyrénées-Atlantique), estime que l'on a substitué à une justice qui avait certes le défaut d'être quelque peu une « justice de classe », une « justice de contre-classe ».

M. PEYREFITTE : en extradant Me Croissant le gouvernement a voulu éviter les risques d'une prise d'otages

M. PEYREFITTE, garde des sceaux, prend alors la parole, et déclare notamment :

« *M. Dailly m'a exhorté à l'énergie et au courage, tandis que M. Lederman m'accusait, au rebours, de maccarthysme, de chasse aux sorcières.*

» *Pourquoi ai-je agi différemment dans deux hypothèses qui ont été évoquées à cette tribune ? Il est vrai que, arrivant au ministère, j'ai voulu passer l'éponge dans le cas de Mlles Joly, Arnoult et Roy, non sans m'être assuré qu'elles ne demeuraient pas en place. D'entrée de jeu, je montrais ainsi compréhension, bonne volonté, d'autant que les dossiers semblaient indiquer qu'on retenait contre ces magistrats des décisions rendues par eux à l'occasion de leurs fonctions.*

» *En revanche, pour Mlle Guémann, je n'ai pas eu à hésiter. Le 18 novembre, à 9 heures du matin, au début de l'audience de Draguignan, devant un nombreux public, Mlle Guémann, qui occupait le siège du ministère public, s'est levée et a parlé contre la décision rendue la veille par la chambre d'accusation dans l'affaire que l'on sait. Admettez-vous, M. Lederman, une telle liberté de parole, qui n'est pas du tout, convenez-en, celle que la déontologie reconnaît aux magistrats ? Certes, la plume est serve et la parole est libre, selon l'adage bien connu. Mais à condition que le représentant du ministère public traite de l'affaire pour laquelle il a été commis. Pas pour qu'il s'arroge le droit de traiter de n'importe quel sujet de son choix !*

» *Si de tels faits devaient se généraliser, combien de temps notre justice conserverait-elle son crédit ?*

» *J'ai pris une décision conservatrice qui était d'interdire Mlle Guémann. La commission disciplinaire dira qu'il y a lieu à sanction — et je sanctionnerai, — ou qu'il n'y a pas lieu à sanction, — et je ne sanctionnerai pas.* »

A propos de l'affaire Klaus Croissant, le ministre affirme : « *Les démonstrations de Me Lederman et autres juristes professionnels ou d'occasion sont de pure apparence.*

» *Le recours serait de droit et suspensif ? Selon l'article 16 de la loi du 10 mars 1927, la chambre d'accusation statue sans recours. Voilà le texte de base. Vous soutenez néanmoins que l'examen par la Cour de cassation est admis et que, même non recevable, le pourvoi est suspensif. Il n'en est rien. Relisez les arrêts du 27 février 1964 et du 17 février 1970 que vous invoquez. Vous verrez qu'ils vont directement contre votre thèse (...).*

» *Eût-il fallu laisser au Conseil d'Etat le temps de se prononcer ? Toute décision administrative est exécutoire d'office ; elle a, selon l'expression du doyen Vedel l'*« autorité de la chose décidée ». *C'est une règle fondamentale, indispensable à la bonne marche de l'Etat. Selon vous, Me Lederman, le Conseil d'Etat aurait pu décider le sursis à exécuter. Mais pouvions-nous, nous, garder pendant les semaines et les mois nécessaires à l'étude du dossier l'avocat allemand ?* C'était un risque énorme. Nous n'avons pas voulu faire courir aux Français ce risque dans le climat de terreur et de prise d'otages. »

M. Peyrefitte répond ensuite à M. Marcilhacy que le droit d'asile n'a pas été violé, puisque la requête à l'Office des réfugiés n'avait pas été déposée par l'intéressé lui-même, comme c'est la règle.

Enfin, au sujet du non-respect par le gouvernement de Bonn de l'avis de la juridiction française sur l'extradition, le ministre [illegible] deux réponses successives qui ne concordent pas complètement. Pour la première, prononcée à la fin de l'après-midi, il déclare : « *Le tribunal de Stuttgart n'a pris qu'un mandat d'arrêt provisoire en attendant la traduction exacte de l'arrêt de la chambre d'accusation. Rien ne permet de penser que ni le tribunal de Stuttgart ni le gouvernement allemand, une fois la traduction officielle en leur possession, ne respecteront pas la convention d'extradition.*

Au terme de la séance de nuit M. Peyrefitte affirme notamment :

« *Me Lederman s'est ému de l'existence d'un nouveau mandat d'arrêt de Stuttgart. Je m'en suis ému avant lui et j'ai demandé des explications par voie diplomatique. Il m'a été expliqué qu'en procédure allemande, un mandat d'arrêt international perd sa validité quand le prévenu arrive sur le territoire de la R.F.A. De toute façon, la Cour de Paris n'ayant pas retenu tous les éléments du mandat d'arrêt international, il fallait bien le changer !*

» *Il se peut que le nouveau mandat d'arrêt ne soit pas absolument identique à l'arrêt de Paris. Croissant a saisi le tribunal de Stuttgart, qui attend la traduction officielle.* » — A. G.

(*Lire page 17 : Remous dans la magistrature*)

Embarras

Par ces propos, le garde des sceaux semble laisser entendre que les avocats de Me Croissant avaient quelques raisons de s'inquiéter du contenu du nouveau mandat d'arrêt délivré contre Me Croissant le 17 novembre quand ils déclaraient que ce document n'était pas conforme à l'avis de la chambre d'accusation limitant les poursuites contre l'ancien avocat du groupe Baader (*le Monde* daté 1er-2 décembre).

Les déclarations de M. Peyrefitte sont singulièrement éclairées par la mise au point que vient de faire, le 5 décembre à Bonn, le porte-parole du ministère fédéral de la justice, M. Josef Binder, et que transmet l'A.F.-P. Tout en déclarant que le tribunal de Stuttgart « *respecte scrupuleusement* » l'avis de la chambre d'accusation de Paris et que le nouveau mandat d'arrêt du 17 novembre était « basé » sur les conclusions de la cour de Paris, M. Binder a indiqué qu'une note du gouvernement français et les attendus de la chambre d'accusation étaient datés du 23 novembre et que ces documents n'étaient parvenus à Bonn que le 29 novembre. Il a précisé que la traduction de ces documents n'était pas achevée. Il a, d'autre part, déclaré que le mandat du 17 novembre avait été modifié « *sur certains points* » *le* 24 novembre. Puis il a fait remarquer qu'il n'était pas exclu que d'autres modifications puissent intervenir.

De ces explications embarrassées il ressort que le tribunal de Stuttgart a pris deux décisions sans connaître complètement les dispositions contenues dans l'avis de la chambre d'accusation. Dans ce cas, on comprend l'embarras de M. Peyrefitte reconnaissant qu'« *il se peut que le nouveau mandat ne soit pas absolument identique à l'arrêt de Paris* » et qu'il s'en soit « *ému* ». — F. C.

(Publicité)

si vous pensez qu'on peut être libéral, sans être conservateur et socialiste sans être lié au marxisme, rejoignez l'union des démocrates socialistes et libéraux.

Créée par des citoyens qui n'ont jamais exercé de responsabilités partisanes, l'U.D.S.L. est un lieu de rencontre, un club de liberté destiné à accueillir les Français fatigués des intrigues et des jeux des professionnels de la politique et déçus aussi bien par la majorité actuelle que par l'opposition divisée.

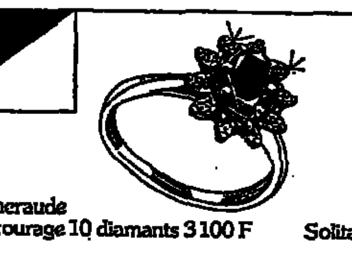
En rassemblant des hommes et des femmes appartenant aux grands courants de pensée du vrai libéralisme et du socialisme authentique, l'U.D.S.L. vous propose une autre façon de faire la politique.

UDSL

UNION DES DEMOCRATES SOCIALISTES ET LIBERAUX
20, rue Bayen
75017 Paris
tél. 754.27.57



Bon à découper
Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
Souhaite recevoir le manifeste de l'U.D.S.L.
Merci de remplir ce bon et de l'adresser à U.D.S.L. 20, rue Bayen 75017 PARIS






Emeraude entourage 10 diamants 3 100 F — Solitaires de 3 000 à 100 000 F — Saphir rehaussé de 20 diamants 14 400 F

“ Diamants, émeraudes, saphirs, rubis j'attache autant d'importance à la perfection des montures qu'à la qualité des pierres ”

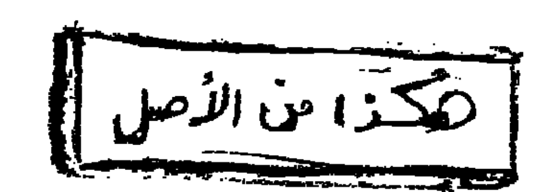
MP
Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli

Le Directeur

GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.31.44

“CRÉDIT DIAMANT” 6 MOIS sans frais
après acceptation du dossier et comptant [illegible]

هكذا من الأصل



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Jérôme Monod : le R.P.R. est la première force politique du pays

M. Jacques Chirac, qui doit être reçu mercredi 7 décembre, à 18 heures, à l'Elysée, par M. Giscard d'Estaing, ne s'exprimera pas avant samedi 10, lors de la réunion du comité central du R.P.R. qu'il a convoqué à Paris, et qui accordera officiellement l'investiture du mouvement à l'ensemble des candidats aux prochaines élections. Le lendemain, il présidera un congrès des jeunes du R.P.R. sur l'ancien parking des usines Citroën (métro Balard), dans le quinzième arrondissement.

C'est par déférence pour le chef de l'Etat que le président du R.P.R. n'a pas participé à la célébration du premier anniversaire de la fondation du R.P.R. Seul, M. Jérôme Monod, secrétaire général du mouvement, a donné à cette occasion, lundi 5 décembre, une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté l'ouvrage *Propositions pour la France*, que nous avons analysé dans *le Monde* du 30 novembre.

M. Monod a notamment déclaré : « *Nous avons le sentiment d'avoir gagné notre pari. Nos objectifs ont été atteints, et nous sommes désormais la première force politique du pays.* »

Il a affirmé que le R.P.R. comptait actuellement « *près de 550 000 adhérents, et qu'il espérait en avoir plus de 600 000 après les élections de mars. Il est aussi la première force parlementaire avec plus de 200 députés et sénateurs, et il a recensé 5 000 maires et adjoints. Il compte donc sur un potentiel d'électeurs de 25 %, c'est-à-dire qu'un électeur sur quatre donnera sa voix au mouvement gaulliste lors des prochaines élections* ».

M. Monod a annoncé que le R.P.R. allait développer son implantation auprès de trois catégories sociologiques : les jeunes, les femmes et les milieux populaires et professionnels. Les sections de l'Action ouvrière et professionnelle, qui sont actuellement au nombre de 600 devraient atteindre celui de 1 500 en mars et de 3 000 en décembre 1978.

Après avoir rappelé les principes contenus dans l'ouvrage *Propositions pour la France*, le secrétaire général du R.P.R. a déclaré que son mouvement « *se situe dans l'esprit majoritaire, qui seul peut permettre de gagner les élections. Les propositions qu'il présente marquent son originalité et sa personnalité, mais elles sont conformes au principe du pluralisme souhaité par le président de la République le 17 janvier dernier, et elles se placent dans le cadre défini par le pacte électoral et par le manifeste de la majorité qui représentent le ciment de notre union* ».

DEUX INTERVENTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :
• politique étrangère le 14 décembre.
• politique agricole le 16.

M. Giscard d'Estaing répondra, le mercredi 14 décembre, aux questions de quatre journalistes de la presse écrite, au cours d'un entretien télévisé consacré aux problèmes de politique étrangère de la France, a indiqué, lundi 5 décembre, M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de la présidence de la République. Cette émission spéciale durera quarante-cinq minutes et sera diffusée à 20 h. 30 sur TF 1 et Antenne 2.

L'entretien portera principalement, a précisé M. Lecat, sur la paix au Proche-Orient et la situation en Afrique, notamment dans le Maghreb.

Le vendredi 16 décembre, le chef de l'Etat se rendra dans le Calvados et prononcera à Vassy, près de Vire, un discours « *d'importance nationale* » dont le thème sera : « *Contribution de la France rurale au progrès de notre pays.* » Ce discours, a ajouté M. Lecat, s'adressera aux agriculteurs, aux commerçants, aux cadres et aux retraités qui appartiennent au monde rural et constituent le quart de la population française.

● *MM. Paul Thibaud, André Masse et Henri Madelin*, respectivement responsables des revues *Esprit*, *Etudes* et *Projet*, participeront à un débat sur la situation politique, mercredi 7 décembre, à 20 h. 45, à Agora-Sèvres, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris.

M. GRIOTTERAY : le P.R. va proposer le réexamen des accords de la majorité.

(De notre correspondant.)

Lille. — La publication du dernier sondage-simulation publié par l'hebdomadaire *le Point* (*le Monde* du 6 décembre) pourrait amener la direction du parti républicain à demander que soient reconsidérés certains des accords pré-électoraux passés entre les formations de la majorité. M. Alain Griotteray, délégué national du P.R. chargé des élections, a estimé lundi 5 décembre à Lille, où il donnait une conférence de presse, que les giscardiens « *doivent prendre quelques initiatives* » pour augmenter les chances de succès de la majorité sortante. Il a déclaré : « *J'ai l'intention, dès la prochaine réunion du comité de liaison de la majorité, mercredi 7 décembre, de proposer un réexamen de chaque circonscription pour définir la meilleure tactique pour gagner, et j'ai l'intention de demander à nos partenaires, R.P.R., C.D.S. et C.N.I.P., d'accepter — comme nous, républicains, sommes prêts à le faire — de retirer certains de leurs candidats lorsque le succès de la majorité dans telle ou telle circonscription en dépendra.* »

● *M. Raymond Barre* devait recevoir mardi 6 décembre, à 15 h. 30, à l'hôtel Matignon, une délégation du parti républicain conduite par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général.

● *En Côte-d'Or*, la commission exécutive fédérale du parti socialiste a procédé à sa « reconstitution » après la démission de seize de ses membres appartenant au courant majoritaire. Parmi les trois responsables élus du même courant qui n'avaient pas démissionné, deux ont été écartés de la nouvelle commission, MM. Michel Balmigère, secrétaire de la section de Dijon, et Jean-Louis Fleury, adjoint au premier secrétaire, Pierre Palau : celui-ci s'est effacé pour céder sa place à Mlle Marie-Thérèse Mutin, maire de Cessey-sur-Tille. Membre du parti socialiste depuis 1971, Mlle Mutin, institutrice, était secrétaire fédérale chargée des conflits sociaux et des entreprises. — *(Correspondance.)*

M. GEORGES BENAR MEMBRE DU BUREAU NATIONAL QUITTE LE M.R.G.

(De notre correspondant.)

Dijon. — M. Georges Bénar, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, président de l'Institut d'études radicales, vient d'adresser sa démission au président Robert Fabre. M. Bénar nous a déclaré qu'il a été « désappointé » du fait que le mouvement « *n'a pas su remplir sa mission qui était celle de contribuer au rapprochement des classes moyennes dans le cadre du programme commun* ».

Il estime, d'autre part, que « *la démocratie plutôt formelle et bienveillante du M.R.G. empêche dans la pratique les courants de pensée de s'exprimer en tant que tels* ».

Principal rédacteur de l'annexe du programme commun, M. Bénar reproche aux dirigeants nationaux de s'être « *trop empressés de constater la rupture des négociations* » au mois de septembre. Enfin, M. Bénar, qui « *pense rejoindre le parti socialiste* », regrette que le M.R.G. se soit toujours opposé à « *l'élaboration d'une véritable doctrine radicale de gauche* ».

● *M. Jean-Marie Benoist*, philosophe, auteur de *Marx est mort*, qui sera candidat du parti républicain dans le première circonscription du Val-de-Marne, dont le député sortant est M. Georges Marchais, a déclaré, lundi 5 décembre : « *En m'attaquant au secrétaire général du parti le plus réactionnaire de France je veux défendre les libertés formelles qui constituent notre bien le plus précieux. Ces libertés ne peuvent s'échanger à perte contre le conformisme de syndicat, contre le conformisme unitaire.* »

OISE. — M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate, conseiller général de Chantilly, sera candidat dans la quatrième circonscription de l'Oise (Senlis-Creil), dont le député sortant, M. Arthur Dehaine (R.P.R.), se représente. La candidature de M. Hintermann est soutenue par le C.D.S., le parti radical et le M.D.S.F., le parti républicain ne présentant pas de candidat.

Le vide

(Suite de la première page.)

A gauche, le vide.

Les communistes, tâcherons obstinés, s'accrochent plus que jamais aux mancherons de la charrue et creusent leur sillon. Ils sont bien trop avisés pour ignorer que la clef est entre leurs mains et que l'attitude qu'ils adopteront, le lundi 13 mars, lendemain du premier tour, décidera de l'issue de la partie. Pour l'instant, ils se bornent à nourrir méthodiquement le réquisitoire contre leurs alliés d'hier à l'abri du discours unitaire inlassablement poursuivi. Le bruit de leur campagne d'explication meuble et masque le silence de l'immobilité. Quand il existe un tel décalage entre ce qu'on dit et ce qu'on fait, que peut-il en résulter d'autre que le vide ?

Ce vide, les socialistes ne peuvent rêver le remplir à eux seuls. Faudra-t-il alors se résigner à croire que ce n'est pas encore pour cette fois, que vingt ans ce n'est pas assez, alors qu'on se sent pourtant le vent en poupe ? Et comment manœuvrer ? En se préparant à virer à tribord, souhaitent secrètement les uns. En gouvernant au contraire à babord, espèrent tout bas les autres. Si ailleurs on manque d'objectifs, ici on en aurait trop, et contradictoires comme l'ont innocemment laissé paraître les partenaires radicaux de gauche. A force de tourner en rond, on n'arrive nulle part.

Le vide à gauche a été considérablement aggravé par la mise au rancart du programme commun. Même sans projet, sans accord pour marcher ensemble, ce vide-là n'est toutefois pas de même nature que le vide de la droite. Celle-ci veut garder le pouvoir mais ne sait qu'en faire tandis que celle-là aspire à le recevoir tout en redoutant confusément d'avoir à l'exercer car il y a, à ses yeux, trop à faire.

Un tel passage à vide de la vie publique est alarmant. Car le vide ne dure pas en politique. Il se présente de toute façon quelqu'un pour l'occuper, pour ramasser le pouvoir dont personne ne veut plus ou que nul ne peut plus assumer. Cette fois encore, quelqu'un ou quelque chose surgira. Mais qui, mais quoi ?

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

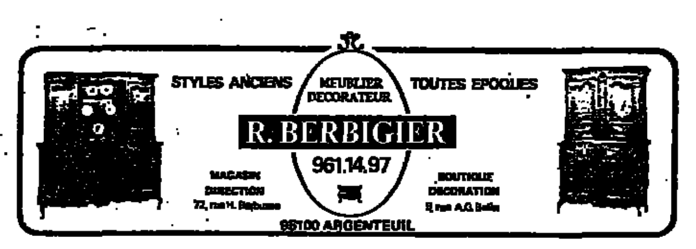
mettez la chance dans votre poche avec un billet de la loterie nationale

TRANCHE DE LA SAINT NICOLAS
GROS LOT 2.000.000 F
TIRAGE LE 7 DÉCEMBRE



D 27





Les derniers bureaux construits dans Paris sont justement les mieux situés

CHRISTIAN CHASSIN

Si la gare de Lyon est devenue un nouveau pôle d'affaires, ce n'est pas sans raison. En vérité, quel autre quartier de Paris vous offre tout cela.

Plateaux-types pour sociétés employant de 30 à 50 personnes (523 m²) à louer en totalité ou divisibles.
Livraison janvier 1978

Situation idéale et accessibilité totale
C'est le seul endroit où vous ayez à la fois :
• **Toutes les communications à votre porte :** le métro, le R.E.R., les trains de banlieue, les autobus sont au pied de l'immeuble.
• **Un branchement en direct avec tout le Sud de la France :** la gare de Lyon est sous vos fenêtres et Austerlitz juste en face, de l'autre côté de la Seine.
• **Une liaison facile et rapide avec Orly et Roissy :** à quelques minutes du périphérique, Paris-Midi est à mi-chemin des deux aéroports.

PARIS-MIDI
LES BUREAUX DE LA GARE DE LYON
205, RUE DE BERCY PARIS 12e
Visitez le plateau-témoin sur rendez-vous
en téléphonant à 266.36.36 *poste 890 et si vous ne pouvez vous déplacer, envoyez votre carte de visite à Cogedim, 12 rue Roquépine 75008 Paris, qui vous adressera une documentation.*
Réalisation



Plateaux-types fonctionnels et lumière naturelle
Paris-Midi réunit les qualités qui rendent la vie professionnelle efficace et agréable :
• **Lumière naturelle directe** pour tous les bureaux (niveaux standards) et air conditionné.
• **Utilisation immédiate :** - revêtements mural et sol, faux plafonds, luminaires.
• **Services intégrés :** restaurant, salles de conférences, d'informatique et d'archives, standard et parkings.
• **Prestige et confort :** très belles façades réfléchissantes et hall d'entrée de haut standing.
• **Vues étendues sur la capitale :** de nombreux bureaux bénéficient de découvertes exceptionnelles sur la Seine et Notre-Dame.

Des studios équipés près de la place Clichy.

Quelques prix...

134.000 F 20,16 m² / 3e étage

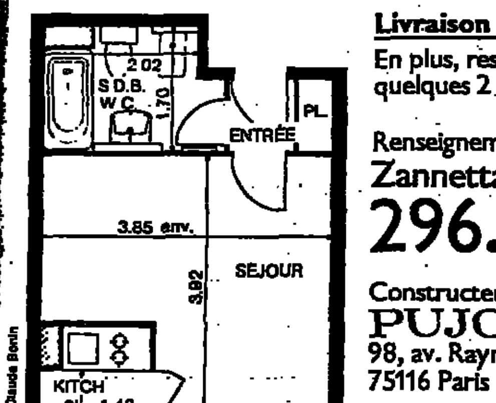
153.000 F 24 m² + 3 m² balcon / 1er étage

172.700 F 27,40 m² / 1er étage

206.100 F 38,70 m² / 2e étage

Le Montmartre

22-24, avenue de Saint-Ouen - 75018 Paris.



Livraison immédiate

En plus, reste à vendre quelques 2 - 3 et 4 pièces

Renseignements et vente : Zannettacci **296.17.01**

Constructeur **PUJOS S.A.** 98, av. Raymond-Poincaré 75116 Paris

POLITIQUE

POINT DE VUE

20 % de femmes

par BRIGITTE GROS (*)

« Qu'elles soient des femmes de paille ou des individualités remarquables, il est toujours difficile à des femmes qui se trouvent être représentées, selon un faible pourcentage, dans des assemblées d'hommes, d'être autre chose que des alibis. »

CETTE affirmation, lancée par la sociologue Evelyne Sullerot, nous accuse nous femmes-élues, de trahir une cause : celle de notre sexe. Or, depuis de nombreuses années mes fonctions de maire, de conseiller général et de conseiller régional, puis de sénateur, m'ont conduite à rencontrer un nombre important « d'élues » locales et nationales. Dans ces différentes assemblées, j'ai pu observer, attentivement, et presque quotidiennement, leur participation et leur action. J'ai ainsi pu constater que, contrairement à ce qu'affirme Evelyne Sullerot, ces femmes savent faire preuve d'autorité, garder leur personnalité et leur indépendance d'esprit. Bref, elles sont tout le contraire d' « alibis » au sein des assemblées d'hommes.

Est-ce d'ailleurs en faisant la guerre aux hommes, comme certaines féministes attardées, que les femmes parviendront à prendre la place qui leur revient dans la vie publique ?

Nous devons reconnaître que depuis quatre ans une évolution heureuse a été amorcée au sommet de la hiérarchie, grâce à l'action personnelle et résolue de Valéry Giscard d'Estaing. Allant au-delà de ce qu'avait accompli Léon Blum en 1936, il a tenu à ce que soient confiées, à quatre femmes, des responsabilités ministérielles, et pas un simple « secrétariat d'État au tricot », comme le suggérait avec ironie le général de Gaulle. Sous son propre règne comme sous celui de Georges Pompidou, un seul secrétariat d'État, dans les instances gouvernementales, avait été confié au deuxième sexe avec comme titulaire, l'inamovible Mlle Marie-Madeleine Dienesch.

Un autre élément a joué également en faveur de l'insertion des femmes dans la vie publique : la réussite personnelle de Simone Veil à des postes de responsabilités majeures. L'audience qu'elle a acquise auprès de l'opinion publique par son autorité naturelle et son talent ont beaucoup fait pour infléchir le poids des traditions et faire évoluer les esprits. Il est aujourd'hui prouvé que, dans notre société, la femme peut doubler d'une activité publique son rôle de mère et de ménagère, tout en continuant d'assumer pleinement ce dernier.

Ainsi le pro-féminisme actif du président de la République et l'attitude exemplaire du ministre de la santé ont-ils favorisé, depuis quelques années, une prise de conscience nouvelle et heureuse de la part d'un nombre important de Françaises et de Français. On a pu le constater de façon spectaculaire à travers la réalité électorale, au mois de mars dernier. C'est au niveau de la cité, là où tout le monde se côtoie, et où chacun se connaît, là où résiste encore une authentique fraternité ; là enfin où les barrières psychologiques qui séparaient les hommes des femmes dans l'action publique sont progressivement tombées qu'on a constaté une évolution profonde.

Depuis les dernières élections de 1971, le nombre de conseillers municipaux femmes a doublé, passant de vingt mille à quarante mille ; il représente 8,5 % des élus municipaux au lieu de seulement 4 % auparavant.

Si cette évolution marquante amorcée en 1977 se reproduisait en 1983, à l'occasion du prochain renouvellement des conseils municipaux, et s'amplifiait — ce qui paraît vraisemblable, — le pourcentage souhaitable de 20 % de femmes dans ces instances délibératives pourrait être atteint.

Pourquoi 20 % ? Parce que le chiffre de 15 % est reconnu comme encore insuffisant pour retenir l'attention d'une assemblée, quelle qu'elle soit. Celui de 25 % n'est pas raisonnablement imaginable avant plusieurs décennies. 20 %, c'est d'ailleurs la représentation des femmes au Parlement suédois, la plus forte d'Europe. 20 % serait en effet la reconnaissance et la considération qui n'autoriseraient plus aucun paternaliste attardé à nous considérer encore comme des « singes », des « objets de musée », voire « des otages ».

Mais s'il paraît possible, et même probable, que la barre des 20 % soit franchie à l'occasion des prochaines élections municipales, en revanche, une telle performance paraît invraisemblable dans le cadre de la consultation de mars 1978.

En effet, si nous nous situons dans une hypothèse optimiste, celle où le nombre des députés femmes, dans la prochaine Assemblée, doublerait, leur représentation n'excéderait pas 4 %, soit un pourcentage sensiblement égal à celui de la Grande-Bretagne (4,25 %), et encore inférieur à celui de l'Allemagne (5,50 %).

La France, lanterne rouge

Aujourd'hui, en Europe, la France détient toujours la lanterne rouge de la représentation féminine parlementaire. Comment y remédier ? Comment, dans l'avenir, assurer à notre pays le taux de représentation féminine que connaît aujourd'hui le Parlement suédois avec ses 20 % ?

Cet objectif des 20 % est doublement souhaitable. D'abord, pour la condition même des femmes ; ensuite, pour la qualité du travail parlementaire. La femme sénateur ou la femme député, nous l'avons maintes fois constaté, enrichit le débat parlementaire, en y apportant, par la connaissance pratique qu'elle a des questions qui sont ses préoccupations quotidiennes, sa vision personnelle, sa sensibilité propre et sa conviction profonde. Depuis une décennie, les femmes ont montré qu'elles étaient capables de remplir avec talent et sérieux leurs mandats locaux. C'est pourquoi nous pensons que, étant données l'évolution de leur formation et de leur compétence, elles sont aujourd'hui tout aussi capables d'exercer, et avec autant d'efficacité que leurs collègues masculins, des mandats nationaux et des fonctions ministérielles.

Trois conditions me paraissent déterminantes pour atteindre cet objectif des 20 %. La première est que cette nouvelle insertion de femmes dans la vie publique dépend d'abord d'elles-mêmes. Il faut pour cela qu'elles adoptent un état d'esprit différent, qu'elles soient à la fois conscientes de leur capacité et animées du désir de se jeter dans l'action. Ainsi découvriront-elles que l'action publique est le complément naturel et nécessaire de leurs responsabilités privées et professionnelles, et que l'amélioration de leur condition, comme d'ailleurs celle de leur mari et de leurs enfants, y est directement rattachée.

La seconde condition dépend des hommes. Ils ne doivent pas craindre de voir leurs épouses ou leurs filles, si elles le souhaitent, voler de leurs propres ailes, et s'engager dans une voie qui depuis des siècles et des siècles a toujours été réservée aux hommes. Mieux, ils doivent les comprendre, les aider, et même les encourager, car il s'agit de l'activité la plus noble où les femmes puissent désormais exceller.

La troisième condition enfin est du domaine de la politique. Mis à part le président de la République, le parti communiste et le parti radical socialiste, les partis politiques français en général ne cherchent pas, et ne savent pas favoriser la promotion de leurs militantes. Ce n'est pas, comme ils le croient trop souvent, en multipliant la création d'organismes purement féminins, méthode périmée de longue date, qu'ils aboutiront à un résultat. Bien au contraire, c'est en les poussant à s'engager dans l'action avec les hommes, et à leurs côtés, que le pas sera franchi. Conseiller à une militante de s'implanter à l'échelon local, et l'aider à faire ses premiers pas, telle devrait désormais être la nouvelle stratégie des organisations politiques qui se disent pro-féministes.

Une femme qui, dans sa commune, dans son département ou dans sa région, aura fait ses preuves, sera naturellement la bonne candidate pour briguer un mandat de sénateur ou de député, comme un homme le serait, et que le scrutin soit majoritaire ou proportionnel.

Si de grands bouleversements ne se produisent pas d'ici-là, 1983 sera une année-clé : celle du renouvellement parallèle de l'Assemblée élue en 1978, des conseils municipaux élus en 1977.

Si des femmes en nombre suffisant, dans les cinq prochaines années, décidaient de se préparer pour cette double et importante échéance, il serait alors possible d'espérer pour elles une incursion remarquée dans la vie publique. Peut-être la fameuse barre des 20 % pourrait-elle être alors franchie. Ainsi, Evelyne Sullerot n'aurait plus les moyens de nous reprocher à nous, femmes-élues, de n'être rien d'autre que de simples « alibis ».

(*) Sénateur (non inscrit) des Yvelines, maire de Meulan.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE au PAL. de JUST. à Versailles, le MERCR 14 DEC. 1977, à 10 heures

UN IMMEUBLE

à usage de commerce et d'habitation

à SAINT-CYR-L'ÉCOLE

41, avenue de la Division-Leclerc

MISE A PRIX : 80.000 FRANCS

S'ad. à Me Xavier Salone, avoc., 19, r. Sainte-Sophie, Versailles (950-01-69).

RECTIFICATIF à l'ins. du 29 nov. conc. Vente au Pal. de Just. Nanterre, le 14 déc., à 14 h., d'un Logement à Neuilly-sur-Seine (92), 8, r. Charcot. LIBRE : Mise à prix : 79 000 F. au lieu de 75 000 F indiqué par erreur. Maître Brazier, avocat, Paris.

Vente au Palais de Justice à MELUN (S.-et-M.), mercredi 14 déc. 1977, 14 h.

1) PAVILLON, LESIGNY (S.-et-M.). - M. à Px 150.000 F

7 pièces et parking - 695 m2 - 2, rue de l'Yerres, Parc de Lésigny

2) LOCAL CCIAL Lésigny (S.-et-M.). - M. à Px : 100.000 F

Centre commercial du Parc de Lésigny

17, rue Louviot, MELUN (Seine-et-Marne), tél. 439-38-38. **S.C.P.A. MALPEL - LEMBLE-MALPEL.**

SERVICE DES DOMAINES

Adjudication le 16 décembre 1977, à 15 h., à AGEN (31) salle des Commissions, Cité administrative Lacuée.

BOE et CASTELCULIER (Lot-et-Garonne)

LIBRES

3 PARCS de STOCKAGE des essences des armées

avec 4 MAISONS et dépendances

SUPERFICIE TOTALE : 7 ha 28 a 5 ca

Liaisons par pipe-line entre les 3 parcs - Embranchements S.N.C.F. Ligne BORDEAUX-TOULOUSE

Réservoirs d'une capacité globale de stockage de 26.000 m3. Ensemble en état de fonctionnement

MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS

VISITE - RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CHARGES : Direction des Services Fiscaux - Domaines, 2 bis, rue Jeanne-d'Arc - AGEN (Tél. 47-43-83).

VTE au Pal. de Just. d'Evry (91), le mardi 13 déc. 1977, à 14 h., en 12 LOTS

DOMAINE à CHAMARANDE (91)

Château style L. XIII, plans de MANSART, 780 m2 au sol

et Bâtiments de la Commanderie, entourés de douves, chapelle, cour des gardes et cour des cavaliers avec diverses habitations, sellerie, bassins et étangs, corps de ferme avec hangar, etc., dans parc de

55 hectares dessiné par LE NOTRE et bordé par la Juine

MISE A PRIX : 5.400.000 F

LE HAMEAU avec 8 PAVILLONS jumelés. Pavillon concierge, Villa, Centre social avec 2 appts. Bâtiments « Garderie d'enfants » - « Club de jeunes » - « Cours professionnels », garages, terrains de jeux, piscine, etc., sur terrain de 3 ha.

MISE A PRIX : 2.400.000 F

LE MANOIR avec 8 CHALETS, 5 VILLAS, divers logts, bâtiments de menuiserie et serrurerie de mécanique, de dépôt de matériel, des archives, grand hangar 22 boxes et garages, etc., sur terrain de 12 ha.

MISE A PRIX : 2.400.000 F

Le tout libre à la vente

BOIS de 90 hectares. - MISE A PRIX : 460.000 francs

BOIS de 26 hectares - MISE A PRIX : 170.000 francs

Diverses parcelles, boisées et agricoles. - MISE A PRIX à partir de 860 F. Baisse de mise à prix prévue.

Pour tous rens. S.C.P. ELLUL-GRIMAL, avocats, tél. 077-19-44. 3, rue du Village, à EVRY (91).

ADJUDIC. Chambre des Notaires de Paris, mardi 20 décembre, à 14 h. 30

DANS PARC DE 20 HA à 50 KM de PARIS par AUTOROUTE SUD

APPARTEMENT GRAND STANDING - LIBRE

DOMAINE des REAUX - SOISY-SUR-ÉCOLE (91)

90 m2 env. + BALCON 40 m2 env. - 4 PIECES PPALES

2 salles de bains - Kitchenette aménagée - Moquette - Placards - 3 CAVES

Tous services de la Résidence, Restaurant, Biblioth., Piscine, Tennis

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS

Consignation pour enchérir 50.000 F par chèque certifié.

Me GALAND, notaire, 2, rue du 4-Septembre, Paris (2e), 742-63-80.

VISITES SUR RENDEZ-VOUS - Tél. Mme HUET, 602-35-82.

VENTE SUR BAISSE DE MISE A PRIX, au Palais de Justice à Paris, LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 1977, à 14 heures

UNE MAISON sise à NOISY-LE-SEC (Seine-Saint-Denis)

55, rue des Processions et 42, rue de la Dhuys

Anciennement d'habitation d'après désignation des titres, actuellement affectée à l'usage de bureaux, ateliers mécanographiques

CONTENANCE 400 m2 - LIBRE DE LOCATION ET D'HABITATION

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

S'adresser : 1) Me André de SEGRAIS et Me Huguette AMBROISE-JOUVION, avocats à la Cour de Paris, 9, rue Guénégaud, Paris (6e), tél. 326-70-91 et 633-17-98 ; 2) Me Mathieu FERRARI, liquidateur-syndic près le Tribunal de Commerce de Paris, demeurant à Paris (1er), 85, rue de Rivoli ; 3) à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Vente sur licit. au Palais de Justice à Paris, le lundi 19 décembre 77, 14 h.

EN 4 LOTS - AVEC FACULTE DE REUNION

1er lot UNE BOUTIQUE et une cave **2e lot PIECE sur COUR** et cuisine au rez-de-ch.

3e lot UNE PIÈCE SUR COUR A USAGE D'ATELIER

4e lot 3 BATIMENTS à usage de magasin, de bureau et d'atelier Dans l'immeuble

84, rue de Javel, à PARIS (15e)

LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION

M. à prix : 1er lot, 65.000 F ; 2e lot, 12.000 F ; 3e lot, 8.000 F ; 4e lot, 36.000 F

S'adr. pour tous renseignem. : 1) Me Pierre-Jean REGNAULT, avocat, 43, rue de Courcelles, 75008 Paris, tél. 924-33-37 ; 2) Me BARBILLON, avocat, 33, rue de Longchamp, 75016 Paris ; 3) à tous avocats exerçant près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE au PAL. de JUST. à PARIS, le LUNDI 12 DEC. 1977, à 14 h.

IMMEUBLE A USAGE INDUSTRIEL

COMMERCIAL ET DE BUREAUX

LIBRE, sis à PARIS (19e)

69, 71 et 73, rue Archereau et 91, 93, et 95, rue de l'Ourcq

SUPERFICIE TOTALE : 928 m2

MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS

S'adresser S.C.P.A. LE SOURD-DESFORGES, avocats, 27, quai A.-France, Paris (7e), tél. 551-31-60 ; Me Serge PINON, syndic à Paris, 16, rue Abbé-de-l'Epée ; Me Claude DELEPINE, admin. judic. à Paris, 7, rue du Général-Bertrand ; Me BOISSEL, avoc. à Paris (2e), 36, rue des Petits-Champs (073-62-33) ; et à ts avoc. pr. Trib. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 décembre 1977, à 14 heures

UN APPARTEMENT 5 PIÈCES SUR 4 NIVEAUX

(3e, 4e, 5e et 6e étages) avec escalier intérieur

DEUX LOCAUX AU DEUXIÈME SOUS-SOL

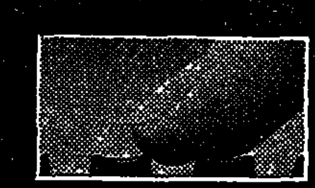
SITUÉ à PARIS 1er 2 et 4, rue de Harlay, 2, place Dauphine et 19, quai de l'Horloge

Le tout d'une contenance superficielle de 180,78 m2

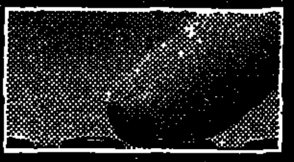
MISE A PRIX : 650.000 FRANCS

S'adr. Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 Paris, 924-14-13.

Braun control.
Le calcul devient plus sûr.

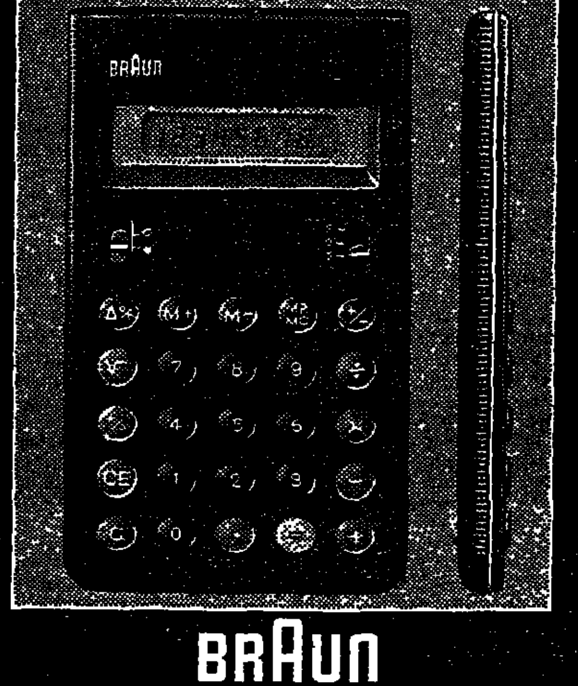


Touche ordinaire. Attention à la touche voisine.



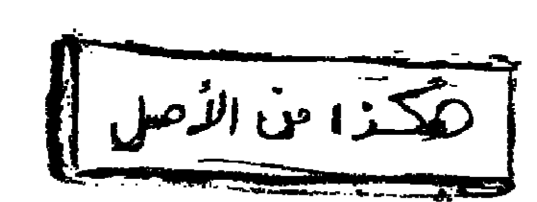
Touche Braun. Sa forme évite les fautes de frappe.

La première différence saute aux yeux. Les touches Braun ne sont pas incurvées mais arrondies, afin de ne pas appuyer sur la touche voisine.
La seconde différence se découvre 2 ans plus tard. Le temps pour les micropiles Braun de faire leur travail. Pendant plus de 1500 heures, soit 2 ans de fonctionnement à raison de deux heures par jour ! Qui dit mieux ?



BRAUN

هكذا من الأصل



LIVRES POLITIQUES

« LES NOUVEAUX COMMUNISTES AUX PORTES DU POUVOIR »

Donner au P.C.F. les couleurs de la France

par FRANÇOIS HINCKER (*)

Une deuxième fois, André Lau-ens et Thierry Pfister écrivent ır les « nouveaux communistes » ı première fois c'était en 1973 et ils constatent plus nette-ent encore l'évidence : « *La ques-on n'est plus tellement de savoir les communistes ont changé. s ont changé et, disent les diri-ants du P.C.F., ils changeront ncore.* » Georges Marchais outait en 1972, au XX[e] congrès : *Le parti communiste change et ne esse de changer pour être toujours ieux lui-même, pour être toujours ieux à la hauteur des responsabi-és qu'il assume devant les tra-illeurs et le peuple.* » Ce qu'il est pas inutile de rappeler quand aucoup aujourd'hui, s'interrogent r les intentions des communistes aux portes du pouvoir ».

Je laisse à André Laurens et à ierry Pfister la responsabilité expliquer, à la manière habituelle beaucoup de journalistes, l'his-ire et la politique du parti com-uniste, comme si les classes ciales n'existaient pas, comme si s forces politiques n'entretenaient s des rapports avec elles, comme au fond, le parti communiste *oisissait*, on ne sait trop pourquoi, ion par le jeu des individualités *des générations*, l'isolement ou nion. Envolée la guerre froide, gligeable l'hégémonie du grand pital après 1958, pour rien la poli-ue propre au parti socialiste...

Mais aussi, que Laurens et Pfister nt-ils donc pas pris au pied de lettre leur propre titre : « les nou-ux communistes ! » Justement il y a beaucoup, aujourd'hui, de ces uveaux communistes : plus de ıx cent *mille* en trois ans et cela nstitue un événement de première ındeur, et pour le parti commu-te et pour la vie politique géné-e de la France.

Leur nombre même, son augmen-ion constante, y compris depuis suspension des discussions de gauche, le caractère de ces hésions signifient, en effet, des difications profondes non seule-nt dans l'attitude à l'égard du parti mmuniste, mais aussi dans le com-ement politique, dans la culture tique, *bien au-delà de ceux qui rent ou vont adhérer au P.C.F.* évalorisation de la participation politique au profit de la délégation de pouvoirs, qui est une pierre angulaire du « libéralisme », est en train de céder, comme le mythe de la dépolitisation dans une société prétendument de « consommation ». *Un nouveau rapport à la politique* est en train de se constituer sous nos yeux, et le P.C.F. en est le moteur principal et le principal bénéficiaire.

La plupart de ces dizaines de milliers d'adhésions sont, en effet, des adhésions toutes naturelles à partir des difficultés de la vie quotidienne et des colères et des espoirs qui y naissent : adhésions massives au cours d'une grève, dans les files d'attente devant les agences pour l'emploi, dans l'immeuble agité par l'expulsion d'un locataire ou la saisie chez le voisin. Adhésion envoyée par lettre où l'auteur s'exprime souvent très longuement et très intimement. Adhésions qui se jugent elles-mêmes comme le prolongement *politique*, normal, évident, sans surprise, d'une résistance ou d'une révolte qui, naguère, seraient demeurées individuelles, au mieux syndicales, presque toujours effrayées devant l'univers redoutable de la politique. Adhésions qui pourraient reprendre la formule de Picasso : « *Je suis venu au communisme comme on va à la fontaine.* »

Ainsi, selon une progression très notable par rapport au passé, beaucoup plus de femmes (plus de 35 %), d'O.S. et de manœuvres, d'employés, adhérent au P.C.F., c'est-à-dire ceux que la crise frappe particulièrement et qu'elle contraint à rompre un isolement, une dépolitisation parfois séculaires. C'est pourquoi aussi les militants d'associations les plus diverses, ces associations qui, depuis 1968, sont une expression vigoureuse de la volonté de « ne pas se laisser faire », deviennent communistes. Ce qui crée des juxtapositions inouïes il y a encore peu de temps : communiste et adhérent de la C.F.D.T., prêtre et communiste, communiste et jociste, communiste et féministe communiste et cheville ouvrière d'un comité pour la défense des espaces verts...

Etant donné que toute une tradition mise au goût du jour par la presse et les mass media ne donne point au parti communiste un visage bien attractif, c'est le moins que l'on puisse dire, le fait que ce refus de l'intolérable aille vite et presque exclusivement vers lui devrait faire réfléchir tout analyste de la situation actuelle. Il faut croire, en effet, que ces gens se reconnaissent dans les communistes et dans leur politique. Ne vous inquiétez pas pour nous, mesdames et messieurs les commentateurs : si les nouveaux communistes le sont devenus, c'est précisément qu'ils ressentent à ce point la crise, qu'ils veulent un grand changement de leur vie. Ils n'ont pas adhéré au parti pour cautionner une politique craintive à l'égard de cette crise.

En retour, les nouveaux communistes contribuent à donner plus adéquatement au P.C.F. leurs propres couleurs, les couleurs de la France. Les conséquences sur le parti d'un tel mouvement d'adhésions sont évidentes. L'image pure et dure du militantisme ; la contamination par la notion d'« engagement » sartrien (que voilà de vilains mots militaires. Il faudrait aussi ne plus parler de recrutement...) ; le plaisir douteux d'avoir fait, en adhérant un pas énorme qui introduit dans une espèce de communauté régénératrice ; le langage de bois interne à l'univers communiste ; la conception bien peu matérialiste selon laquelle l'adhésion idéologique doit précéder l'adhésion politique, tout cela qui sommeillait peu ou prou dans la conscience ou l'inconscience du communiste, tout cela vole en éclats ; et c'est bien.

***

Le parti intègre désormais une plus grande diversité de tempéraments, de goûts, d'espoirs de préoccupations, de compétences. Il peut ainsi mettre en pratique, plus vite que prévu, ce à quoi le XXII[e] congrès l'avait préparé au plan théorique : une politique prenant en compte tout le réel, une rupture avec une attitude théologique à l'égard des « grands ancêtres », une confiance totale dans la confrontation démocratique au sein d'une France pluraliste. Les nouveaux communistes ont apporté au parti une sensibilité plus grande encore à la misère et à des aspirations de caractère autogestionnaire. Ils ont ainsi éminemment contribué à faire le fond de la politique actuelle du P.C.F.

Chez les communistes, aujourd'hui, que de contrastes au plan du comportement existentiel, que de diversités personnelles, que de divergences éthiques ou intellectuelles ! Et tout cela converge aisément vers une large unanimité politique, exprimée certes, et c'est heureux, dans des styles différents. Pourquoi cette unanimité qui paraît invraisemblable à beaucoup d'observateurs étrangers à la pratique politique réelle, c'est-à-dire non politicienne ? Tout simplement parce que l'assentiment à la politique du P.C.F. est pour l'essentiel antérieure à l'adhésion, à partir de l'expérience faite de sa propre existence. Au fond, l'adhésion se fait à soi-même. Ensuite, parce que les principes de fonctionnement du parti, ce que l'on appelle le « centralisme démocratique » — tant décrié et si libérateur pour qui a connu le carcan de ces organisations où il faut absolument *se classer dans une tendance*, voter par oui ou par non comme dans un référendum, où l'on juge *les interventions non à raison de ce qui y est dit, mais à raison de qui le dit*, — permettent de faire servir la diversité à l'unité.

Tels sont les « nouveaux communistes ». Croyez-moi, on ne les rejettera pas facilement dans le ghetto, on ne leur fera pas facilement jouer le rôle de piétaille dans des stratégies qui contrediraient les raisons de leur adhésion au P.C.F. : soutenir une politique vraiment nouvelle et en être partie prenante.

★ André Laurens et Thierry Pfister : *les Nouveaux Communistes aux portes du pouvoir*. Préface de Jean Elleinstein (éd. Stock, 325 p., 25 F.).

(*) Membre du comité central du P.C.F. Rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique*.

« LES CHEMINS DE LA RÉVOLUTION »

Fred Zeller face à Alain Krivine

ans une collection qui a déjà mis notamment à MM. Chandagor et Sanguinetti, Chevènement et Messmer de confronter s points de vue, deux milites formés à l'école du trotsme, mais représentant deux générations différentes, l'une quée par la guerre, l'autre par 68, tentent de dialoguer. Le face-à-face résume et per-t de mieux saisir l'un des grands problèmes que la gauche devra résoudre si elle parvient au pouvoir, à savoir la volonté de « *débordement* » d'une partie de l'extrême gauche qui souhaite, à la faveur de cette hypothétique victoire, engager un processus révolutionnaire.

Fred Zeller, soixante-cinq ans, ancien secrtaire de Trotski, ancien grand maître du Grand-Orient de France, membre du P.S., répond en humaniste. Après avoir relevé que les Français font désormais confiance, en dernier ressort, au suffrage universel, et constaté qu'il n'existe en France ni parti révolutionnaire de masse ni volonté majoritaire de révolution, Fred Zeller plaide, au nom de « *cinquante ans d'expérience de luttes et de défaites successives* », pour une gestion pragmatique, seul moyen d'échapper, selon lui, aux engrenages fatals qu'il connait bien et qu'il redoute pour demain.

Alain Krivine, principal animateur de la Ligue communiste révolutionnaire, répond en révolutionnaire qui n'imagine pas qu'un monde nouveau puisse être enfanté sans affrontements. Il fonde ses espoirs sur la permanence, depuis 1968, d'un courant d'extrême gauche qui, selon lui, bénéficiera du « *phénomène général de politisation* » qui apparaît.

Entre celui qui dénonce une extrême gauche sans débouché (« *le sectarisme, c'est votre programme révolutionnaire* », dit-il, et celui qui est prêt à assumer toutes les conséquences de la démarche révolutionnaire qu'il met en avant, la synthèse est impossible. Ce livre le montre. Il mérite qu'on s'y arrête. — J. M.C.

★ *Les Chemins de la révolution.* Editions Balland, 189 pages, 35 F.

VENDRE
OU
ACHETER
UNE AFFAIRE
265 28 50

...s Agents spécialisés interviennent dans toute la France ... à l'étranger avec toute la discrétion qui a fait notre réputation.

straplan
3, rue de Penthièvre
75008 Paris

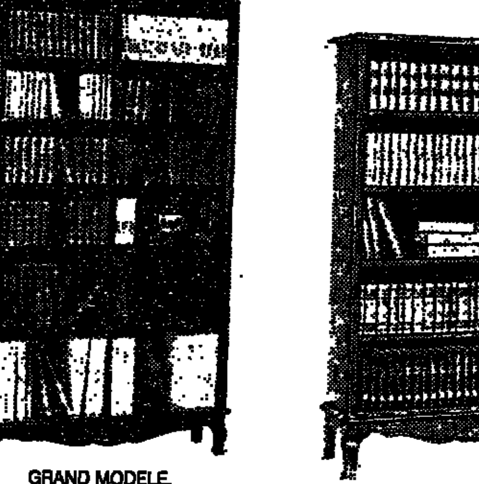
DANS DEUX JOURS,
VOTRE SOCIÉTÉ
A 5 MINUTES DE L'OPÉRA.

IMMEUBLE PARIS-MIDI
Tél. : 266.36.36. Poste 890

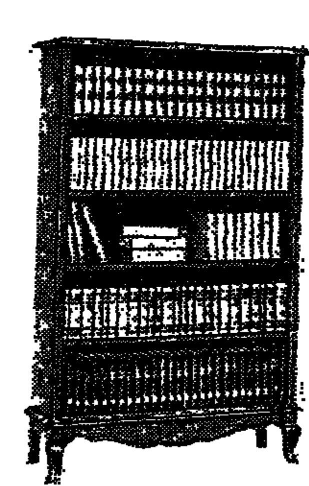


LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES
"EN MONTPARNASSE" 61, rue Froidevaux Paris 14[e]
A.T.F. SA AU CAPITAL DE 542.300 F

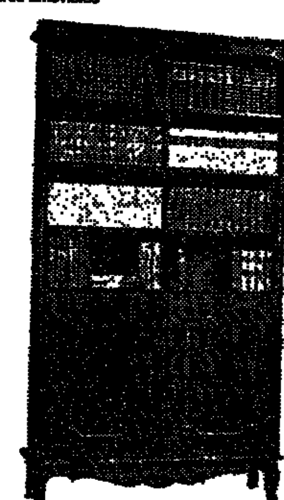
Bibliothéques Rustiques vitrées
juxtaposables, par simple pose, grâce à notre système exclusif de moulures amovibles



GRAND MODELE. Haut. 208 - Larg. 116 cm - Prof. 33 cm contenance 200 vol. divers (livrée montée)



Haut. 157 - Larg. 100 cm - Prof. 32 cm contenance 160 vol. club (livrée montée)



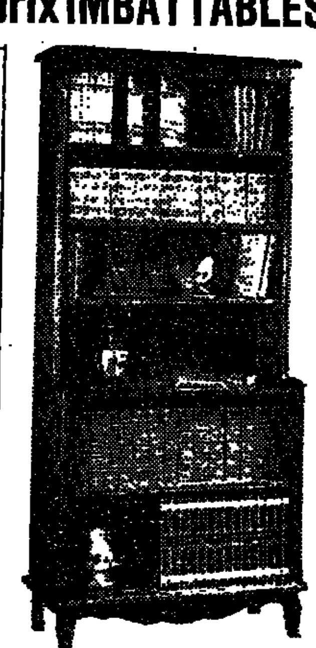
GRAND MODELE Haut. 208 - Larg. 116 cm - Prof. 33 cm contenance 200 vol. divers avec portes pleines ouvrantes





BIBLIOTHEQUE GRANDE PROFONDEUR Haut. 203 - Larg. 78 ou 94 cm Prof. 42 cm contenance 105 gros vol. env. en 94 de large (livrée montée)

D'un simple geste, les moulures de côté des meubles peuvent être enlevées, les côtés étant alors parfaitement rectilignes, les meubles sont juxtaposés par simple pose côte à côte



MODELE TOUS FORMATS Haut. 205 - Larg. 78 ou 94 cm Prof. 42/30 cm Contenance 120 vol. club + 40 gros vol. en 94 de large (livrée démontée)

JUXTAPOSITION DE MODELES RUSTIQUES TOUS FORMATS
ensemble obtenu par la juxtaposition de 3 bibliothèques à moulures amovibles.



Hauteur de l'ensemble : 203 cm - Largeur : 277 cm Prof. bas : 42 cm - haut : 30 cm Contenance 360 vol. club + 120 grands formats env. Cet ensemble a été monté en 3 h. Facilement

JUXTAPOSITION DE MODELES RUSTIQUES GRANDE PROFONDEUR
Hauteur de l'ensemble 203 cm, largeur 241 cm prof. 42 cm
Contenance 250 gros volumes environ
peut être augmentées par l'utilisation de 1/2 tablettes

Visitez nos Expositions:

à Paris
61, rue Froidevaux Paris 14[e]
Métro : Denfert Rochereau
Gaîté - Raspail - Edgard Quinet
Autobus : 28, 38, 58, 68
Ouvert tous les jours même le SAMEDI de 9 à 19 h sans interruption

en Province
Ouverts tous les jours de 9 à 12 h et de 14 à 19 h (** sauf lundi - * sauf lundi matin)

* AMIENS 3, rue des Chaudronniers, Tél. (22) 91-67-15
BORDEAUX 10, rue Boulard, Tél. (56) 44-39-42
CLERMONT-FERRAND 22, rue Georges Clémenceau, Tél. (73) 93-97-06
* GRENOBLE 59, rue Saint-Laurent, Tél. (76) 42 55-75
* LILLE 88, rue Esquermoise, Tél. (20) 55-69-39
LIMOGES Zac de Beaubreuil, 2, rue F Bastiat Tél. (55) 37-49-53
LYON 9, rue de la République, Tél. (78) 28-38-51
* MARSEILLE 109, rue Paradis, Tél. (91) 37-60-54
* MONTPELLIER 8, rue Serane (près gare), Tél. (67) 58-19-32
* NANTES 16, rue Gambetta, Tél. (40) 74-59-35
* NICE 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville) Tél. (93) 80-14-89
** RENNES 18, quai E.-Zola (près du Musée) Tél. (99) 30-26-77
STRASBOURG 11, Av. du Général-de-Gaulle (Esplanade) Tél. (88) 61-08-24
TOULOUSE 2 et 3, quai de la Daurade, Tél. (61) 21-09-71
** TOURS 5, rue Henri-Barbusse, Tél. (47) 61-03-29

à l'Etranger
BELGIQUE : BRUXELLES 1000 54, rue du midi LIEGE
SUISSE : GENEVE SOVECO 17, Bd Helvétique 1211 Genève - Tél. (22) 35-16-21

EXPEDITION RAPIDE ET FRANCO

BON Pour un catalogue en couleurs GRATUIT à retourner à
LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES 75680 PARIS CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHEQUES VITREES contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, demande de devis, etc.
Nom ....
Adresse ....
....
Code Postal .... Ville ....
MO 35
ou appelez le 633 73-33 (24 h./24)

Le Monde

société

Paul VI invite l'Église de France « à approfondir et à équilibrer le rapport action-contemplation »

Cité du Vatican. — C'est un véritable message à l'Eglise de France que Paul VI a lu lundi 5 décembre devant les évêques de la région Est. Ils constituaient le neuvième et dernier groupe de prélats français reçus cette année à Rome en visite *ad limina*. Concluant ses huit discours précédents — dont nous avons rendu compte dans *le Monde* des 19 mars, 29 mars, 20 avril, 7 mai, 8 juin, 22 juin et 23 septembre, — le pape a voulu *« résumer ses impressions générales sur le catholicisme français »*, méditer avec ses hôtes sur la mission épiscopale et adresser, à travers eux, *« un appel personnel »* aux diverses catégories de chrétiens.

« Nous venons d'entendre un discours historique et prophétique », ont dit les onze évêques en sortant du Vatican. Les fois précédentes, Paul VI s'était inspiré des rapports des régions, puis il avait abordé des thèmes plus généraux comme le célibat sacerdotal, la liturgie, la paroisse, la catéchèse ou la formation religieuse. Lundi, il a procédé de manière plus globale, en indiquant ses craintes et ses espoirs à l'Eglise de France.

« Fille aînée », elle le reste aux yeux d'un pape qui a été formé *« à la française »*. Personnellement Paul VI doit beaucoup à la France et il continue de lui attribuer un rôle d'exemple sinon de modèle. Ses exigences — et parfois ses déceptions — sont à la mesure de cet attachement. On doit en tenir compte en parcourant cette suite de neuf discours dans lesquels le pape dit en substance : *« Vous avez choisi la bonne voie, mais restez-y. »*

Une phrase prononcée le 5 décembre devant les évêques de l'Est résume sa pensée : *« L'Eglise, en France, a besoin d'approfondir et d'équilibrer le rapport action-contemplation. »* En d'autres termes, on a trop mis l'accent sur l'action, négligeant de ce fait même la doctrine (*« La recherche continuelle ne tient pas lieu de doctrine ! »*) et la sainteté (*« L'Eglise a surtout besoin de pasteurs qui brillent par leur sainteté »*). Le pape semble dire que la période conciliaire est terminée. Une autre époque s'ouvre : celle, en quelque sorte, du rééquilibrage entre tradition et renouveau.

Un ton très chaleureux

Aucun des neuf groupes d'évêques qui se sont succédé à Rome n'a voulu voir des reproches dans les discours du pape. Au contraire, chaque fois qu'ils sont sortis de chez lui ces prélats ont fait preuve d'une joie et d'un optimisme qui ne pouvaient être feints. Il faut dire que Paul VI leur a toujours parlé sur un ton très chaleureux, qu'il n'a cessé de les féliciter tout en exprimant leurs propres inquiétudes.

De notre correspondant

Des évêques dont il comprend les difficultés, mais à qui il recommande d'être *« des guides »*, de ne pas se laisser envahir par *« les bureaux spécialisés »* et d'incarner l'unité. Car, actuellement, *« les familles catholiques ont tendance à constituer des clans dans l'Eglise »*.

Les prêtres doivent *« briller par leur sainteté »*. Ils peuvent susciter des vocations, *« car bien des jeunes sont capables de vivre le sacerdoce tel que l'Eglise latine l'a conçu »*. C'est une claire allusion au célibat obligatoire. Aux religieux, le pape rappelle que si ces mêmes jeunes ont été rebutés par un style de vie ancien *« les adaptations successives ne les attirent pas davantage »*. Enfin, les laïcs sont appelés à *« aimer l'Eglise »*, à avoir une action *« catholique, ecclésiale »*.

Une fois de plus, Paul VI renvoie dos à dos les contestataires des deux bords en les condamnant sévèrement. Il dénonce *« une mentalité comparable à celle de l'Action française »*, s'étonne de *« liturgies inadmissibles »*, de l'évolution *« surprenante »* de tel ou tel mouvement d'action catholique... Plus nouvelles sont ses remarques sur la *« lassitude »* et même la *« fatigue spirituelle »* qui semble atteindre l'Eglise de France. Ressaisissez-vous, dit le pape, *« n'ayez pas peur, relevez la tête ! »*.

ROBERT SOLÉ.

« Le risque existe de voir se développer encore des positions extrêmes qui ne servent pas la cause du Royaume »

Voici le texte intégral de la première partie du discours du pape, consacrée à la situation du catholicisme français :

« Depuis quelque temps, nous avons eu bien des occasions d'évaluer la vitalité du catholicisme français. Nous avons senti la loyauté, le zèle et l'espérance pascale de nombreux pasteurs, mais aussi leurs préoccupations, leurs souffrances, osons le dire : une certaine lassitude.

» Pourquoi le taire, puisque vous aimez l'authenticité ? Depuis la deuxième guerre mondiale, l'Eglise qui est en France traverse, comme d'autres, une crise profonde, et manifeste dans cette mutation une certaine fatigue spirituelle. Ce n'est pas le moment de retracer ici la genèse de la situation actuelle. En simplifiant à l'extrême, évoquons pour le premier quart du siècle la période des « œuvres », marquée par un souci de préservation, ensuite la période de l'éclosion de l'action catholique, participation ardente à l'apostolat hiérarchique, temps des conquêtes espérées. Ces périodes étaient aussi celles du réveil, de la conversion, de grandes personnalités catholiques s'imposant par la rigueur de leur pensée, par la profondeur de leur engagement spirituel et apostolique : nous avons personnellement gardé un attachement admiratif pour nombre d'entre eux.

Un complexe antiromain

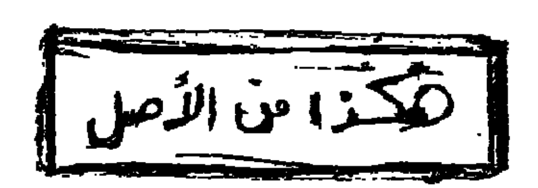
» La période présente ne manque pas d'aspects positifs. Avec raison, on se montre très sensible à l'incroyance, on se préoccupe spécialement de rejoindre le monde des travailleurs et des pauvres, et aussi de faire face à la mutation culturelle qui affecte la foi de beaucoup, des milieux scientifiques aux plus jeunes générations. Tout cela est évangélique, à condition de ne pas laisser pour compte la masse des fidèles qui ont un rythme différent et qui, de toute manière, ont besoin, eux aussi, de ministère pastoral et de structures qu'il importe de rénover plutôt que de supprimer : paroisses, séminaires, couvents, mouvements spécifiquement catholiques. Sinon le risque existe de voir se développer encore des positions extrêmes qui ne servent pas la cause du Royaume.

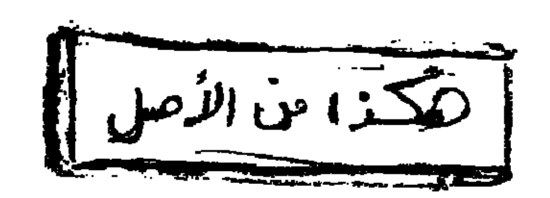
» Certains adoptent, en effet, un esprit critique d'avant-garde, même dans des revues catholiques ou d'origine chrétienne, qui bouleverse parfois les données certaines de la théologie, de la spiritualité, de l'éthique, de l'apostolat. D'autres se raidissent, mais pour faire revivre, de façon stérile et périlleuse, une mentalité comparable à celle de l'Action française. Tout cela ne saurait faire oublier la somme de recherches bénéfiques, d'expériences intéressantes qui témoignent d'une générosité évidente, de la santé foncière du peuple de Dieu. Mais nous sommes très conscient, comme vous-mêmes, de réalités préoccupantes, par exemple : le problème des vocations et de la formation au sacerdoce ; ici ou là, des « liturgies » inadmissibles ; une apathie spirituelle de prêtres, de religieux et de religieuses ; une évolution surprenante de tel ou tel mouvement d'action catholique ; l'admission, chez des personnalités ou des organismes officiellement catholiques, d'hypothèses ou de pratiques manifestement contraires à la foi ou à l'éthique chrétienne. Et nous avons le courage d'ajouter : un certain complexe antiromain, selon le titre d'un ouvrage récent. Personnellement, nous éprouvons devant tout cela un étonnement douloureux, que d'aucuns prennent parfois pour un manque d'information ou de compréhension.

» Nous savons pertinemment que vous avez tout le mérite et la lourde charge de faire face vous-mêmes à ces mutations sociales et ecclésiales, qui s'accompagnent d'une crise intellectuelle et spirituelle. Quelle parole prononcer pour vous « affermir », comme le Christ l'a demandé au premier responsable du collège apostolique ? Ni celle de la nostalgie ni celle de la peur, mais une invitation très ardente et très confiante à reprendre la voie assurée de l'Eglise catholique, de l'Eglise qui s'est si bien définie au concile Vatican II, de l'Eglise de toujours. L'Eglise a fréquemment été en crise, plus ou moins. L'histoire nous le montre à chaque siècle, et plusieurs fois par siècle. Aujourd'hui même bien des pays connaissent des tourmentes graves, voire des persécutions. Aucune de ces crises n'est souhaitable, mais aucune n'a été inutile. Bien souvent, elles ont suscité un approfondissement du mystère de l'Eglise — qui sera toujours le déploiement du mystère du salut par le Christ en sa Passion et sa résurrection — et une floraison de nouveaux disciples. N'en est-il pas, dans l'Eglise au souffle de l'esprit, un peu comme dans la nature au retour du printemps. Notre prédécesseur Jean XXIII avait raison d'y croire. Ce printemps viendra. Il faut encore supporter l'hiver. Croyez bien que nous en savons quelque chose, au poste où Dieu nous a placé. Nous n'avons pas de meilleure parole à vous redire que celle du Christ lui-même : *« Je serai avec vous » jusqu'à la fin des siècles.* » Ensemble, laissons cette promesse destinée d'abord aux apôtres et à leurs successeurs, résonner dans nos cœurs et les fortifier. »

JEUDI 8 :
TRAJETS DOMICILE-BUREAU.
CHOISISSEZ LA FACILITÉ.
IMMEUBLE PARIS-MIDI
Tél. : 266.36.36. Poste 890
Ecom

SINGAPORE AIRLINES FAIT DECOLLER CONCORDE
Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou de Singapore Airlines, 35, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 261.53.09.





AU PALAIS DES CONGRÈS

Le colloque du GRECE a mis l'égalitarisme en accusation

L'égalitarisme et l'égalité ont passé un bien mauvais dimanche le 4 décembre au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, où le XIIe colloque du Groupe de recherches et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) les mettait en accusation. Devant un public bourgeois, cossu, de style et d'esprit très giscardiens, en majorité fort jeune, MM. Thierry Maulnier, Hans J. Eysenck, Henri Gobard, Julien Cheverny et Alain de Benoist dénoncèrent tour à tour *« les illusions de l'égalité »* en termes académiques, mesurés, mais fermes et sans équivoque.

Professeur de psychologie à l'université de Londres, M. Hans J. Eysenck exposa ainsi : *« Les hommes sont des êtres biosociaux, et toute tentative de faire abstraction des secteurs biologiques intervenant dans la détermination de nos comportements, ou encore de les récuser, ne peut qu'entraîner des conséquences absurdes. »* En conséquence, *« la loi de la nature contraint ceux qui cherchent à imposer l'égalité totale entre les individus (l'égalité matérielle comme l'égalité des résultats) à recourir à la dictature pour imposer leurs vues »*. L'expérience chinoise des communes populaires ne dément certes pas cette remarque.

Haut fonctionnaire, énarque, écrivain connu, membre du groupe des experts au parti socialiste, spécialiste des comportements hérésiarques, M. Julien Cheverny apporta devant l'assemblée résolument élitiste une caution démocratique bien nécessaire. Comme il le montra d'un ton un peu trop didactique, une contradiction fondamentale déchire le socialisme depuis le XIXe siècle. *« D'un côté, une volonté de transformation prométhéenne (faustienne) du monde »*, de l'autre, *« le rêve d'une société tranquille »*, semblable pour tous. Le premier projet suppose implicitement des hommes exceptionnels pour le réaliser. Le second une foule docile, réduite à en profiter.

Selon M. Cheverny la gauche française hésite à tirer les leçons générales des découvertes récentes de la biologie. Son égalitarisme fondamental répugne à intégrer une vision de l'homme fondée sur les différences naturelles, irréductibles et absolues. Un monde où la loi les consacrerait sans appel ne lui semble pourtant pas meilleur. *« Une société totalement juste serait une société abominable »*, pense-t-il.

Principal animateur intellectuel du GRECE, M. Alain de Benoist tira pour ses amis les enseignements de la journée. Selon lui, l'*« égalitarisme moderne »* marque jusque dans ses abus l'*« aboutissement d'un long développement d'idées, vieux de deux mille ans, dont la responsabilité initiale incombe au christianisme. Promettre l'égalité aux hommes dans le royaume de Dieu entraînerait fatalement à ce qu'ils veuillent un jour l'instaurer sur la Terre. Partisans convaincus d'une civilisation hiérarchique, capable de reconnaître enfin l'« importance de la détermination héréditaire »*, autrement dit les défauts et les qualités transmis biologiquement, l'orateur affirma : *« La loi qui gouverne la vie, c'est la différenciation, l'inégalité. »* Nier l'une et l'autre entraîne tôt ou tard, à son avis, la mort des espèces, des individus, et meme une véritable dégénérescence politique.

L'orateur n'esquisse pourtant pas à demi-mots ses préférences pour une organisation sociale élitiste, sans ménager très soigneusement l'esprit égalitaire de son temps. *« Toute inégalité n'est pas nécessairement bonne »*, constata-t-il. *« Il y a des inégalités détestables. Bien des égalités sont justifiées. La revendication pour plus d'égalité peut être juste et souhaitable. »* Mais *« une société est un paysage. Ce qui fait la valeur d'un paysage, c'est sa diversité, ses montagnes, ses plaines. »* Or l'égalitarisme économique actuel, quantitatif, mesurable, écrase impitoyablement les différences humaines sous couvert de rationalité et engendre des lois niveleuses. Curieusement, le refus aristocratique d'Alain de Benoist d'un tel système rejoint par bien des côtés la contestation libertaire des gauchistes. Décidément, ce siècle n'a pas fini de surprendre...

Tous les orateurs ont dénoncé avec véhémence les imperfections de l'ordre en place, mais aucun ne prit cependant le risque d'évoquer le profil d'une société conforme à leurs vœux. Tâche redoutable ! La technocratie responsable de l'égalitarisme proscrit par M. Alain de Benoist en offre peut-être un désagréable avant-goût...

GILBERT COMTE.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Un hommage à Jean Salusse

Les circonstances dramatiques de la mort de Jean Salusse, les attaques auxquelles il avait été en butte, avaient incité son ami, M. Michel Massenet, directeur général de l'administration et de la fonction publique, à créer un comité pour l'hommage à Jean Salusse (*le Monde* du 30 juillet). C'est au Conseil d'État que, le 1er décembre, hommage a été rendu à ce haut fonctionnaire qui fut l'un des principaux artisans de la politique culturelle des dernières années (1).

Tour à tour, ses amis et ses supérieurs hiérarchiques dépeignirent le Provençal, le brillant administrateur *« loin du modèle classique »* (M. Marceau Long), *ce produit exceptionnel de l'École nationale d'administration qui était tout le contraire d'un énarque et manifestait une sensibilité très grande et rare dans ce milieu »*, l'ardeur avec laquelle il aborda les problèmes algériens, le talent qu'il déploya au secrétariat du Conseil d'État (M. François Gazier), le développement considérable qu'il donna à la Caisse des monuments historiques, où il voulait que chaque monument soit non seulement « conservé », mais encore inséré dans la vie contemporaine (M. Malecot). Son but était d'harmoniser la décentralisation culturelle avec la promotion des cultures régionales et de créer, avec les « centres de rencontres » qu'il avait commencé à mettre en œuvre (Saint-Maximin, Villeneuve, Arc-et-Senans, Sénanque, Saintes, etc.), des « points forts » pour une action culturelle en profondeur adaptée à la sensibilité locale (M. François Essig).

Pour M. Michel Massenet, Jean Salusse c'était *« un homme et un style. Il imposait sa marque à toute action. Son idée maîtresse était que la culture doit être gérée, tout en gardant sa nature propre et son originalité fondamentale. Son action à l'Opéra a été marquée par le souci de l'empêcher d'être une fête aristocratique fermée et de lui permettre d'atteindre tous les Français. Sa pensée et sa vie étaient dominées par le désir de partager l'humanisme »*.

Et M. Massenet en donna pour témoignage le rare hommage rendu à Jean Salusse par les représentants du personnel de l'Opéra qui, au milieu du *« lourd et pesant silence »* qui suivit sa mort, tinrent à célébrer *« les actions progressistes de ce serviteur passionné et habile de la R.T.L.N., son zèle et sa ferveur, sa volonté de concertation et sa recherche d'un dialogue constructif »*. Les représentants du personnel demandaient, pour *« le combattant solitaire des derniers mois, capable d'assumer tous les affronts sans faillir, sauf l'attaque dernière qui salissait son honneur, une réhabilitation morale posthume »* ; l'hommage rendu en toute sérénité à Jean Salusse au Conseil d'État répond à ce vœu.

J. L.

(1) Parmi les membres de ce comité, on relève les noms de MM. François Bloch-Lainé, Gabriel de Broglie, H.-F. de Breteuil, Georges Poisson, Jacques Doublet, J. Basdevant, J. Autin, Pierre Vozlinsky, Jérôme Monod, etc.

Préparation entrée 1re et 2e année
Sciences PO
et
Concours ENA
de janvier à juin,
avec entraînement intensif en août.
Cours : Maillot ou Quartier latin
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly
722.94.94 ou 745.09.19

fleurs tropicales
exposition
jusqu'au samedi 10, chez
LACHAUME
pendant cette exposition, Colette Thurillet, peindra les bouquets que vous aimez.
10, rue Royale

Le BHV a mis tout son sérieux au service de la HI-FI, en présentant la gamme Continental Edison, et toutes les grandes marques.

Pour résoudre son problème Hi-Fi on finit toujours au B.H.V.

C'est une tradition bien établie ! Depuis des lustres on vient au B.H.V. avec son problème (un schéma griffonné à la main).

Il suffit d'observer dans les rayons spécialisés tous ces clients amateurs ou professionnels qui interrogent, discutent, demandent une démonstration, choisissent, pour comprendre qu'ils sont venus au B.H.V. avec la certitude de repartir avec la solution. La compétence des vendeurs et un service après-vente impeccable sont des garanties dont ils ne peuvent plus se passer.

Cette confiance d'une clientèle fidèle est due aussi à l'assurance de trouver des prix intéressants et un choix d'articles considérable. Le succès immédiat du rayon hi-fi du B.H.V. provient de cette longue réputation de sérieux. Parce que les amateurs de haute fidélité ont souvent des exigences de professionnels, ils viennent au B.H.V. pour être guidés dans l'imbroglio des marques et la jungle des performances. Le rayon hi-fi du B.H.V. est déjà une institution. Il a déjà sa clientèle "inconditionnelle" de mélomanes éclairés.

L'investissement parfois lourd pour une chaîne de qualité ne se décide pas à la légère et n'importe où. La compétence et le sérieux incontestés du B.H.V. sont des garanties indispensables pour la satisfaction de l'amateur averti.

Le service après-vente, des techniciens pour : INSTALLER ÉCHANGER DIAGNOSTIQUER

Une chaîne de qualité requiert une adaptation parfaite au local d'écoute. Une installation à domicile: si vous désirez avoir recours à un technicien pour installer et mettre en service chez vous la chaîne que vous avez choisie, les spécialistes du B.H.V. sont à votre disposition.

Si le client découvre à l'usage, au cours du mois qui suit la vente, qu'un maillon de la chaîne ou la chaîne entière ne correspond pas à son attente, un échange lui sera proposé gratuitement.

Dans chaque magasin B.H.V. les techniciens du service après-vente disposent d'un standard efficace et d'une "clinique" pour diagnostiquer et opérer.

Rue de Rivoli : le grand Auditorium du B.H.V.

Avant d'acheter, l'amateur de hi-fi a besoin de tester chaque élément dans le recueillement d'un auditorium professionnel. Le B.H.V. Rivoli lui propose une installation remarquable. Grâce à un clavier électronique très élaboré, les amateurs peuvent programmer la chaîne de leur choix parmi 90.000 combinaisons possibles. Ils ont la liberté de changer à leur gré, platine, tuner, ampli, magnéto, enceintes en écoutant leurs propres disques... pour un mélomane c'est le meilleur point de repère.

Installé sur 700 m², le rayon du B.H.V. avec son auditorium équipé des appareils les plus sophistiqués a déjà conquis les "oreilles" les plus difficiles.



La Hifithèque Continental Edison

De nouveaux éléments Hi-Fi sur moins d'un quart de m²

Une hifithèque occupant une surface au sol un tout petit peu plus grande qu'un magazine ouvert et abritant les technologies les plus récentes en matière de reproduction sonore, voilà encore une nouvelle performance Continental Edison !

Dans cet écrin discret, les éléments habillés d'acier brossé, sobres et raffinés forment un remarquable ensemble haute fidélité. La parfaite cohérence de ses différents maillons et le soin apporté à leur conception et à leur réalisation convaincront les mélomanes avertis.

Hifithèque RV 903

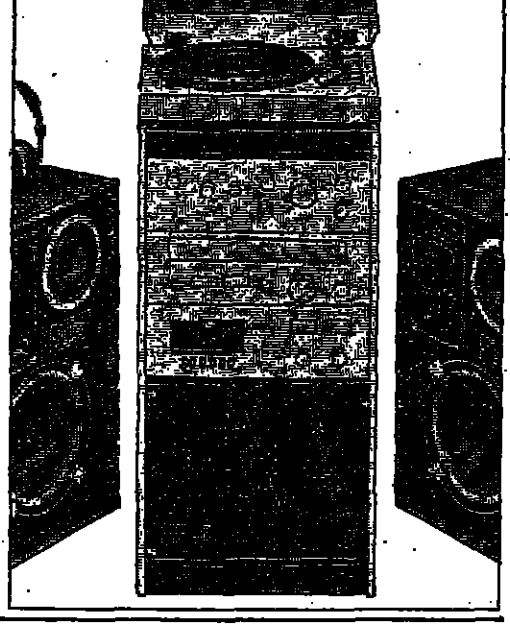
TD 9752
Table de lecture manuelle à entraînement direct-cellule magnétique.

PA 9718
Preampli - ampli
2 x 35 W efficaces
distorsion < 0,2 %.

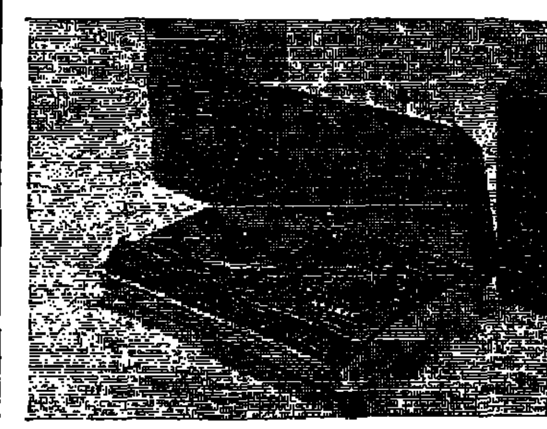
TU 9745
Tuner PO - GO - MF
sensibilité : 1,2 µV.

LE 9762
Lecteur-enregistreur de cassette Dolby B.

EA 9780
Enceintes acoustiques
puissance admissible : 55 W
tweeter à dôme.



la chaîne compacte Continental Edison: sa carrosserie est déjà une symphonie



Devant la carrosserie d'avant-garde du compact CT 9652 Continental Edison, combien "d'inconditionnels" de chaînes par éléments ont vu leurs convictions ébranlées?

Sous cette symphonie de brun et d'acier, profilée selon les plus récentes recherches du design, derrière ce tableau de bord incliné avec ses commandes intégrées, se cache un combiné haute fidélité pouvant rivaliser avec les meilleures chaînes : 2 x 35 watts pour l'ampli, touches à effleurement pour les stations préréglées en MF, rapport signal/bruit supérieur à 58 décibels, système Dolby sur le magnétophone-cassette!

Derrière la beauté se cache parfois de hautes performances. Pour Continental Edison, c'est toujours une nécessité quels que soient les appareils de sa gamme.

De la musique avant toute chose pour Continental Edison

De la musique avant toute chose ! Continental Edison ne l'oublie jamais quand il conçoit une chaîne haute fidélité. Tout doit contribuer à ce que le plaisir d'écoute soit parfait : fiabilité, qualité sonore, esthétique. Pour que les appareils restituent un son absolument fidèle, les techniques les plus modernes sont utilisées et les ingénieurs recherchent sans cesse les moyens d'améliorer les performances et d'éliminer les distorsions.

Le souci de la fiabilité pour Continental Edison va jusqu'à tester en étuve les appareils, pendant plusieurs semaines, pour contrôler la résistance des composants.

Le plaisir de l'ouïe ne va pas sans le plaisir des yeux. Une chaîne doit s'intégrer dans l'harmonie du décor quotidien de l'amateur. Design ou classique, Continental Edison respecte les goûts de chacun, mais chaque élément hi-fi est "pensé" dans ses proportions, sa matière et son habillage.

... de la musique avant toute chose pour les vendeurs du B.H.V.

On ne parle bien que de ce que l'on aime. Dans tous les rayons spécialisés du B.H.V. les vendeurs sont sélectionnés sur leurs compétences techniques. Mais au rayon hi-fi les vendeurs-conseils doivent être, en plus, des passionnés de la musique, pour parler la même langue que leurs clients et comprendre toutes leurs exigences.

Tous ces vendeurs effectuent régulièrement des stages chez les fabricants et des visites aux salons professionnels internationaux pour se tenir au courant de l'évolution des matériels.

Ils ont de surcroît, la patience et l'amabilité légendaire du B.H.V.



8 B.H.V. : RIVOLI • PARLY 2 • MONTLHÉRY • GARGES • FLANDRE • BELLE-ÉPINE • ROSNY 2 • CRÉTEIL.

JUSTICE

Un modèle dans les îles Britanniques ?

ÉVITER LA PRISON POUR ÉVITER LA RÉCIDIVE

De notre envoyée spéciale

Londres. — Il n'est plus guère contesté que les effets de l'emprisonnement sont ambigus, en ce sens que, destinés à mettre hors d'état de nuire les délinquants, il a aussi trop souvent pour effet d'être criminogène. Alors que la prison est censée empêcher la récidive, il est partout constaté qu'elle peut en être la cause. C'est pourquoi nombre de pays recherchent des alternatives aux peines d'emprisonnement, notamment les courtes peines. L'exemple britannique de la pratique de la « probation » est, sur ce point, riche d'enseignements.

Le mot anglais « probation », s'il se traduit bien par « probation », ne recouvre pas la même réalité, pour ce qui concerne le système pénal, que son équivalent français. La « probation », effective en Angleterre et au Pays de Galles depuis la fin du siècle dernier, est un système de liberté contrôlée évitant au délinquant l'incarcération. La décision, prise par un tribunal, ne constitue cependant pas une condamnation ; l'accusé ne peut faire appel, mais son consentement est nécessaire pour que la mesure soit applicable.

Pour ses partisans, la « probation » est une véritable alternative à la prison, une expérience unique en Europe. « Le système français me semble fondé sur l'emprisonnement et la surveillance du délinquant après sa sortie », indique M. Peter Spurgeon, responsable du secteur pénal au Home Office (ministère des affaires intérieures, qui possède certaines des attributions du ministère de la justice français). « Ici, c'est le gouvernement lui-même qui essaie de fournir des solutions alternatives à la prison. »

Pour ses détracteurs, suivant leurs choix idéologiques respectifs, le système de « probation » est « trop libéral, laissant dans la rue des individus dangereux et favorisant l'augmentation de la criminalité », ou bien « constitue un des multiples moyens de contrôle de la population par les autorités, quelque chose qui s'ajoute à la prison ».

En dépit des critiques, le système ne cesse de se perfectionner. Des milliers de Britanniques, bénévolement, en un mouvement qui s'est structuré depuis les années 60, se joignent aux travailleurs sociaux « pour essayer que, devant la délinquance, la société sache faire autre chose que construire des poubelles : les prisons ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

PROBATION : de la punition à la surveillance

Par le *Probation Act* (1905) le système de *probation* mis en place officieusement dans les années 1850 est devenu officiel en Angleterre et au pays de Galles. Le Home Office en est responsable devant le Parlement mais son fonctionnement est assuré par cinquante-six services régionaux, autonomes, dirigés chacun par un *« comité de probation ». « L'idée première de la probation,* selon M. Stan Radcliffe, directeur adjoint du service londonien, *est de remplacer l'enfermement, mesure stupide et inutile pour la majorité des délinquants, par la surveillance. »* La période de *probation* varie de un à trois ans, et les délinquants doivent respecter trois règles : *« Bien se tenir, rester en contact avec un agent de probation* (probation officer), *venir le voir quand il le demande. »* En cas de manquement, ils peuvent être contraints de comparaître à nouveau devant le tribunal : ils sont alors rejugés pour le délit originellement commis.

En 1966, les services de *probation* ont pris en charge *l'after care*, système de surveillance et d'aide à la réinsertion après détention — ce qu'on nomme en France probation. *L'after care* est obligatoire pour tous ceux qui bénéficient d'une libération conditionnelle, jusqu'à la date initialement prévue pour leur libération, compte tenu des remises de peine. De plus, toute personne qui sort de prison peut demander à en bénéficier.

A Londres, en 1976, trois mille huit cents délinquants étaient soumis au régime de *probation*, quatre mille trois cents à celui de *l'after car*, et mille mineurs de moins de dix-sept ans, trop jeunes pour la *probation*, étaient *under supervision* (sous surveillance).

Depuis le début des années 70, les solutions alternatives à la prison, compléments de la *probation*, se multiplient. En 1972, le *Criminal Justice Act* a créé les *Community Service Orders*, qui sont des *« obligations de réparer le délit commis »* en travaillant gratuitement, à temps perdu — pas moins de quarante heures et pas plus de deux cent quarante heures en un an — pour la communauté. *« Les travaux les plus divers,* explique M. Radcliffe, *du jardinage aux fouilles archéologiques en passant par des fonctions d'aides-soignants dans les hôpitaux ou des leçons de natation aux handicapés, ont ainsi été effectués par des délinquants, souvent encadrés par des travailleurs bénévoles. »*

Après cinq années de fonctionnement, les autorités se déclarent satisfaites de ce système *« dont il convient de choisir avec soin les bénéficiaires, certains délinquants y étant tout à fait réfractaires. C'est ce que l'agent de probation doit tenter de déterminer dans le rapport — une enquête sociologique sur l'accusé — qu'il présente au tribunal le jour du procès ».* A Londres, les *Community Service Orders* sont en constante augmentation : ils sont passés de cinq cent neuf en 1975 à sept cent dix-sept en 1976.

L'évolution se fera

Les *Day Training Centres* ont aussi été créés par le *Criminal Justice Act*. On y place des probationnaires *« particulièrement asociaux, qui, pendant soixante jours, aux heures de bureau, viennent tenter de comprendre leur comportement et découvrir leurs possibilités de travail et de réinsertion sociale ».*

Le service de probation londonien gère, en outre, quatre foyers pouvant accueillir une quinzaine de personnes chacun. Il souhaite en acquérir quatre nouveaux. Il possède une entreprise qui effectue des travaux de réfection d'immeubles, de peinture et de décoration : elle emploie en permanence quatre-vingts anciens détenus.

Le mouvement national des prisonniers PROP et l'organisation RAP, *Radical Alternatives to Prison*, s'inquiètent de la multiplication de ces moyens. *« Nous craignons,* dit Mme Betty Potts, de RAP, *de les voir devenir des formes de contrôle de toute la population faiblement délinquante, voire des marginaux. D'autre part, la probation, qui doit être un moyen de réinsertion sociale, est trop souvent utilisée comme punition, exactement comme la prison. En 1974, nous avons créé un équivalent non répressif de la probation. Nos faibles possibilités financières ne nous ont pas permis d'y intégrer plus de quarante personnes ; mais vingt-cinq d'entre elles n'ont pas récidivé. »*

« Il reste que la Grande-Bretagne possède l'une des plus fortes populations pénales d'Europe, indique M. Martin Wright, secrétaire de la *Howard League for Penal Reform, avec 41 443 détenus en 1976 — 40 161 hommes et 1 282 femmees — et sans doute plus de 42 000 en 1977 ».* Pour le Home Office, la responsabilité de la contradiction entre l'existence de structures non carcérales officielles et l'importance de la population pénale revient à la justice, *« qui ne suit pas le gouvernement ». « Les juges,* estime-t-on, *sont souvent âgés et enclins à la répression. La prison leur semble être la seule réponse possible à la délinquance. Mais l'évolution se fera. Elle est inéluctable. »*

La crise économique cependant, a provoqué un accroissement des désirs de répression de la population en même temps qu'une réduction des crédits gouvernementaux. Les créations de postes sont « gelées » dans les services de *probation*. Ses agents limitent d'eux-mêmes le nombre de leurs « clients » en conseillant moins souvent le recours à la *probation* dans les rapports qu'ils remettent aux magistrats. La progression vers son utilisation systématique pour les délits mineurs est donc, sinon arrêtée, du moins ralentie. La recherche de solutions alternatives à la prison ne serait-elle, se demandent ceux qui militent en sa faveur, que le luxe d'une société en expansion, abandonné dès les premières difficultés économiques ?

L'ACTION BÉNÉVOLE : renouveau d'une tradition

En Grande-Bretagne, l'action bénévole n'est plus une affaire de dames d'œuvres. Le désir d'exercer une activité non rétribuée qui soit utile à la communauté est, de longue date, très fort chez les Britanniques. *« Il existe une grande tradition d'entraide qui vient de l'Eglise,* explique M. Mark Rankin, l'un des animateurs du Volunteer Centre — le centre pour le développement du bénévolat — *et une autre pour laquelle le chemin vers une société plus socialiste passe par une participation de chacun aux tâches communautaires ; depuis une dizaine d'années, ces deux traditions se rassemblent, et le travail bénévole s'organise et se donne des structures. »*

Depuis 1967, les services de *probation* utilisent officiellement des *« associés bénévoles »* (voluntary associates). Le London probation service en emploie environ cinq cents, pour quatre cent cinquante agents de *probation*, dont certains travaillent avec trois ou quatre bénévoles, d'autres n'en prenant aucun. En Angleterre et au pays de Galles, sur près de huit mille bénévoles intervenant à un moment de l'itinéraire pénal du délinquant ou auprès de sa famille, plus de six mille sont rattachés aux services de probation comme *« bénévoles accrédités »* (quatre mille cinq cent soixante-cinq en 1976) ou *« non-accrédités »* (mille cinq cent quinze en 1976).

Qu'est-ce qu'un *« associé bénévole »*, et qu'est-ce qu'un travailleur bénévole en 1977 ? *« C'est quelqu'un qui s'aide lui-même en étant utile à d'autres,* répond M. Mark Rankin, *et pas quelqu'un qui pense d'abord, en un beau geste d'oubli de soi-même, à « aider les autres ». Il faut en finir avec l'altruisme. »*

Aussi le stéréotype de la vieille dame anglaise bien-pensante qui veut ramener les délinquants dans le droit chemin se rencontre-t-il peu dans les équipes de travailleurs. Même si l'on croit soudain en avoir découvert une, elle tient un langage inattendu : *« Faire ce travail, bouger, m'étaient nécessaires,* explique Miss Crosthwaite, qui s'occupe du South London wives group (voir encadré), *je n'aurais jamais pu accepter la retraite. »*

Soixante pour cent des personnes intéressées par une activité bénévole ont moins de trente ans ; de nombreux jeunes y voient la préparation d'un avenir dans lequel la communauté cessera de répondre à la délinquance par l'exclusion.

En 1964, naissait le Prisoners' wives service, organisme d'aide aux femmes de détenus (voir encadré). Peu à peu se mettaient en place des *visitors' centres*. A l'entrée de certaines prisons, ces centres accueillent les familles qui viennent rendre visite aux détenus. Souvent, c'est pour elles le terme d'un trajet de plusieurs heures dans les transports en commun. Il faut rassurer les enfants, offrir une tasse de thé à leur mère. Si la femme préfère aller seule à la visite, on garde son enfant gratuitement.

L'aide du Home Office

Ces initiatives ont été encouragées par le Home Office, qui a décidé de subventionner les organisations bénévoles existantes et d'en favoriser la création de nouvelles. *« Une réinsertion sociale satisfaisante ne peut se faire que dans une action communautaire »*, commente M. Peter Spurgeon, l'un des responsables du secteur pénal, au Home Office.

En 1966, s'est créée une association nationale pour la réinsertion sociale, NACRO *(National Association for the care and resettlement of offenders)*. Elle reçoit une subvention annuelle du Home Office pour aider les groupes de bénévoles constitués en associations, les inciter à ne plus se contenter de relations d'individus à individus avec les délinquants. NACRO les aide à ouvrir et à gérer des foyers pour probationnaires et anciens détenus (hostels), des agences de location (les bénévoles répondent aux annonces et engagent les pourparlers avec les propriétaires) et des agences pour l'emploi réservées aux anciens détenus.

SOVA, organisation pour *« associés bénévoles »*, existe depuis 1975. Elle a reçu ses premiers fonds du Home Office et survit grâce aux dons de diverses sociétés commerciales. Elle informe les personnes désireuses d'avoir une activité bénévole dans le système pénal des possibilités offertes tant par le service de probation que par des groupes indépendants, et leur propose des cours d'initiation au travail social. Son responsable actuel, M. Richard Kay, un ancien directeur adjoint de prison, en poste depuis le début de l'année, espère étendre l'action de SOVA.

Briser l'enchaînement

Le Volunteer Centre — centre pour le développement du bénévolat — financé par le Home Office (il reçoit 0,25 million de de livres par an), qui fonctionne depuis 1974, a pour but d'inciter les institutions, les directeurs de prison, les services de *probation*, à utiliser de plus en plus de bénévoles. Il serait souhaitable que chaque agent de *probation* dispose d'une équipe de bénévoles *« Mais les professionnels résistent,* indique-t-on au Volunteer Centre. *Ils se sentent menacés par les bénévoles. Ils estiment que leur travail est une affaire de spécialiste. En fait, l'activité bénévole est le complément de celle du travailleur social. »* Les bénévoles doivent garder leur indépendance et éviter de devenir les assistants des travailleurs sociaux, sous peine de perdre toute efficacité. Certains souhaitent même *« être exempts de toute formation pour rester libres et spontanés »*, dénoncent *« toute préparation au travail social et le concept même de travail social »*. Cependant, en dépit des tensions entre bénévoles et travailleurs sociaux, le Home Office se montre optimiste sur l'extension du bénévolat, et certain de son efficacité.

Pour Mme Eliane Gisbson, qui, depuis vingt ans, d'abord bénévolement puis comme agent de *probation* et responsable d'une équipe, travaille avec le service de *probation* de Londres, *« il faudra réussir, grâce à l'action conjointe des bénévoles et des travailleurs sociaux, à montrer la nécessité d'une réforme pénale, excluant les sentences de prison pour toute la petite délinquance, les alcooliques et les drogués. Le but commun des bénévoles et des travailleurs sociaux doit être de briser l'enchaînement de la violence et de la répression qui fait du voleur d'un jour un délinquant chronique ».*

Les femmes des détenus : « Pourquoi nous punir ? »

Quand un homme est arrêté, sa famille est soudain coupée de son entourage, de ses voisins, isolée dans un univers hostile. La femme, souvent sans travail parce qu'elle élevait ses enfants, se trouve sans ressources, ignorante de ses droits. « C'est pour faire cesser la solitude et la honte de ces femmes que se sont créées, depuis une quinzaine d'années, plusieurs organisations d'aide et de soutien », indique Mme Elisabeth Rawlinson, qui dirige l'une d'entre elles, le Prisoner's Wives Service (P.W.S.), né en 1964. « Ces femmes, bien qu'elles aient encore un *mari, ont à vivre comme des veuves, avec, en plus, un sentiment de culpabilité. Elles n'osent parler ni à leurs amis ni à leurs voisins. Seul quelqu'un de tout à fait extérieur à leur vie passée peut intervenir. »*

● Le Prisoner's Wives Service ne fonctionne *qu'à Londres ; « c'est un concept urbain »,* dit Mme Rawlinson : « nous avons quatre-vingts visiteuses — *nous ne pouvons employer que des femmes parce que les détenus sont extrêmement jaloux — qui, sur un simple coup de téléphone, se rendent chez la femme du détenu dans les vingt-quatre heures et y retourneront ensuite régulièrement ». Sur les quatre-vingts visiteuses (elles étaient cinquante-cinq en 1970), cinquante ont moins de trente-cinq ans ; ce sont des célibataires ou des jeunes mariées. Les trente autres sont des retraitées, des femmes mariées ayant des enfants en âge scolaire ou des célibataires qui travaillent. Chaque année, elles prennent en charge trois cents nouvelles familles — un quart d'entre elles appellent directement le P.W.S., une moitié sont recommandées par le service de probation. « Pour les autres, précise Mme Rawlinson, des parents, des amis nous téléphonent, parfois sans prévenir les femmes elles-mêmes. Dans ce cas-là, nous leur écrivons d'abord, pour ne pas les contraindre à recevoir une visiteuse. »*

Le service de « probation » a détaché deux de ses agents auprès du P.W.S. Mais les visiteuses ne sont en rien leurs auxiliaires, bien au contraire. Elles tiennent à rester totalement indépendantes des services sociaux pour « pouvoir être véritablement à côté des femmes et non seulement leur apporter un soutien affectif mais aussi revendiquer tout ce à quoi elles ont droit. Les autorités le leur accordent parfois avec réserve, ou les oublient complètement. 80 % des femmes que nous allons voir n'ont jamais reçu la visite d'un travailleur social ».

● Le South London Wives' Group (né en 1965) *groupe des femmes de détenus des quartiers sud de Londres. Assistées de quelques travailleuses bénévoles, elles se réunissent chaque jeudi dans les locaux du* Circle Trust, *un foyer d'anciens détenus. « Je suis venue pour la première fois il y a onze ans, presque au début », raconte Mme Richards, dont le mari, multirécidiviste, a passé plus de huit années en prison. « Sans le groupe je n'aurais jamais pu continuer à élever mes cinq enfants, à vivre dans le taudis dont je viens juste de déménager et à supporter toutes les récidives de mon mari. Il est pourtant nécessaire que la famille reste unie, sinon, à sa sortie, le délinquant ne peut jamais reprendre pied dans la vie. » Bien que son mari ne soit plus en détention, Mme Richards continue de venir aux réunions du Wives' Group, « parce qu'il est important d'être passée par là pour répondre aux questions de celles qui ont maintenant à le vivre ». Le Wives' Group fournit aux femmes le même type d'aide que le P.W.S., mais n'emploie pas de visiteurs.*

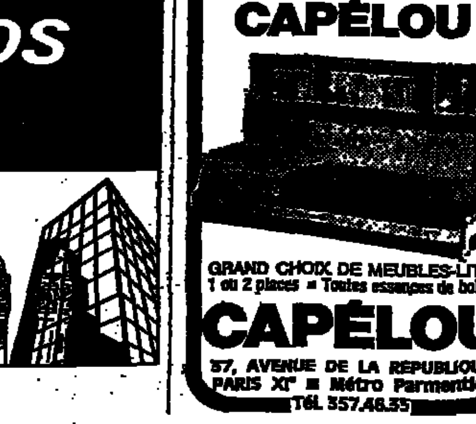
Le Prisoners' Wives Self-Help Group a été fondé, en septembre 1973, par un groupe de jeunes femmes, toutes femmes de détenus, « pour ne plus être des assistées, cela dit sans animosité à l'égard des autres associations, avec lesquelles nous entretenons de bons rapports », estime Mme Pauline Hoare, l'une des animatrices. Chaque jour, entre 10 et 17 heures, à Islington, un quartier du nord de Londres, elles reçoivent les femmes de détenus et leur expliquent « comment parer au plus pressé ». L'association possède trois chambres et peut offrir un hébergement temporaire à des familles en difficulté ou à des femmes qui viennent de très loin rendre visite à leur mari, détenu à Londres. Une crèche a été mise en place, qui, pour 2,50 livres par semaine (le prix moyen étant ailleurs de 7 livres), accepte les enfants de deux ans et demi à cinq ans, de 8 h. 30 à 16 h. 30.

WEEK-END
A LONDRES
470F.

APRÈS-DEMAIN,
RENTREZ PLUS VITE DE VOS
DÉJEUNERS D'AFFAIRES.

IMMEUBLE PARIS-MIDI
Tél. : 266.36.36. Poste 890

TOUT CE QUI
SE TRANSFORME EN LIT
S'ACHÈTE CHEZ
CAPÉLOU



GRAND CHOIX DE MEUBLES-LITS
CAPÉLOU
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XI• ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

LENTILLES DE CONTACT :
parce que les yeux myopes
sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie.
Ce beau regard qu'on vous envie dès que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

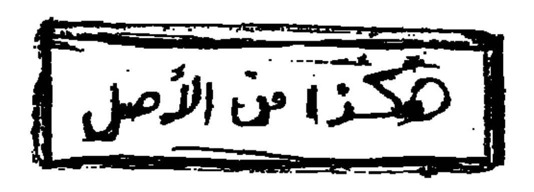
Vous trouverez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou minifiexibles, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :



YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC



هكذا من الأصل

JUSTICE

Les remous dans la magistrature

)EUX MEMBRES DU SYNDICAT SONT INTERDITS D'AUDIENCE

Deux magistrats d'Evry (Es-)nne), qui avaient l'intention de (m)anifester publiquement leur (d)ésapprobation après la suspen-(si)on de Mlle Monique Guémann, (p)remier substitut à Draguignan, (vi)ce-présidente du Syndicat de la (m)agistrature (*le Monde* des 30 no-(ve)mbre, 1er-2 décembre et 3 dé-(ce)mbre), ont été interdits d'au-(di)ence lundi 5 décembre avant (l')ouverture des audiences correc-(ti)onnelles.

Cette décision vise MM. Hubert (D)ujardin et Pierre Renard-Payen, (su)bstituts, tous deux affiliés au (Sy)ndicat de la magistrature. Elle (es)t, a précisé M. Guy Cristophe, (pr)ocureur de la République d'Evry, *circonstancielle et temporaire* ».

Mlle Guéman avait déclaré le .. novembre, avant que soit ap-(pe)lée la première affaire du tri-(b)unal de police de Draguignan : *En tant que magistrat, ayant (po)ur mission de par la Constitu-(tio)n de garantir les libertés, il (m')apparaît de mon devoir de (m)anifester mon inquiétude devant (l'i)mpossibilité pour la défense (d')exercer utilement les recours (ex)posés devant la Cour de cassa-(tio)n et devant le Conseil d'Etat, (du) fait de l'exécution immédiate (du) décret d'extradition, ce qui me (pa)raît être une violation des (dr)oits de la défense.* »

Mlle Guémann affirme n'avoir (s)orti d'aucun autre commentaire (qu'un) rappel de la chronologie de (l'a)ffaire Croissant. De sorte que (la) vice-présidente du Syndicat n'a (pa)s « critiqué » l'avis de la (ch)ambre d'accusation (*le Monde* (du) 3 décembre).

L'U.S.M. DÉNONCE LA « GESTION INCOHÉRENTE » DE LA CHANCELLERIE

Le ton monte entre l'Union syndicale des magistrats, que préside M. André Braunschweig, et le ministère de la justice. En effet, après l'entrevue passablement orageuse que cette organisation a eue, le 29 novembre, avec M. Alain Peyrefitte, l'U.S.M. a publié un communiqué dans lequel elle déplore « *la gestion incohérente du corps judiciaire menée au jour le jour depuis de très nombreuses années, la paralysie grandissante des juridictions, faute d'effectifs suffisants, le cloisonnement des services de la chancellerie et le manque de combativité de celle-ci face aux autres départements ministériels.* »

L'U.S.M. fait part, de plus, de sa « *vive déception en constatant que le garde des sceaux estimait souhaitable de rendre plus sensible ladistinction qui, selon lui, doit exister entre les magistrats du parquet et ceux du siège* ». L'U.S.M. en conclut « *que le ministère de la justice n'entendait pas entreprendre une réforme du statut de la magistrature* ».

En effet, à l'occasion de cet entretien, M. Peyrefitte a indiqué que les idées de l'organisation de M. Braunschweig étaient « *absurdes* » et qu'on ne pouvait les suivre. Le ministre ajoutant « *il n'y a pas d'indépendance pour le magistrat du parquet et ceux du siège n'ont pas lieu d'être mis en cause* ».

En dépit du démenti du ministère de la justice sur la fonctionnarisation des magistrats du parquets, l'U.S.M. tient pour avérée une idée qu'il croit chère au ministre et dont celui-ci s'est ouvert à plusieurs interlocuteurs.

● *Pour diffamation envers (M). Alessandro Uboldi de Capei,* (le) président du Centro Italiano (D)ocumentazione Azione Studi (C)IDAS), M. Philippe Grumbach, (di)recteur de *l'Express*, M. Roger (Ca)nteri, auteur d'un article publié (le) 21 février dernier dans cet (he)bdomadaire, et M. Michel Gré-(gu)illon, auteur d'un article du .. mars, ont été condamnés cha-(cu)n à 1 500 F d'amende le 5 dé-(ce)mbre par la dix-septième cham-(bre) correctionnelle de Paris. Le (pl)aignant obtient 3 000 F de (do)mmages intérêts pour le pre-(mie)r article, 4 000 F pour le (seco)nd. Son organisation y était (pr)ésentée comme ayant une (acti)vité « néo-fasciste » apparte-(nan)t à « L'Internationale noire, (qui) est à l'origine de diveres assas-(sin)ats et cambriolages lucratifs.

● *L'expulsion du peintre espagnol Antonio Saura* (*le Monde* du 6 décembre) a provoqué une protestation de l'Association des amis de la République arabe sahraouie, qui y voit une atteinte à la liberté de pensée et de la commision exécutive du Syndicat national des artistes plasticiens C.GôT. qui appelle les artistes « *à multiplier les initiatives d'action jusqu'à l'annulation de cette décision* ».

● *Mme Salima Adjali*, ressortissante algérienne expulsée du département de la Guyane le 29 janvier 1977 (*le Monde* du 22 février), et qui a de nouveau été autorisée à s'y rendre dans le courant du mois de septembre, vient de se marier avec M. Alain Michel à Saint-Laurent-du-Moroni.

Faits et jugements

Un meeting pour Laïd Sebaï.

Plusieurs organisations et partis politiques se sont réunis lundi 5 décembre au siège de l'Amicale des Algériens en Europe, où a été tué, vendredi 2 décembre, Laïd Sebaï (*le Monde* des 3, 4-5 et 6 décembre). La C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, le parti communiste français, le parti socialiste, le parti socialiste unifié, la Fédération des républicains de progrès, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), l'Association de solidarité franco-arabe, ont annoncé l'organisation d'un meeting à Paris, jeudi 8 décembre, à 20 h. 30, à la Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau (10e).

A Alger, lundi après-midi, l'association France-Algérie a publié un communiqué de protestation contre « *les menaces inadmissibles proférées contre la communauté algérienne en France, par l'organisation terroriste qui revendique la responsabilité de l'attentat* ». « *De tels agissements*, ajoute l'asociation France-Algérie, *rappellent les crimes commis par l'O.A.S. visant à dresser l'un contre l'autre les peuples de France et d'Algérie* ».

Dix-huit mois de prison pour fraude fiscale.

La troisième chambre correctionnelle de Saint-Etienne, présidée par M. Picherit, vient de condamner, pour fraude fiscale, à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, M. Emile Deprez, et a délivré contre lui un mandat de dépôt. Il était reproché a ce gérant d'une société de diffusion de vêtements et de textiles de Firminy l'omission de déclarations fiscales concernant la T.V.A. pendant deux périodes s'étalant sur de nombreux mois et la minorisation du chiffre d'affaires.

Mis en demeure par six fois de régulariser la situation, le prévenu était parti pour la Rhodésie. A son retour en France, il avait été frappé d'hémiplégie. Handicapé par les séquelles de cette maladie, M. Deprez, qui avait fait opposition à un jugement prononcé le 12 mars 1976, le condamnant par défaut à quatre ans de prison, a comparu assis.

Le fisc, partie civile, avait évalué à 321.172 F l'impôt dont celui-ci était redevable. C'est le montant des dommages et intérêts que M. Deprez a été condamné à verser à l'administration.

M. Harbulot est écroué.

Soupçonné d'être le meurtrier de M. Jean-Antoine Tramoni, M. Christian Harbulot, qui a été arrêté le 3 décembre alors qu'il était recherché pour ce crime par le parquet d'Evry (*le Monde* du 6 décembre), a été conduit le 5 décembre devant M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris, qui l'a placé sous mandat de dépôt en raison de deux autres inculpations : tentative de meurtre d'un policier à Alfortville (Val-de-Marne) le 3 mars dernier ; falsification de documents administratifs et recel. M. Harbulot a en effet été trouvé en possession de papiers d'identité volés et falsifiés.

M. Harbulot sera-t-il deféré ensuite devant M. Albert Forgues, premier juge d'instruction à Evry, qui avait lancé le 6 avril un mandat d'arrêt contre M. Harbulot après le meurtre de M. Tramoni ou ce magistrat sera-t-il dessaisi afin que l'ensemble des poursuites soit confié à M. Chavanac ? Ce dernier a fait écrouer pour recel de malfaiteur un ami de M. Harbulot, M. Pascal Trillat, dix-neuf ans, étudiant, qui l'a hébergé à plusieurs reprises.

Me Claude Michel président du Syndicat des avocats de France.

Après leur quatrième congrès (*le Monde* daté 13,14 et 15 novembre), les trois membres du conseil du Syndicat des avocats de France (SAF), viennent de se réunir pour élire leur bureau syndical et leur président, Me Claude Michel, ancien bâtonnier du barreau de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Les membres du bureau syndical sont au nombre de onze : Mes Alain Chapuis (Grenoble), Jean-Louis Brochen (Lille), Daniel Borde (Marseille), Michel Pouchard (Nanterre), Paul Bouaziz Maurice Buttin, Serge Gomez, Francis Jacob, ancien président, Francis Pudlowski, Roland Rappoport, tous de Paris, et Roland Hoover (Strasbourb).

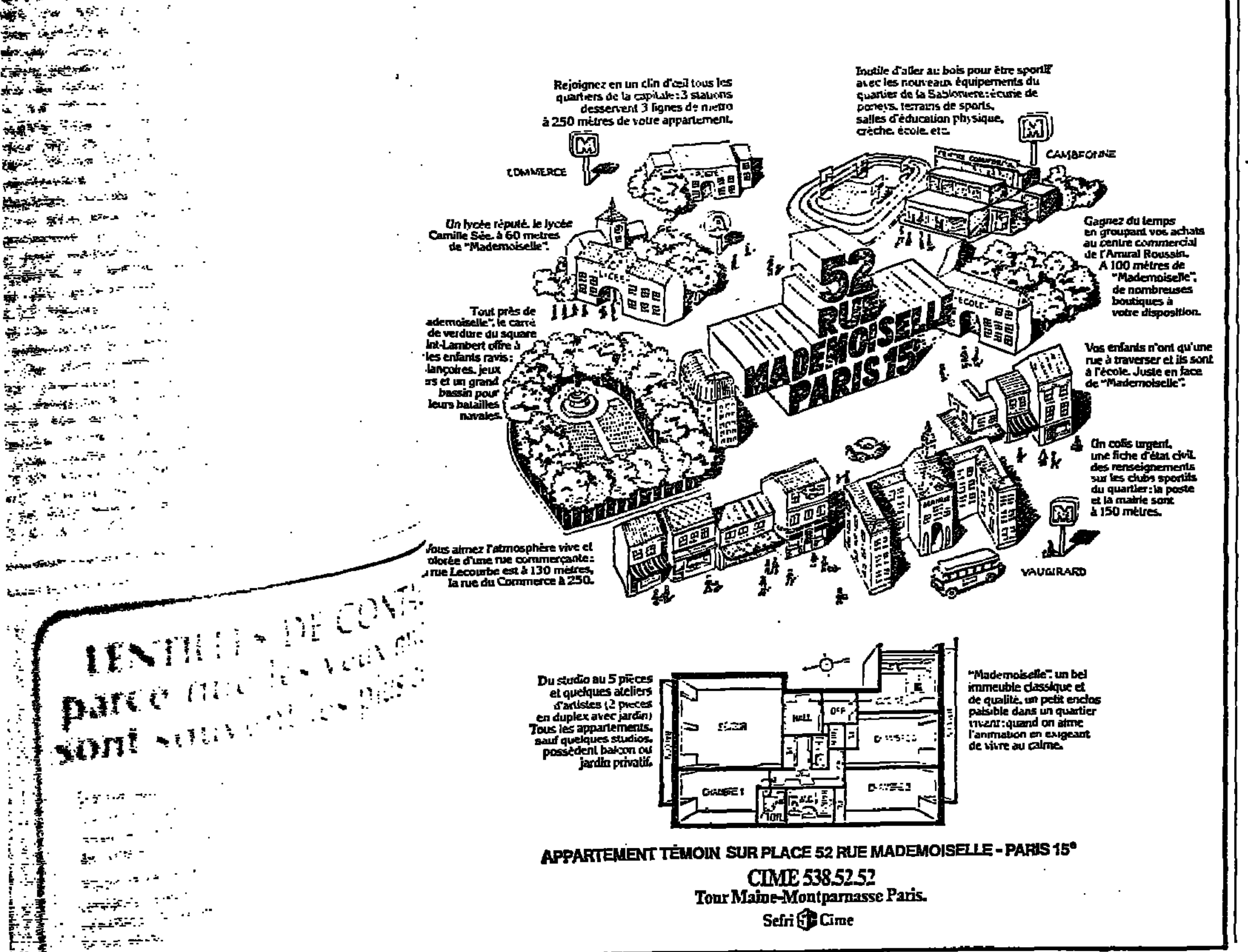
RECTIFICATIF

Après la parution, dans nos éditions datées du 26 novembre, d'un article rendant compte du procès intenté, à Toulouse, à cinq personnes prévenues de tentatives d'escroquerie portant sur une somme de 750 millions de dollars, Mme Vila, épouse de M. Alain Vila, condamné pour cette affaire à un an d'emprisonnement, nous écrit, afin de souligner une regrettable erreur de notre part :

L'article de votre correspondant Léo Palacio, dans la rubrique « Justice » mentionne entre autres : « ... aux côtés de deux repris de justice : MM. Alain Vila et Paul Manantise ».

J'ignore si M. Manantise est un repris de justice — cela n'a pas été précisé au tribunal — mais ce qui est certain et que je peux prouver facilement, c'est que mon mari, Alain Vila, n'en est pas un (...). Je serais également curieuse de savoir où M. Palacio a trouvé le renseignement qui lui permet d'écrire que M. Vila se faisait passer pour le représentant en principauté de Monaco quelques émirs arabes.

Succombez aux charmes de "Mademoiselle."



SPORTS

BOXE

J.-B. Piedvache champion d'Europe

En moins de six minutes, temps de repos compris entre le premier et le deuxième round, Jean-Baptiste Piedvache a expédié pour le compte l'Italien Primo Bandini, lundi 5 décembre, au Palais des sports de Paris. Il ne fallait donc pas arriver en retard si l'on voulait assister à la revanche du championnat d'Europe des poids super-légers.

Quelques échanges assez équilibrés au cours de la première reprise, deux crochets du droit dans la deuxième, décochés par Piedvache, puis un crochet du gauche pour ouvrir grande la garde de Bandini, et le dernier coup, encore un crochet du droit au visage.

Quatre fois Piedvache était entré dans la garde de son adversaire et avait fait mouche. C'en était trop pour Bandini, foudroyé. Il eut bien l'ultime réflexe de vouloir se redresser pendant le décompte de l'arbitre. Inutile réaction courageuse, Bandini était trop touché pour récupérer aussi vite. Piedvache était champion d'Europe beaucoup plus rapidement qu'il ne l'avait espéré.

A l'évidence, Jean-Baptiste Piedvache a fait la preuve, le 5 décembre, que la disqualification prononcée contre lui le 10 août dernier à Rimini (Italie) avait bien arrangé les affaires de Primo Bandini. Il y a fort à parier au demeurant que la revanche parisienne aurait été inutile si, à Rimini, M. Tomser, l'arbitre allemand, n'avait pris la fâcheuse décision d'arrêter le combat. Ce jour-là, 10 août, beaucoup avaient considéré qu'il s'agissait d'un déni de justice. Si erreur il y a eu, elle est en tous cas réparée. Et promptement.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS DE TABLE

Où l'argent ne fait pas le bonheur des Chinois

Décidément, les pongistes chinois surprendront toujours leurs adversaires et le public. Avec une équipe très rajeunie, composée de garçons de dix-neuf ans et de filles de quinze ans, ils avaient confirmé leurs excellents résultats des championnats du monde 1977 à Birmingham — neuf des seize finalistes — en gagnant cinq titres sur sept aux championnats internationaux de Scandinavie, et six titres sur sept aux championnats internationaux de France depuis le début de leur actuelle tournée européenne.

Ainsi, les quatre à cinq mille spectateurs qui avaient pris d'assaut le stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, le 5 décembre, s'attendaient à un nouveau festival des Chinois, et notamment de Lu Chi-wei, invaincu en simple depuis ses débuts en Europe. Dès lors, on comprend l'exaltation du public quand le Français Christian Martin élimina d'entrée Lu Yang-sheng, finaliste en Suède.

Toutefois, l'exaltation du public allait rapidement se transformer en stupéfaction quand, au tour suivant, les trois pongistes chinois encore en compétition disparaissaient, sévèrement battus par leurs rivaux européens. Si l'on ajoute qu'en demi-finale du tournoi féminin, Yang-ying laissa un set à la Française Brigitte Thiriet, tandis que sa compatriote Tung-ling était accrochée par la jeune Suédoise Eva Stroemvall, il y avait de quoi rester perplexe sur cette brusque baisse de forme des Asiatiques.

Comme il est exclu qu'ils aient trop copieusement arrosé leur triomphe de la veille en Bretagne, on peut se demander si l'un des meilleurs joueurs français n'avait pas trouvé l'explication en faisant remarquer que, contrairement aux championnats internationaux de Suède et de France, le Tournoi des champions de Paris était richement doté de prix en espèces. Or chacun sait qu'il serait méprisable pour un Chinois d'être ou de paraître motivé par l'argent.

GERARD ALBOUY.

Le Comité olympique défend le prélèvement sur le Loto

Les cent vingt mille associations sportives existant en France connaissent pour la plupart de telles difficultés financières qu'on ne s'imagine pas qu'elles puissent survivre autrement que par des artifices. L'aide qu'elles attendent toujours désespérément de l'Etat ne pourrait-elle leur venir de moyens extra-budgétaires ?

C'est ce que pense le mouvement sportif, ainsi que l'a rappelé ce mardi 6 décembre M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F. (Comité national olympique et sportif français), au cours de la conférence de presse qu'il tenait à Paris. Ayant vu bien de ses espoirs se perdre dans les méandres des débats parlementaires, le C.N.O.S.F. croit tout de même utile de soutenir de toutes ses forces l'initiative des sénateurs.

Ceux-ci ont voté, le 24 novembre, un amendement à la loi de finances selon lequel l'Etat serait autorisé à prélever un pourcentage sur les enjeux du Loto. La recette en serait affectée à l'aide aux clubs par l'entremise du Fonds national d'aide au sport géré paritairement par le gouvernement et le C.N.O.S.F.

Ce dernier tient à l'affectation des fonds, craignant que, à supposer que l'Assemblée nationale adopte l'amendement, celui-ci ne soit détourné de sa destination par son incorporation au budget. Le sport de haut niveau continuerait à bénéficier de ressources produites par la taxe sur les spectacles sportifs.

N'ayant visiblement pas le cœur à soutenir les concours de pronostics sur les matches de football, se sachant en butte aux milieux hippiques peu soucieux d'en débattre sur les recettes du tiercé, le C.N.O.S.F. se demande s'il ne va pas se heurter, à propos du Loto, à un intérêt du ministère des finances. Déjà les buralistes, qui perçoivent 5 % sur la mise des enjeux du Loto qu'ils réceptionnent, ont entrepris une démarche pour que rien ne soit changé au régime actuel.

Coincé entre des groupes d'intérêts financiers puissants et un gouvernement qui ne remplit pas sa mission, le mouvement sportif se désole avant de se désespérer, et peut-être de se rebiffer. — F. S.

MSL

DIRECTION COMMERCIALE
REGION PARISIENNE

Filiale d'un groupe international, une société française diffusant du matériel de travaux publics, recherche son directeur commercial. Responsable du suivi du plan d'action et de la gestion du budget des ventes, il animera une petite équipe et suivra personnellement les clients importants. La plupart de son temps sera passé à l'extérieur, mais la fonction sera très complémentaire de celle de la direction générale. Agé de 30 ans minimum, le candidat retenu aura impérativement, dans cette fonction, une expérience actuellement vécue de la vente de matériels de travaux publics. Sa formation sera celle d'un ingénieur mécanicien ou travaux publics, mais le diplôme en soi aura moins d'importance que les facteurs de personnalité. Il sera surtout tenu compte de ses résultats antérieurs et, à terme, la fonction évoluera dans le cadre de la rapide progression de la société. Ecrire à MSL - Réf. M. 177 - Paris.

JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES
65/75.000 F
LYON

Filiale d'un groupe multinational, une société française (250 personnes - CA 45 millions de F.) spécialisée dans la réparation et la reconstruction de machines tournantes, crée le poste d'ingénieur d'affaires. Après une période de probation et d'adaptation au cours de laquelle il sera chargé de missions ponctuelles, le titulaire assistera l'ingénieur en chef du département machines tournantes. A l'issue de cette période, il assumera des responsabilités de plus en plus importantes. Le candidat retenu, âgé de 25 ans au moins et parlant bien anglais sera un ingénieur électromécanicien : AM, EIM, ... il aura occupé une fonction similaire en contact avec des clients industriels utilisateurs. De courts déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. Ecrire à P. Rigollier - Réf. B.77333 - Lyon.

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae à Paris, ou à Lyon, en spécifiant bien la référence. Pour l'annonce portant la référence B, aucune information ne sera transmise sans autorisation préalable des candidats. Les réponses concernant la référence M seront transmises directement à notre client pour suite à donner, sauf si l'enveloppe porte la mention «conditionnelle» signifiant que la lettre porte en tête les noms des Sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS - Tél. 266.04.93 - 11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON - Tél. (78)62.08.33

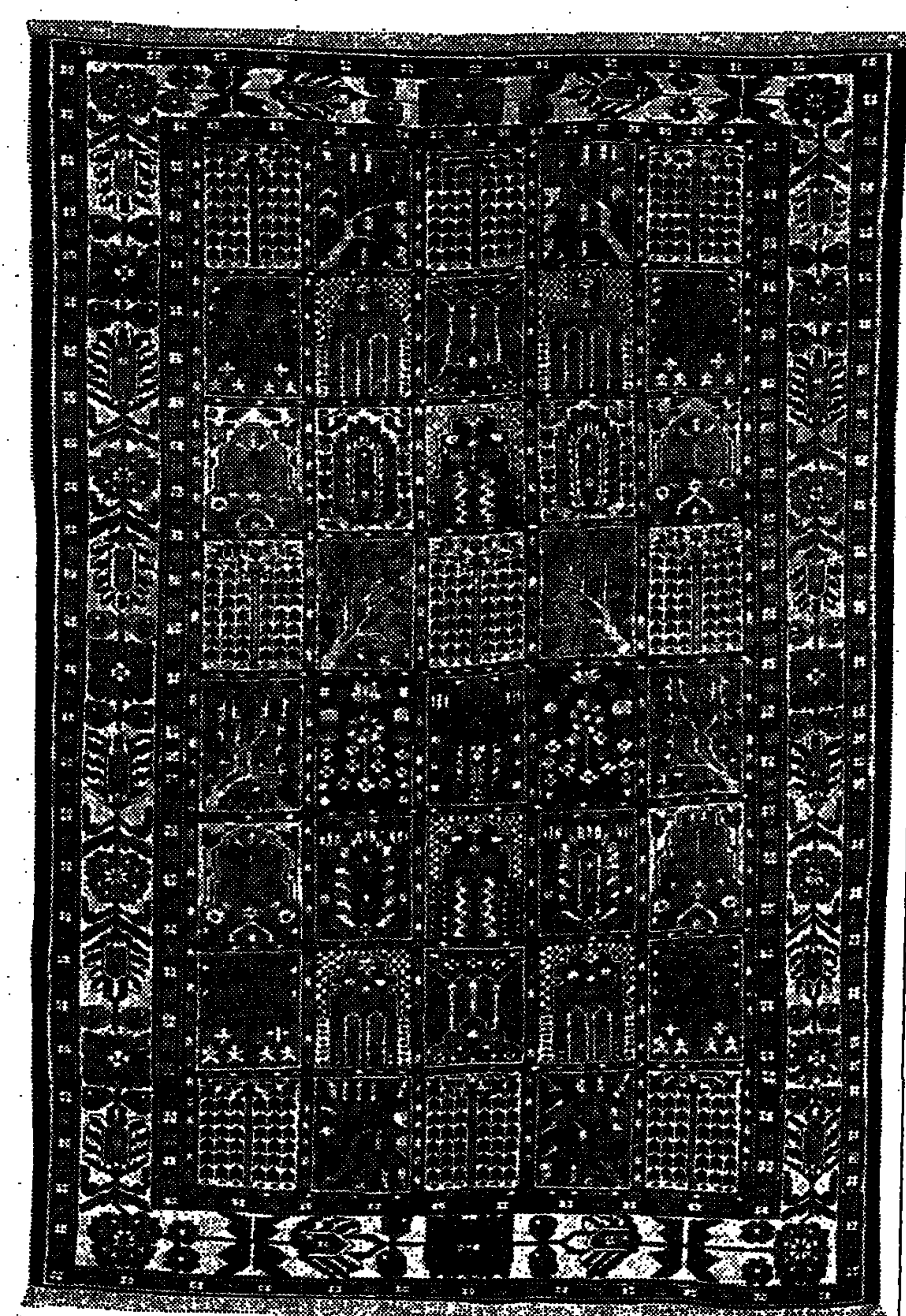
Europe - Amériques Nord et Sud - Afrique - Australie - Moyen et Extrême Orient

le cadeau des galeries

-20%

sur tous les tapis d'Iran
Crédit gratuit 12 mois

à partir de 1.000f d'achats, dès acceptation du dossier



L'Iran est le premier pays producteur de tapis artisanaux en Orient. Provinces du Khorassan, du Kurdistan ou de Kirman: l'éventail est large. Aux Galeries Lafayette vous trouverez un choix très étendu (de 515f à 62.500f). Une présentation sur demande à domicile. Un certificat d'origine pour chaque tapis.

Tapis Iran Bakthiar, laine
GD 2963, 306 x 204, (ci-dessus) ~~11.760~~ 9.408f

Tapis Iran Runner Karadja,
laine, GG 2934, 295 x 77 ~~2.500~~ 2.000f

Tapis Iran Dozar Hamadan, laine,
GD 1654, 202 x 151 ~~2.842~~ 2.273f

Tapis Iran Ghoum, laine et soie,
GF 964, 200 x 137 ~~5.782~~ 4.625f

Tapis Iran Bidjar, laine
GD 280, 290 x 180 ~~18.620~~ 14.896f

Tapis Iran Naïn, laine et soie,
GG 2949, 168 x 110 ~~21.000~~ 16.800f

dufayel, studio g.l.

Galeries Lafayette

Exposition tapis d'Orient, 5e étage Haussmann, jusqu'au 24 décembre

ÉDUCATION

LES DATES DU BACCALAURÉAT EN 1978

Les dates de la session 1978 du baccalauréat sont fixées par un arrêté publié au *Journal officiel* du 6 décembre.

● *Les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement du second degré* auront lieu le 21 juin pour la philosophie, les 27 et 28 juin pour les autres disciplines (26 et 27 juin pour les académies de Nantes et de Rennes).

Les épreuves facultatives auront lieu entre le 22 mai et le 9 juin, et les épreuves orales du premier groupe à partir du 21 juin, à des dates fixées par les recteurs.

● *L'épreuve anticipée de français* subie en classe de première et comptant pour la session du baccalauréat de 1979 est fixée au 30 juin dans toutes les académies.

● *Les épreuves écrites du premier groupe du baccalauréat de technicien* auront lieu les 21, 22 et 23 juin. Chaque recteur fixera pour son académie les dates des épreuves facultatives (entre le 22 mai et le 9 juin), orales, et du second groupe.

● *L'épreuve anticipée de français du baccalauréat de technicien* est fixée au 29 juin.

[L'organisation du baccalauréat est quelque peu modifiée cette année, en application des décisions annoncées en mars dernier, à l'occasion de la réforme des « rythmes scolaires », destinée notamment à rééquilibrer l'année. Tous les candidats subiront désormais une épreuve écrite d'histoire et de géographie, alors qu'auparavant elle était orale. En revanche, les élèves ayant obtenu 10 de moyenne (au lieu de 12) seront dispensés des épreuves orales du second groupe. Considérées comme un rattrapage, celles-ci concerneront les élèves ayant entre 8 et 10 à l'écrit.

Les dates des épreuves ne correspondent pas aux décisions annoncées en mars par le gouvernement. Elles devraient en effet être fixées, dès cette année, dans les premiers jours de juillet. Or, on n'est arrivé à grignoter qu'une semaine dans le calendrier par rapport à l'an dernier. Les épreuves auront encore lieu en 1978 en juin et certaines — même si elles ne concernent pas tout le monde — dès le mois de mai.]

Après la reprise des cours à l'École polytechnique
LES SANCTIONS SONT LEVÉES

La sanction qui frappait six élèves de l'Ecole polytechnique a été levée, lundi 5 décembre, par le directeur général de l'Ecole. Les élèves n'ont pas longtemps attendu la « mansuétude » du général Augier, qu'ils espéraient fermement au matin de sa décision après avoir décidé à l'unanimité la reprise des cours (*le Monde* du 6 décembre). Ainsi prend fin ce conflit qui durait depuis plus d'une semaine et mettait en cause le durcissement de la discipline militaire à l'Ecole polytechnique depuis le transfert de celle-ci à Palaiseau (Essonne).

La « médiation » qui est intervenue, samedi et dimanche, entre les élèves et les responsables de l'Ecole a permis de trouver une solution au conflit sans faire perdre la face à l'autorité militaire. En s'engageant à reprendre les cours, les polytechniciens marquaient, en même temps que leur bonne volonté, leur ferme résolution de se remettre en grève si la clémence du général Jean-Noël Augier n'était pas annoncée dans les vingt-quatre heures. En levant les sanctions, le directeur général de l'école a donc pris une décision en partie dictée par la détermination des élèves. *« Il ne faudra pas trop chanter victoire »*, disaient ces derniers lors de l'assemblée générale qui a précédé la mesure d'apaisement.

Dans une question écrite au ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement demande comment se justifie *« le maintien du statut militaire pour une école formant essentiellement des ingénieurs civils et qui devrait donc être rattachée au ministère de l'éducation nationale »*.

« 300 000 F PAR ÉLÈVE »

Le comité national de liaison défense-armée-nation, que préside le général François Maurin et dont M. Jean-Christian Barbé est le secrétaire général, publie, sous le titre « *Polytechnique : la chienlit, ça suffit* », un communiqué où on lit notamment :

« L'Ecole polytechnique est une école militaire. Son budget est imputé sur celui de la défense nationale. Les élèves sont des officiers de réserve en activité. Ils signent un engagement à leur entrée à l'Ecole et savent à quoi s'en tenir. Chaque élève coûte 300 000 F à la collectivité. Il touche une solde : première année, 800 F par mois (logé, nourri, habillé, blanchi) ; deuxième année, 2 600 F par mois (mêmes conditions) ; troisième année, 3 800 F par mois (400 F prélevés pour nourriture et logement). Chaque élève bénéficie du quart de place sur la S.N.C.F. pendant cinq ans. Il peut utiliser gratuitement les transports aériens militaires à grandes distance, etc. Ces privilèges considérables qu'accorde la nation ont pour contrepartie un certain nombre de contraintes et imposent des devoirs, par exemple, entre autres, la discipline et le port de l'uniforme, comme dans toutes les écoles militaires du monde entier et en particulier celles des pays socialistes. Alors à quoi correspondent ces manifestations, sinon à nouveau à un antimilitarisme bêtifiant à la mode dans certains milieux ? (...) L'encadrement militaire doit faire son métier sans aucun complexe. »

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT A LA LAÏCITÉ

Le Grand-Orient de France rappelle dans un communiqué *« son attachement à la laïcité et à l'enseignement laïque qui en est l'expression la plus importante »*. *« Sa politique, affirme-t-il, repose sur la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience et veut être le centre de l'union en rejetant tout dogmatisme et tout sectarisme. »*

En proclamant son attachement à la laïcité, le Grand-Orient de France assure que *« l'enseignement laïque contribue à former des hommes responsables, des citoyens éclairés, animés d'esprit critique et conséquents avec eux-mêmes »*. Il estime enfin qu'*« une société de progrès se caractérise par l'orientation des sciences et des techniques tant au niveau de la recherche que de l'application vers le bien-être et le bonheur des hommes en permettant une répartition équitable des fruits de l'amélioration de la qualité de la vie et le progrès social »*.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les murs de l'école libre

« Il y a identification de l'enseignement catholique, de ses associations de parents d'élèves, avec les partis conservateurs. » En ces termes, M. Mitterrand a paru mettre fin aux tergiversations du parti socialiste autour de sa doctrine scolaire. De nombreux catholiques votent pour le P.S., qui en compte beaucoup parmi ses militants : soit. L'Eglise, pour autant, n'est pas devenue socialiste, et certaines de ses organisations, sinon sa hiérarchie, restent des remparts de l'ordre établi. Il serait vain, pour la gauche, de tenter de les séduire.

Mais il est possible de dialoguer, et le dialogue, souligne *L'UNITE*, hebdomadaire du P.S., s'est bien établi, le 24 novembre, au forum de la revue *Brèche*.

« L'événement n'est pas mineur, écrit Antoine Violet. *C'est, en effet, la première fois qu'un tel dialogue a eu lieu, dans un climat détendu et par moments chaleureux, mais en même temps sans complaisance. François Mitterrand n'a pas tendu la main à ceux qui, au nom de la défense de l'enseignement catholique, ne songent qu'à monter des machines de guerre contre la gauche. Mais il a laissé toutes les portes ouvertes pour tous ceux, parents, enseignants, élèves, qui veulent, honnêtement, trouver une solution à un problème qui ne se réglera jamais par un viol des consciences. »*

Portes ouvertes ? *VALEURS ACTUELLES* a surtout vu des portes fermées, et Michel Chamard s'interroge : *« M. Mitterrand a-t-il pris délibérément le risque de choquer l'électorat catholique, alors que, de son propre aveu, les chrétiens représentent la moitié des électeurs socialistes ? »*

Il poursuit : *« Son intransigeance est peut-être liée à cette « reprise en main » des fidèles par l'épiscopat que dénoncent nombre de militants du P.S. Quelques jours avant son intervention, l'archevêque de Rennes, Mgr Gouyon, a dénoncé les menaces qui pèsent sur l'école libre. Et, le 15 octobre, le quotidien* la Croix *a publié un sondage indiquant que 74 % des pratiquants voteraient pour la majorité. »*

Il n'en fallait pas plus, assure Pierre Pujo dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, pour que, *« à la façon des bourgeois radicaux du début du siècle, qui s'en prenaient à l'Eglise pour mieux se dispenser de faire des réformes sociales, M. Mitterrand compense sa timidité devant les projets nationalisateurs des communistes en se lançant dans une offensive laïciste.* Ajoutons, poursuit-il, *que nombre de vieux socialistes ne voient pas d'un bon œil les nouvelles recrues, venues des associations catholiques, qui ont rallié le parti socialiste avec la bénédiction des évêques. Ils se méfient volontiers de ces chrétiens progressistes et de l'esprit « clérical » qu'ils apportent avec eux... Dans ces conditions, on s'explique aisément la « sortie » de M. Mitterrand. On dit un peu trop vite que la querelle de l'enseignement est surannée. L'esprit du « petit père Combes », Charentais comme la famille Mitterrand, est encore vivace. Il mène à l'instauration d'un totalitarisme scolaire non moins redoutable que le totalitarisme économique et politique »*.

Pourtant, note André Moine dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du P.C.F., les transformations sociales proposées par la gauche sont de moins en moins ressenties comme une menace par les catholiques. Ceux-ci éprouvent plutôt, écrit-il, une *« faim de justice sociale, de moins d'inégalités* [qui] *n'est pas séparée du sentiment qu'il faut changer quelque chose dans les structures et la direction de l'économie nationale »*. Il ajoute : *« Si les évêques pensent et raisonnent à partir de conceptions doctrinales ancrées dans une tradition, les militants des organisations, surtout de la jeunesse, sont de plus en plus motivés directement par la vie sociale et ses luttes, par les solidarités humaines, par l'engagement et l'action.*

» A cet égard, on peut observer des modifications touchant le rôle même de l'action : hier elle était considérée comme une pédagogie, comme un outil d'évangélisation ; aujourd'hui elle est de plus en plus appréciée pour sa valeur propre, pour son efficacité dans la société. »

Ces observations incitent à nuancer le constat de Claude Gault, qui écrit dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN* : *« C'est aux chrétiens, et pas aux partis de gauche, de changer leurs Eglises s'ils n'en sont pas satisfaits. Les partis ne sauraient être les fers de lance du changement ecclésial, pas plus qu'ils n'ont à être les refuges où certains chrétiens, en mal d'action catholique, entendent vivre une foi traumatisée par la paroisse.*

» Les partis, et le P.S. en particulier, sont donc sur la corde raide des ambiguïtés : il ne leur est pas possible de reléguer la foi et la religion dans le seul domaine du privé individuel ; il ne leur est pas davantage possible d'intervenir là où on ne les attend pas. Il reste que le fait de ne pas vouloir prendre fait et cause pour les tenants contestataires de la nouvelle Eglise n'oblige pas les partis de gauche, comme le fait souvent le P.C., à renforcer les structures conservatrices en place... » — P. J.

LETTRES

LE PRIX CHATEAUBRIAND A LOUIS PAUWELS

Le prix Chateaubriand, doté de 30 000 francs, a été attribué à Louis Pauwels pour son livre intitulé *l'Apprentissage de la sérénité* (éd. Retz) et en hommage à l'ensemble de son œuvre. Cet ouvrage sera mis en vente le 7 décembre.

[Fondé par le comité central du Rayonnement français, le prix Chateaubriand est décerné par un jury d'écrivains présidé par M. Georges Riond.]

● ERRATUM. — Dans la première édition du *Monde* daté 6 décembre, une « coquille » a déformé le prénom du lauréat du Prix interallié : il aurait dû être imprimé Jean-Marie Rouart et non pas Marc ou Jean-Marc. D'autre part, Jean-Marie Rouart n'est plus journaliste au *Figaro*. Il est entré le mardi 6 décembre au service politique du *Quotidien de Paris*, où il s'occupera plus particulièrement des partis d'opposition.

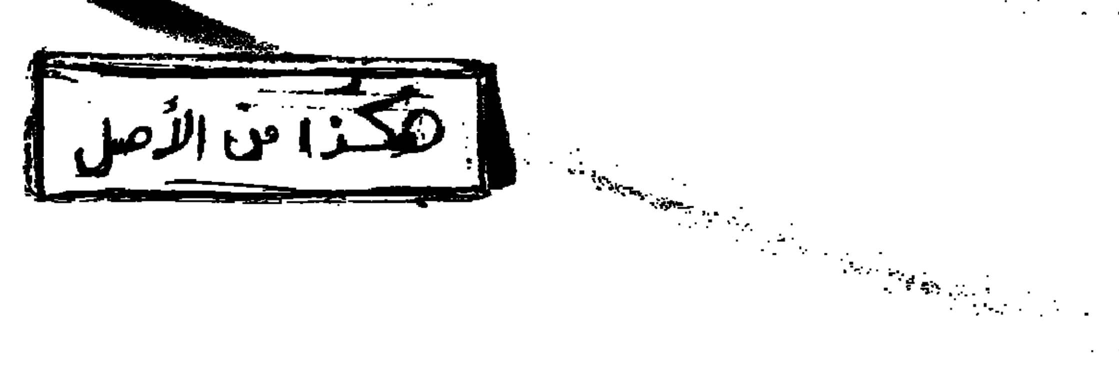
Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

cours avec explications en français

Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
• Concours juridique et économique
ENA
• Examens d'entrée à
SCPO
PRÉPARATIONS COMPLÈTES DE JANVIER à fin JUIN
• Entrée en AP
TAUX CONFIRMÉS DE RÉUSSITE DEPUIS 1953
AUTEUIL
TOLBIAC



هكذا من الأصل

Le Monde DE LA MÉDECINE

DIX ANS DE GREFFES CARDIAQUES

par le docteur

JEAN-FRANÇOIS LACRONIQUE

Lorsque, il y a tout juste dix ans, on apprit qu'une greffe de cœur humain avait été réalisée par un chirurgien sud-africain jusqu'alors inconnu, le monde scientifique fut complètement pris au dépourvu par la nouvelle. L'audace du docteur Christian Barnard venait de rompre l'équilibre subtil des forces qui donnent à la médecine l'apparence d'une discipline scientifique, organisée et homogène. D'un seul coup se trouvaient posés, de manière publique, des problèmes latents dont les médecins s'accommodaient sans en parler, et dont la plupart restent encore non résolus.

Sur le plan technique, la transplantation cardiaque était tentée sans que soient résolus les difficiles problèmes de la tolérance de tissus étrangers par un organisme humain. Pourtant, les transplantations rénales étaient déjà passées en pratique courante, sans que le problème du rejet de l'organe greffé se pose avec une telle intensité dramatique.

Sur le plan moral, se trouvait brutalement illustré le cas de la chirurgie à haut risque, et de la justification d'actions coûteuses et désespérées, pour la survie aléatoire d'une seule personne en danger. Mais, là aussi, la chirurgie des cancers de l'œsophage, celle du cancer du poumon ou de certaines malformations posent depuis longtemps les mêmes problèmes, sans soulever pour autant d'émotions ou de polémiques publiques.

Sur le plan éthique, la greffe cardiaque a sans aucun doute hâté la révision des lois qui définissent la mort biologique et a accéléré la définition d'une règlementation moderne des prélèvements d'organes. Tel est, semble-t-il, l'unique progrès tangible apparent, lorsqu'on fait le bilan de dix années de transplantation cardiaque dans le monde.

Dans ce domaine, la France peut se prévaloir d'une place de premier plan à plusieurs titres : le doyen mondial des opérés du cœur est un Français, Emmanuel Vitria, qui vit depuis neuf ans grâce au cœur d'un jeune marin victime d'un accident de la route. La France est par ailleurs le second pays au monde, après les Etats-Unis, par le nombre total de tentatives de transplantation cardiaque. Enfin, nulle part ailleurs, la greffe du cœur n'a soulevé autant de passions et de querelles que dans notre pays. Aujourd'hui, seul un très petit nombre d'équipes chirurgicales continuent de pratiquer des transplantations cardiaques.

D'autres organes font l'objet de greffes expérimentales (le foie, le pancréas, le poumon) et des recherches se poursuivent pour la mise au point d'organes artificiels. Mais là encore, on peut s'attendre que l'annonce de l'implantation du premier cœur artificiel prenne totalement par surprise une société sensible au caractère spectaculaire des défis technologiques, mais encore bien maladroite pour en prévoir l'impact social, économique et psychologique.

De l'audace bruyante à l'efficacité discrète

L'EFFET de surprise fut total. Le 3 décembre 1967, lorsqu'on apprit qu'un chirurgien sud-africain venait de réaliser la première transplantation cardiaque mondiale sur l'homme, le monde entier fut frappé de stupeur : personne n'attendait qu'un geste d'une telle audace soit tenté par un inconnu. Mais le premier greffé vécut dix-huit jours, assez pour que le geste chirurgical puisse être considéré comme un succès et que l'opinion publique ait réagi avec un immense intérêt.

Pour les chirurgiens cardio-vasculaires du monde entier, l'exemple du professeur Barnard était particulièrement troublant: l'homme dont on attendait depuis des années la « première » était un chirurgien américain du Stanford Medical Center, le professeur Norman Shumway. C'est lui qui avait inventé et mis au point la technique expérimentale, en la pratiquant sur des centaines d'animaux d'expérience. C'est chez lui que s'étaient formés de nombreux chirurgiens, et nul ne songeait à ravir au pionnier la primeur d'une intervention pour laquelle persistait encore de nombreuses inconnues.

Christian Barnard, en osant franchir cette barrière, et en laissant exploiter l'image flatteuse de son audace, fit entrer la transplantation cardiaque dans le domaine du spectacle international et de la controverse.

Le 6 décembre 1967, le professeur Adrian Kantrowitz, chirurgien américain de New-York connu pour ses travaux expérimentaux sur le cœur artificiel, tente à son tour une greffe. Christian Barnard recommence le 2 janvier 1968, et Shumway fera lui-même une tentative quatre jours plus tard. Dès lors, tout se passe comme si tous les problèmes avaient été résolus, et chaque équipe cardio-vasculaire va participer à cet engouement brutal pour la greffe du cœur.

LA LOI DU 22 DÉCEMBRE 1976

Aux termes de la loi du 22 décembre 1976 relative « aux prélèvements d'organes » en vue d'une greffe ayant un but thérapeutique, « sur une personne vivante, majeure et jouissant de son intégrité mentale », « qui y aurait librement et délibérément consenti », des prélèvements peuvent être effectués à des fins thérapeutiques ou scientifiques sur le cadavre d'une personne n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus d'un tel prélèvement.

Cette loi, dont les textes d'application n'ont pas encore paru, était destinée à favoriser les dons d'organes et en particulier les greffes de rein : jusqu'à présent, en effet, avait estimé le rapporteur de la loi au Sénat, M. Jean Mézard, une famille sur trois refusait que soient prélevés les organes d'un de leurs proches, immédiatement après le décès.

L'application de cette loi ne manquera pas de soulever un certain nombre de difficultés, que Mme Veil avait elle-même évoquées devant le Sénat, le 18 novembre 1976. « Il n'est pas douteux, avait déclaré le ministre de la santé et de la sécurité sociale, que l'élaboration du texte (d'application) sera très difficile. »

L'année folle

Au cours de l'année 1968, plus de cent cœurs humains furent greffés dans le monde, dont cinquante-quatre aux Etats-Unis et dix en France. Dans notre pays, huit équipes chirurgicales tentèrent au moins une transplantation. La plus célèbre fut sans doute celle qui permit au Père Boulogne, greffé par l'équipe du professeur Charles Dubost à l'hôpital Broussais, de survivre dix-sept mois en menant une vie active, et de se faire l'avocat de la chirurgie cardio-vasculaire de pointe. Mais dès ce moment, un certain nombre de critiques s'élevaient pour dénoncer l'exploitation à des fins spectaculaires d'une activité médicale, et pour s'indigner du coût, jugé exorbitant, des greffes cardiaques.

En fait, le désenchantement devait provenir des statistiques de survie des greffés du cœur qui furent présentées au cours d'un congrès de chirurgie cardio-vasculaire à Montréal en 1969. Moins de 20 % des hommes à qui l'on avait greffé un cœur au cours de l'année précédente étaient encore en vie, de sorte que les chirurgiens décidèrent, spontanément, d'interrompre l'expérimentation humaine dans l'attente de progrès tangibles dans ce domaine.

Aux Etats-Unis, seul le professeur Shumway, qui possédait les meilleures conditions de travail, et qui jouissait d'une réputation scientifique indiscutable, fut autorisé par ses pairs à poursuivre. Cette phase d'expérimentation dura trois ans, au bout desquels le professeur N. Shumway put présenter des statistiques de survie nettement plus encourageantes.

C'est à cette époque, en 1973, qu'éclata en France « l'affaire Guilmet » : le jeune chirurgien de l'hôpital Foch à Suresnes, qui avait permis à des journalistes d'assister à une transplantation cardiaque, en leur accordant l'exclusivité des interviews, fut accusé par le conseil national de l'ordre des médecins de donner une publicité intempestive aux transplantations qu'il réalisait. De son côté, le professeur Guilmet invoquait, comme motif de son action, le besoin de sensibiliser l'opinion publique sur le bien-fondé des greffes d'organes, et sur la nécessité d'avoir recours à des donations privées pour suppléer l'inexistence d'une dotation de recherche par les organismes gouvernementaux. L'appel du professeur Guilmet, et surtout les méthodes employées pour le rendre public, eurent en France un effet négatif : en faisant passer la transplantation cardiaque pour un geste spectaculaire et une simple performance chirurgicale, on ne pouvait éviter la critique passionnelle et contradictoire. Le professeur Guilmet fut ainsi contraint de cesser les transplantations, faute de trouver des donneurs.

Depuis 1973, la greffe cardiaque n'est plus pratiquée dans le monde que par un très petit nombre d'équipes. Mais celles-ci réunissent maintenant des conditions chirurgicales et médicales d'une telle qualité que les statistiques récentes de survie de la transplantation font état d'une survie à un an de 47 %, à deux ans de 37 %. En France, où une vingtaine de transplantations cardiaques ont été tentées entre octobre 1975 et octobre 1977 (1), huit greffés sont encore en vie. A l'exception d'Emmanuel Vitria, que sa situation de doyen mondial des greffés du cœur place quotidiennement en position de vedette, tous les transplantés mènent une vie normale et tiennent à garder leur anonymat. Pour eux la transplantation ne fut qu'une grave opération, la seule qui leur permette de survivre à une lente dégradation de leur fonction cardiaque. La seule différence de leur état avec celui d'autres opérés de la chirurgie à haut risque, c'est qu'ils savent tout sur la transplantation, sur le nombre de survivants et sur les causes de la mort des autres. Comme tous ceux qui font face, sans l'avoir choisi, à un risque de mort prématurée, ils ont droit au respect de leur vie et de leur tranquillité.

(1) Centre hospitalier Pitié-Salpêtrière (service du professeur Cabrol).

Le cœur sans la raison

L'INDICATION principale du remplacement cardiaque est l'altération irréversible du muscle cardiaque, avec certitude du pronostic fatal à court terme. Plusieurs centaines de personnes meurent ainsi chaque année en France, le plus souvent de défaillance cardiaque secondaire à un infarctus ou à une sclérose des artères coronaires, mais aussi de cardio-myopathies, maladies dégénératives du muscle cardiaque d'origine inconnue. Toutes ces maladies ne sont accessibles ni au traitement médical ni aux corrections chirurgicales.

Actuellement, seule la transplantation homogreffe (d'homme à homme) est pratiquée. Deux tentatives d'hétérogreffes (entre deux espèces animales) utilisant des cœurs de babouins ont été faites en 1977 au Cap (Afrique du Sud), par le docteur Barnard, mais elles n'ont pas permis de survie satisfaisante. La compatibilité tissulaire entre espèces est en effet plus hasardeuse encore qu'à l'intérieur d'une même espèce. Mais si le problème d'histocompatibilité pouvait être résolu, les hétérogreffes cardiaques seraient un matériel idéal de remplacement : le cœur ne remplit en effet qu'une fonction mécanique et non métabolique, et sa régulation se fait, au moins partiellement, de manière automatique.

Quatre difficultés

En ce qui concerne le cœur artificiel, des problèmes importants restent non résolus, malgré les sommes énormes qui y furent engagées entre 1965 et 1970 par les Etats-Unis. A l'époque, le président Nixon s'était laissé convaincre qu'en moins de dix ans la mise au point d'une prothèse cardiaque totale consacrerait la maîtrise technologique de la recherche et de l'industrie biomédicales américaines.

Parmi les difficultés résiduelles, les quatre principales sont les suivantes :

● Aucun revêtement synthétique n'est parfaitement toléré par le sang. Pour remédier à cet inconvénient, on a imaginé de « doubler » l'intérieur des pompes cardiaques artificielles d'une culture de cellules provenant de l'individu à greffer (fibroblastes). Cette technique, initialement très prometteuse, semble cependant mal supporter l'épreuve du temps, et on revient actuellement vers l'étude de surfaces biologiques inertes.

● Aucune pompe n'est encore parfaite : le modèle le plus couramment utilisé en expérimentation est une sorte de sphère creuse divisée en deux compartiments par une membrane élastique. La pression alternative appliquée par une source hydrodynamique extérieure permet de réaliser la pulsation, qui est orientée par des valves. Il faut souligner que les valves le plus couramment utilisées sont des valves naturelles de porc qui ont été mises au point en France par l'équipe du professeur J.-B. Binet (1).

● Aucune source d'énergie autonome n'est encore utilisable pendant un intervalle de temps suffisamment long. L'usage de plaquettes de plutonium, dont la chaleur récupérée aurait pu permettre un fonctionnement de plusieurs années, se heurte à de nombreuses difficultés dont la moindre n'est pas celle de l'irradiation du malade et de la protection de son entourage.

● Enfin, la régulation automatique de l'appareil n'est encore possible qu'avec l'aide d'une puissante machinerie informatique dont la miniaturisation ne sera possible que lorsque de nombreuses séries seront construites.

Mais aucun de ces problèmes n'est totalement insoluble, et chaque année de nouveaux progrès sont accomplis. Actuellement, la survie d'un veau muni d'un cœur artificiel expérimental atteint le temps record de 142 jours dans l'équipe de W. Kolff au Latter Day Saint Hospital de Salt-Lake-City.

Dans l'hypothèse d'un succès proche, les Américains ont cherché à prévoir les conséquences d'ordre légal, social, éthique, économique et psychologique que la disponibilité d'un tel appareil risquait d'entraîner. Editées sous forme d'un *« rapport d'évaluation technologique »*, les conclusions du groupe d'experts sont troublantes. Elles indiquent que le cœur artificiel sera mis au point tôt ou tard, même s'il n'est pas souhaitable au nom des intérêts de la collectivité, parce qu'il n'existe aucun moyen acceptable de s'opposer au progrès des connaissances qui en rendront la fabrication possible. Le rapport cautionne donc le *« fait accompli technologique »*, en espérant que la société s'en accommodera, comme elle l'a fait pour toutes les grandes révolutions technologiques. Mais il prévoit que les conséquences initiales de la disponibilité d'une telle prothèse seront rapides, brutales, et exposeront au risque de nouvelles sources d'inégalité devant la maladie et la qualité de la vie.

On poursuit donc les recherches, sans savoir à quoi l'on s'expose, parce qu'on ne peut faire autrement. Un programme de coopération entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. a même été lancé en 1973 sur ce thème. En Suède et en Allemagne, des firmes privées et des laboratoires de recherche continuent sur des projets concurrents. En France, tous crédits sur ce thème ont cessé depuis 1972, car le niveau de financement qui permettrait d'être compétitif avec les projets étrangers est considéré excessif pour le budget de la recherche bio-médicale française.

(1) Centre chirurgical Marie-Lannelongue.

LE REJET

La crise de rejet est la principale complication des greffes d'organe. Elle s'explique par l'action des cellules de défense de l'organisme contre les corps étrangers (lymphocytes), qui sécrètent des substances destinées à leur élimination (anticorps). Les manifestations de rejet sont pratiquement constantes dans toutes les greffes d'organe et provoquent des destructions tissulaires plus ou moins étendues.

Dans le cas de la transplantation rénale, le rejet n'est pas redoutable, car le rein peut fonctionner de manière satisfaisante malgré la destruction d'une partie de ses unités de filtration (les glomérules). Par contre, le rejet peut avoir des conséquences importantes dans le cas des greffes de cœur, parce que les zones détruites peuvent éventuellement concerner les tissus de conduction électrique autonome du cœur. Des troubles du rythme cardiaque peuvent alors survenir. Dans certains cas, ces accidents peuvent être corrigés par la pose d'un appareil de stimulation électrique implanté (pace-maker).

Le traitement des poussées de rejet consiste dans l'administration de produits destinés à entraver l'activité des lymphocytes (hormones corticoïdes, sérums anti-lymphocytaires, anti-mitotiques). Mais ces produits dépriment globalement les défenses de l'organisme et rendent les malades très sensibles aux infections de toute nature. Dans l'avenir, les immunologistes espèrent mettre au point des sérums immuno-spécifiques, qui permettraient de neutraliser électivement les anti-corps anti-greffe. Ces progrès permettraient ainsi de respecter les défenses naturelles de l'organisme, tout en protégeant l'organe greffé. On pourrait dès lors imaginer que ces sérums puissent même concerner des tissus provenant d'espèces différentes, ouvrant alors le vaste champ des hétérogreffes.

LES TRANSPLANTATIONS D'ORGANES DANS LE MONDE (rein excepté)

	Cœur	Foie	Poumon	Pancréas
Années précédentes jusqu'en 1966	—	20	6	2
1967	2	8	6	1
1968	101	39	6	6
1969	47	46	7	7
1970	17	31	2	9
1971	18	15	4	1
1972	18	23	3	5
1973	33	25	2	5
1974	29	30	0	7
1975	32	22	1	6
1976	31	32	0	3
1977	11	8	0	0
TOTAL	339	299	37	52
Vivants en juin 1977 ..	74	39	0	0

(*) On estime à plus de vingt mille le nombre total de transplantations rénales pratiquées dans le monde.

339 TRANSPLANTATIONS CARDIAQUES

Années	Total mondial	Etats-Unis	France	Afrique du Sud	Autres pays
1967	2	1	0	1	0
1968	101 (1)	54	10 (1)	2	21
1969	47 (1)	34	0	4 (1)	8
1970	17 (3)	16 (3)	0	0	0
1971	18 (3)	13 (2)	0	3 (1)	1
1972	18 (4)	15 (4)	0	2	1
1973	33 (4)	21 (3)	8 (1)	1	2
1974	29 (10)	17 (8)	9 (2)	1	2
1975	32 (16)	23 (12)	5 (2)	3 (2)	1
1976	31 (22)	21 (16)	5 (4)	4 (2)	0
1977	11 (10)	9 (8)	3 (2)	2 (2)	0
TOTAL	339 (74)	224 (56)	40 (12)	23 (8)	36

Le premier chiffre indique le nombre de tentatives. Le second, entre parenthèses, indique le nombre de survivants au 31 juin 1977 (document N.I.H. - Organ Transplant Registry).

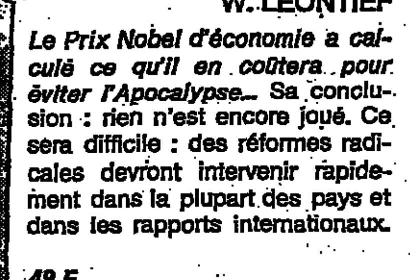
(PUBLICITÉ)
CLINIQUE LA MÉTAIRIE
CH-1260 NYON près Genève
Lac Léman. Tél. : 1941/22/61 15 81
Dr C. W. Semadeni, médecin directeur.
Etablissement médical privé de premier ordre pour les affections du système nerveux
Chimiothérapie - Psychothérapie - Cures de sommeil - Désintoxications - Physiothérapie - Massages - Culture physique - Sports.

Livres et Instruments scientifiques et médicaux anciens
Achat au plus haut cours
Catalogue sur demande : 50 F.
ALAIN BRIEUX
48, rue Jacob
75006 PARIS.

ROBERT LAFFONT
Vient de paraître
ESPACES NOUVEAUX DE LA MEDECINE
un livre du Dr ANTOINE CLARIS
• La médecine actuelle dans l'impasse
• Le message et les déterminismes de la maladie
• La redécouverte scientifique des médecines traditionnelles : homéopathie, acupuncture
Collection "RÉPONSES/SANTÉ"

Prendre du champ... pour se faire une opinion

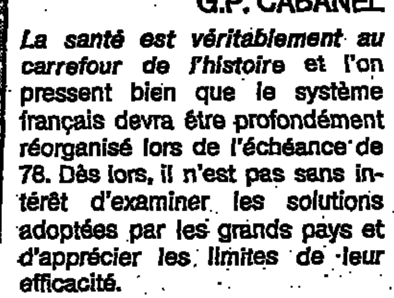
1999... l'expertise de Wassily Léontief, une étude de l'O.N.U. sur l'économie mondiale future.
W. LÉONTIEF



Le Prix Nobel d'économie a calculé ce qu'il en coûtera pour éviter l'Apocalypse... Sa conclusion : rien n'est encore joué. Ce sera difficile : des réformes radicales devront intervenir rapidement dans la plupart des pays et dans les rapports internationaux.

49 F

Médecine libérale ou nationalisée ? sept politiques à travers le monde
G.P. CABANEL



La santé est véritablement au carrefour de l'histoire et l'on pressent bien que le système français devra être profondément réorganisé lors de l'échéance de 78. Dès lors, il n'est pas sans intérêt d'examiner les solutions adoptées par les grands pays et d'apprécier les limites de leur efficacité.

49 F

La parole aux Français : 5 ans de sondages. Préface de René Dumont
R. MURAZ

Comment les Français se voient-ils eux-mêmes ? De quelle manière se situent-ils dans le cadre de vie et dans la société actuelle ? Comment se représentent-ils les grandes données politiques et appréhendent-ils l'avenir ? Les sondages permettent d'y répondre de façon plus précise et objective que toute autre forme de consultation politique.

49 F

La guerre des monnaies
R. HELLMANN

La troisième guerre mondiale a commencé il y a 7 ans : ses investigateurs... les pays industrialisés. Leur arme... la monnaie ; l'enjeu... la défense des positions commerciales, la conquête des marchés. Ces luttes pacifiques, mais non moins âpres, n'avaient pas encore leur historien : cette lacune est maintenant comblée.

49 F

les livres «Dossier» dunod

Economie de la santé : faits et chiffres
E. BARRAL

L'explosion du coût de la santé résulte d'une détérioration du mode de vie et d'une certaine stagnation du progrès thérapeutique. Telle est la thèse centrale de cet ouvrage. Elle s'appuie sur une analyse extrêmement fouillée et documentée. Une étude de référence aux multiples prolongements politiques.

59 F

Economie de la santé : bibliographie choisie et annotée
D. JOLLY

L'économie de la santé est une science jeune mais qui a déjà fait l'objet de nombreux travaux, d'où l'intérêt d'un recensement analytique et critique. Un document de référence pour ceux qui veulent approfondir cette problématique.

48 F

les livres «Document» dunod

L'agrégation : un miroir aux alouettes ?

La réforme hospitalo-universitaire de 1958 n'a pas, semble-t-il, apporté aux médecins qui se consacraient à plein temps à des tâches de soins, d'enseignement et de recherche dans les C.H.U. la sécurité de l'emploi ni les garanties de recrutement qu'ils escomptaient. Pour cette raison, une réforme, en 1969, a tenté de « moraliser » le mode de sélection des médecins hospitaliers, de favoriser un brassage national, de permettre enfin une orientation plus précoce des candidats.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Le recrutement des médecins hospitaliers reste encore largement un mécanisme de cooptation, notamment pour l'agrégation, qui seule permet la titularisation définitive des médecins, en général à un âge avancé. Aux critiques traditionnelles s'ajoute une donnée nouvelle : la politique malthusienne des pouvoirs publics qui limite le nombre de postes nouveaux créés tous les ans suscite un malaise croissant auprès des internes en médecine, de plus en plus marqués par une sensibilité politique de gauche.

Fait nouveau, les critiques émanent aussi de ces « mandarins » dont on aurait pu penser qu'ils avaient tout à gagner au maintien du système actuel.

La médecine apparaît comme la seule discipline où l'agrégation n'est pas véritablement un concours puisque la présentation de titres et travaux, le recueil d'avis divers et un court entretien se sont substitués en pratique, depuis 1969, aux épreuves anonymes et écrites qui sont de règle ailleurs. Dès lors, l'agrégation peut, aux yeux de certains, n'être qu'un miroir aux alouettes. De plus, la nomination à vie de ces enseignants, sans possibilité de remise en cause, apparaît de plus en plus à beaucoup comme une anomalie.

La parution prochaine d'un décret créant un corps de « mono-appartenants » se consacrant aux seules tâches de soins dans les hôpitaux devrait améliorer les perspectives de carrière des médecins hospitaliers. Cette mesure, qui porte atteinte au principe de la bi-appartenance posé en 1958, suscite pourtant des oppositions de principe ; elle semble surtout insuffisante à de nombreux médecins hospitaliers pour assainir leur mode de recrutement et de promotion.

« MALGRÉ *l'autosatisfaction des autorités gouvernementales et des instances chargées de la recherche, nous assistons à un drame sans précédent pour la jeune élite médicale française qui n'a plus d'avenir* », affirme le professeur Minkowski, directeur du centre de recherches biologiques néonatales à la maternité Cochin-Port-Royal. Le constat est sévère; il n'est pas dénué de fondement.

Médecin dans ce service de néonatalogie, un des plus réputés au monde dans cette discipline, le docteur Toubas, après dix années consacrées à la recherche en France et aux Etats-Unis, ne peut plus poursuivre, à l'âge de trente-huit ans, sa carrière hospitalo-universitaire : il ne sera pas, en effet, nommé à la fin de l'année, maître de conférences agrégé, alors que seule cette nomination lui aurait permis d'être titularisé. Dans cette unité dirigée par le professeur Minkowski, qui dispose de trente-huit lits de réanimation d'enfants prématurés, on ne compte que deux médecins titulaires, qui seront encore en activité pour plusieurs années. Quant à l'obtention d'un poste supplémentaire, il n'en est pas question. C'est trop récemment, en 1975, que le professeur Minkowski a obtenu, à l'occasion d'un remaniement du cabinet du ministre de la santé, un poste d'agrégé supplémentaire. « *Vous rendez-vous compte*, demande-t-il, *que récemment encore, j'étais seul à être assuré d'une certaine continuité dans ce service ; comment, dans ces conditions, parler d'équipe médicale ?* »

Quelles solutions s'offrent alors à un médecin hospitalier qui refuse de « *poser sa plaque* », de « *faire de la clientèle ?* » L'alternative est simple : ou accepter d'exercer, dans un hôpital de province, des fonctions exclusivement de soins, ou obtenir un certain nombre d'équivalences pour travailler aux Etats-Unis. Le docteur Toubas a choisi cette seconde voie : il est condamné à passer ses dimanches à préparer le diplôme, une sorte de « mini-internat » qui lui permettra d'exercer dans un hôpital américain.

QUEL STATUT ?

Que représente le statut d'agrégé pour un médecin ? Enfin titularisé à l'âge de trente-cinq ou trente-huit ans, après quatre années d'internat, et souvent jusqu'à présent, sept ans de clinicat, il est assuré de la sécurité... à vie. Sa nomination ne sera pas remise en cause. Alors que les connaissances médicales se renouvellent tous les dix ans, l'agrégé de médecine enseignera aux étudiants pendant plus de trente ans sans aucun contrôle !

L'agrégation permet aussi, ajoutent certains médecins de ville peu indulgents, « de servir le service public et de ne pas se compromettre avec le privé, tout en gagnant fort bien sa vie ». En effet, alors qu'un chef de clinique gagne moins de 8 000 francs par mois, les traitements d'un maître de conférences agrégé varient de 14 000 à 18 000 francs par mois (ce salaire pouvant aller jusqu'à 25 000 francs pour les chefs de service).

Internes et chefs de cliniques assurent des gardes et travaillent souvent quatre-vingts heures par semaine pour faire face aux tâches de soins, ils considèrent l'agrégation, non point, certes, comme une sinécure, mais au moins comme une possibilité de se consacrer totalement à leurs recherches.

25 postes créés en 1977

La situation du docteur Toubas n'est pas originale. En effet, pour des raisons économiques, les pouvoirs publics ont ralenti le nombre de créations de postes d'agrégés : alors qu'en 1969 le recrutement des maîtres de conférences agrégés s'élevait au total à 435, ce chiffre n'était que de 152 en 1972 et de 96 en 1977. Or, le recrutement des internes en médecine pour qui l'agrégation est le terme, sinon normal, du moins espéré, de carrière n'a pas observé le même ralentissement : près de 1 300 internes étaient recrutés en 1977 contre 1 170 en 1972. La pyramide des carrières hospitalières présente, dans ces conditions, un contraste de plus en plus marqué entre la base et le sommet. Le concours de l'agrégation devient un véritable goulet d'étranglement.

Les déclarations de Mme Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, en octobre dernier, devant la conférence des doyens, annonçant la mise à la disposition, par création ou transplantation d'emplois, de soixante postes nouveaux d'agrégés en 1978 (contre 25 cette année), semblent insuffisantes pour calmer les inquiétudes des médecins hospitaliers.

Il ne s'agit pas, pourtant, souligne-t-on au ministère de la santé et de la sécurité sociale, de *créer des postes pour satisfaire* les aspirations de carrière des hospitalo-universitaires, sans tenir compte des besoins réels. A cet égard, la stagnation de la croissance du nombre d'étudiants s'inscrivant dans les facultés de médecine ne peut être sans conséquences sur le rythme de création des postes. Mme Simone Veil a rappelé, en recevant les représentants des internes, que de très nombreux postes dans les hôpitaux non universitaires, qui constituent un débouché important pour les anciens internes, n'étaient pas pourvus : ainsi, à Dunkerque, une place de chef de service en chirurgie orthopédique dans un hôpital très moderne n'est pas occupée depuis de nombreux mois, alors même que l'on commence à parler du « *chômage des chirurgiens* ». Il est indéniable que la « *vocation hospitalière* » de certains ne peut s'accommoder de l'isolement, sinon du climat, de certaines villes non universitaires.

Jusqu'à présent, les contraintes économiques ont pesé davantage qu'une analyse des besoins sur les créations de postes. Au ministère de la santé et de la sécurité sociale, on est conscient notamment que les soins pourraient être mieux assurés par un personnel plus nombreux : « *Le meilleur fonctionnement possible de certains services des centres hospitaliers et universitaires (C.H.U.), ne serait-ce qu'en raison du progrès de la science médicale, implique l'existence d'équipes plus étoffées que ne l'exigeraient les seuls besoins universitaires* », a déclaré Mme Veil, au mois de mai dernier, devant le Syndicat des professeurs et maîtres de conférences agrégés des C.H.U.

Cette analyse des besoins a conduit le ministère de la santé et de la sécurité sociale à préconiser la création d'un corps de mono-appartenants, c'est-à-dire de médecins exerçant des fonctions exclusivement soignantes au sein des C.H.U. Mais la parution imminente du décret créant un tel corps ne se traduirait pas, dans ces établissements, par une situation absolument nouvelle.

En anesthésiologie, par exemple, il existe, à côté des trois cents médecins hospitaliers universitaires, près de deux mille praticiens dont les fonctions sont seulement hospitalières : ils sont groupés au sein d'un « *cadre hospitalier temporaire* », qui a été créé en 1966 et n'a pas été modifié. Depuis 1970, nombreux ont été les postes d'adjoints hors C.H.U. créés dans des disciplines comme l'hémodynamique, l'électro-encéphalographie, ou l'hémodialyse, où apparaissaient de grandes disparités entre les besoins hospitaliers et les besoins universitaires. Il existe enfin des services entiers, notamment en gériatrie ou en exploration fonctionnelle, où les médecins n'ont aucune tâche d'enseignement.

Dans l'esprit du ministère, la création d'un corps de mono-appartenants doit permettre d'unifier les situations disparates de ces médecins hospitaliers, de leur offrir des possibilités statutaires de carrière. En outre, elle devrait favoriser la promotion des chefs de clinique qui, n'ayant pas obtenu un poste de maître de conférences agrégé, désirent néanmoins persévérer dans la carrière hospitalière. S'agit-il pour autant, comme certains l'ont dit, d'une « *agrégation du pauvre* » ? Tel n'est pas l'avis du ministère de la santé, qui souligne que les « *médecins mono-appartenants pourront toujours ultérieurement poser leur candidature aux postes d'agrégés ou de chefs de service des hôpitaux généraux.* »

L'enseignement au lit du malade

Certains craignent, notamment au Syndicat national des professeurs et maîtres de conférences agrégés des C.H.U., que la nomination de mono-appartenants ne se substitue aux créations de postes hospitalo-universitaires, qui restent, d'après eux, nécessaires. D'autres, comme le professeur Castaigne, craignent qu' « *en faisant vivre ensemble des gens de statuts différents on ne reconstitue des antagonismes de corps, comme il pouvait en exister autrefois entre les professeurs et les médecins des hôpitaux* ».

En fait, les nominations de candidats, qui se feront sur proposition des instances hospitalières et après avis, notamment, du chef de service hospitalo-universitaire et de la commission médicale consultative, permettront aux médecins bi-appartenants d'exercer un contrôle assez strict sur la création de ces postes.

Mais l'instauration d'un corps de mono-appartenants est pour les représentants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) une régression, dans la mesure où elle permet de dissocier les fonctions de soins des fonctions d'enseignement. « *L'enseignement*, affirment les représentants de ce syndicat, *ne se réduit pas à deux ou trois heures d'amphithéâtre. Il s'effectue tous les jours, au lit du malade* ». Le ministère de la santé et de la sécurité sociale souligne à cet égard que, dans les hôpitaux généraux qui ont passé des conventions avec les C.H.U., les hospitaliers reçoivent des étudiants pour stages sans pour autant posséder de titres universitaires.

Cette pénurie de postes hospitalo-universitaires explique, en grande partie, le caractère politique de certaines nominations. Ainsi, au mois de juin dernier, il a été indiqué, dans le compte rendu de la commission médicale consultative de l'Assistance publique, qu'un poste avait été créé sur « *une initiative extra-universitaire, extra-hospitalière, et même extra-médicale* » — en l'occurrence le ministère des finances. A la suite de cette intervention, le professeur Georges Cerbonnet avait démissionné de son mandat de président de la commission pour protester contre l'avis favorable donné par la majorité des membres de cette instance à la création d'un tel poste. Pour le professeur Marcel-Francis Kahn, chef du service de rhumatologie à l'hôpital Bichat, « *de nombreux arbitrages, au moment de la nomination des agrégés, sont effectués au niveau de l'Elysées ou de Matignon ; c'est nous faire beaucoup d'honneur, mais c'est également une preuve que le système est vicié* ».

La procédure de recrutement des agrégés mise en place en 1969 suppose beaucoup de spéculations de la part des candidats. Pour le docteur Pierre Minaire, président de l'intersyndicat national des chefs de clinique « *il faudrait introduire dans la formation des futurs médecins un cours sur les carrières hospitalières, tellement le système est compliqué. Ainsi, avant la clôture de la liste d'aptitude, seule est publiée la liste des effectifs pour l'année à venir ; à chacun de savoir dans quels services tel ou tel est mis à la retraite, et dans quelles disciplines un poste est créé* ». Surtout, ce mode de recrutement crée une dépendance à l'égard du chef de service dont l'avis est plus déterminant que les « titres et travaux » des candidats. Pour le docteur Follezou, chef de clinique à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière « *cette situation nuit à la responsabilité morale des médecins, les entravant quelquefois dans le choix de certaines thérapeutiques originales* ». Il faudrait, d'après ce médecin, pouvoir nommer des candidats contre l'avis même des chefs de service.

Un pneumologue en médecine sociale

Pour atténuer ces luttes d'influence, le ministère de la santé et de la sécurité sociale se réfère pour la création de postes, tous les ans, à des critères aussi objectifs que possible : la densité du nombre d'enseignants en fonction des effectifs d'étudiants, l'importance des départs à la retraite dans chaque C.H.U., les besoins spécifiques de certaines disciplines comme la psychiatrie, la médecine sociale ou l'obstétrique. En fait, les instances hospitalières et universitaires à qui il revient de donner un ordre de priorité favoriseront les disciplines où des candidats brillants ou bien en cour se trouvent sans perspectives de carrière.

Bien plus, si un service est déjà bien pourvu, ses représentants seront placés en position de force pour favoriser « leur » candidat. Ici, faute de place, un réanimateur aura un poste en pneumologie ; ailleurs, un autre pneumologue sera nommé agrégé en médecine sociale. La tendance de chaque C.H.U. à se refermer en citadelle empêche le plus souvent tout ajustement global.

Le SNE-Sup est une des rares organisations à ne pas faire l' « *impasse sur le C.H.U.* » et à proposer une réforme précise sur le déroulement des carrières des médecins hospitaliers. Ce syndicat demande d'abord la création dans les disciplines cliniques d'un corps intermédiaire entre le clinicat et l'agrégation, tel qu'il existe dans les matières fondamentales. Composé de médecins titulaires et bi-appartenants, un tel corps, d'après les responsables du SNE-Sup, permettrait de « *donner l'indépendance morale et la sécurité matérielle aux médecins nommés* ». Ce syndicat demande, en outre, une démocratisation des instances hospitalières, où, actuellement, les agrégés et les professeurs ont une représentation plus que proportionnelle et un système de nomination après un classement, comme cela existe dans d'autres services publics, la magistrature ou la haute fonction publique. « *On peut très bien imaginer que les jurys comprennent, outre des médecins, des chercheurs et des personnalités extra-médicales, afin de casser les mécanismes de cooptation* », propose le professeur Kahn, membre de ce syndicat.

Le professeur Robert Debré regrettait, à la fin du mois de novembre, devant la plupart des doyens réunis à Marseille, que l'enseignement de la santé publique, en France, soit aussi désuet et inadapté (*le Monde* du 30 novembre 1977) : la réforme du concours de l'agrégation et un recrutement moins malthusien des médecins hospitaliers apparaissent à cet égard comme deux préalables indispensables à une meilleure formation des futurs praticiens.

NICOLAS BEAU.

Des principes à la réalité

Le cursus des médecins hospitaliers est parsemé de concours de natures très différentes : l'internat au début des études, constitué d'épreuves écrites et anonymes, laisse peu de place au favoritisme et aux passe-droits ; sa difficulté est indéniable puisqu'il y avait en 1976-1977 sept candidats pour un poste à Paris, vingt à Reims et quatorze à Bordeaux.

L'agrégation est un concours fort différent : étrange « examen », en effet, où le nombre de candidats est quasiment égal au nombre de postes, où les places à pourvoir ne sont pas officiellement connues avant la clôture des inscriptions et où l'appréciation d'un chef de service se substitue en pratique à un contrôle réel de la valeur d'un candidat.

Le système mis en place en 1969 avait pour but d'abord de garantir, grâce à l'établissement d'une « liste d'aptitude » nationale, la valeur des candidats, désignés par des universitaires élus par leurs pairs et nommés par les pouvoirs publics. En outre, dans un deuxième temps, la consultation, avant la nomination, par les autorités ministérielles, des personnalités auprès desquelles le candidat sera appelé à exercer ses triples fonctions de soins, d'enseignement et de recherche, devait favoriser une bonne intégration du médecin hospitalier à sa future équipe.

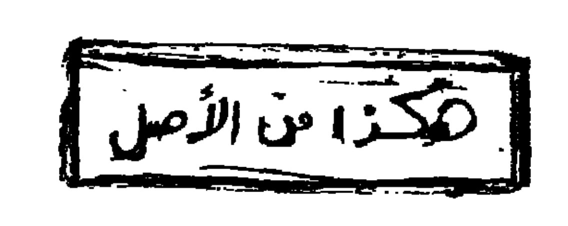
Mais il y a loin de ces principes à la réalité : « La liste d'aptitude est devenue dans de nombreux cas une simple formalité, *déclare le professeur Delbarre,* on ne s'y inscrit le plus souvent que si l'on est assuré d'avoir un poste. » *De plus, le contrôle exercé à cette occasion est souvent insuffisant :* « Durant la demi-heure qui est généralement consacrée aux candidats, il n'est pas possible de sonder réellement leur valeur, et notamment leurs qualités pédagogiques, *affirme le professeur Delbarre.* Il ne reste généralement qu'à faire confiance à ceux qui les connaissent personnellement. »

Enfin, une clause limite à 115 le nombre des candidats admis à s'inscrire sur la liste d'aptitude pour 100 postes disponibles. De plus, tout candidat doit être nommé à l'agrégation moins de trois ans après son inscription sur la liste d'aptitude : passé ce délai, il ne peut plus se présenter à l'agrégation. Ainsi, les médecins ne s'inscrivent sur la liste d'aptitude qu'assurés de la disponibilité d'un poste et de l'appui d'un chef de service.

PUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
CHINE DU SUD ET PÉKIN

le PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
DÉCOUVERTE DE LA CARDIOLOGIE





هكذا من الأصل

AU SALON INTERNATIONAL DE GENÈVE

Le virus de l'inventeur

De notre envoyé spécial

Genève. — Trouvez-vous que votre bicyclette ne va pas assez vite ? Vous pouvez vous procurer des pédales carénées. Vous avez un télex à votre disposition, sous-employé ? Utilisez-le donc pour imprimer des étiquettes : deux des certaines d'idées qui ont été présentées, du 25 novembre au 4 décembre, au VIᵉ Salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève. Les quelque cinq cents exposants présents n'étaient pas tous venus, loin de là, pour montrer de telles inventions à l'intérêt plutôt anecdotique.

A côté des « trucs » plus ou moins farfelus — quelquefois à la limite de la malhonnêteté, tel cet émetteur produisant des ondes électromagnétiques « d'un type nouveau », et que seul l'inventeur est capable de percevoir... — le visiteur attentif pouvait découvrir de nouveaux procédés fort intéressants, particulièrement dans les disciplines « à la mode », comme l'énergie solaire, la lutte contre la pollution, etc.

Le Centre technique (français) du bois s'est ainsi vu décerner un prix pour un séchoir à bois solaire permettant de réduire d'un facteur six à dix la consommation énergétique. Un Français, M. Loas, a été, pour sa part, récompensé pour sa mise au point, avec l'appui de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), d'un combustible solide fabriqué à partir de déchets organiques ou végétaux.

« *Notre travail, c'est de jouer les intermédiaires gratuits* », explique M. Jean-Luc Vincent, président du Salon. A coup sûr, dans leur grande majorité, les exposants, dont la moitié sont des « indépendants », viennent dans un but précis. Il s'agit pour eux de vendre leur idée et de trouver qui un financier acceptant de les soutenir, qui un fabricant, qui un agent commercial pour tel ou tel pays. L'année dernière, indique M. Vincent, le montant des transactions conclues grâce au Salon était de l'ordre de 20 millions de francs suisses (environ 45 millions de francs).

Pour ces anonymes que sont bien souvent les inventeurs indépendants, ces foires aux idées sont, avant tout, un moyen de se faire connaître. Encore que, assure M. Vincent, certains prétendus « indépendants » cachent en fait des firmes industrielles soucieuses de préparer, discrètement, une diversification.

« *L'inventeur, c'est comme un malade* », explique un Girondin costaud à l'accent savoureux, M. Chamoulaud. Manifestement atteint d'une *sorte de virus*, il est en train de faire une percée *impressionnante* avec un « gazon-minute » qu'il a mis au point il y a quelques mois. Professionnel de la récupération des déchets de pin, en particulier de l'écorce, il a eu l'idée de mêler, dans une machine de son invention, écorces de pin, graines de gazon, engrais et eau. Le mélange obtenu est répandu en plein air — également grâce à un engin qu'il a mis au point — sur des feuilles de plastique. Au bout de deux mois, on obtient un véritable tapis de gazon quatre fois plus léger que le gazon précultivé qu'on trouve dans le commerce. Le « gazon-minute » supporte cinq à six jours de voyage sans précautions particulières, et se conserve plusieurs mois en chambre froide.

Depuis ses débuts, au printemps dernier, M. Chamoulaud a, associé avec une société horticole, vendu 40 000 mètres carrés de son gazon. En 1978, il pense multiplier sa production par dix... Quand nous l'avons rencontré il attendait la visite d'émissaires d'une société intéressée à prendre sa licence pour les Etats-Unis.

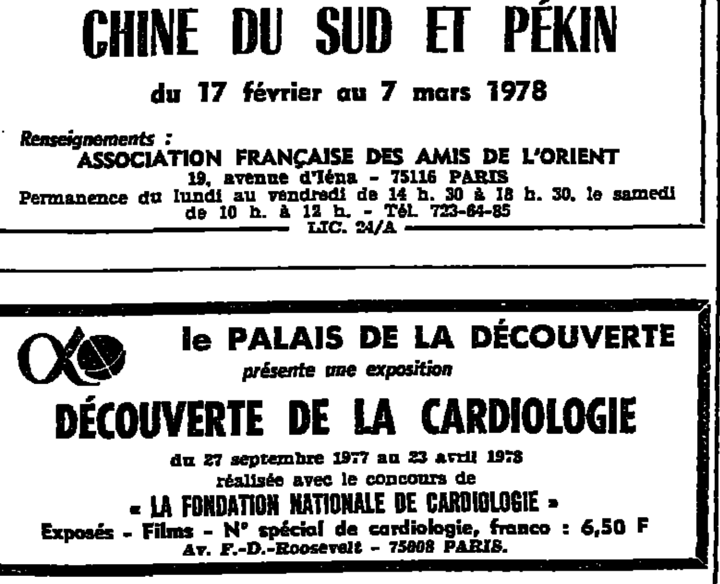
M. Chamoulaud n'en est cependant pas à son coup d'essai : il avait déjà mis au point, et vendu à quelques dizaines d'exemplaires, une chaudière fonctionnant à l'écorce de pin. Manifestement, il sait les pièges à éviter, connaît, grâce à des contacts personnels, les filières à suivre, et s'appuie sur de solides conseils, reconnaissant volontiers que « *la gestion ce n'est pas mon point fort* ».

D'autres inventeurs tireront avantage de leur présence à Genève. Ainsi, M. Josef Eicher, heureux bénéficiaire du prix de l'Organisation mondiale de la santé, pour une remorque pliante qui lui aurait été commandée par un industriel canadien à... cent mille exemplaires. Et M. Ngo Van Chuc, ingénieur français qui a mis au point un appareil pour écouter et enregistrer, à distance et sans fil, télévision, magnétophones, chaînes hi-fi, etc., pour lequel il a reçu le Grand Prix du Salon, aurait, assure-t-on, reçu « *plusieurs propositions intéressantes* ».

XAVIER WEEGER.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
voyage de Printemps
CHINE DU SUD ET PÉKIN
du 17 février au 7 mars 1978
Renseignements :
ASSOCIATION FRANÇAISE DES AMIS DE L'ORIENT
19, avenue d'Iéna - 75116 PARIS
Permanence du lundi au vendredi de 14 h. 30 à 18 h. 30, le samedi de 10 h. à 12 h. - Tél. 723-64-85
LIC. 24/A





A Lyon

ARCHÉOLOGUES ET SCIENTIFIQUES EUROPÉENS DÉCIDENT D'INTENSIFIER LEUR COOPÉRATION

De notre correspondant régional

Lyon. — La collaboration entre archéologues et scientifiques intéressés par la protection du patrimoine culturel va se renforcer en Europe. C'est en substance ce qu'ont annoncé, à l'issue d'un colloque réuni récemment à Lyon, les principaux responsables du groupe d'études PACT, association créée en 1975 sous les auspices de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et dont l'objectif est précisément de traiter des techniques physiques, chimiques et mathématiques utilisées en archéologie.

L'intérêt du rapprochement entre ces deux groupes de disciplines n'est pas discutable. L'application de ces techniques a permis, par exemple, de réaliser des datations précises d'objets — ou de produits — découverts dans les fouilles, ou encore — c'est le cas pour la thermoluminescence à laquelle un colloque sera consacré en 1978 à Oxford — de démasquer des faux, comme ces plaques « étrusques » qui inondèrent le marché américain il y a quelque temps.

« *Ce renforcement de la collaboration passe par la réalisation du programme de publications que nous nous étions fixé* », a indiqué M. Jacques Soustelle, député du Rhône, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et, depuis peu, directeur du centre d'études et de recherches anthropologiques de l'université de Lyon-II.

Encourager la formation des spécialistes

Le PACT publiera ainsi — au moins une fois par an — une revue dont le premier numéro contenant les travaux du séminaire sur la fluorescence et la micro-fluorescence X, a été présenté à l'occasion de cette réunion de travail. D'autre part, un bulletin de liaison, *Newsletter*, paraîtra dès qu'une information sera jugée assez intéressante pour être communiquée rapidement aux différents laboratoires. Pour ces derniers enfin, un annuaire donnant les coordonnées de quelque cent cinquante laboratoires européens, sortira à la fin du mois de mars 1978. « *Il existait déjà des publications de très haut niveau dans les domaines archéologique et scientifique sur la conservation l'analyse ou l'étude des produits archéologiques, mais la revue du PACT, par son aspect pluridisciplinaire établit un pont européen, entre spécialistes, d'une très grande importance* », a commenté à ce propos Mme Hours, directrice du laboratoire de recherches des musées de France au musée du Louvre.

C'est aussi dans cette perspective que s'inscrit le projet ambitieux de création d'un centre européen de données dans le domaine archéologique.

Enfin, le PACT, estimant qu'une action doit être menée aussi sur le plan universitaire afin d'encourager la formation de spécialistes chargés de la protection culturelle en Europe, songe à rassembler en une école d'été — quatre-vingts à cent heures de cours — des étudiants de troisième cycle, des chercheurs et des enseignants d'Europe, sous la conduite d'enseignants spécialisés venant de diverses universités. « *Une façon concrète et politique, disent les responsables du PACT, de faire l'Europe et de contribuer à la formation d'une nouvelle conscience des chercheurs européens.* »

BERNARD ELIE.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Une « table ronde » sur les travaux de M. Prigogine

TRENTE ANS DE THERMODYNAMIQUE

Organisée récemment pour célébrer le trentième anniversaire de la publication d'une thèse, une « table ronde » du Centre national de la recherche scientifique est devenue un hommage à un prix Nobel. Le professeur Ilya Prigogine, dont la thèse a plus de trente ans, a reçu il y a deux mois le prix Nobel de chimie.

Ses travaux ne se réduisent évidemment pas à cette thèse. Mais elle fut un point de départ fécond, et l'on parle maintenant d'école de Bruxelles — où enseigne M. Prigogine — pour résumer l'énorme développement de la thermodynamique dont il est l'initiateur, comme on parle d'école de Copenhague à propos des travaux du Danois Niels Bohr et de ses collaborateurs sur la mécanique quantique.

Un point central de la thèse était le théorème de production d'entropie minimum. Le principe de Carnot dit que tout système isolé voit son entropie s'accroître. En clair, son désordre augmente, puisque l'entropie est une mesure de ce désordre ; il tend vers un état d'équilibre caractérisé par un désordre maximum. Mais on oublie parfois que le principe de Carnot ne vaut que pour les systèmes isolés.

Si un système reçoit en permanence de l'énergie, il peut maintenir un ordre entre ses constituants : tous les êtres vivants en sont de bons exemples. On parle alors de système stationnaire, et le théorème de Prigogine caractérise ces systèmes, si du moins leur état est voisin d'un état d'équilibre.

Cette limitation, qui pourrait enlever beaucoup d'intérêt au théorème de Prigogine, fait aussi sa fécondité. Le professeur Mazur, de l'université néerlandaise de Leyde, mit ce point en évidence en montrant que les travaux ultérieurs de Prigogine et de ses élèves furent dominés par la recherche d'une caractérisation des systèmes stationnaires loin de l'état d'équilibre, et en indiquant comment ces travaux ont jeté une lumière nouvelle sur plusieurs phénomènes physiques dont l'apparence simple couvre une grande complexité.

Divers autres exposés furent consacrés à des développements actuels de cette thermodynamique des systèmes hors d'équilibre, dont le professeur Kastler a rappelé qu'elle peut seule nous permettre de comprendre l'origine de la vie. — M. A.





LE JOUR DES ARTS

Dubout, à Montpellier.

Sur l'emplacement où, dans le vieux Montpellier, au centre d'une rue étroite, se trouve actuellement le musée Fabre, Molière s'est jadis arrêté avec son « Illustre Théâtre ». Ce souvenir faisait dire à M. Xavier Dejean, conservateur du musée Fabre, présentant l'exposition consacrée à Albert Dubout : « C'est bien d'être réunis dans ce musée pour rire, là même où Molière a joué. »

Le musée Fabre présente ses dessins des années 30, dont plusieurs inédits, comme cet extraordinaire siège de La Rochelle, destiné à illustrer les Trois Mousquetaires, *et des toiles inconnues.*

Ces dernières, d'un classicisme parfois sévère, enveloppées d'une lumière pure et transparente, peuplées de personnages qui vont au-delà de l'anecdote, sont la grande surprise de cette exposition où l'humour et la gravité font bon ménage.

L'intention du conservateur et de la municipalité, notamment de M. Paul Jouffroy, adjoint aux affaires culturelles, est d'abandonner les « messes célébrantes » pour augmenter les contacts avec le public. Des expositions sur la biologie de l'œuvre d'art et sur la gravure (comme elle naît et se façonne) sont prévues. — (Corresp.)

★ Tous les jours, sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée gratuite ; catalogue. Une exposition sur les ouvrages illustrés par Dubout se tient en même temps au Centre culturel du Languedoc, 20, rue Lakanal, à Montpellier, les jours ouvrables. Entrée gratuite.

Un délégué pour la Fondation nationale de la photo.

M. Bernard Chardère vient d'être nommé délégué général de la Fondation nationale de la photographie, qui va s'installer à Lyon, au château Lumière, ancienne résidence des frères Lumière. Les travaux d'aménagement, financés à 50 % par la DATAR, 30 % par la Ville de Lyon, 10 % par l'établissement public régional et 10 % par le ministère de la culture et de l'environnement, commenceront début 1978. Le rez-de-chaussée de la propriété, située 25, rue du Premier-Film (7e), devrait pouvoir être utilisé dès les prochains mois pour les premières expositions.

Né en 1930, M. Chardère, journaliste, a collaboré au Progrès de Lyon *et à* l'Express Rhône-Alpes *(jusqu'à la disparition de celui-ci en 1975). Auparavant, il avait notamment fondé la société de production Les Films du Gallion et créé le ciné-club Cinéma en France. Il a été également secrétaire général du Théâtre de la Cité. Au cours d'une conférence de presse, il a indiqué les grandes lignes de ses projets, qui s'orienteront autour de quatre axes : la formation artistique (notamment en direction des milieux scolaires), la promotion de la photo par des expositions, l'aide à la création, la recherche des collections oubliées.* — (Corresp.)

Une erreur monumentale à Montréal ?

Un jeune artiste genevois, José Gerson, offre une sculpture monumentale à qui veut bien la recevoir. C'est une œuvre encombrante intitulée l'Homniprésence. *Elle avait été commandée pour le Salon de l'homme de Montréal, où elle a été montrée depuis le mois de mai dernier. Mais l'exposition est terminée, et l'œuvre est à la disposition de son auteur. Que faire d'une sculpture de 8 mètres de haut, pesant 15 tonnes, et qui de plus figure un monstre délirant à huit têtes ? Aucun musée canadien ne la revendique. En attendant, elle est considérée comme « objet » non réclamé par la douane, qui menace de la dynamiter pour s'en débarrasser. Plus exactement, de la réduire en poussière à l'intérieur d'une chambre forte.*

Va-t-on répéter à Montréal l'« erreur monumentale » de Renault, à Paris, pour le Jardin d'hiver de Jean Dubuffet, enterré sous un gazon en attendant l'avis de la justice, qui doit décider de la vie et de la mort d'une œuvre d'art ?

Ventes

Afrique et Océanie

(Suite de la première page.)

C'est sans doute aux mêmes qualités qu'Arman a été sensible en achetant pour 32 000 F une autre pièce de Côte-d'Ivoire, un masque dan : le visage très lisse d'une jeune femme, percé seulement de deux fentes — les yeux, — semblerait mort, si un profil légèrement concave, s'opposant au front bombé, n'obligeait la lumière à jouer avec les volumes. Un autre masque dan, de conception moins subtile, mais encore ceint d'une rangée de cauris et décoré de perles de couleur, obtint 27 000 F. Pièce senoufo plus naturaliste que la production habituelle de cette tribu, une grande statue de femme imposait avec autorité la sculpture africaine (290 000 F) : la main en battoir solidement attachée au cylindre du bras levé que soulignent deux gros bracelets, les sphères du ventre et des seins, ces volumes déterminaient la construction de la statue qui dominait, en les utilisant, les contraintes du dessin linéaire des tatouages en damier ou du pagne trop serré.

Dans une nimba de Guinée (400 000 F), les mêmes principes sont appliqués, jusqu'au gigantisme. Cet énorme buste de femme à la poitrine lourde que surmonte une tête dont le nez semble un bec de perroquet (on pense encore à Picasso), porté par de robustes danseurs dissimulés sous une robe de raphia, vaut d'abord par l'harmonie de ses volumes. La sculpture peut n'être qu'une judicieuse utilisation d'éléments naturels : avant les artistes contemporains cet artisan du Cameroun le savait qui a choisi une calebasse pour sa légère inclinaison ; elle facilite le versement de l'eau et la fixation d'une anse de vannerie. Mais vingt-neuf mâchoires humaines accrochées font de cet objet utilitaire un étrange et grimaçant Guernica africain (18 000 F).

On peut lui préférer la symétrie plus paisible d'un masque-janus ekoi tendu de peau, bon marché à 26 000 F. Les objets dogon (Mali) appartiennent à la sculpture africaine, mais, chez ce peuple des franges du désert, l'exubérance de la forêt semble s'épurer. On y gagne en mystère ; une sorte de dialogue s'établit dans une langue inconnue entre la silhouette élancée d'un homme aux genoux fléchis, dont les longs bras touchent les cuisses, et la tête, droite, puissante, posée sur le corps frêle. A 92 000 F une préemption des musées nationaux a soufflé au Brooklyn Museum américain ce magnifique objet.

Avec l'Océanie, on change de monde et d'esthétique. Une nouvelle préemption de 85 000 F a permis d'acquérir un grand tambou biconique de Nouvelle-Guinée, gueule de caïman stylisée. Un marchand américain a dû aller jusqu'à 52 000 F pour emporter une trompe de guerre dont le bois incisé trouvait, dans l'imitation des grosses écailles du crocodile, un motif décoratif. Mais dans nul objet plus que dans la statue du « bossu », rapportée par Jacques Viot de Nouvelle-Guinée avec une autre pièce, aujourd'hui propriété du musée de Canberra (Australie) provisoirement exposée à New-York, la ligne ne prend aussi magistralement sa revanche sur les volumes. Du long corps aux épaules effacées, les bras ne se détachent pas. Mais deux incisions indiquent l'emplacement des aisselles, et un trait précis a dessiné deux avant-bras chétifs repliés sur le ventre. Les cercles du nombril et des yeux et une tête en triangle au menton pointu sont les seuls moyens dont le sculpteur économe ait usé pour affirmer l'obstination étonnée d'un corps timide. A 780 000 F, cette statue, que les indigènes cachèrent autrefois dans les profondeurs du lac Santani pour la protéger des missionnaires, rejoindra sans doute, après cet étrange rite d'initiation européen, l'Australie. La voici prête à supporter le regard inoffensif mais indifférent des touristes.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Danse

Un nouveau chorégraphe à l'Opéra de Lyon

Lorsqu'en 1969 les directeurs de l'Opéra de Lyon, Jean Aster et Louis Erlo, firent appel comme chorégraphe à Vittorio Biagi, ce fut un coup de génie. A vingt-huit ans Biagi sortait de chez Béjart et se lançait à corps perdu dans la création. D'emblée il dota le ballet de Lyon d'un répertoire original et d'un esprit moderne avec « Pulsations » ordonné sur des rythmes de jazz. Peu à peu, il allait s'affirmer comme un visionnaire et un démiurge puissant, créateur d'instinct plus que de raison, habité par une vitalité et un lyrisme irréductibles, capable d'animer de vastes fresques. On ne s'expliquera jamais pourquoi des œuvres aussi fortes que « Andros » (musique de Stockhousen) « Alexandre Nevski », « Hamlet » ou « la Divine Comédie » (musique originale de François Bayle et Bernard Parmeggiani), n'ont jamais eu la répercussion internationale qu'elles méritaient.

Biagi est parti seul (« le Monde » daté 20-21 février). Pour le remplacer, Louis Erlo a choisi, comme prévu, Milko Sparembiek ; et sans doute aurait-il pu s'épargner l'inélégante manière de licencier dix-huit danseurs sur trente de la troupe, en cette époque de pénurie d'emploi, car il n'y a pas rupture totale d'un chorégraphe à l'autre.

Milko Sparemblek est loin d'être un débutant. D'origine yougoslave, il fait partie d'une génération qui dans les années 50 a révélé à Paris Jeanine Charrat, Roland Petit, Maurice Béjart. Bon danseur de formation classique, excellent pédagogue, il a également composé — d'après son « curriculm vitae » — plus de soixante-dix ballets. Mais c'est un ouvrage créé pour la télévision, « Phèdre », qui l'a fait connaître du grand public. Tout ce que l'on peut attendre de lui s'y trouve en puissance : un sens aigu du théâtral, et une prédilection pour un style de danse « héroïque » (prédilection qu'un passage de deux ans comme maître de ballet chez Béjart semble avoir encore renforcée). Avec lui, la troupe lyonnaise bénéficie d'un entraînement intensif ouvert sur les techniques modernes. Ce désir d'élargir la gestuelle de la danse se manifeste dans la première pièce du nouveau programme présenté à l'auditorium : « Heure de Bach ». Il n'existe cependant aucune affinité entre l'écriture sinueuse du chorégraphe et la musique de Bach, dont il néglige la grande respiration.

En revanche, avec la musique de Carl Orff, Sparemblek est à l'unisson. Le martèlement du rythme, l'arabesque acide des voix, conviennent parfaitement à sa typographie heurtée. « Le Triomphe d'Aphrodite », cantate scénique, développant sur des textes de Catulle, Sapho, Euripide, le thème des « Noces » lui a inspiré un véritable hymne à la lumière et à l'amour avec des références stylisées à la danse espagnole ou arabe : claquements de mains, déhanchements subtils, grandes migrations de groupes. Dans ce jeu sensuel et gai, toujours élégant, un peu mystérieux, la personnalité de Milko Sparemblek s'affirme, revendique ses origines : Sparemblek le Méditerranéen ; il aura fallu venir à Lyon pour le découvrir.

MARCELLE MICHEL.

Théâtre

« La Discothèque », de Xavier Pommeret

La pièce de Xavier Pommeret, mise en scène par Christian Dente au Théâtre des Amandiers, est l'exemple d'un confusionisme dont le résultat est ignominieux. A partir d'un article du *Monde* faisant état des tortures pratiquées par la police politique chilienne — et reproduit dans le programme — Xavier Pommeret envoie à Santiago une pigiste de *l'Express*, bourgeoise irresponsable en quête de sensations inédites et de reportage exclusif. Elle est torturée par un officier sadique et bien entendu impuissant, devant son oncle, ambassadeur libidineux et lâche et un barman qui représente Kissinger, qui lance des grandes tirades à tendances cosmico-lyriques. Tout y passe, de Pharaon-Hitler au Messie-prix Nobel de la paix : voilà pourquoi les Etats-Unis soutiennent Pinochet et pourquoi la France lui vend des armes.

La puérilité du propos ferait hausser les épaules s'il ne s'y mêlait des appels graveleux. Les maquettistes des hebdomadaires, qui racolent la clientèle en annonçant : *« Il la fait violer par trois cochons et deux singes »*, devraient aller à Nanterre chercher des idées. Le Grand-Guignol pornographique peut être réjouissant s'il se contente de naviguer dans les fantasmes. S'il exploite la souffrance — et seulement la souffrance trop réelle de milliers de gens — il devient répugnant. Seul le respect des comédiens empêche de se lever et de partir. S'il est politique, il ne l'est sûrement pas dans le sens voulu par Xavier Pommeret.

C'est parce que l'erreur est manifeste qu'on ne laisse pas ce spectacle s'étouffer dans le silence. Parce que Xavier Pommeret a écrit *Felix Kulpa* et *M = m* et qu'on peut juste le soupçonner d'aberration momentanée. Mais il faut quand même lui rappeler qu'on ne parle pas de « notre aujourd'hui » en citant Kissinger et Jean-François Revel, que la schématisation extrême et les amalgames désordonnés aboutissent à des effets racistes, que si la politique de la torture prend ses racines dans une pulsion sexuelle sado-masochiste, on ne peut pas, surtout au théâtre, dans un parti pris de faux semblant réaliste d'où est absente toute poésie, représenter l'une par l'autre. Inutile de faire le pari, ce n'est pas possible.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre des Amandiers, 20 h. 30.

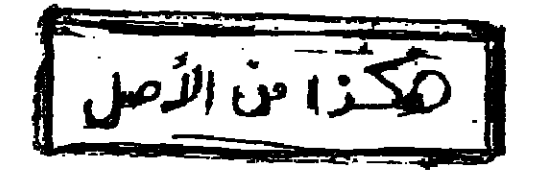
MERCREDI

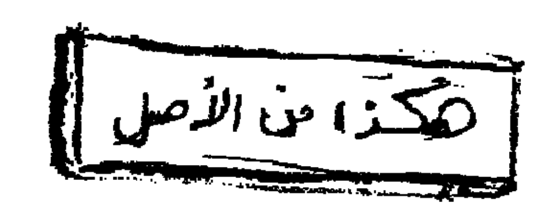
L'Orque est le seul animal — hormis l'homme — qui tue par vengeance.
Il n'a qu'une compagne pour toute sa vie, et si elle est blessée par un homme, il poursuivra celui-ci de sa vengeance, terrible, implacable, à travers les mers, à travers le temps, à travers tous les obstacles.

DINO DE LAURENTIIS
présente
ORCA

"ORCA" RICHARD HARRIS et CHARLOTTE RAMPLING
WILL SAMPSON · BO DEREK

AVERTISSEMENT : certaines scènes de ce film sont susceptibles de heurter de jeunes sensibilités





Expositions

MURAL ART U.S.A.

Dans les cités grises, des murs commencent à changer la grisaille. La couleur monte du pavé, couleur qui masque un peu de la décrépitude urbaine, à New-York ou ailleurs. Un artiste est passé. On lui a passé commande le City Wall ou un autre organisme du même genre, qui n'a recours qu'à des professionnels pour peindre des murs repérés, autorisés et qui peuvent être financés par l'Etat et par des mécènes. Un mur peint peut coûter 10 000 dollars. Le projet de l'artiste a été soumis à une commission d'experts (architectes, urbanistes...), le propriétaire du mur a été consulté, lequel est assuré que son mur sera entretenu sans qu'il lui coûte un sou. A ces murs-là, souvent abstraits, qui ont été faits pour embellir le quartier et aussi pour inciter les habitants à l'embellir, répondent d'autres murs peints, « historiés », dans les quartiers noirs, les quartiers asiatiques, les quartiers chicanos. Là, les « murals » ont été peints par un ou des artistes locaux. «n » artiste-organisateur » a pu être appelé par un centre social, une école, un syndicat, une église ; avant toute réalisation, il a eu des contacts avec les habitants et tient compe de leurs désirs. Les murs ont été pensés, sinon réalisés collectivement.

C'est cet autre pôle de l'art mural aux Etats-Unis, loin du « cosmetic art », qui a surtout été photographié par trois étudiants d'architecture qui présentent à l'Ecole spéciale, boulevard Raspail, une exposition très documentée, mais qui, faute de moyens, n'est pas tout à fait à l'échelle du phénomène : des photos de petits formats, d'une lisibilité parfois difficile, pour des peintures couvrant d'énormes murs aveugles, courant parfois sur six étages d'immeubles, logeant sur les énormes piles d'un pont... Elle n'en rend pas moins compte de cet extraordinaire flambée de « murals » en Amérique, depuis la fin des années 60.

Les premiers et désormais célèbres murs peints sont évoqués — « l'Eden pour porc : paysages champêtres » sur l'usine de cochonaille de la Farmer John, le Wall of Respect, de Chicago, peint par William Walker et un groupe de jeunes artistes, l'Isle of California, à Los Angeles, exécuté après le tremblement de terre de 1972 sur le mur d'un centre de thérapie, où l'on voit le paradis californien déboucher sur une catastrophe : un fragment d'autoroute coupé, suspendu au-dessus du vide — et des murs hyperréalistes qui reprennent l'architecture des maisons, démultiplient la ville, version colorée, ou amènent les champs, les fleurs, les montagnes et les sources au cœur du béton.

Dans les ghettos, l'art des minorités n'a pas cette tournure. Quand hyperréalisme il y a, le trompe-l'œil peut dénoncer, par exemple, l'utilisation abusive-commerciale d'un quartier (à Chinatown). La bande dessinée (Walt Disney détourné) peut servir une « cause »... Paroles d'encouragement, images de combat, images de colères, certaines très virulentes : les « murals » répondent à des problèmes spécifiques, expulsion, drogue, exploitation de la main-d'œuvre..., appellent à la résistance commune, et partout, uqe ce soit chez les Chicanos, les Noirs ou les Jaunes, encouragent la prise de conscience de l'identité culturelle et ethnique. Cela se traduit par des images fortes, claires, des visages, des poings, des mains, des couleurs et des symboles compréhensibles par toute la population du quartier. Ici, c'est Azlan, le territoire mythique des Chicanos, qui est évoqué, là le droit à l'éducation, au logement, à la santé, qui est réclamé. Sous les images d'aujourd'hui et de tout le monde, le vieux fond culturel resurgit, avec le souffle parfois des grandes peintures murales mexicaines.

Coïncidence, une autre exposition à la M.C. de Reims est aussi consacrée à l'art mural aux Etats-Unis ; elle regroupe une quarantaine de documents superbes, agrandis cette fois, mais sur cimaises veloutées, qui en font une chose morte. Quelle erreur !

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail, jusqu'au 16 décembre.
★ Maison de la culture de Reims, jusqu'au 18 décembre.

Le fer catalan

Le Centre d'études catalanes de l'université de Paris-Sorbonne s'est installé dans un petit immeuble du dix-septième siècle, appartenant à la Ville de Paris, tout près de Beaubourg. Une restauration superbe, où la pierre parisienne des façades rejoint le climat des intérieurs catalans crépis de blanc et pavés de grès.

Aux étages, de petites salles de réunion et une bibliothèque. Au rez-de-chaussée, une haute et transparente salle d'exposition, qui inaugure ses activités avec des sculptures en fer forgé.

La Catalogne est une terre traditionnelle de forgerons. Mais au début du vingtième siècle, ce grand artisanat a connu une fortune nouvelle en passant sur le versant de la création artistique. Il y eut d'abord le délire quasi surréaliste de Gaudi, délire de pierres sculptées dans l'architecture barcelonnaise qu'accompagne le jeu plus foisonnant du fer dans les rambardes de balcons, les rampes d'escaliers, les portails. Des photographies et quelques objets évoquent l'œuvre de l'architecte. Mais ce fut avec Gargallo et Gonzalez, âgés de vingt et vingt-cinq ans au début du siècle, que le travail du fer entra véritablement dans l'espace du musée.

Le premier vient à Paris au début du siècle et s'adapte d'emblée au climat de destruction (et de restructuration) de l'image figurative opérée par le cubisme de Picasso. Son art réaliste devient un jeu linéaire de surfaces qui se gonflent, se courbent et s'évident au gré d'une fantaisie qui défie la résistance du fer. Parmi les huit pièces de Gargallo exposées, on retiendra le Masque au menton pointu de 1911, influencé par l'art nègre, et le Grand Arlequin de 1931 prêté par les collections nationales.

Gonzalez, fils et petit-fils de forgeron, avait, pour sa part, commencé par être peintre. Il s'installe à Paris en 1899, mais reste en marge du cubisme. Il sera l'inventeur de la sculpture abstraite, mais il doit attendre de longues années avant de trouver sa voie dans les années 20, aux côtés de Hartung, dont il fut très proche. On voit dans les six sculptures présentées son habileté à battre le fer et à le travailler pour lui donner de souveraines qualités de compositions abstraites. Le Musée national d'art moderne est particulièrement riche en sculptures de Gonzalez grâce à la donation faite par sa fille Roberta.

JACQUES MICHEL.

★ Centre d'études catalanes, dirigé par M. Molho, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Entrée libre.

■ Le Centre d'animation musicale nous prie de préciser que les débats qu'il organise le 7 décembre avec la revue « Musique en jeu » ne seront rendus publics qu'à partir de 20 h. 30, et non toute la journée, comme il était annoncé dans « le Monde » du 6 décembre.

Musique

L'HOMME XENAKIS

L'actuel cycle Xenakis aura certainement eu le mérite d'« humaniser » l'image d'un compositeur que l'on s'imagine un peu trop facilement avec un laser dans l'œil, un générateur électronique à la place du cœur et un ordinateur en guise de cerveau. A la haute technicité de son œuvre, il joint, en effet, une grande pudeur personnelle, jugeant sans doute que sa vie et ses émotions n'intéressent que lui.

On était jusqu'ici très mal renseigné sur son enfance en Roumanie et sa jeunesse en Grèce. Grâce à une enquête minutieuse et persévérante de Maurice Fleuret, à laquelle Xenakis n'a collaboré qu'avec réticence, cette période sera bientôt connue par un livre dont l'auteur a donné la primeur dans une conférence au Conservatoire.

Est-il né le 29 mai ou le 1er juin 1921 ou 1922 ? On ne le sait, les archives de sa ville natale (Braïla) ayant été détruite et sa carte d'identité falsifiée. Fils d'un homme d'affaires grec, son enfance est assombrie par la mort de sa mère lorsqu'il a cinq ans, puis une vie sévère et isolée sous la férule d'une gouvernante française. A dix ans, il est envoyé en internat dans une île grecque, Spetsaï. Enfant replié, sauvage, turbulent, il découvre, à treize ans, la musique : la 5e Symphonie de Beethoven, les chœurs de la Renaissance, la musique byzantine.

Rebuté par son professeur de piano, Xenakis cherche une compensation dans un registre plus abstrait et transcrit en graphiques des fugues de Bach. « Exigeant dans ses amitiés, réservé, il ne se révolte pas ouvertement, ne cherche pas à convaincre, à s'imposer et tourne son énergie vers l'intérieur de lui-même. » *La classe de philosophie est déterminante pour sa pensée. Il découvre les présocratiques, établit des liens entre la philosophie antique, Kant et Nietzsche. En même temps il se passionne pour les sciences et, tout en consacrant ses loisirs à la musique, il se prépare à l'Ecole polytechnique où il entre le 28 octobre 1940, jour de l'invasion de la Grèce par les Italiens de Mussolini.*

Il est impossible de retracer ici l'histoire de Xenakis pendant cette guerre, où il figurera parmi les plus virulents des résistants, contre les Allemands, puis contre les Anglais, tout en poursuivant ses études. C'est le 1er janvier 1945 qu'il est frappé par un obus ; la mâchoire broyée, l'œil gauche arraché, il passe trois mois entre la vie et la mort, vivant une étrange situation, dit-il, comme celle de Sparkenbroke, le héros de Morgan. En septembre 1947, ayant obtenu son diplôme d'ingénieur, il s'enfuit sur un bateau. Condamné à mort comme terroriste, il est un proscrit « mutilé dans son esprit autant que dans sa chair, ne voyant plus qu'une lumière qu'il partait rechercher, celle de l'abstraction ».

Et ce sera la France, simple étape vers l'Amérique, pensait-il, mais où, par hasard, il entre dans l'atelier de Le Corbusier pour « faire des calculs ». *Le Corbusier, Messiaen, l'histoire est mieux connue, mais il y a encore mille choses à dire, et que Maurice Fleuret dit fort bien, sur l'orientation définitive de Xenakis vers la musique et sur ses premières partitions de 1950* « d'un folklorisme très bartokien », *obstinément cachées.*

L'homme Xenakis, la foule qui débordait sur les gradins du Musée d'art moderne a pu aussi l'entrevoir, au milieu d'un concert de haut niveau, dans une brève conversation avec quelques-uns de ses plus fidèles et meilleurs interprètes : Marie-Françoise Bucquet, Elisabeth Chojnacka, Claude Helffer, Sylvio Gualda, Marcel Couraud et son Groupe vocal de France, Lluis Claret, Claude Foray [illegible] Philippe Macé.

Chacun témoignait à sa manière de son affection pour l'homme conquise au terme d'un long combat avec l'œuvre : « L'interprète soumis au martyre Xenakis, c'est un champ de bataille. Il faut des années pour vaincre, mais ensuite on se rend compte combien cela en valait la peine... » *A l'un de ses interprètes, Xenakis avait dit plaisamment :* « Je n'ai pas écrit cette œuvre pour vous, mais contre vous. » *Mais ce soir il s'explique gravement et l'on retrouve à travers ses paroles toute la vie intérieure de l'enfant sauvage, de l'étudiant combattant, du proscrit :* « La musique est une ascèse ; *elle oblige à rester seul* avec soi-même dans le chaos universel et à retrouver son noyau. Je fais cela et cela peut se transmettre. Mes amis-interprètes, à partir de la notation musicale, passent par les mêmes tragédies. La musique est un face-à-face avec soi-même. Chacun est tout à fait seul. Mais dans cette solitude naissent des ondes d'une qualité particulière. »

JACQUES LONCHAMPT.

LILLE / 5–11 DÉCEMBRE 1977

L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PROMOTION DU FILM DE COURT MÉTRAGE PRÉSENTE



6e FESTIVAL
INTERNATIONAL DU FILM
COURT MÉTRAGE ET DOCUMENTAIRE



28 pays
150 films inédits
de
MICHEL BRAULT
ALBERTO CAVALCANTI
JUDIT ELEK
JEAN EUSTACHE
GUY GILLES
CLAUDE GORETTA
WERNER HERZOG
JOHN et FAITH HUBLEY
ZOLTAN HUSZARIK
YOJI KURI
PIERRE PERRAULT
GLAUBER ROCHA
ROBERTO ROSSELLINI
JEAN-DANIEL SIMON
JEAN-MARIE STRAUB...



RÉGION NORD PAS-DE-CALAIS

A LILLE : aux cinémas ARIEL

Notes

Expositions

Fellini dessinateur

Les scénarios de Fellini sont entrecoupés de dessins. Aux mots le soin de relater le déroulement du film, aux croquis celui d'approfondir ses points forts. Lorsqu'une idée lui vient, Fellini la dessine. Une image vaut des pages, d'abord pour saisir ce qu'il entrevoit confusément, ensuite pour préciser l'allure d'un personnage, la nature d'une expression, étudier l'effet d'un costume ou d'un décor...

Ces « griffonnages », il faut les voir en pensant aux films dont ils ont été les premiers balbutiements. Certains films ont provoqué plus de dessins que d'autres. Ce sont généralement les plus visionnaires, ceux qui doivent le plus au subconscient de l'homme et à ses chimères emmagasinées depuis l'enfance. On ne s'étonnera pas que le « Satyricon » comme « Amarcord » aient été l'occasion d'un déluge de dessins. On notera chaque fois la frappante ressemblance des esquisses premières avec les images du film.

J. M.

★ Galerie Fachetti, 6, rue des Saints-Pères. Exposition des dessins figurant dans l'album « Fellini Dessins », 136 reproductions en noir et en couleurs. Editions Albin Michel.

Jazz

Gerry Mulligan à Mogador

C'est avec le sextette du saxophoniste baryton Gerry Mulligan que s'ouvrait vendredi 2 décembre la série de concerts Radio-France au Théâtre Mogador. L'architecture intérieure de la salle se prêtant déjà mal à un concert de jazz, faute de contact entre le public et les musiciens, l'entrée en scène de Gerry Mulligan n'arrangea pas les choses. Ses succès l'ont sans doute rendu capricieux : la sono avait beau être mal réglée, il eût été plus courtois de le faire remarquer calmement et de ne pas aller jusqu'à se montrer désagréable avec ses musiciens. Dans ces moments-là, le public se sent de trop.

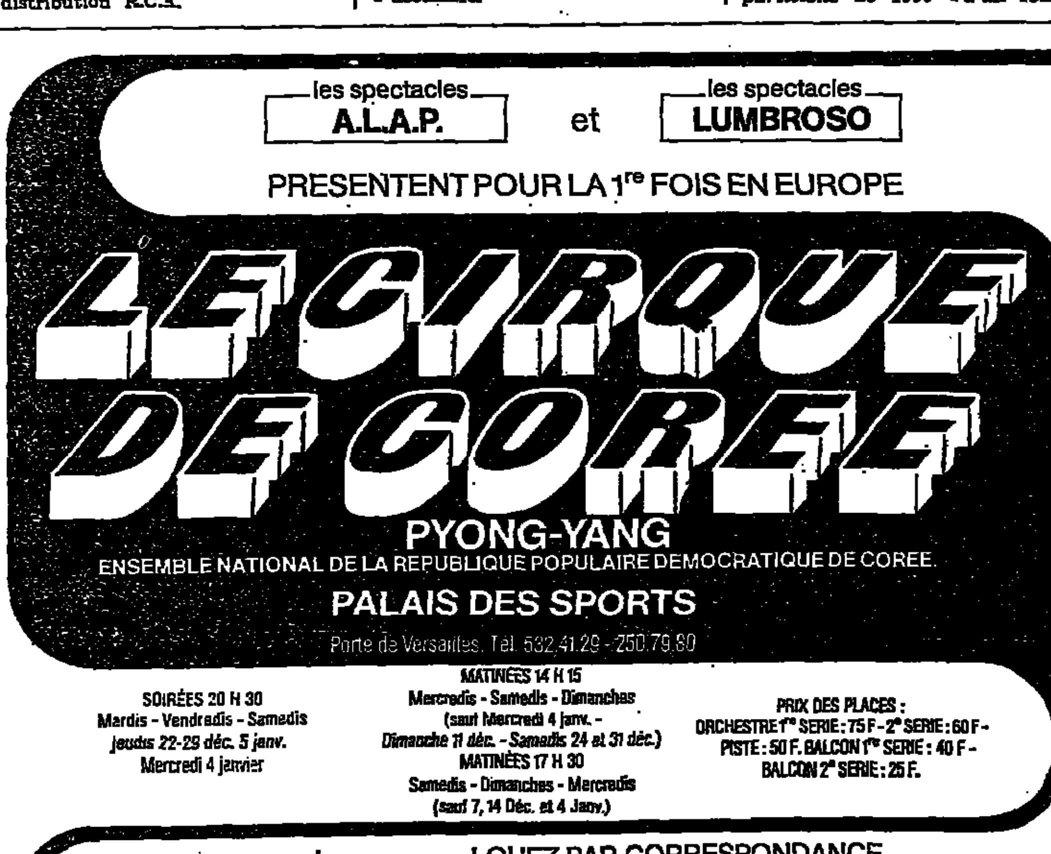
Les musiciens n'ayant pas grand-chose à dire, la parole revint au seul cuivre Mulligan, dont on sait que la fonction de soliste et le phrasé ne sont pas la spécialité, et qui ne s'aventura ce soir-là qu'en terrain conquis. En voulant se complaire dans la mélodie gracieuse, il devint vite ennuyeux ; le jazz « cool » veut dire jazz frais et non jazz tranquille. Un concert bien décevant après celui qu'il donna — excellent — il y a un an à l'Espace Cardin. Avec un grand orchestre, il est vrai.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : Gerry Mulligan & Chet Baker, Carnegie Hall Concert (C.T.I. 6054 et 6055), vol. 1 et 2, distribution R.C.A.

les spectacles A.L.A.P. et les spectacles LUMBROSO

PRESENTENT POUR LA 1re FOIS EN EUROPE



PYONG-YANG
ENSEMBLE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE.
PALAIS DES SPORTS
Porte de Versailles. Tél. 532.41.29 - 250.79.80

SOIRÉES 20 H 30
Mardis - Vendredis - Samedis
Jeudis 22-29 déc. 5 janv.
Mercredi 4 janvier

MATINÉES 14 H 15
Mercredis - Samedis - Dimanches
(sauf Mercredi 4 janv. - Dimanche 11 déc. - Samedis 24 et 31 déc.)
MATINÉES 17 H 30
Samedis - Dimanches - Mercredis
(sauf 7, 14 Déc. et 4 Janv.)

PRIX DES PLACES :
ORCHESTRE 1re SERIE : 75 F - 2e SERIE : 60 F -
PISTE : 50 F. BALCON 1re SERIE : 40 F -
BALCON 2e SERIE : 25 F.

– La location par correspondance cesse 15 jours avant chaque représentation.
Si vos billets ne vous parvenaient pas 8 jours avant la date choisie
— réclamez téléphoniquement au 250.79.80 — Aucune réclamation ne sera acceptée après la représentation. Les billets ne sont ni repris ni échangés.
– La location est ouverte au guichet du PALAIS DES SPORTS (14 jours à l'avance) de 12 h 30 à 19 h –
— ou par téléphone 250.79.80 et 532.41.29 — et toutes agences.

LOUEZ PAR CORRESPONDANCE

Bon à retourner au PALAIS DES SPORTS - Porte de Versailles 75015 PARIS.
Nom ____ Prénom ____
Adresse ____
Code postal ____ Tél. ____
Places ____ Nombre ____ Prix ____ Catégorie ____
Indiquez ici 3 dates et jours différents
1er choix : ____ heure : ____
2e choix : ____ heure : ____
3e choix : ____ heure : ____
Joindre règlement par chèque bancaire ou postal 3 volets à l'ordre du Palais des Sports - et une enveloppe timbrée à votre nom.

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE ANDRÉ-MALRAUX

Place de l'Hôtel-de-Ville - 94000 CRETEIL
Tél. : 899-90-50

CINÉ-CONFÉRENCE : dimanche 11 décembre, à 16 heures
ANIMAUX SAUVAGES DU KENYA

CINÉMA ART ET ESSAI : mardi 13 décembre, à 20 h 30
LE MESSAGER, de Pinter-Losey

JAZZ : samedi 17 décembre, à 20 h 30
GOLDEN GATE QUARTET

MUSIQUE : dimanche 18 décembre, à 16 heures
CONCERT DE NOEL : Mozart - Schoenberg, Jean Wiener, avec Jean Wiener au clavecin, Claudy Saneva-Tremblay, soprano et Claude Reni, baryton - Orchestre PRO ARTE de Paris.

THÉATRE : mardi 20 décembre, à 20 h 30
LE GARDIEN, d'Harold Pinter
par le Centre Théâtral de Franche-Comté.

Renseignements - Location : 899-94-50, de 12 heures à 18 heures



STRICTEMENT LIMITÉ A 100 REPRÉSENTATIONS

CLAUDE RICH — **30 DERNIÈRES**

dans

PAUVRE ASSASSIN

MICHODIÈRE - 742-98-88

Centre Culturel de Sucy-en-Brie

Samedi 10 décembre, à 21 heures

TERPSICHORE DANSE ET MUSIQUE

PRESENTE

«ET LA MUSIQUE devient DANSE»

PAR

Claudine GRENÉ son atelier de danse

Isabelle LIEUTAUD
Premier prix de piano du Conservatoire National Supérieur de Paris

PRIX DES PLACES : 8, 18 et 28 FRANCS



COFFRET 4 DISQUES N° 7074

4 DISQUES EXCEPTIONNELS
IGOR STRAWINSKY
PREMIÈRE "INTEGRALE" MONDIALE DE L'ŒUVRE POUR PIANO
BERNARD RINGEISSEN
avec le concours d'André Gorog
Prix spécial souscription : 164,30 F

LA RECHERCHE ARTISTIQUE

présente

IANNIS XENAKIS

avec le concours du Ministère de la Culture et de l'Environnement (Direction de la Musique)

MARDI 6 DÉCEMBRE
ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE
Direction : Maurice Le Roux. — Metastasis, Pithoprakta
18 h. : Audition commentée des enregistrements
20 h. 45 : Répétition publique et concert.
Conservatoire National Supérieur de Musique

JEUDI 8 DÉCEMBRE
ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN
Atelier en présence du compositeur - Direction : Michel Tabachnik
A. Moglia, violon - A.-P. Campos et C. Ringer, mezzo-sopranos
N Shima, Epel (C.P.), Mikka, Mikka S.
Théâtre de la Ville - 20 h. 30.

LUNDI 12 DÉCEMBRE
ENSEMBLE 2e2m
Direction : Paul Méfano
G. Douglas Madge, piano - Eonta, Phlegra, Kraanerg
Théâtre de l'Est Parisien - 20 h. 30.

JEUDI 15 : 20 h. 30, VENDREDI 16 : 19 h.
SAMEDI 17 DÉCEMBRE : 10 h.
ORCHESTRE DE PARIS
Direction : Seiji Ozawa - P.-L. Aimard, piano
Antikhton (C.P.), Erikhthon. - Théâtre des Champs-Elysées.

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
ORGUE ET ÉLECTROACOUSTIQUE
Françoise Rieunier, orgue - F. Bayle, au pupitre, avec le concours du Groupe de Recherches Musicales de l'I.N.A.
Gmeeoorh, Persepolis
Grand Auditorium de Radio-France - 18 h. 30.

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Direction : Michel Tabachnik
avec les Chœurs de la Fondation Gulbenkian
Nomos Gamma, Cendrées (C.F.), Jonchaies (C.M.).
Salle Wagram - 20 h. 30.

Renseignements : LA RECHERCHE ARTISTIQUE - 504-08-51

MERCREDI 7 DECEMBRE, 21 h.
ST-GERMAIN-L'AUXERROIS
« CONCERT AUTOUR DE NOEL »
M.-A. CHARPENTIER-A. CORELLI
LES CANTORES DE PARIS
ENS. D'ARCHETS FRANÇAIS
Dir. : CLAUDE RICARD
Loc. Durand - Libr. St-Séverin

LE CALENDRIER DES CONCERTS

ST-LOUIS des INVALIDES, Mardi 6 décembre à 20 h 45 (P.e. Werner.) — **J.-S. BACH ORATORIO DE NOËL** — Direction : Jacques GRIMBERT

SALLE GAVEAU, Mercredi 7 décembre à 18 h 45 (Valmalète.) — UNE HEURE avec... PIANO MAINS — **Eric et Tania HEIDSIECK** — Schubert, Fauré, Hindemith

SALLE GAVEAU, Mercredi 7 décembre à 21 heures (Werner.) — Unique Récital du grand harpiste NICANOR **ZABALETA** — Musique espagnole

SALLE GAVEAU, Jeudi 8 décembre à 21 heures (Valmalète.) — QUATUOR **JUILLIARD** — MOZART — Quatuors et quintettes avec Jean DUPOUY (alto)

INSTITUT NEERLANDAIS, 121, rue de Lille, Jeudi 8 déc. à 20 h 30 (P.e. Valmalète.) — Emmy VERHEY (violon), Carlos MOERDIJK (piano) — Beethoven, Bartok, Poulenc, Fiofiasis, Sarasate

SALLE GAVEAU, Vendredi 9 décembre à 21 heures (Werner.) — 4 SONATES pour PIANO par PIERRE **BAUBET - GONY** — Mozart, Beethoven, Tchaïkowsky, Scriabine

THEATRE de la MADELEINE, Samedi 10 décembre à 17 heures (P.e. Werner.) — Amis Musique de Chambre et Radio-France — **Quatuor VERMEER** de Chicago. Haydn, Wolf, Beethoven

THEATRE EN ROND, 5, rue Biot (Mº Clichy) T. : 387-88-14, Samedi 10 décembre à 18 heures, Loc. : Durand (P.e. Kiesgen.) — Dans l'intimité du Théâtre en Rond l'ADAC 17 présente **TRIO A CORDES FRANÇAIS** — Beethoven - Françaix - Mozart

EGLISE des BILLETTES, 24, rue des Archives, Dimanche 11 décembre à 17 heures, Loc : Durand (P.e. Kiesgen.) — **Trio VUILLAUME M. DEBOST, flûte** — Mozart — Quatuors avec flûte

SALLE PLEYEL, Dimanche 11 décembre à 21 heures (Valmalète.) — Premier récital à Paris du pianiste MICHAEL **RUDY** — SCHUBERT - PROKOFIEV - LISZT - STRAVINSKY

PALAIS des ARTS, 325, rue Saint-Martin, Lundi 12 décembre à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.) — Orch. du Conservatoire de Paris — Direction : MARC **SOUSTROT** — Sol. : A. GASPERINE, violon — P. DUMAY, piano — P. Chequet (1re audit.) - Lalo — Beethoven - Schoenberg

SALLE PLEYEL, Lundi 12 décembre à 20 h 30, Loc. Salle, Durand, Agences et 3 FNAC (P.e. Valmalète.) — Les Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — **Ens. Instr. de France** — Dir. : J.-P. WALLEZ — Sol. : Lily LASKINE — Leclair, Haendel, Ravel, Jolivet

SALLE GAVEAU, Lundi 12, Mardi 13 décembre à 21 heures (Dandelot.) — 2 Récitals du Guitariste Brésilien TURIBIO **SANTOS** — Sor, Granados, Albeniz, Nobre, Villa-Lobos, etc.

PALAIS des CONGRES, SALLE BLEUE, Mardi 13 déc. à 18 h 30, L. : 758-24-41 (P.e. Valmalète.) — « CONCERTS DU MARDI » — BEETHOVEN : Trio opus 9 — BRAHMS : Quintette opus 115 — avec P. Bouffil, J. Dupouy, Y. Mori, J. Prat, R. Yannotta

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mercredi 14 décembre à 20 h 30 (Valmalète.) — Unique récital à Paris MARTHA **ARGERICH** — RAVEL - CHOPIN - BARTOK - SCHUMANN

SALLE GAVEAU, Jeudi 15 décembre à 21 heures (De Saint-Ours.) — Récital de piano **DIDIER PICARD** — Schumann, Chopin, Debussy, Liszt

SALLE PLEYEL, Lundi 19 décembre à 20 h 30, Loc. Salle, Durand, Agences, 3 FNAC (P.e. Valmalète.) — Les Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — Orch. de Chambre de Rouen — Chœurs de Saint-Eustache — Dir. : R.P. Emile MARTIN — avec B. HENDRICKS (soprano), R. HESSE (mezzo), H. WINKLER (ténor), M. EGEL (basse) — **BACH : Messe en si**

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 6 décembre

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Opéra-Studio, 20 h. 30 : The Rake's Progress ou la Carrière d'un libertin.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Chaillot, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Agrupacion Musica de Buenos-Aires.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yvan Dautin ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Roi des cons.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Pierre Cardin, 18 h. 30 : Ondeko Za ; 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Staffy, Pomme, Jane et Vivi.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Vie offerte. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palace, 18 h. 30 : Lluis Llach.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Hernani.
Saint-Georges, 21 h. : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Week-End des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Ligne de partage.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Iroshima Paradise ; 22 h. : Youth ; 23 h. : Seule dans la boîte.
Au Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Le Bretonnerie, 20 h. 30 : Certificat ; 22 h. 15 : Dialogodes.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie. — 21 h. 15 : Popeck. — II, 19 h. 15 : Machines à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Imago ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.
Fanal-aux-Halles, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Deux hommes en colère.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 22 h. : la Rage des hommes.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Montells.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Le Sélénite, I, 20 h. 45 : les Noces à l'envers ; 22 h. : Vos p'tites compagnes. — II, 21 h. : le Bonnes ; 22 h. 30 : Megumi Satsu.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : A nous deux j'arriverai bien à être de gauche.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : les Vaches de Cujancas et Barracas 1975.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Charenton, Théâtre municipal, 21 h. : la Mégère apprivoisée.
Clamart, Centre culturel Jean-Arp, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Haendel, Vivaldi, Bach, Corelli, Mozart).
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves.
Nanterre, Planétarium, 20 h. 30 : la Discothèque.
Savigny-sur-Orge, Salle des fêtes, 21 h. : Roméo et Juliette et les Ténèbres.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : la Cerisaie.

Les concerts

Salle Gaveau, 18 h. 45 : Duo S. Blanc et M. Mercier, violoncelle et piano (Mozart) ; 21 h. : G. Poulet et N'Kaoua (Mozart).
Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Kléber Besson (Bach, Weiss, Le Roy, Dowland) ; 20 h. 30 : Robert Fontaine, Alain Motard (Chausson, Schumann, Poulenc).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 45 : Ensemble vocal Chœur national, dir. J. Grimbert (Oratorio de Noël, de Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Paolo Pilia, récital de guitare (Bach, Paganini, Villa-Lobos, Britten, Albeniz).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concerts du mardi (Bach, Schumann, Mozart).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30 : Concert Beethoven-Schubert.
Eglise de la Trinité, 20 h. 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (le Messie, de Haendel).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Quatuor instrumental L. Boulay (Vivaldi et ses contemporains français).
Eglise des Billettes, 21 h. : Cathédrale des Andes.
Cercle interallié, 21 h. : U. Hoelscher, violon (Haydn, Wolf, Beethoven).

La danse

Le Ranelagh, 20 h. 30 : Graziella Martinez.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 7 au 14 décembre)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., sam., dim., 15 h. 30.
Cirque Jean-Richard, Hippodrome de la porte de Pantin (205-22-34), mer., 17 h. ; jeudi, sam. et mardi, 20 h. 45.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; sam., 15 h. : les Trois Petits Cochons.
Théâtre des Marionnettes à fils, mairie de Montrouge (253-23-24), mer., 14 h. 30 : les Trois Oies.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Fantasques et fantoches.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; mat. sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux (361-05-75), mer., sam., 15 h. : Sur la mer pistache.
Les Quatre-Cents-Coups, mer., 14 h. 30 et 16 h. ; sam., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Sélénite (033-53-14), mer., 15 h. : la Petite Sirène 78.
Stadium (700-19-31), mer., 14 h. 30 : les Aventures d'un animal pas si bête.
Théâtre d'Animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. ; lundi, 14 h. 15 : les Lettres de mon moulin.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 20, sauf sam. et dim. : le Malade imaginaire.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, 14 h. 20, sauf dim., jeudi et sam., 15 h. : le Roman de Renart.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Aucassin et Nicolette.
Théâtre le Palace (878-33-47), mer., 14 h. 30 : la Taupe ; jeudi, ven., lundi et mardi, 14 h. 30 : le Rire de la faim.
Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. 30 ; dim., 15 h. : le Fabuleux Récit du masque bavard.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Guerre des étoiles, Un autre homme, une autre chance, L'espion qui m'aimait, Duellistes, Barry Lyndon, Mary Poppins, Donald et Dingo au Far-West, Bernard et Bianca ; (adolescents) Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, les Orphelins, la Vie devant soi, Chinois, encore un effort pour être révolutionnaires, la Menace, Harlan County U.S.A., Padre Padrone, Une journée particulière, J.-A. Martin photographe, l'Amour en herbe, Transamerica Express, l'Argent de la vieille, Tchaïkovski, Ce vieux pays où Rimbaud est mort.

CONCERTS Radio France

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — RADIO-FRANCE Grand Auditorium, Jeudi 8 décembre à 20 h 30 — Dir. J. MAKSIMIUK — Sol. D. RANKI — PENDERECKI - STRAVINSKY - CHOSTAKOVITCH

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE des CHPS-ELYSEES, Sam. 10 déc. à 17 heures — Dir. Lorin MAAZEL — FAURE - FRANCK - DEBUSSY

ORCH. NATIONAL DE FRANCE — THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Mardi 13 décembre à 20 h 30 — Dir. Lorin MAAZEL — Soliste : Bruno PASQUIER — Berlioz — Harold en Italie — La Symphonie fantastique

PRESTIGE DE LA MUSIQUE — SALLE PLEYEL, Jeudi 15 décembre 21 heures — STRAVINSKY — Noces, Le Bal des Etoiles, Le Sacre du Printemps — av. M. SENECHAL, M. RIPPON, A. MORY, G. ORY, J.-Ph. COLLARD, J.-F. HEISSER, B. RIGUTTO, J. ROUVIER — NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Dir. : M. TILSON THOMAS

MUSIQUE AU PRÉSENT — RADIO-FRANCE, Sam. 17 déc. à 17 h 30 — IVES - CRUMB — J. Prat, A. Flammer, J. Dupouy, E. Péclard, J.-F. Heisser

Location : RADIO-FRANCE, Salles et Agences

DIX HEURES
36, bd de Clichy

JEAN RIGAUX
« Essayez donc de ne pas vous tenir les côtes quand il dit aujourd'hui : « J'ai regardé Barre à la télévision, voilà un type qui se shoote au charbon de bois, il devrait faire gaffe à l'overdose. »
Y. LEVAI (Journal du Dimanche)

PIERRE DORIS
« Le diable en personne, le prince de l'humour noir. »
B. MABILLE (Quotidien de Paris)

Prudent de louer à MON. 07-48

Quatuor Juilliard

mercredi 30 nov. • jeudi 8 déc.

Salle Gaveau 21 h.

Programme

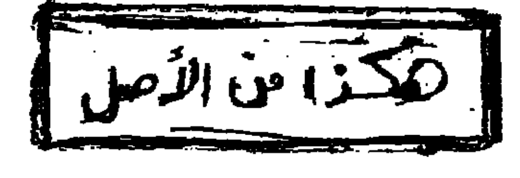
MOZART
Les 4 derniers Quatuors
n° 20 en ré, K. 499 "Hoffmeister"
n° 21 en ré K. 575
n° 22 en si bémol K. 589
n° 23 en fa K. 590

CBS 79204 coffret de 2 disques

CBS-MASTERWORKS







هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (cinéma et théâtre), 15 h. : Ventres glacés; 18 h. 30 : la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara ; 20 h. 30 : la Danse de mort, de *M. Cravenne* ; 22 h. 30 : l'Œuf du serpent, d'I. Bergman.

Les exclusivités

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (323-60-34).

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48).

LES CHASSEURS (Grec., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 15e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CRASY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) H. Sp : Marignan, 8e (359-92-82).

DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ENFER DES MANDINGOS (A.) (**) : v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8 (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Olympic, 14e (542-67-42).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (359-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ILE DES ADIEUX (A., v.o) : Normandie, 8e (359-41-18).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), *les Templiers, 3e (272-94-56)*.

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

MARCHE PAS SUR *MES LACETS* (Fr.) (*) Richelieu, 2e (233-56-70), Rio-Opera, 2e (742-82-54), les Templiers, 3e (272-94-56), Fauvette, 13e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Ermitage, 8e (359-15-71), *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) h. sp.*, Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Ternes, 17e (380-10-41).

MOI, *FLEUR BLEUE* (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, vers. arabe) : Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DES VERS-GEANTS (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

Les films nouveaux

FORTINI CANI, film français de Jean-Marie Straub. Vers. ital., sous-titres fr. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30 et 20 h. 15.

JULES LE MAGNIFIQUE, film français de Michel Moreau : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire, 6e (544-57-34), Palais des arts, 3e (272-62-98).

PARADISO, *film* français de Christian Bricout : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Palais des arts, 3e (272-62-98).

L'HIVER, film français de Marcel Hanoun : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.

L'ARGENT DE LA VIEILLE, film italien de Luigi Comencini. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), *Montparnasse 83*, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PIEGE INFERNAL, film américain de Michael Apted (**) V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. — Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES AVENTURES DE BERNARD *ET BIANCA*, *film américain* de W. Reitherman : V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e en matinée, U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

SWEET, SOUL MUSIC, film américain de P. Clifton : V.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), *Bilboquet, 6e (222-87-23)*, Dejazet, 3e (887-97-34).

SI CE N'EST TOI, C'EST DONC TON FRERE, film italien de Fernandino Baldi : V.f. : *Rex*, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

SCHIZO, film américain de Pete Walker : V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Paramount-*Opéra*, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DRAGON CONTRE MAFIA, film chinois de E. See Yuen (*) : V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

***LA NUIT*, TOUS LES CHATS SONT GRIS** (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Stu*dio des Ursulines, 5e (033-39-19)*.

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; *Elysées-*Cinéma, 8e (225-37-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ;

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

REPERAGES (Suis.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Olympic, 14e (542-67-42)* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) . Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-22) ; *Bienvenüe-Montparnasse*, 15e (544-25-02).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.

VALENTINO (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e *(033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e* (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-*Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les festivals

CINEMA SUISSE : Action-République, 11e *(805-51-33) : l'Exécution* du traître à la patrie Ernest S. : l'Ombre des anges.

J.-L. GODARD : Studio Galande, *5e (033-72-71) : les* Carabiniers.

CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : Théâtre présent, 19e (203-02-55), en alternance : l'Arsenal, la Chute des Romanov, les Petits Diables rouges.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Affreux, sales et méchants ; 16 h. : Profession reporter ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : Prima della revoluzione ; 22 h. : la Grande Bouffe.

MASTROIANNI (v.o.) : Olympic, 14e (543-67-42) : Allonsanfan.

COMEDIES MUSICALES DE LA M.G.M. (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Ball Game.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), I : *13 h. : Jonas qui aura vingt-cinq* ans en l'an 2000 ; 15 h. : Nos plus belles années ; 17 h. : Une étoile est née ; 19 h. 30 (V. et S à 23 h. 45) : Carrie ; 21 h. 15 : Trois femmes. — II, 14 h. et 22 h. 30 : Phantom of the Paradise; 14 h. 45 : le Lauréat ; 16 h. 30 : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 30 : Un après-midi de chien ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; ven. et sam. à 0 h. 15 : Délivrance.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 11 h. 50 (sf D.) : la Fureur de vivre ; 14 h. : l'Argent de poche ; *16 h. 5 : l'Honneur perdu de* Katharina Blum ; 18 h. 15 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. : le Diable probablement ; 22 h. 10 : *le Fanfaron ; 0 h. 15 : A l'est* d'Eden. — II, 11 h. 30 (sf D.) : Juliette des Esprits ; 14 h. : le Crépuscule des dieux ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 30 : Marathon Man ; ven. à 0 h. 40 : Cabaret ; sam. à 0 h. 40 : Taxi Driver.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v. o.) : Un pont trop loin.

28 novembre - 10 décembre 21 h



LLUIS LLACH
LE PALACE - 770.44.37
8, rue du fbg Montmartre - 9e

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
horaires du film : 15 h - 18 h - 21 h
LES CHASSEURS
de THEO ANGELOPOULOS

MERCREDI
BONAPARTE - LE MARAIS
LA CLEF
Sélection officielle Cannes 77
Marcel Sabourin
Anouk Ferjac
Myriam Boyer
LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT
Un film de Jean Pierre Lefebvre

MONTE-CARLO v.o. - ST-GERMAIN HUCHETTE v.o. - NATION - MONTPARNASSE 83 - ST-LAZARE PASQUIER - IMPÉRIAL - CONVENTION GAUMONT - PARLY 2

Nous le savons désormais Luigi Comencini mérite les honneurs dûs aux plus grands, ceux qu'on réservait jusqu'à présent à Fellini, Antonioni ou Visconti...
MICHEL PEREZ
LE MATIN DE PARIS



ALBERTO SORDI
SILVANA MANGANO
JOSEPH COTTEN
et BETTE DAVIS
L'ARGENT DE LA VIEILLE
(LO SCOPONE SCIENTIFICO)
un film de
LUIGI COMENCINI
Distribution PLANFILM

PETIT ODEON 18 H 30
jusqu'au 11 décembre
MERCREDI
TROIS QUARTS
de Helvio SOTO
adaptation et mise en scène
Maurice GARREL
création mondiale

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
Ballet-Théâtre
Joseph Russillo
Vibrations pour une voix
Création mondiale
Grand Théâtre, 7/24 décembre
Location 727.81.15

à partir de 6 ans
contes musicaux
• des contes à lire ou à raconter.
• des images à regarder,
• des disques à écouter.
le carnaval des animaux SAINT-SAENS
coppélia LEO DELIBES
invitation à la valse C.M. VON WEBER
Prix 36 F
UN ALBUM UN DISQUE
En vente chez votre libraire
HATIER
59, Bd Raspail, 75006 PARIS

MUSIQUE
ATHENEE
lundi 12 décembre 21 h
mardi 13 décembre 18 h 30
SVIATOSLAV RICHTER
OLEG KAGAAN
Ensemble du Conservatoire de Moscou
dir. Youri Nikolaeievski
Haendel - Hindemith - Berg
lundi 19 décembre 21 h
ELLY AMELING
au piano Irwin Gage
Lieder de Franz Schubert
ATHENEE-LOUIS JOUVET
4, square de l'Opéra Louis Jouvet
location et renseignements
073.27.24
agences - Fnac - Durand

LA CLEF - ACTION RÉPUBLIQUE
On trouve dans ce film autant de matières que dans la fameuse Table, mais elles ne sont pas dans le même ordre.
LITTRE
SONIA SAVIANGE HOWARD VERNON dans
Le Théâtre des Matières
film de JEAN CLAUDE BIETTE
En première partie :
« TOUTE RÉVOLUTION EST UN COUP MONTÉ »
de Jean-Marie STRAUB

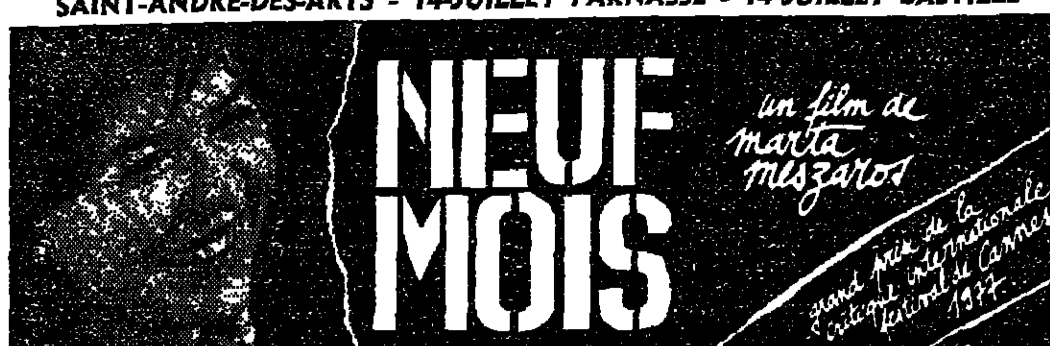
MERCREDI
BONAPARTE - LA CLEF
Sélection officielle Cannes 77
LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT
Un film de Jean Pierre Lefebvre
avec Marcel Sabourin / Anouk Ferjac / Myriam Boyer

MERCREDI
GAUMONT PRÉSENTE UNE PRODUCTION DINO DE LAURENTIIS
UN FILM DE
INGMAR BERGMAN



LIV ULLMANN
DAVID CARRADINE
GERT FRÖBE / HEINZ BENNENT
GLYNN TURMAN ET JAMES WHITMORE
Interdit aux moins de 13 ans

MERCREDI
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - 14-JUILLET PARNASSE - 14-JUILLET BASTILLE



GRAND PRIX DU CINÉMA DES LECTRICES DE «ELLE» NOVEMBRE 1977

UGC BIARRITZ (VO) - UGC ODEON (VO) - HELDER - REX - BRETAGNE - MAGIC CONVENTION
Périphérie : ARTEL Rosny - CYRANO Versailles




L'ÉVÉNEMENT

LA RADIO-TÉLÉVISION TROIS ANS APRÈS LA RÉFORME

TROIS ans après l'entrée en application de la loi du 7 août 1974, le renouvellement des présidents des quatre sociétés de programmes — qui seront nommés en principe au cours du conseil des ministres du 7 décembre — est l'occasion d'un premier bilan.

Bilan chiffré d'abord, que permettent de dresser les divers rapports parlementaires. Les ressources de la radio-télévision française sont passées en trois ans de 2 661 à 4 137 millions de francs (soit une augmentation supérieure à 55 %) : la redevance représentera en 1978 64,4 % et la publicité 27,4 % (le plafond légal de 25 % étant formellement respecté si l'on inclut dans le total les frais de perception de la redevance) ; pour les seules sociétés TF 1 et Antenne 2, le pourcentage des recettes publicitaires est respectivement de 57 % et de 49,6 %. Le volume des programmes diffusés par la télévision s'est fortement accru : de 3 263 à 3 912 heures pour TF 1 (+ 19,8 %) ; de 3 373 à 3 914 heures pour Antenne 2 (+ 16 %) ; de 992 à 1 406 heures pour FR 3 (+ 41,7 %).

Bilan qualitatif ensuite. Le principal objet de la réforme était de favoriser l'autonomie des chaînes et de développer entre elles un esprit de compétition. Chacune des quatre sociétés de programmes s'est donc efforcée, avec plus ou moins de bonheur, d'affirmer son originalité, par-delà les obligations des cahiers des charges. La concurrence a incontestablement entraîné une certaine dégradation des programmes, et la liberté d'action des nouvelles sociétés a été entravée, comme on pouvait s'y attendre, par la double pression des intérêts politiques et économiques.

M. Joël Le Tac, député R.P.R. et rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale, notait en conclusion de son rapport que les « grandes espérances » ont laissé place à un « sentiment de scepticisme ». Les rétrospectives que nous présentons ici tentent de montrer comment les responsables de la radio-télévision française sont, ou non, parvenus, à travers les contraintes diverses, à donner un style propre aux quatre chaînes nationales.

TF 1 : une image simple et populaire

CONTRAIREMENT à Antenne 2, qui eut son « affaire Sartre », à FR 3, où souffla, à l'époque des élections municipales, un vent de fronde du côté de l'information régionale, contrairement à Radio-France, où la bataille pour ou contre France-Musique n'a guère cessé, le calme aura marqué les trois premières années d'existence de la société TF 1.

On a, certes, beaucoup parlé récemment de la première chaîne, à propos d'une intervention à l'antenne de militants communistes. Mais l'incident, qui ne saurait être inscrit au passif de la chaîne, eut pour effet de ressouder, autour de Roger Gicquel, de sa rédaction et du président Jean Cazeneuve, l'union sacrée des adversaires « de l'arbitraire et de la violence ». Les mutations, les renouvellements se sont faits ici — et l'on s'en vante — en douceur et sans tapage.

Face à la concurrence souvent brouillonne et toujours voyante de la chaîne adverse, TF 1 a joué, dès l'origine, la carte de la fidélité à une image de marque simple et vite populaire. Ses atouts ? La personnalisation des journaux, autour de Roger Gicquel et d'Yves Mourousi ; les rendez-vous de Pierre Sabbagh *Au théâtre ce soir* ; les grands films « tout public » du dimanche soir ; de bonnes chroniques sportives (auxquelles s'est adjoint depuis peu, à force de diplomatie envers de sourcilleuses instances professionnelles, un magazine du football) ; d'excellentes émissions pour la jeunesse et, moins glorieux, des après-midi du samedi meublés de séries américaines et de rediffusions.

L'équilibre s'est surtout établi, semble-t-il, à la tête de la société entre un président membre de l'Institut, théoricien des médias, placé d'emblée à un poste d'observateur qu'il semble n'avoir jamais vraiment quitté durant les trois années écoulées, et un directeur général, Jean-Louis Guillaud, homme d'action, qui appartint à une équipe d'actualité avant de lancer, puis de diriger, l'ancienne troisième chaîne.

Les derniers grands documentaires

Il s'agissait, en janvier 1975, d'abord de rétablir la première chaîne à la place de tête, ensuite d'obtenir des pouvoirs publics et de Télédiffusion de France une coloration par étapes ; il s'agissait aussi de maintenir et d'améliorer, malgré la poussée vers le bas des sondages et de la concurrence, le niveau culturel de la chaîne. Pour les deux premiers objectifs, la réussite est indéniable : les téléspectateurs se laissèrent séduire par des variétés ou des téléfilms qui n'étaient pas tous du niveau des série B américaines et des variétés de Gilbert et Maritie Carpentier ; d'autre part, M. Barre a récemment promis que la coloration menée à un rythme accéléré serait effective dès juin 1982.

Les résultats, sur le dernier point, ne peuvent être aussi aisément appréciés. Les projets retenus, les talents promus par M. Claude Désiré (responsable du secteur « dramatiques ») n'ont pas toujours — il s'en faut — fait l'unanimité. Plus audacieuse, la politique des documentaires mise sur pied par M. Francis Mercury a permis à TF 1 de programmer, dès 20 h. 30, face à la concurrence des *Dossiers de l'écran*, de grands reportages (*Provinciales*, de Bringuier et Knapp ; *Lettres d'un bout du monde*, de Jeannesson ; *Voyages avec André Malraux*, de Jean-Marie Drot). Ainsi restait ouvert au profit d'un genre ailleurs en voie de disparition un dernier « créneau » où quelques grands noms de l'« ancienne » télévision eurent l'occasion de s'exprimer.

Cent cinquante films, environ, ont été diffusés chaque année, selon les possibilités fournies par le cahier des charges. Contrairement à FR 3 ou à l'Institut national de l'audiovisuel, TF 1 n'est pas en possession d'une carte de producteur qui lui permettrait d'intervenir plus directement dans le marché cinématographique, d'avoir accès au Fonds d'aide à la création et de participer aux activités du Centre national de la cinématographie. La chaîne a cependant coproduit trois films (*le Crabe-Tambour*, de Pierre Schoendoerffer, *le Portrait de Dorian Gray*, de Pierre Boutron, *le Taxi mauve*, d'Yves Boisset) ce qui lui permet de diffuser ces longs métrages dix-huit mois après leur sortie en salle. Encore un secteur d'investissements progressifs et calculés, bien dans l'esprit d'une chaîne qui, pendant ces trois années, a préféré la sécurité au risque mais a dû accepter de payer d'un certain conformisme, notamment politique, le prix de sa prudence.

Antenne 2 : difficultés de l'indépendance

ANTENNE 2, chaîne réputée « gauchiste » par tous ceux qu'inquiétait la volonté d'indépendance de M. Marcel Jullian, n'a cessé d'être en butte aux critiques des partis et à la suspicion du pouvoir. « Ni Sartre ni moi n'avons pu sortir de nos contradictions », déclara le P.-D.G. d'Antenne 2 (dans un entretien publié par *le Monde*) lorsque fut annulé, en septembre 1975, le projet d'émission confié dix mois auparavant au philosophe. Ce constat vaut pour la plupart des initiatives prises par M. Marcel Jullian. L'affaire Sartre, selon M. Robert-André Vivien, député R.P.R. et membre du conseil d'administration de la société, a beaucoup agité les responsables d'Antenne 2 pendant la plus grande partie de l'année 1975. Elle est significative des difficultés et, finalement, des renoncements qui ont marqué la présidence de M. Marcel Jullian. Elle illustre la combinaison complexe des censures politiques et des contraintes financières qui pèsent sur les chaînes de télévision et qu'Antenne 2, pour avoir tenté de les battre en brèche, a, plus que d'autres, ressenties.

Il faut rappeler, en effet, que les émissions sur soixante-dix ans d'histoire de France que devait réaliser Jean-Paul Sartre se sont heurtées à la double opposition des gestionnaires, qui en jugeaient le coût trop élevé, et des politiques, qui en critiquaient, par avance, le contenu. Ce n'était pas la première fois que M. Marcel Jullian entrait en conflit avec les uns et les autres. Sa défaite, au-delà du cas particulier de l'affaire Sartre, devait être consommée au début de cette année, lorsque, à vingt-quatre heures d'intervalle, M. Jean-Pierre Elkabbach était nommé directeur de l'information et M. Xavier Larère, directeur général de la société.

Auparavant, M. Marcel Jullian avait navigué, avec plus ou moins de succès, entre les divers écueils. Pour l'information, il avait dû se résoudre d'abord à la direction bicéphale de M. Jacques Sallebert et de M. Georges Leroy jusqu'au départ du premier pour Télé-Monte-Carlo début 1976 : ce fut l'époque où l'on vit alterner, pour présenter le journal de 20 heures, Jean-Marie Cavada, Jean-Michel Desjeunes et Jean Lanzi, qui cédèrent la place, en septembre 1975, à Guy Thomas.

Reprise en main

En juin 1976 intervient la grande réforme de M. Marcel Jullian : son plus proche collaborateur, M. Charles Baudinat, est nommé directeur de l'« actualité ». M. Georges Leroy, devenu directeur de l'information, s'en va trois mois plus tard, les nouvelles structures ayant fait apparaître, selon le conseil d'administration, « une dualité préjudiciable à la bonne marche de la société ». L'expérience durera jusqu'en janvier où, contre l'avis de M. Marcel Jullian, M. Charles Baudinat sera écarté au profit de M. Jean-Pierre Elkabbach.

Certes, la baisse d'audience du journal d'Antenne 2 pouvait expliquer ce nouveau changement, venant après beaucoup d'autres, mais il n'échappait à personne que l'arrivée de M. Jean-Pierre Elkabbach marquait surtout la reprise en main de l'information par le pouvoir politique. Coïncidence ? M. Jean-Pierre Elkabbach avait été à l'origine de l'incident qui lui vaut aujourd'hui d'être poursuivi en diffamation par M. Christian Guy (*le Monde* du 23 novembre), accusé d'avoir tenté de fomenter une manifestation à Moscou contre M. Giscard d'Estaing. Or, M. Christian Guy, qui passe pour avoir des opinions de gauche, avait été nommé, en septembre 1976, au grand scandale des partisans de la majorité, chef du service politique de la chaîne. Ce choix était souvent présenté, à l'Elysée ou à Matignon, comme un symbole du libéralisme giscardien. Il était ainsi mis fin à une telle « anomalie ».

Au début de l'année 1977, en juillet, Antenne 2 devait renoncer, d'autre part, faute de moyens, au projet de journal de la mi-journée.

Parallèlement, M. Marcel Jullian s'était efforcé de renouveler les programmes, en dépit de strictes sujétions budgétaires. Il avait choisi pour principal conseiller M. Jacques Chancel et décidé de relancer en particulier le « documentaire de création », fleuron historique de la télévision française. Tel fut le sens de la semaine du documentaire, début septembre 1975, où l'on découvrit notamment la première émission de la série « La saga des Français », demandée à Michel del Castillo. La suite ne devait pas confirmer ces belles résolutions. La direction des programmes, confiée d'abord à M. Charles Baudinat, est placée à partir de juin 1976 sous la responsabilité de M. Armand Jammot, producteur comblé (693 h. 20 en 1976, selon le rapport Le Tac) dont la conception de la télévision, illustrée par les jeux et les débats, est assez éloignée de celle qu'entendait faire prévaloir M. Marcel Jullian, mais bien moins coûteuse. « On a dit, explique celui-ci au *Monde*, que j'avais disposé du royaume pour des barons. Et c'est à leur demande, pour les protéger, qu'il a fallu reconstituer une administration, avec des territoires, des terrains, une attribution bien précise des récoltes. »

Un certain « parisianisme »

S'agissait-il, comme on l'a dit, de limiter l'influence de M. Armand Jammot afin d'accroître celle de M. Charles Baudinat, nommé au même moment, rappelons-le, directeur de l'actualité, puisque celle-ci, dans l'esprit de M. Marcel Jullian, devait être omniprésente ? Si tel était le but, on devait bientôt constater qu'il était manqué. Cela n'empêchera pas, il est vrai, la chaîne d'être placée en tête des sondages de qualité effectués par le Centre d'études d'opinion.

Ainsi, M. Marcel Jullian a-t-il succombé aux contradictions qu'il a essayé de gérer, faute de pouvoir les dépasser, depuis son arrivée à la présidence d'Antenne 2. Sans doute son peu de goût pour les tâches administratives et un certain « parisianisme » dans le choix des programmes de prestige ont-ils desservi son action en faveur d'une télévision inventive, dérangeante. Mais si ses aspirations se sont trouvées contredites par les faits, c'est qu'il a probablement surestimé le degré d'indépendance politique et économique des chaînes. Il n'a pas tardé à être rappelé aux réalités.

FR 3 : du cinéma à la création

AVEC son programme national limité aux fins de soirée, ses trois mille quatre cents heures annuelles de télévision régionale, ses quarante-deux heures hebdomadaires de production destinée aux départements d'outre-mer, avec sa mission de gestion et de développement des bureaux régionaux d'information radio, dans une cohabitation toujours un peu difficile avec la société de Mme Baudrier, avec son personnel de trois mille deux cents personnes — le plus nombreux des sociétés issues de l'O.R.T.F. — la société France-Régions 3 apparaît un peu comme un monstre issu d'une lubie du législateur. Comble d'aberration, cette chaîne, dont le directeur général, M. Maurice Cazeneuve, avait été choisi parmi les plus féconds « saltimbanques » de l'Office, n'avait pas le droit, selon la première rédaction de son cahier des charges, de réaliser de fiction. Lieu d'une télévision différente, la société se devait essentiellement, de par la loi du 7 août 1974, au cinéma, aux régions et à la libre parole.

« Il est de bon sens, aujourd'hui, qu'une des trois chaînes entretienne avec le cinéma des rapports privilégiés. » Ainsi s'exprimait, en décembre 1974, M. Claude Contamine, ancien patron de l'O.R.T.F., qui devait pour une grande part à son passage à la tête de l'U.G.C. (Union générale cinématographique), sa nomination à la présidence de FR 3. Les cinq films diffusés chaque semaine par cette seule antenne (dont quatre à 20 h. 30) furent aussitôt, cependant, à l'origine d'une tension sur le marché cinématographique que n'ont pas cessé de dénoncer, depuis, les adeptes des salles obscures. Car il n'est pas sûr que le petit écran — comme on le prétend à la troisième chaîne — puisse gagner au cinéma et former au langage cinématographique un tout nouveau public.

Chaîne des régions, FR 3, c'est aussi, chaque soir, vingt-trois éditions différentes d'actualités régionales, deux mille cent vingt-cinq magazines de treize minutes produits en un an, ce sont également, de Nice à Strasbourg, des rédactions jeunes et pas toujours dociles, qui n'ont pas toutes bien réagi en recevant, en mars dernier, une note venant de la direction parisienne et les rappelant à l'« *objectivité et à l'impartialité en période électorale* ». Trop souvent, les directions régionales ont pu apparaître, en fait, comme des relais du pouvoir.

Temps quotidiennement alloué aux discours de tous bords, les *Tribunes libres* se voulaient une formule « *extrêmement nouvelle permettant aux Français et aux Françaises qui incarnent toutes les familles de croyance et de pensée de parler librement et directement à leurs concitoyens* ». Sur ce point, du moins, et à part une pénible « affaire Glucksmann », le pari a été tenu.
pari a été tenu.

Mais FR 3 n'a pas renoncé à se battre également sur le front de la création. Des fictions ont été commandées et conçues de manière à bien marquer, ici encore, la différence avec la production des deux « grandes » sociétés. Ouverte à des auteurs au sens plein — texte et mise en images, — la série *Cinéma 16* s'honore déjà des signatures d'un Jacques Krier, d'une Simone Vannier, en attendant (c'est une date !) la première série de fiction diffusée pour les fêtes de fin d'année.

L'image particulière de la société France-Régions, cette originalité qui lui a valu la préférence des membres de la commission de la qualité, s'est, en fait, définie, au cours des trois années écoulées, dans les interstices laissés par un cahier des charges singulièrement contraignant. L'audience nécessaire étant assurée, et au-delà, dès le jeudi soir, à l'issue du quatrième film de la semaine, la course aux téléspectateurs pouvait, les vendredi, samedi et dimanche, marquer une trêve au profit des grandes séries (*Méditerranée*, *les Grands Fleuves*), des vérités pas toujours bonnes à dire (*Magazine Vendredi*) et des débats d'intérêts pas toujours nationaux (*l'Homme en question*).

Mais le succès jusqu'alors irrésistible des excellents *Jeux de 20 heures* suffirait à rappeler que la chaîne du télécinéma sait aussi, et aux meilleures heures, se montrer agressive.

Secret d'État

Voilà des semaines qu'on suppute, qu'on chuchote. Dans les coulisses de toutes les émissions politiques, journaux télévisés, magazines, débats, il n'est question que de cela : qui seront les nouveaux patrons de nos trois sociétés de télévision ? Qui s'en va, qui reste et à quel titre ? Des bruits courent, lourds, malsains, on parle sur des départs probables, sur d'improbables retours. La rumeur, à peine levée, fait tourbillonner une poussière d'espoirs, d'appétits, d'intérêts.

Des noms circulent. Mardi dernier, veille du jour où l'Elysée devait enfin lever, au terme du conseil des ministres, ce pesant mystère, un de nos confrères, confondu avec un haut fonctionnaire dont la nomination paraissait assurée, s'est vu assiégé de coups de téléphone curieux ou empressés. C'est la valse des amis, des clients, des « je-vous-l'avais-bien-dit ». Les équipes se font et se défont. Sur le papier. On sait tout et on ne sait rien.

Est-ce admissible ? Est-il normal que, à vingt jours à peine de l'expiration de leur contrat, les hommes en place donnent des interviews à la radio, dans les journaux, en déclarant tout ignorer du sort qui les attend ? Est-il raisonnable de laisser au seul président de la République le choix arbitraire de responsables nommés pour trois ans seulement ?

Ce mode de désignation et la brièveté de cette mission stupéfient nos voisins du Marché commun. Faut-il rappeler que le directeur général de la B.B.C. demeure à son poste — sauf faute grave, bien entendu — jusqu'à l'âge de la retraite, et qu'en République fédérale d'Allemagne les « intendants » sont nommés par des conseils d'administration très largement représentatifs de l'opinion ?

En dix-sept ans, huit personnes se sont succédé à la tête de l'ex-O.R.T.F. Depuis la réforme, le rythme s'est un peu ralenti, certes, et M. Marcel Jullian, que l'on disait constamment menacé de renvoi, aura pu, plus heureux en cela que M. Arthur Conte, mener sa tâche jusqu'à son terme, c'est vrai.

Sur le fond, cependant, rien n'est changé. Décidée, en mai 1972, par Georges Pompidou, la nomination deux mois plus tard, à la surprise générale, de M. Conte — « l'Homme en question », dimanche soir sur FR 3 — aura été, nous rappelait-il, le secret le mieux gardé du siècle. Ni M. Chaban-Delmas ni M. Messmer, son successeur à Matignon n'étaient au courant. Quelle discrétion ! Quelle force de caractère !

CLAUDE SARRAUTE.

Radio-France : la grande querelle de France-Musique

L'AUTONOMIE conquise par la radio nationale du fait de l'éclatement de l'O.R.T.F. lui a permis, sous la présidence tranquille de Mme Jacqueline Baudrier, de progresser d'une façon remarquable face à la concurrence des postes périphériques. Selon les chiffres du Centre d'études d'opinion, publiés par M. Jean de Préaumont, député R.P.R., dans son rapport sur le budget 1977, l'auditoire de France-Inter était de 8,8 millions chaque jour, soit 23,3 % de la population française (23,5 % pour Europe 1, 22 % pour R.T.L., 10,8 % pour R.M.C.). Les deux autres chaînes — France-Culture et France-Musique — ont connu également un développement notable. Le style de Mme Jacqueline Baudrier n'étant pas celui des coups d'éclat, Radio-France est restée à l'écart des polémiques, à deux exceptions près toutefois : la réforme de France-Musique et les péripéties de l'information.

France-Musique a été le lieu du changement le plus spectaculaire et le plus controversé. Sous l'impulsion de M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux, et de M. Louis Dandrel, rédacteur en chef, l'antenne s'est ouverte plus largement à la musique vivante (un concert par soirée, 20 % des programmes) et, surtout aux musiques de toute nature, en particulier extra-européennes. « *Les festivals de chanson populaire et de musique traditionnelle de Barcelone ou de Fontblanche sont aussi importants que les festivals de Salzbourg ou d'Aix-en-Provence* », affirmait M. Louis Dandrel dans *le Monde*, en réponse aux critiques de Jean-Paul Sartre.

La réorganisation des orchestres (l'Orchestre national, dont le « premier chef invité » est Lorin Maazel, et le Nouvel Orchestre philharmonique, dirigé par Gilbert Amy), qui s'est accompagnée d'un recrutement rigoureux, a été également menée à bien, redonnant à la société un lustre incontestable.

Cependant, le départ de M. Louis Dandrel, en septembre dernier, risque de remettre en cause certains acquis de la réforme. « *L'antenne n'est pas un banc d'essai* », dit Mme Jacqueline Baudrier, « *tout est une question de dosage* ». Les nouveaux programmes de France-Musique ont suscité des prises de position parfois violentes, qui se sont de nouveau affirmées après le départ de M. Louis Dandrel. Tout en indiquant que la réforme ne serait pas remise en cause, la présidente de Radio-France a tenu à souligner que « production » et « diffusion » ne pouvaient qu'être « étroitement solidaires », ce qui revenait à donner son aval à une conception assez différente de celle de M. Louis Dandrel, une conception axée davantage sur le prestige et la « qualité ».

L'information et le pouvoir

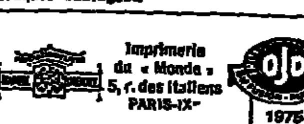
Autre motif de querelle, sur France-Inter cette fois : l'information. L'appartenance de M. Michel Péricard, directeur de l'information, à l'U.D.R. puis au R.P.R., a servi d'argument à ceux qui dénonçaient la mainmise du pouvoir sur la radio nationale. Son remplacement par M. Jean Lefèvre, en juillet 1977, n'a pas suffi à dissiper cette impression, qu'ont contribué à accroître, au contraire, les interventions de l'Association pour la démocratie, organe de propagande giscardienne créé par M. Michel Bassi. Mme Jacqueline Baudrier n'a pas vraiment réussi à séparer nettement la notion de service public de celle de radio gouvernementale. Il n'en reste pas moins que l'information sur France-Inter est devenue plus vivante, plus dynamique, en particulier grâce à M. Jean-Pierre Elkabbach, responsable du journal de 13 heures jusqu'à son départ pour Antenne 2.

D'autres secteurs de Radio-France ont également évolué. Sur France-Culture, la part faite à la création, l'élargissement des thèmes (illustré notamment par l'organisation de colloques internationaux), la prospection de nouveaux auteurs ont été sensibles. Les émissions de Radio-France internationale ont connu, de leur côté, un nouvel essor, d'abord vers l'Afrique, ensuite vers les pays de l'Est.

Face aux sociétés de télévision, Mme Jacqueline Baudrier a su rendre à la radio nationale son existence propre. Une difficulté demeure à propos des émissions régionales. On sait, en effet, que la loi de 1974 a confié à FR 3 la gestion des centres de province, c'est-à-dire non seulement de la télévision, mais aussi de la radio régionale. Cette situation est d'autant plus mal acceptée par Radio-France que la prolifération des radios locales ne peut que lui porter préjudice. « *Nous sommes coupés de nos sources régionales* », déplore Mme Jacqueline Baudrier. Pour compenser ce handicap, Radio-France a multiplié les opérations de décentralisation (une Semaine en Aquitaine, dans le Nord, en Poitou-Charentes...) et affirmé sa présence dans les festivals. Elle demande aussi une révision du cahier des charges, qui lui assurerait « des liens fixes et permanents avec les régions ».

Page établie par Thomas FERENCZI et Anne REY

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 6 DÉCEMBRE

[CH]AINE I : TF 1

[1]8 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux [e]nfants ; 18 h. 55. Feuilleton : Un mystère par [jour] (« le Trésor de Saint-Barnabé ») ; 19 h. 10. [Une] minute pour les femmes (Rester chez soi [ou] vivre ailleurs) ; 19 h. 15. Pétrus, pétro, [...]ole ; 19 h. 45. Eh bien... raconte ! 20 h., [Jou]rnal.

[2]0 h. 30. Variétés : Grand gala de l'espoir. [En d]iffere du Palais des congrès à Paris

Réunis sous le sigle de l'UNESCO, Mireille Mathieu, Gérard Lenorman, Enrico Macias, etc.

1 800 000 EX. DEJA VENDUS ! ACHETEZ, VOUS AUSSI, LE "DOSSIER CANCER" POUR 15 F. VOUS CONTRIBUEREZ A VAINCRE LE CANCER ET MIEUX INFORME VOUS SEREZ MIEUX ARME DEVANT CE FLEAU. AUJOURD'HUI, VOTRE JOURNAL VOUS OFFRE LA "CARTE ESPOIR" LISEZ-LA TRES ATTENTIVEMENT.



[2]1 h. 30. Série documentaire : Lettres d'un [bou]t du monde (Il pleut sur Santiago, mon [am]our, troisième partie).

La Galice, une Irlande égarée au nord-ouest de l'Espagne. Une campagne archaïque qui se vide de ses habitants. Le taux d'émigration le plus élevé du monde.

[2]2 h. 30. Football (en différé du Parc des [Prin]ces : Saint-Etienne-Manchester).

[2]3 h. 20. Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25. Dorothée et ses amis ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Les dossiers de l'écran : Les Français et les partis politiques.

MM. J.-P. Soisson, Yves Guéna, Georges Marchais, André Diligent, Claude Estier et Robert Fabre, représentant respectivement le P.R., le R.P.R., le P.C., le C.D.S., le P.S. et le M.R.G., répondent aux questions de soixante personnes choisies par l'IFOP.





23 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45. Pour les jeunes : Touché la tortue et le Club d'Ulysse ; 19 h. 5. Émissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre : Le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (Westerns, policiers, aventures) : ALAMO, de J. Wayne (1960), avec J. Wayne, R. Widmark, L. Harvey, R. Boone, F. Avalon, P. Wayne. (Rediffusion.)

23 h. 5. Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 10. Malraux et son double ; 19 h. 25. Sciences : L'inné et l'acquis ;

20 h., Dialogues : Qui gouverne en France ? avec F. Giroud et P. Birnbaum ; 21 h. 15. Musiques de notre temps, avec G. Tremblay ; 22 h. 30. Entretiens avec Roland Barthes ; 23 h. : La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2. Musiques magazine ; 19 h., Jazz-time (les défricheurs) ; 19 h. 35. Kiosque ; 19 h. 45. Musique au feu rouge : Ravel, Reyer, P. Delmet, Sarasate, Saint-Saëns ;

20 h., Soirée lyrique au Festival d'Aix-en-Provence. Orchestre et Chœur du capitole de Toulouse, dir. J. Rudel : « Roberto Devereux » (Donizetti), avec M. Caballé, J. Carreras, S. Marsée, V. Sardinero ; 23 h., France-Musique la nuit.

MERCREDI 7 DÉCEMBRE

[CH]AINE I : TF 1

[2]0 h., Journal.

[2]0 h. 30. Concert : Ve et VIIe symphonies de [Bee]thoven, par l'Orchestre national de France, [diri]gé par Lorin Maazel.

[2]2 h. 10. Football : Turin-Bastia, en différé [(voir] nos informations).

[2]3 h. 30. Journal.

[CH]AINE II : A 2

[1]. h. 25. Football : Lens-Magdebourg, en [direc]t de Lens (première mi-temps).

[..] h., Journal.

[..] h. 20. Football : Lens-Magdebourg, en [dire]ct de Lens (seconde mi-temps) (sous [réser]ves, lire nos informations) ; 21 h. 15. Maga[zine] d'actualité : Question de temps (cérémonie [du c]ouronnement de Bokassa Ier) ; 21 h. 35. [Feui]lleton américain : L'échange ; 22 h. 25. [Juke]-box : Roger Daltrey.

[CH]AINE III : FR 3

[18] h. 45. Pour les jeunes : Puzzle ; 19 h. 5. [Émis]sions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre : [La] Grande Loge de France ; 20 h., Les jeux.

[20] h. 30. Cinéma 16 : l'Amuseur, de B. Gan[...], avec E. Swann, A. Tarbin, G. Darrieu, [...] Reboulet ;

Lire notre « Avant-première ».

[2]2 h., Journal ; 22 h. 15. Magazine : Un [...]ement.

[FRA]NCE - CULTURE

[7] h. 2. Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, [2]3. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h., Les chemins [de l]a connaissance... Vienne et ses prophètes ; à [8 h.] 32. Les royaumes francs de Méditerranée ; 8 h. 50. [Échec] au hasard ; 9 h. 7. Matinée des sciences et [tech]niques ; 10 h. 45. Le livre, ouverture sur la vie ; [11 h.] 2. Centenaire de la phonographie : G. Roj[...]enski ; 12 h. 5. Parti pris ; 12 h. 45. Panorama : [...]ligions ;

[1]3 h. 30. Les tournois du royaume de la musique ; [14 h.] 5. Un livre, des voix : « la Destruction de Belle[...] », de M. Crespy ; 14 h. 45. L'école des parents [et de]s éducateurs ; 15 h. 2. Les après-midi de France-[Cultu]re... Mercredi jeunesse dans la Nièvre ; 17 h. 32.

Centenaire de la phonographie : Y. Menuhin et G. Enesco ; 18 h. 10. Malraux et son double ; 19 h. 25. La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30. Entretiens avec Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Rivalités instrumentales : Locatelli, Mozart, Prokofiev ; 10 h., La règle du jeu : Musique de l'Iran, musique de l'Afghanistan ; 12 h., La chanson (blues à la française) ; 12 h. 35. Sélections ; 12 h. 40. Jazz classique (tout Duke) ;

13 h. 15. Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions pour orchestre de chambre : œuvres de Holstein, S. Nigg, R. Tessier ; à 15 h., Œuvres de G. de Machaut, John Dowland ; à 15 h. 32. H. Schutz, Carissimi, Vivaldi, Telemann, Bach, Schubert, Berlioz, Liszt, Wagner, Respighi, Szymanowsky, L. Berio ; 18 h. 2. Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35. Kiosque ; 19 h. 45. Musique au feu rouge : Bellini, Pergolèse, Beethoven, Verdi, Offenbach, Massenet, Delibes ;

20 h. 30. En direct du Théâtre des Champs-Elysées et en liaison avec TF 1, concert Beethoven par l'Orchestre national de France, direction Lorin Maazel : « Cinquième Symphonie en do mineur, opus 67 » ; « Septième Symphonie en la majeur, opus 92 » ; 22 h. 45. France-Musique la nuit.

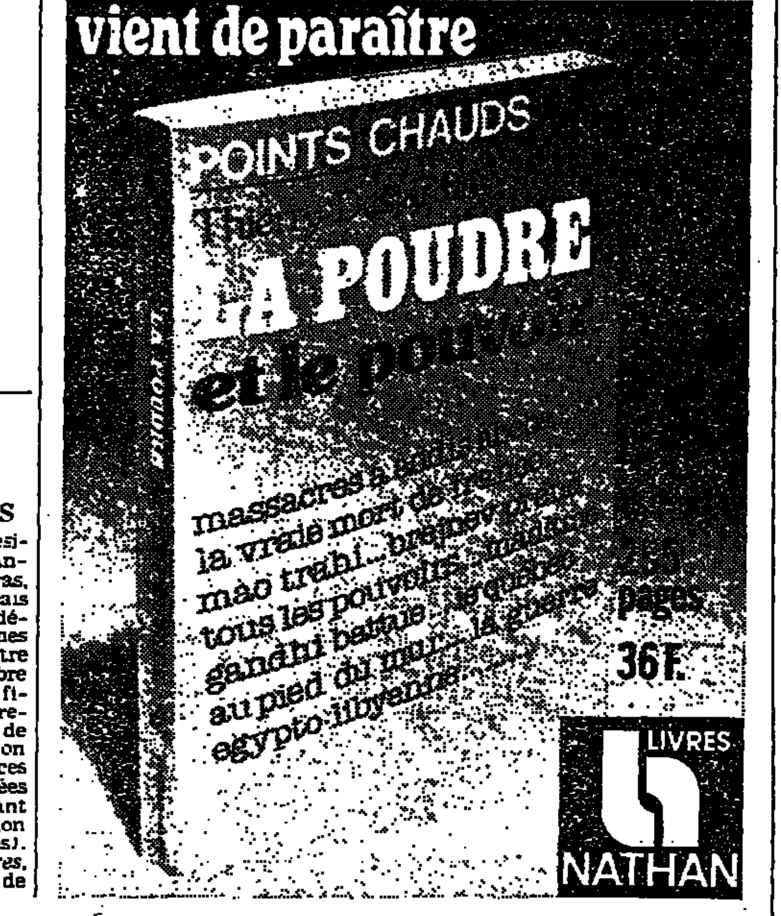
[DEU]X MATCHES DE FOOTBALL [MER]CREDI A LA TÉLÉVISION ?

[Le] match de football Bastia-[Turi]n est transmis en différé sur [TF] 1 mercredi 7 décembre, à [22 h.] 10, ce qui a pour effet de [dé]programmer « Fenêtres », [émis]sion sur le quartier de Saint-[...] à Amiens, réalisée par Jeanne [...]une (le Monde daté 4-5 dé[cemb]re). Une nouvelle date de dif[fusio]n n'a pas encore été prévue [pour] cette production de l'INA.

[D']autre part, le match opposant [Lens] à Magdebourg devant être [tran]smis le même jour sur A 2 [à pa]rtir de 19 h. 30, le journal [pré]vu à la mi-temps se trouve retardé d'un quart d'heure. [La f]in de la rencontre est prévue [à 2]1 h. 15, sauf prolongation [d'un]e demi-heure. Cette retrans[miss]ion, qui dépend des locations, [est] cependant suspendue à l'ac[cord] du club lensois. La décision [dev]ait être prise ce mardi [6 dé]cembre.

ACCORD ENTRE ANTENNE 2 ET LES ACTEURS FRANÇAIS ASSOCIÉS

● MM. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, et Jean-Pierre Darras, président des Acteurs français associés, ont signé lundi soir 5 décembre un accord aux termes duquel ceux-ci monteront, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1978, six pièces entièrement financées par Antenne 2. En contrepartie, celle-ci bénéficiera de l'exclusivité de leur production télévisuelle. Certaines de ces pièces pourront être exploitées d'abord au théâtre (moyennant une indemnité de rétrocession pour le décor et les costumes). Premiers spectacles : *les Rustres*, de Goldoni, et *Lundi, la fête*, de Brusati.



[TR]IBUNES ET DEBATS

MARDI 6 DECEMBRE

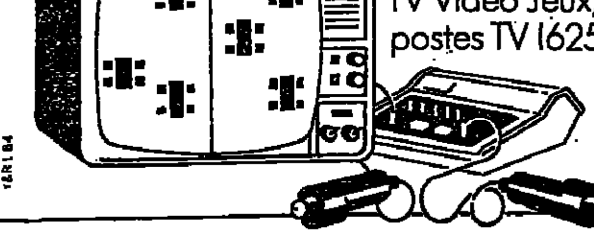
Le C.N.P.F. dispose de la [trib]une libre de FR 3 au sujet [de l]'opération « 300 000 emplois [pour] les jeunes ».

[M]ERCREDI 7 DECEMBRE

« *La presse pour les jeunes* », [c']est le thème du débat de [...] C.-Choc, à 13 h. 20.

Le journal de 20 h., sur An[tenn]e 2, reçoit *M. Alain Peyre*[fitte], garde des sceaux.

Vous n'aimez pas le film? Faites plutôt une course de voitures.




TV Vidéo Jeux, adaptables sur tous les postes TV (625 lignes). A partir de 175 F*

Printemps

Haussmann/Nation/Parly 2/Vélizy 2/Italie-Galaxie

*Appareil 4 jeux : football, tennis, squash, entraînement.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 DEC 1977 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 7 XII 77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 6 décembre à 0 heure et le mercredi 7 décembre à 24 heures :

Les basses pressions océaniques entretiendront sur notre pays un flux perturbé de secteur sud-ouest.

Mercredi 7 décembre, le temps en France restera relativement doux, mais le ciel sera variable, passagèrement couvert avec des pluies ou des averses. Dans les régions méridionales, ces précipitations seront parfois accompagnées d'orages, mais de belles éclaircies auront lieu temporairement. Par contre, les nuages resteront abondants sur le Nord-Ouest et le Nord ; ils donneront, sur ces régions, des pluies assez durables.

Les vents souffleront du secteur sud-ouest ; ils seront assez forts sur les régions côtières, avec des rafales près de l'Atlantique et de la Manche. Une tempête est à craindre l'après-midi ou le soir sur le golfe de Gascogne.

Mardi 6 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 994 millibars, soit 745,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 11 et 8 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 8 et 5 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 11 et 6 ; Dijon, 5 et 0 ; Grenoble, 1 et —1 ; Lille, 3 et —1 ; Lyon, 9 et 2 ; Marseille, 14 et 10 ; Nancy, —2 et —5 ; Nantes, 10 et 8 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 4 et 2 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 13 et 10 ; Rennes, 10 et 8 ; Strasbourg, 2 et —3 ; Tours, 9 et 5 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 1 et —4 ; Athènes, 9 et 6 ; Berlin, 1 et —3 ; Bonn, 1 et —6 ; Bruxelles, 6 et —1 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 0 et —1 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 7 et 4 ; Madrid, 7 et 6 ; Moscou, —6 et —12 ; Nairobi, 24 (max.) ; New-York, 15 et 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 20 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 3 et —1 ; Téhéran, 18 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5-6 décembre :

UN DECRET

● Portant sur la publication de l'accord international de 1976 sur le café, ensemble de deux annexes, fait à Londres le 3 décembre 1975.

DES LISTES

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

● D'admission à l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires (cession 1977).

● De classement aux concours de 1977 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (section des lettres et des sciences).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 937

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV						■			
V			■		■				
VI						■	■		
VII		■	■						
VIII				■	■		■		■
IX									
X	■								
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Voyage aérien. — II. Fer homicide, pour le poète ; La prière de Cicéron. — III. Ornent un lugubre séjour ; Ne pas continuer (épelé). — IV. Ouvrage obscur ; Change de couleur à force d'attendre. — V. Titre abrégé ; Arriva le second, partit le premier. — VI. Point du jour ; Cavité (épelé). — VII. S'apparente donc à un âne. — VIII. Le but de certains coureurs. — IX. Ce peut être une grue. — X. S'imposera un travail à la veille d'un examen. — XI. Dans les règles ; Portal atteinte.

VERTICALEMENT

1. Loups et bergères y font bon ménage. — 2. Fait rire jaune ; Couleur. — 3. Dans le Loiret ; Décoctions de mandarins. — 4. Opération sur les volumes ; Salut à la romaine (épelé). — 5. Etait belliqueux ; Ne précise rien du tout ; Argile. — 6. Sur lequel on a fait pression. — 7. Changea vachement ; Abréviation ; Fin de participe. — 8. Prouvera qu'il est dans la note. — 9. S'élève en perdant du poids ; Rayon.

Solution du problème n° 1 936

Horizontalement

I. Diffamer. — II. S.O. ; Luc. — III. Boulimie. — IV. Elle ; Item. — V. Taenia ; Se. — VI. Test. — VII. Sage ; Mien. — VIII. Emis ; En. — IX. Et ; Astre. — X. Enée ; Eur. — XI. Verrières.

Verticalement

1. Bêtise ; Ev. — 2. Isola ; Amène. — 3. Foule ; Gîter. — 4. Lentes ; Er. — 5. Ami ; Ie. — 6. Miasmes. — 7. Elit ; Tinter. — 8. Ruées ; Rue. — 9. Meuniers.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

MERCREDI 7 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully et exposition Nancy 1900 ».

15 h. 30, métro Jasmin, Mme Legregeois : « Paris 1900 : les hôtels de Guimard à Auteuil et l'atelier musée d'H. Bouchard » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., Notre-Dame, portail central, Mme Pennec : « Pèlerinages parisiens : le culte de la Vierge après le concile d'Ephèse ».

18 h. 15, musée de l'Orangerie : « Les dessins du cabinet du roi » (L'Art pour tous).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h., 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation de soi et méditation transcendantale » (Centre de méditation transcendantale).

18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Histoire de la tapisserie : le XVIe et le début du XVIIe : mille fleurs, ateliers de Paris » (Monuments historiques).

19 h., 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephiha : « La Mimouna dans les communautés du Maghreb » (Centre Rachi).

20 h. 30, palais de Chaillot, salle de cinéma du Musée de l'homme, M. Albert Jacquard : « Le mécanisme de l'évolution : les remises en cause actuelles ».

20 h. 30, C.H.U. Pitié-Salpêtrière (amphithéâtre D), 91, boulevard de l'Hôpital, P.-H. Chombart de Lauwe et Ariane Deluz : « L'adolescence : un rôle social » (Ecole des parents et des éducateurs).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Impasse psychiatrique et psychologie psychanalytique. Lois de la santé et des perturbations mentales » (Cycle théorique de psychologie psychanalytique).

20 h. 30, Musée social, 5, rue Las-Cases, M. P. Arnold : « Le bouddhisme » (Templia).

20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Pierre Solié : « La grande mère et le puer eternus » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 121, rue de Lille, M. Marius Valkhoff : « Un texte d'actualité : le synode sur la liberté de conscience de Thierry Coornbert (1582) » (Institut néerlandais).

21 h., hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle, Jean Banny, Ph. Bouvard, G. Choffee, J.-J. Perquel : « Le jeu : hasard ou risque calculé ? » (Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées).

OUBLIEZ LE FRANÇAIS.

Ich bin... very happy... con... ...ated...

Pendant 2 semaines, vous dialoguez à 4 ou 5, selon la méthode Berlitz, 7 h 30 par jour avec des étrangers qui vous enseignent leur langue. Ou à mi-temps pendant 4 semaines. C'est simple et efficace. Demandez le calendrier des stages à : Opéra : 742.13.39 - Nation : 346.12.65 - Panthéon : 633.98.77 - Puteaux : 772.18.16 - Boulogne : 609.15.10 - St-Germain-en-Laye : 973.75.00 Versailles : 950.08.70.

"STAGE INTENSIF" BERLITZ

Service traduction — Organisme privé

CARNET

COPIN
ORFÈVRE JOAILLIER FABRICANT
joaillerie contemporaine
Place du Théâtre Français
161, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Décès

Professeur Jean GOSSET

Nous apprenons la mort du
Professeur Jean GOSSET,
survenue accidentellement à Paris, le lundi 5 décembre.

[Né le 29 juin 1907 à Paris, Jean Gosset a fait ses études au lycée Saint-Louis et à la faculté de médecine de Paris. Chirurgien des hôpitaux en 1937, il fut nommé professeur de clinique chirurgicale en 1958. Il orienta sa carrière vers la chirurgie des traumatismes et des brûlures. Dès le début de la réforme hospitalo-universitaire le professeur Gosset se préoccupa de l'enseignement de la sémiologie chirurgicale aux étudiants en médecine et de la formation des jeunes chirurgiens.

Le professeur Gosset était l'auteur de nombreux ouvrages de chirurgie, notamment de chirurgie réparatrice de la main. Il était membre de l'académie nationale de médecine et de l'académie de chirurgie.]

— Paris - Aix-les-Bains - Aurillac.
Mme André Angelier, son épouse,
Mme Félix Angelier, sa mère,
M. et Mme Jacques Angelier et leurs enfants,
M. et Mme Michel Angelier et leurs enfants,
ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André ANGELIER,
de la direction des agences du Sud-Est du Crédit lyonnais,
survenu le 5 décembre 1977, à l'âge de cinquante-huit ans.

Une messe sera célébrée le mercredi 7 décembre 1977, à 8 h. 30, en l'église Saint-Christophe de Javel, 4, rue Saint-Christophe, Paris-15e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le jeudi 8 décembre à Aurillac (Cantal).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Léon AUFRÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
grand officier
des Palmes académiques,
ancien professeur
au collège d'Abbeville,
ancien maître de recherches
au C.N.R.S.,
ancien directeur
des Antiquités préhistoriques
de la circonscription de Lille.

Membre de :
L'Association des géographes français ; de la Société géologique de France ; de l'Association française pour l'étude du quaternaire ; de la Société préhistorique française ; de la Société d'émulation d'Abbeville ; de l'Association française pour l'avancement des sciences ; de la Société d'histoire littéraire de la France ; des études rénaniennes ; de l'Association Métanoia ; de l'Association des scientifiques-artistes et collectionneurs-amateurs d'Epinay.

Survenu le 25 novembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

De la part de :
Mme Marcelle-Léon Aufrère, son épouse,
Et de Mlle Marie-Françoise Aufrère, sa fille.

L'inhumation a eu lieu le 30 novembre 1977, à Bommiers (Indre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 6 octobre 1889, à Bommiers (Indre), Léon Aufrère, fils de forgeron, fut d'abord instituteur puis, à partir de 1918, professeur d'histoire et de géographie à Abbeville. Esprit très curieux, il s'est intéressé à la géographie, à l'archéologie et à la préhistoire locales aussi bien qu'aux régions arides, à la Grande-Bretagne, à la géomorphologie, à Soulavie (géographe du dix-huitième siècle), à Hérodote et aux chercheurs grecs et il a travaillé avec Emmanuel de Martonne et l'abbé Breuil. En 1929, il publie une étude sur les « rideaux » de la Somme, ces brusques dénivellations dues au travail de la terre par l'homme, et en 1923 une autre étude sur le système agraire des îles Britanniques.

Parmi ses publications très variées, son chef-d'œuvre est incontestablement son livre « Boucher de Perthes » (1940). Léon Aufrère préparait un autre ouvrage sur les précurseurs de Boucher de Perthes et les préhistoriens abbevillois, mais l'incendie des archives d'Abbeville, en 1940, détruisit sa documentation. De 1946 à 1963 Léon Aufrère fut directeur de la première circonscription des antiquités préhistoriques (Lille).]

— M. Louis Bleriot,
M. et Mme Bernard Chadenet et leurs enfants,
Laurence et Jean-Claude Chalumeau,
Virginie-Anne Chadenet,
M. et Mme Jean Bleriot et leurs enfants,
Le baron Julien Chadenet,
Mme François Chêne-Carrère,
Mme Edouard Larcade et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis BLERIOT,
née Marie-Christine Chadenet,
survenu le 3 décembre 1977.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 décembre 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

L'inhumation se fera au cimetière de Chaumont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Laurent-Pichat, 75116 Paris.
4759 Berkeley Terrace.
DC 20007 Washington (U.S.A.).
28, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly.

— Me Gaston Bouthoul,
M. et Mme Menguy,
M. et Mme Benjamin Hayat,
M. et Mme Edouard Bouthoul et leurs enfants,
M. et Mme Raoul Sarfati et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Betty BOUTHOUL,
survenu le 4 décembre 1977.

L'inhumation aura lieu le jeudi 8 décembre, à 9 heures, au cimetière du Père-Lachaise (entrée rue de la Réunion) où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.

— Nous apprenons la mort de notre confrère
Maurice COLLARD,
ancien directeur
des services financiers du « Figaro »,
décédé le 30 novembre, à l'âge de soixante-dix ans.

Ses obsèques ont lieu ce mardi 6 décembre dans la plus stricte intimité à Cresy-sur-Aix (Savoie).

[Entré au « Figaro » en 1930, M. Maurice Collard devait y diriger, après la dernière guerre, les services financiers jusqu'à sa retraite en 1972.

Membre de la commission technique du Syndicat de la presse parisienne, de la Libération à 1960, directeur gérant de la Cope-Presse jusqu'en septembre 1977, il avait été administrateur de la Caisse de retraite des cadres et président de la Caisse Renaudot.]

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu dans sa soixantième année après une cruelle maladie de
M. Jean DELISLE,
décédé à Combloux (74), le 2 décembre 1977.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Geneviève d'Asnières sa paroisse, le mercredi 7 décembre, à 14 heures, et suivie de l'inhumation au cimetière d'Asnières.

De la part de :
Mme Jean Delisle, son épouse,
Marie-Hélène et Arnaud ses enfants,
Mme Delisle, sa mère,
M. Muller, son beau-père,
Mme Robert Grandry et ses enfants,
M. et Mme Xavier Delisle, enfants et petit-fils,
M. et Mme Georges Dubois, enfants et petites-filles,
Ses sœurs, frère, belle-sœur, [...] frère, neveux, nièces, petit-ne[...] petites-nièces.

Ce présent avis tient lieu de [...] part.
9, rue du Château,
92000 Asnières.
68, bd Malesherbes,
75008 Paris.
10, avenue Trudaine,
75009 Paris.
15, rue Duroc,
75007 Paris.

— On nous prie d'annon[cer le] décès de
M. Hubert - Frédéric - Jean-Baptiste DUBOIS,
le 29 novembre 1977 dans sa q[...] vingt-deuxième année.

De la part des familles :
Bouchet, Letisse, Cordonnier, Hugon, Bannwarth (enfants, p[...] enfants, arrière-petits-enfants).

Les obsèques ont lieu dans la stricte intimité au cimetièr[e de] Montrouge, le 5 décembre 1977.

Cet avis tient lieu de faire-p[art].

— On nous prie d'annoncer le [...] survenu le 3 décembre 1977, da[ns sa] soixante-dix-septième année, d[e]
M. Robert-Jean FRANCK.

Il a fait don de son corps [à la] médecine.

De la part de ses neveux et ni[èces]
M. et Mme Norman Hampso[n]
M. et Mme Jean-Pierre Gard[...]
M. et Mme Jean-Claude Gar[...]
De ses petits-neveux et nièc[es].
Cet avis tient lieu de faire[-part].
15, rue Cardinet,
75017 Paris.

[Né à Caen, ancien élève de [...] de physique et chimie industriel[les de] Paris, docteur en droit, Jean Fra[nck de]vint en 1954 ingénieur en chef a[u Syn]dicat général des industries des go[udrons] et benzols. Conseiller technique a[u Syn]dicat professionnel des industrie[s des] goudrons et dérivés en 1965, il [...] secrétaire général des Conférences [inter]nationales des goudrons pour rou[tes et] des producteurs de benzols.]

— Mme Olga Klein Astracha[n]
M. Lazare Astrachan,
ont la grande douleur de faire [part] du décès de leur père et beau-p[ère]
M. Nicolas KLEIN,
survenu le 3 décembre 1977 à [l'âge] de cent ans à son domicile, [...] Soyer, à Neuilly.

Les obsèques auront lieu le [mer]credi 7 décembre au cimetièr[e de] Bagneux.

On se réunira porte princip[ale à] 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-p[art].

— Nous apprenons le décès à [l'âge] de quatre-vingt-dix ans de
Mme Georges MONOD,
à la Tour-de-Peilz en Suisse.

Elle était l'épouse de M. Ge[orges] Monod et s'était jointe avec lui [aux] Compagnons du général de Gau[lle le] 19 juin 1940.

— Nous apprenons le décès, à [l'âge] de quatre-vingt-un ans, de
M. Henri SIMONEAU,
I.N.A.,
Croix de guerre 14-18,
survenu le 30 novembre en sa [pro]priété de l'Yonne.

De la part de :
Mme Henri Simoneau, son ép[ouse],
M. et Mme Jean-François S[imo]neau et de leurs enfants,
M. J. Rodet et de ses fils,
M. et Mme Delas et de leurs [en]fants,
Du vicomte et de la vicom[tesse] Henri d'Andigné et de leurs enf[ants],
M. et Mme Michel Brault e[t] leur fils,
M. et Mme Michel Schneider e[t] leurs enfants.

L'inhumation a eu lieu dans l'i[nti]mité le 3 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-pa[rt].
Solmet-Fontenoy,
89520 Saint-Sauveur.

— M. Jean Carrière, directeur, [...] tout le personnel de l'Office e[uro]péen de la Banque mondiale on[t la] douleur de faire part du décès d[e]
M. Fritz STEUBER.

Tous ses collègues et amis, pend[ant] ses seize années au service d[e la] Banque, ont apprécié sa haute [com]pétence, sa vaste culture et sa [...]leureuse personnalité. Sa mémoi[re ne] sera pas oubliée.

Un service religieux sera célé[bré] en sa mémoire le vendredi 9 déce[m]bre 1977, à 10 h. 30, en l'église Sai[nt-]Antoine des Quinze-Vingts, 66, [...] Ledru-Rollin, Paris-12e.

Banque mondiale,
66, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

— Sa famille, le Père Provinc[ial] des Dominicains et les religieux [du] couvent de l'Annonciation font p[art] du décès du
Père Paul VERGRIETE,
survenu le 4 décembre 1977 à Pa[ris], à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques religieuses seront cé[lé]brées à l'église du couvent de l'A[n]nonciation, 222, rue du Faubou[rg-] Saint-Honoré, Paris-8e, le jeudi 8 d[é]cembre, à 10 h. 30.

Remerciemen[ts]

— Mme Edouard Thibault, ses e[n]fants et petits-enfants et toute [la] famille, très touchés par les no[m]breuses manifestations de sympat[hie] qui leur ont été témoignées lors [du] décès de
M. Edouard THIBAULT,
ancien ministre,
délégué général du Comité fran[çais] pour la Campagne mondiale contre la faim,
remercient toutes les personnes [qui] ont pris part à leur peine.

Une messe sera célébrée le [...] 15 décembre 1977, à 12 heures [en] l'église Notre-Dame-de-Naza[reth], 351, rue Lecourbe, 75015 Paris. (Parking dans la Cour des Œuv[res].)

Anniversai[res]

— En ce jour anniversaire d[e sa] mort,
Hippolyte FAYOLLE
demande à ceux qui l'ont conn[u et] aimé une pensée pour lui et [pour] les siens.

— Pour le premier anniversair[e du] décès de
Mme Marie ITZKOVITCH,
une pensée affectueuse est dem[an]dée.

— Les amis de
Maryan S. MARYAN
se réuniront dans son souvenir [le] mercredi 7 décembre, à 15 heures, [au] cimetière Montparnasse-Sud.

De la part de
Mme Annette Maryan et de [la] Galerie de France.

Le comble de la tentation :
voir la pulpe de citron descend[re]
dans une bouteille
de SCHWEPPES Bitter Lemo[n]

WALLACE & DRAEGER
24, faubourg Saint-Honoré. Pour le champagne : pince (435 F) et bouchon (240 F) en métal argenté, motif équestre.
Pour que l'utile soit beau.
HERMÈS

Les belles montres ont toujours été un peu chères.
Sculptée dans la masse d'un bloc d'or 18 carats, avec
vous lui pardonnerez tout de suite son prix.
Day-Date. Une Rolex mérite le prestige dont elle jouit.
ROLEX

Nathan mène la fête.
Les livres-cadeaux entre 65F et 189F
Les fêtes sont là. Et l'impatience des mains qui déchirent le papier cadeau. Le cadeau ? Un livre Nathan. Attrayant, passionnant, toujours superbement illustré et imprimé.

L'art et le corps
LES ARTS MARTIAUX
par Michel Random
Un merveilleux ouvrage pour découvrir l'ensemble de ces arts, leur histoire, leurs techniques, leur contribution à notre connaissance de l'âme orientale. 189,00 F

Peinture et sculpture
L'ART D'AUJOURD'HUI
(Introduction Max-Pol Fouchet)
La visite d'une galerie des vraies valeurs, mais aussi la découverte de la création artistique. Un très beau livre de plus de 500 pages entièrement illustré en couleurs. 149,00 F

REMBRANDT
L'homme et son œuvre, dans son époque tumultueuse et féconde. 98,00 F

MICHEL-ANGE
Le plus extraordinaire artiste qui ait jamais existé, la confession de sa vie, ses tourments, son génie. 98,00 F

Secrets et merveilles
ISLAM
Un magnifique ouvrage qui fait mieux saisir les beautés de l'architecture arabe, si éloignée de nos propres traditions. 98,00 F

INCA
Un ouvrage qui montre la civilisation andine, objectivement, et non comme la voyaient, dans leur conditionnement psychologique, les conquistadores. 98,00 F

EGYPTE
Les merveilles architecturales de l'Egypte antique. Un irremplaçable instrument de connaissance de cette civilisation. Dans la même collection, Maya et Khmer. 110,00 F

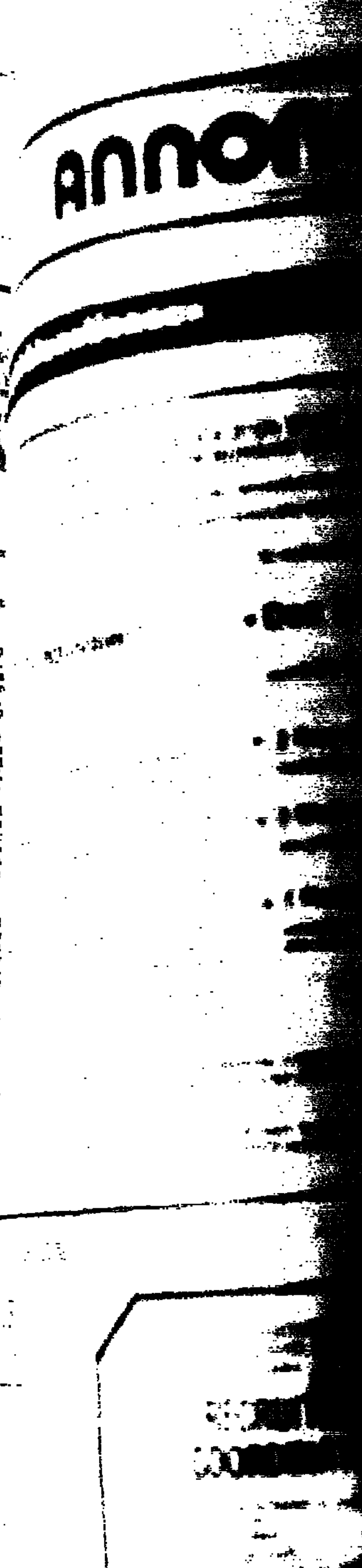
Bois, arbres, oiseaux et poissons
GRAND LIVRE DU BOIS
Un guide encyclopédique de référence consacré à 144 de nos bois d'œuvre les plus importants. 145,00 F

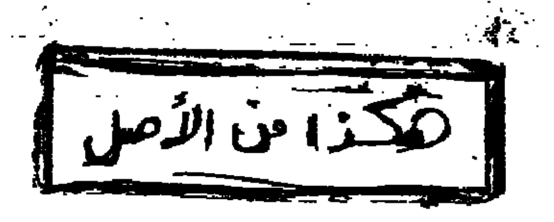
GRAND LIVRE INTERNATIONAL DES ARBRES
Le premier ouvrage pleinement illustré qui parle des arbres, depuis leur structure, leur cycle de vie, jusqu'à leur utilisation aujourd'hui. 145,00 F

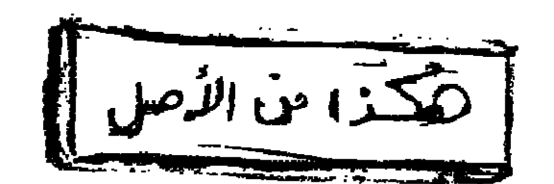
GRAND LIVRE DES OISEAUX
Véritable encyclopédie des oiseaux de France et d'Europe. L'habitat, la migration, les mœurs de l'animal le plus charmant de la création. 99,00 F

L'AQUARIUM
Un guide pratique pour aider tous ceux qui rêvent d'un bel aquarium. Avec de magnifiques photos de poissons (pour tous). 65,00 F

Livres Nathan.
[F]ête pour l'esprit.
PUBLICIS P 3849 A







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux — emplois internationaux

LE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS D'UN ETAT AFRICAIN FRANCOPHONE
procède avec le concours **D'UN BUREAU D'ETUDES SPECIALISE :**

- à la réorganisation complète de la gestion et de l'entretien de son parc de matériel de génie civil.
- à la refonte des méthodes et programmes d'entretien des routes et pistes.

Il recherche pour son Parc de Matériel

• Des Ingénieurs A.M. ou équivalent

ayant 5 à 10 ans d'expérience pour prendre en charge l'un des postes suivants :

- **Responsable de l'ensemble du Parc de Matériel,** comprenant les approvisionnements, les ateliers centraux et ceux de brousse, le service exploitation et les services généraux. Réf. 900/M
- **Responsable des Approvisionnements,** chargé des achats de pièces et de matière, de la gestion des stocks, du magasin, des expéditions. Réf. 901/M
- **Responsable des 10 Ateliers centraux,** du bureau des méthodes et du contrôle. Réf. 902/M
- **Responsable de l'Exploitation,** chargé de la gestion du parc, des prix de revient, des procédures administratives, du fonctionnement des ateliers de subdivision. Réf. 903/M
- **Chef de bureau des Méthodes,** planning, ordonnancement, lancement. Réf. 904/M

Il recherche pour l'Entretien des Routes

• Des Ingénieurs T.P. ou équivalent

ayant 5 à 10 ans d'expérience pour prendre en charge l'un des postes suivants :

- **2 Responsables de l'entretien routier,** chargés de coordonner l'activité des unités territoriales. Réf. 912/M
- **3 Chefs d'unités territoriales,** chargés de l'entretien des routes et des pistes et du rechargement lourd. Réf. 913/M
- **1 Responsable du service voieries urbaines,** chargé de diriger et contrôler les différents travaux d'entretien (voierie, éclairage et signalisation) des centres urbains du pays. Réf. 914/M

Ces postes sont à pourvoir très rapidement. Contrats de deux ans renouvelables. Logements de fonction et voyages pris en charge y compris pour la famille. Une voiture de service est prévue pour certains postes.



Adresser d'urgence lettre man. et CV très détaillé précisant le niveau actuel de rémunération et celle souhaitée, en indiquant la référence choisie à Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

OCIÉTÉ MINIÈRE AU NIGER

Filiale d'un important groupe français, recherche comme responsable de sa « division formation », un

IGÉNIEUR FORMATEUR

Diplômé des Arts et Métiers ou d'une Grande Ecole de culture générale scientifique et technique et possédant une expérience de 5 à 10 ans en pédagogie industrielle.

Il aura la charge du centre de formation professionnelle préparant la main-d'œuvre locale aux diverses qualifications nécessitées par :

l'exploitation minière, l'entretien, les opérations en usine de concentration, le laboratoire, etc.

Il sera, en outre, amené à concevoir et réaliser de nouvelles actions de formation mettant en jeu des programmes plus approfondis.

ntrat ferme et garanties « expatriés ».
gement et *scolarisation des enfants jusqu'à la* disième incluse.

Ecrire avec C.V. ss référ. « Formation »

CETAGEP
, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

INTERNATIONAL OILFIELD SERVICE COMPANY
seeks

RECRUITING COORDINATOR

- 5 years experience in Recruiting preferably in oil or construction.
- Bilingual english / french.
- Ready for extensive travel.
- Position based in Paris H.Q. for world-wide recruiting. Salary 110.000 F.F.

Send C.V. and photo to:
Dowell Schlumberger
8 rue Bellini
75782 Paris Cedex 16

PA SVP

Pour le développement de ses

CENTRES INFORMATIQUES

en Afrique, Groupe multinational ayant son siège à Paris, recherche

DIRECTEUR DE CENTRE

INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE
possédant 5 ans d'expérience

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à n° 2.833.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

Importante Entreprise Tunisienne
recrute
pour ses chantiers en Tunisie et *Moyen-Orient*

MÉCANICIENS CATERPILAR

ayant longue expérience.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à P.B. 1500 R.P. TUNIS.

offres premier emploi — offres premier emploi

Apportez votre combativité, nous vous donnerons votre compétence.

Au CETELEM, l'attaché commercial accueille en agence une clientèle de particuliers, la conseille et lui vend des formules originales de crédit et de placement, puis en assure le suivi.

Il s'agit d'un premier emploi formateur et très complet pour un jeune possèdant une formation commerciale ou économique et qui peut déboucher sur une direction d'agence.

· Plusieurs postes sont à pourvoir en **RÉGION PARISIENNE.**

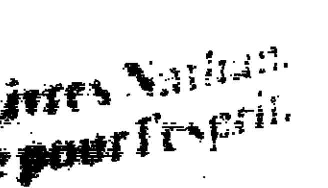
Des réunions d'informations seront organisées. Pour y participer, adresser un bref C.V. avec photo à F. Rousseau sous référence 473, Service Orientation et Recrutement - CETELEM - 25, Avenue Kléber - 75116 PARIS

ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS

Le Groupe BSN-Gervais Danone propose à de jeunes HEC, ESSEC, ESCP, ISA, Sc. Po, débutants, une formation et un premier emploi dans le domaine du marketing grande consommation.

Assistants Chef de Produits aux Brasseries KRONENBOURG, à Strasbourg, ils se formeront concrètement aux méthodes et techniques de gestion et de développement de marques nationales de bières (1664, Obernai-Village, ...). Ils seront ensuite appelés à prendre la responsabilité complète d'un ou plusieurs produits.

Notre préférence ira à des candidats ayant suivi une option marketing et réalisé un ou plusieurs stages dans la vente ou le marketing de produits de grande consommation.



Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J 18, à Jean Bürckel, BSN-GERVAIS DANONE - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

n. gervais danone

Jeunes de moins de 25 ans qui avez fait au moins deux années d'études supérieures :

Vos études vous ont permis d'acquérir une bonne formation générale, mais l'entrée dans la vie active passe nécessairement par une formation spécialisée !

cergic

(groupe E.S.S.E.C.) vous propose de suivre pendant 8 mois une formation rémunérée par l'Etat (90 % du S.M.I.C.) qui vous permettra d'acquérir les qualifications nécessaires pour exercer les deux fonctions suivantes :

- Responsable d'unité de distribution ;
- Vendeur, négociateur de contrats.

Nous avons encore quarante-cinq places disponibles en fonction des offres qui viennent de nous être faites par treize entreprises.

Téléphoner ce jour pour rendez-vous à M. Daniel BARRAUD DE LAGERIE, 295-41-77.



propose UN PREMIER EMPLOI
pour son Siège Social (Paris-La Défense)

à deux jeunes

DUT INFORMATIQUE

Ils exerceront des fonctions d'analyste-programmeur de gestion. Ils bénéficieront d'une politique de développement du personnel assurant des perspectives de carrière intéressantes.
Salaire brut annuel : 51.000 F.
Nombreux avantages sociaux.
Les candidatures (CV + photo) doivent être adressées au service du personnel siège, Cedex n° 2, 92080 Paris La Défense.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Écrire Outre-Mer Mutations. B.P. 141.09, PARIS.

Banque Suisse
Un siècle de succès, mais aussi 100 années d'un prudent scepticisme, souhaiterait confier le démarchage de ses produits financiers et immobiliers à un conseiller de très haut niveau pouvant également apporter les preuves de sa réussite et de son marché. Lettre av. C.V. et photo Dr A. TONTCHEV Case Postale CH-1961 LES COLLONS VALAIS - SUISSE.

IMPORTANTE ENTREPRISE
INSTALLATIONS ELECTRICITE
ET INSTRUMENTATION
Siège *social* à PARIS *recherche*

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Spécialiste instrumentation et calculateur temps réel.
- Ayant déjà participé à la réalisation jusqu'à son démarrage d'une installation de TELETRANSMISSION.

FREQUENTS DEPLACEMENTS
PAYS DE L'EST.

Adressé C.V. sous n° *49* à R.P., 56, rue de la Fontaine-au-Roi. 75011 Paris, qui transmettra.

URGENT
Pr établissement enseignement supérieur algérien.

PLUSIEURS PROFESSEURS

Ingénieurs diplômés, âge min. 26 ans, expér. min. 2 ans dont 1 an enseignement.

- Technologie - B.E. - Atelier.
- *Mécanique.*
- Electro-tech., électronique.

Nationalité française.
Conditions intéressantes.

Env. C.V. + photo sous le n° T 001650 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2°.

ANNONCES CLASSEES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

emplois régionaux



Leader mondial dans le domaine des interventions sous - marines *propose la position de :*

RESPONSABLE DES EQUIPEMENTS

150.000 FF +

Cette fonction de grande responsabilité (parc de matériel de haute technologie de 300 Millions de F.F.) s'exerce à l'échelon mondial pour la Société COMEX SERVICES (500 millions de C.A)

Elle recouvre :
- la politique d'acquisition et de maintenance
- la gestion financière et technique
- la responsabilité de la sous-traitance pour l'entretien
- l'ordonnancement.

Elle sera confiée à un :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

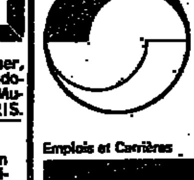
- *40 ans mini.*
- larges connaissances en mécanique, électricité, hydraulique
- qualités affirmées d'autorité personnelle, de rigueur; sens aigu des économies
- parlant anglais.

Le poste, basé à MARSEILLE, implique de fréquents déplacements (25% du temps) dans le monde entier.

Envoyer C.V., photo et prétent.s/réf.2.77/S.1 à :
COMEX - Service Recrutement
13275 MARSEILLE Cédex 2.

directeur du département produit de beauté

Le directeur général de notre division cosmétologique cherche un directeur du département produits de beauté.
C'est un homme de 30 ans minimum, de formation commerciale connaissant le marketing et la distribution des produits de beauté.
Il élabore sa stratégie commerciale, anime sa force de vente et gère son budget.
Il a les qualités de sensibilité, de finesse et d'écoute nécessaires pour appréhender un marché de produits destinés à une clientèle féminine.
Résidence à Castres (Tarn).
Ecrire sous référence 115 LM à M. Jacques TIXIER, 125, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS.



groupe pierre fabre
2 000 personnes, dont 400 cadres, employés dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Emplois et Carrières

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - LEADER DANS SA BRANCHE RECHERCHE

CHEF D'EXPLOITATION

capable animer un effectif de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de production et d'entretien.

Poste pouvant convenir à ingénieur ayant l'habitude du commandement et de l'organisation.

Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste ville province CENTRE-EST.

Ecrire sous référence JT 194 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

FABRICANT PRODUITS ALIMENTAIRES DIJON
cherche UN

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ayant quelques années expérience fonction identique dans industrie ou distribution alimentaire avec responsabilité budgets, résultats et force de vente.
Sera rattaché au P.-D.G.
Cette entreprise de dimension moyenne est en expansion.

Envoyer lettre manuscrite + prétent. de salaire sous le n° 89.037 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris Cedex 01, qui transm.

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

analystes-programmeurs. chef de poste. pupitreur.

Établissement d'ANGERS (2200 personnes)

Pour réaliser et mettre en œuvre son *PLAN INFORMATIQUE* (Matériel 66, Télétraitement, Base de données), la Division Informatique renforce son potentiel d'Études et d'Exploitation, et propose les postes suivants :

analystes programmeurs d'application

analyste programmeur systeme

Formation : DUT ou Bac + 2.
Expérience : 2 ans.

chef de poste

Formation : niveau Bac
Expérience : 3 ans dans la fonction (400 - 66).
Animation et encadrement techniques de Pupitreurs confirmés.

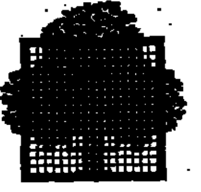
pupitreur

Formation : niveau Bac.
Expérience : souhaité 2 ans sur 400 ou 66.

Importantes possibilités de formation et de développement personnel.

Horaire personnalisé.

Env. CV avec souhaits à M. SOLIER
Service Recrutement
Cii Honeywell Bull
331, av. Patton - 49000 Angers.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour son établissement de **Cherbourg**

Un Adjoint Administratif

Formation H.E.C. - SCIENCES PO.

Après une période de formation de 3 à 5 mois dans la région parisienne :
— il assurera l'interface du contrôle de gestion avec les services comptables ;
— en liaison avec le service administratif, il réalisera des études ponctuelles sur les problèmes de gestion de personnel.

Ce poste peut évoluer vers des responsabilités dans différents établissements de province.

Les candidatures intéressées sont à envoyer sous le n° 39.058 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche pour l'une de ses usines située dans l'EST

le responsable de la production

Ce poste qui réclame des compétences tant dans le domaine technique (méthodes de fabrication, qualité des produits) que dans le domaine social (organisation du travail, animation d'une équipe importante) s'adresse à un

pharmacien

de 35 ans minimum ayant déjà exercer des responsabilités importantes au sein d'une unité de production pharmaceutique et ayant une *bonne connaissance de l'anglais.*

Les candidatures seront étudier en toute confidentialité.

Envoyer C.V. et photo à No 38798, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui *transmettra.*

LIMAGRAIN

dans le cadre de son expansion à

l'EXPORT offre à un

Ingénieur agronome

un poste **d'assistance technique** sur certains pays d'Europe occidentale et septentrionale.

Chargé des contacts avec les distributeurs étrangers, il mènera une action sur le terrain en contrôlant *la production du maïs semence.*

De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir.

Il serait vivement apprécié que le candidat ait des connaissances précises sur les techniques de production du maïs semence.

Ce poste requiert, en outre, des qualités de contact humain et la pratique courante de la langue allemande (*anglais souhaité*).

Poste basé au Siège Social de l'Entreprise (CHAPPES-63).

Ecrire avec C.V. et photo à :
Société GLG
B.P. 51
63360 GERZAT.

Société installée région Stéphanoise recherche pour son bureau d'études :

1) UN DESSINATEUR - PROJETEUR

connaissant bien l'outillage coupant pour métaux.

2) UN TECHNICIEN DEVIS

- Expérience indispensable.
- Connaissance dessin industriel obligatoire.

Rémunération suivant expér. Avantages sociaux.

Ecrire : ANPE, 24, rue Lamartine, 42160 Andrézieux-Bouthéon.

SALOMON à Annecy cherche un

ingénieur chimiste

Leader mondial de la fixation de ski, SALOMON lance son département chaussures de ski et cherche un ingénieur chimiste pour prendre en charge le laboratoire d'étude *et mise au point de matériaux nouveaux. Il participe* également à l'étude de produits et procédés nouveaux.

Cet ingénieur chimiste a impérativement l'expérience de **la transformation des thermoplastiques et des produits alvéolés.** (mousse de polyuréthane, mousse de polyéthylène...).

Sa compétence, alliée à un esprit ouvert et imaginatif, peut lui permettre de prendre une place de choix au sein du BÉ. Il aura la satisfaction de participer à la réussite de ce nouveau département, *en travaillant sur* un marché en expansion.

Écrire à Mme G. DILL, réf. 431 LM.



INSTITUT MÉRIEUX
Premier Institut français de Biologie

cherche pour s'intégrer à sa direction des opérations de médecine humaine :

un médecin Réf. 428 LM

chargé de la formation médicale des visiteurs médicaux. Il organise et anime les stages, répond quotidiennement aux questions et aux courriers *que lui transmettent* les visiteurs médicaux. Il anime des réunions d'information du corps médical. Il faut avoir 35 ans minimum, si possible une expérience de cabinet et une formation d'immunologie. *Le critère décisif* est le sens pédagogique.

un médecin (bilingue français-anglais) Réf. 429 LM

chargé de l'information des filiales et des agents à l'export, il participe également à des conférences scientifiques. Il faut avoir 30 ans minimum, le sens des relations publiques, une bonne disponibilité pour des déplacements à l'étranger. Des connaissances en immunologie sont appréciées.

Ces deux médecins résident à LYON et souhaitent faire carrière dans l'industrie pharmaceutique.

Écrire à Mme G. DILL, réf. 428 LM et à R. BÉROUD, réf. 429 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

---

nicholas angell

Une société multinationale de premier ordre recherche pour une de ses usines françaises (500 personnes) située dans le NORD DE LA FRANCE,

CONTROLEUR DE GESTION

Age minimum 28 ans — **Environ 120.000 francs**

Sous l'autorité du directeur général adjoint, il aura la responsabilité du reporting mensuel auprès de la société mère américaine, et de la comptabilité analytique. Il assurera la coordination du budget et du plan, et fera la liaison avec le service informatique.

Les candidats devront posséder une formation type H.E.C., E.S.S.E.C., etc. et une expérience similaire d'au moins deux ans au sein d'une société anglo-saxonne. Une expérience antérieure dans un cabinet d'audit serait un avantage. Une parfaite connaissance de l'anglais, écrit et parlé, est souhaitée.

Adressez votre C.V. sous référence 77112, en indiquant votre salaire actuel, à :

Nicholas ANGELL - 149, rue St-Honoré - 75001 PARIS

conseil en recrutement financier

La filiale d'un grand groupe industriel français recherche un

INGENIEUR d'études

Il sera :
— *Adjoint au chef de bureau d'études de nouveaux matériels en reprographie,*
— *Spécialiste des fonctions électroniques, électromécaniques, électrotechniques.*

Il aura :
— *La charge d'animer une équipe de dessinateurs et prototypistes,*
— *une formation d'École d'Ingénieur complétée par une spécialisation électronique,*
— deux ans d'expérience environ.

Il connaîtra l'Anglais.

Le lieu de travail sera la NORMANDIE.



Envoyer C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET - 30, rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS

Une importante Administration charge CII HONEYWELL BULL de recruter un

ANALYSTE

pour participer au développement des applications *administratives de son centre informatique régional.*

Le poste conviendrait à un débutant, niveau Maîtrise ou équivalent.

Une connaissance de la comptabilité et de la gestion des stocks est souhaitable.

- Matériel : IRIS 55
- Lieu de travail : TOULOUSE
- Poste de titulaire.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 27/M à

ACLES 1 F 107
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cédex 20

acles

COTE ATLANTIQUE

Très importante Société industrielle produisant *matériel électro-mécanique* en grande série. 2200 personnes.

JEUNES INGENIEURS

1 à 2 ans d'expérience - Débutants possibles.
A et M - ENSM - ENI - INSA.

Chargés de missions ponctuelles et diversifiées *en production pendant un an. Ils auront ensuite* des responsabilités opérationnelles ou de commandement.

Toutes informations sur cette offre seront données *confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi* heures de bureau par Information-Carrière SVP 11.11 qui donnera un *rendez-vous aux candidats concernés.*

Information Carrière Réf. 253

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Pour Importante Filiale du Premier Groupe Français de Prêt à Porter

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

140/170.000 F an

C'est un homme qui dispose d'une solide expérience en matière de gestion financière et de comptabilité (générale et analytique). Il possède de préférence une bonne connaissance des problèmes posés par la gestion d'usines. Possibilités d'évolution importante dans le Groupe. Résidence à Châteauroux dans cadre agréable

Ecrire sous référence 561 à GFC
Spécialiste en recherche de cadres et dirigeants qui vous garantit réponse et discrétion absolue

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

LTP



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION EUROPEENNE DES SYSTEMES DIGITAUX

cherche

ANALYSTE FINANCIER

Ce poste évolutif *s'adresse à un cadre soit débutant* avec une solide formation en finances ou soit ayant *une première expérience en contrôle financier ou audit.* Formation HEC - ESSEC - Sup. de CO, MBA, etc...

Anglais courant.

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET près de NICE.



Ecrire avec C.V., photo, prétent., date de disponibilité ss réf. EDSD/1277-411 à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET

BANQUE MONÉGASQUE

recherche pour son service informatique

PROGRAMMEUR

pour assurer la maintenance des chaînes *existantes* Disponible très rapidement.

CONDITIONS PROFESSIONNELLES EXIGEES :
— Langage GAP-II - IBM/3 obligatoire ;
— Langage COBOL sur petit matériel ;
— 3 ans au moins sur système de grande diffusion.

CONDITIONS PROFESSIONNELLES SOUHAITEES :
— La connaissance du télé-traitement ;
— Expérience bancaire.

Adress. lettre man., C.V. détaillé, photo et prét. à : B.P. 144, MONTE-CARLO - Principauté de Monaco.

DIRECTEUR TECHNIQU[E]

Le Président de cette Société - Tôlerie Industrielle 110 personnes spécialisée notamment dans la constr[uc]tion d'ensembles pour véhicules PL et TP, recher[che] pour le seconder, un Ingénieur AM, ICAM ou simi[laire] ayant quelques années d'expérience en ce doma[ine]. Les responsabilités s'exerceront au départ sur les serv[ices] techniques (Etudes, Méthodes, Outillages) et s'éte[n]dront progressivement à tous les aspects de la Gesti[on] de l'entreprise.

Lieu de travail : 30 km au sud de LYON.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vo[us] adressera note d'information et dos[]sier de candidature sur simple dema[n]de . Référence 765 M.

RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

BSN-Gervais Danone recherche un Scientifique de haut niveau pour lui confier *la responsabilité* du Centre de Recherches et de Développement de la Société des Eaux *Minérales d'Evian.*

Sa mission sera de conduire efficacement les efforts de recherche et de développement *de la société* pour répondre aux besoins des marchés dans le domaine des Eaux Minérales *et des Boissons Alimentaires.* Il assurera l'animation et la gestion d'un Centre de *Recherches* de 37 personnes, doté de moyens importants.

Cette fonction sera confiée à une personne de formation universitaire (Biochimie, Bactériologie) ou Grandes Écoles (Ingénieur *Industries Alimentaires* + Biochimie, Nutrition) ayant acquis au moins 10 ans d'expérience *dans des laboratoires* de recherche et de contrôle des industries alimentaires ou *para-alimentaires.*

Lieu du poste : Evian.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence J 16 M, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

L'EXPRESS

recherche pour son service

CONTROLE DE GESTION
un jeune cadre

- Le candidat retenu aura une excellente formation en comptabilité et en administration des entreprises (par exemple : HEC , ESSEC ,SUP de CO ...)
- Il devra justifier d,une première expérience professionnelle acquise au sein,soit d'une entreprise, soit d,un cabinet d,organisation ou de révision comptable.
- Chargé sous l'autorité du contrôleur de gestion,de l'élaboration et du suivi du budget,il pourra en outre participer à l'ensemble des études économiques, comptables,fiscales et d'organisation de l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite,c.v., prétentions et photo à : Daniel HAJLBLUM-Directeur de la Gestion «L'EXPRESS » 25,rue de Berri , 75oo8 PARIS

STAGE CADRES DU TRANSPORT

en vue d'un stage rémunéré se déroulant du 9/1 au 28/7 1978 et s'adressant à des demandeurs d'emploi âgé de moins de 25 ans, désireux de faire une carrière dans le monde du transport.

Nous demandons d'envoyer C.V. + lettre, à l'A.F.T. CESTRAL, 52-54, quai National - 92806 PUTEAUX. Formation école de commerce, Lic. Deug, D.U.T., Gestion Droit, Sc. Eco., Langues souhaitées.



emplois régionaux

heuliez

située dans les DEUX-SEVRES
(à 80 kms du bord de mer)
l'un des premiers carrossiers français
1600 personnes

recherche

JEUNES INGENIEURS
A.et M. ou ICAM

EXPERIENCE NON INDISPENSABLE
Dynamiques
Libérés obligations militaires

Les candidats intéressés sont priés d'adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée à M. Le Directeur du Personnel (sous pli personnel), boite postale No 9 79140 CERIZAY.

...LIC, IMPORTANTE ENTREPRISE DE CONS...RUCTION TELEPHONIQUE SITUEE A STRAS...OURG, DEVELOPPE UNE NOUVELLE GAMME AUTOCOMMUTATEURS ELECTRONIQUES.

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

...ctronicien de formation. Il devra avoir une ...périence de la production et le souci de la ...ueur.

...sera chargé, au sein du Service Qualité, ratta...é à la Direction Générale, de la coordination ...hnique entre les divers départements de ...ntreprise (technique, fabrication, commercial).

...rôle fonctionnel nécessite un esprit de syn...èse et une grande aptitude au dialogue. ...connaissance de la langue anglaise est indis...nsable.

...voyer C.V. avec photo et prétentions à TELIC, ...route de Colmar, 67023 STRASBOURG CEDEX.

GRENOBLE
...sme du Secteur Public
recherche
...r prendre la Direction
...n Groupe de Recherche
MICROELECTRONIQUE
APPLIQUEE

UN INGÉNIEUR

...ant une expérience de ...sieurs années dans le domaine de la ...TERISAT. ELECTRIQUE TECHNOLOGIES DES ...RCUITS INTEGRES.

...férence sera donnée à ...candidat ayant déjà ...rcé des responsabilités ...ncadrement dans cette spécialité.

...V. dét., prét. et photo à ...819, Contesse Publicité, ...Opéra, Paris-1er, q. tr.

...de bâtiment et de T.P. au nord de Paris, rech. ...ur, chef du bureau d'étu... méthodes, pour son dé...ent bâtiment (15 ingé... et dessinateurs). Expé...s corps d'état souhaitée. ...sous référence 1 152 à ...CHAU S.A., B.P. 220 ...aris Cédex 02 qui trans.

FILATURE
SYSTÈME COTON

Membre d'un Groupe important rech. pour base à ROUEN mais sur le terrain (toute la France) à 50 %.

CHEF DES VENTES

pour ANIMATION réseau Agents M.C., relations avec Clients importants et DEVELOPPEMENT de la clientèle. (BONNETIERS/Tisseurs).

HOMME DU MÉTIER

ayant expérience VENTE ou PROMOTION de filés COTON (de préf.) ou synthétiques et connaissant les problèmes techniques correspondants. SINON S'ABSTENIR.

Discrétion absolue. Lettre manusc., C.V., salaire et photo sous réf. 3.752 à

SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

6, pl. Mal-Juin, 75017 Paris,

offres d'emploi

efap

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AGISSANT DANS UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT - LEADER DANS SA BRANCHE - PARIS

recherche

CADRE SUPÉRIEUR

Diplômé grande école ayant une solide expérience de la négociation à haut niveau et des responsabilités de Direction Générale.

Dans un premier temps, il aura des missions de négociation et de suivi d'affaires lui permettant de se familiariser avec le groupe. Sa réussite lui permettra d'évoluer rapidement vers des postes de DIRECTION GÉNÉRALE.

Possibilités de mutation ultérieure en province.

Ordre de grandeur de rémunération :

190.000 +

Ecrire sous référence MB 257 AM.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UN GROUPE DE SOCIÉTÉS (1.600 PERSONNES) FAISANT PARTIE D'UN GROUPE DE DIMENSION NATIONALE - RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à un candidat :

- formation expertise comptable ou ESC, licence droit + solide formation comptable,
- ayant 8 à 10 ans minimum d'expérience à dominante comptable et juridique, acquise au sein d'un groupe industriel, capable de prendre en charge les domaines :
  — contrôle et organisation comptable comportant audit interne et conseil aux filiales,
  — juridiques,
  — préparation des négociations,
  — éventuellement « personnel ».

Résidence LILLE.

Ecrire sous référence VG 252 AM.

MERLIN GERIN GRENOBLE

recherche pour sa Direction

AFFAIRES INTERNATIONALES

Ingénieur haut niveau

pour poste de

RESPONSABLE ZONE ORIENT

y compris Extrême-Orient

Poste important et avenir pour candidat 35 ans minimum, ayant acquis si possible dans branche électro-technique solide expérience exportation (appareillages et réalisation d'ensembles), connaissant secteur Orient.

Capable d'établir plans de pénétration par pays, mettre en place moyens de vente et réaliser objectifs en relations étroites avec les divers départements de la Société.

Langue anglaise indispensable - Voyages un tiers temps.

Ecrire sous référence TE 250 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (8.000 PERSONNES) AGISSANT DANS UN SECTEUR EN FORT DÉVELOPPEMENT - RECHERCHE

CHEF DE SERVICE MARKETING

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., SC. PO. ...

ayant 5 à 8 ans d'expérience au sein d'un groupe lui ayant permis d'acquérir une bonne méthodologie du marketing et l'habitude du lancement de nouveaux produits.

Il sera chargé d'assumer et de coordonner les activités marketing de plusieurs filiales agissant dans le domaine des transports publics urbains.

Situation très intéressante pour candidat animateur et créatif désireux d'utiliser son expérience marketing dans un secteur original et en fort développement.

Rémunération :

120.000 +

Résidence : grande ville OUEST FRANCE.

Ecrire sous référence NC 258 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS 4.000 PERSONNES - RENFORCE SES ÉQUIPES DANS LE CADRE DE SON EXPANSION ET RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

Diplômé grande école, ayant l'expérience des négociations (grands clients, collectivités locales...), de la gestion industrielle. Il sera chargé de diriger et de développer une unité de 300 personnes environ. Poste intéressant pour candidat ayant les qualités d'un « chef d'entreprise ».

Ordre de grandeur de rémunération :

150.000 F

Ecrire sous référence WH 253 AM.

CHEF DE SERVICE MARKETING

Diplômé grande école, ayant 5 ans environ d'expérience marketing ou éventuellement commerciale, capable d'assumer des responsabilités d'études, de réalisation et de contacts extérieurs.

Ordre de grandeur de rémunération :

120.000 F

Ecrire sous référence XI 254 AM.

POUR CES DEUX POSTES, LA RÉSIDENCE SE SITUE DANS UNE GRANDE VILLE UNIVERSITAIRE DE PROVINCE

Le groupe offre la possibilité d'un stage rémunéré d'une semaine avant décision et embauche afin de permettre aux candidats retenus d'avoir une visée précise des postes avant de s'engager.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR PARIS

CADRE COMMERCIAL DÉBUTANT ESCP-ESC...

Il commencera sa carrière dans ce groupe en assumant des responsabilités variées :

- vente d'une gamme de produits auprès d'une clientèle industrielle de la région parisienne,
- optimisation de la gestion d'un parc de moyens de transports ferroviaires.

La polyvalence de ces fonctions, au début, devra lui permettre d'orienter ensuite sa carrière soit dans la vente soit dans la gestion commerciale.

Ecrire sous référence LA 256 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PARIS-LA DÉFENSE - RECHERCHE

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

Ce poste conviendrait à un candidat ayant quelques années d'expérience à dominante fiscale, acquise en Cabinet ou Groupe Industriel.

COLLABORATEUR DU DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ

Il se verra confier des missions lui permettant d'acquérir une connaissance approfondie du groupe et d'y évoluer.

Ordre de grandeur de rémunération :

120.000 F

Ecrire sous référence ZK 255 CM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT STOCKAGE ET MANUTENTION

CHEF D'EXPLOITATION

Basé en banlieue Sud Paris, il aura la direction de sept unités traitant environ 400.000 tonnes de produits.

Il aura la responsabilité de la maintenance des installations, de l'exploitation, de la gestion, de l'animation du personnel.

POSTE IMPORTANT POUVANT CONVENIR A un ingénieur A.M., E.N.S.I. ou équivalent, ayant 8 à 10 ans d'expérience en direction de production ou d'usine.

Ordre de grandeur de rémunération :

130.000 F +

Ecrire sous référence UF 251 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

efap



(DIVISION INFORMATIQUE et SYSTEMES)
recherche

ingénieurs de ventes
CONFIRMES

dans la vente de mini-ordinateurs scientifiques ou de gestion

- Les candidats seront titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'une formation universitaire équivalente avec dans les deux cas, si possible une formation complémentaire en gestion.
- Les postes sont à pourvoir à Orsay et à notre bureau de ventes de Paris-Nord (Blanc-Mesnil)
- La connaissance de la langue anglaise est impérative pour ces postes.
- Les candidatures de débutants à très fort potentiel et motivés par la vente pourront également être examinées.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à La Direction du Personnel Z.A. de Courtabœuf BP 6 - 91401 ORSAY CEDEX

LTP



recherche

ingénieurs

1er POSTE :

E.N.S.T., E.S.E. ou équivalent,

ayant quelques années d'expérience en commutation téléphonique, de préférence dans les systèmes à commande par programme enregistré, pour ingénierie de systèmes de commutation téléphonique électronique.

2ème POSTE :

pour
PROGRAMMATION TEMPS RÉEL

3ème POSTE :

pour études et mise au point d'ensembles logiques et analogiques. Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Formation E.N.S.T.-E.S.E.-E.N.S.A.E.
E.N.S.T.A. préféré.

Ne pas se présenter, écrire avec C.V. :
SAT - 41, rue Cantagrel
75013 PARIS

offres d'emploi

«CONTROLLERS» DE HAUT NIVEAU

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL recherche QUATRE "CONTROLLERS" DE HAUT NIVEAU

Les candidats doivent avoir une expérience d'au moins trois ans dans des Sociétés anglo-saxonnes et, si possible, avoir travaillé dans un cabinet d'audit. Ils doivent posséder de solides connaissances en comptabilité, contrôle de gestion et développement des systèmes. Ils ont l'expérience du contrôle en usine.

LES REMUNERATIONS ENVISAGEES SONT COMPRISES ENTRE 120 et 180.000F. SELON LES POSTES ET L'EXPERIENCE.

Trois postes sont à pourvoir comme

CONTROLLERS

Responsables de la comptabilité, du Contrôle Budgétaire, de la Trésorerie et de l'Informatique. Deux postes sont en France, un à 150Km au Nord de Paris, un dans les Vosges. Le 3ème poste qui implique de parler parfaitement l'italien est à pourvoir près de Milan.

Un poste est à pourvoir comme

DIRECTEUR D'AUDIT

Il est l'une des deux personnes qui relèvent directement du "controller" actuel de la maison mère dont le Siège est à Paris. Il est Responsable de tous les aspects de l'Audit interne financier et opérationnel et des relations avec les auditeurs externes. Il participe à la définition des procédures et des systèmes de contrôle. Il aura à créer une équipe d'audit au sein de laquelle seront recrutés de futurs "controllers". Il doit parler correctement l'anglais. Une expérience d'audit est indispensable pour ce poste.

Adresser C.V. en indiquant le poste et éventuellement la région souhaitée sous réf. 27M325 au

69, rue de Monceau
75008 PARIS



directeur de département

CERRUTI 1881
PARIS

Spécialiste du prêt à porter de luxe recherche un homme capable de prendre la direction de sa diffusion masculine.

La mission de ce nouveau collaborateur est la suivante :

- Responsabilité du développement des ventes de son produit.
- Réception à Paris des clients français et étrangers importants.
- Contrôle de l'activité des représentants et des agents.
- Suivi des ventes et entretien des relations avec les usines.

Ce poste convient à un homme jeune, justifiant d'une expérience de direction des ventes à l'exportation ou de direction d'un bureau d'achats. Une expérience du P.A.P. masculin et le goût des produits de marque sont appréciés.

La connaissance des langues et notamment de l'anglais est indispensable.

A moyen terme, ce poste doit évoluer vers de plus grandes responsabilités pour un candidat désireux de grandir avec son produit.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 703154/M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sperar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

IMPORTANT GROUPE IMPRIMEUR-EDITEUR

recherche
pour son imprimerie située à :

MONTROUGE (92)

INGÉNIEUR

diplômé ICAM - A.M. - H.E.I. ou équivalent, ayant une expérience d'environ 5 ans dans Service Technique et d'entretien.

Après période d'adaptation, prendra la responsabilité des Services Techniques et d'Entretien de l'établissement avec, pour objectif prioritaire, la maîtrise de la relation Matériel Production.

Connaissances matériel imprimerie souhaitables, mais non indispensables.

Expérience de la fonction hiérarchique.

Evolution probable à moyen terme :
POSTE DE DIRECTION.
Nombreux avantages - Salaire à débattre.

Adresser C.V. détaillé + prétentions à :
B.P. Service Emploi Y
3, rue Bayard, 75008 PARIS.

LA DIRECTION DU PERSONNEL D'UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

recherche

CONSULTANT
Recrutement Carrières

Pour :

— sélectionner candidats externes et internes,
— suivre la carrière des cadres et employés,
— participer à des études liées au suivi de carrière et à la sélection.

Formation supérieure. Expérience minimum de 5 années dans un service de sélection Personnel du secteur tertiaire.

Adresser C.V., photo et salaire à n° 2.848, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

REPRODUCTION INTE

Elaborer et commercialiser vos solutions informatiques avec une nouvelle série d'ORDINATEURS IBM (série 1)

La Division des Systèmes de Grande Diffusion s'adresse à une très large clientèle de PME-PMI et de services de gestion ou de production de grandes entreprises.
Elle connaît un taux d'expansion parmi les plus importants de la Compagnie, et pour satisfaire à une forte demande actuelle et potentielle de systèmes élaborés nous recrutons des jeunes (hommes et femmes)

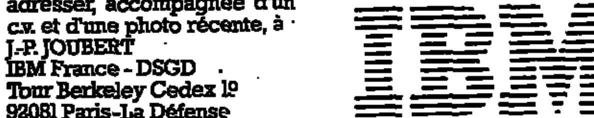
DIPLOMÉS DES GRANDES ECOLES

débutants ou ayant une première expérience professionnelle.

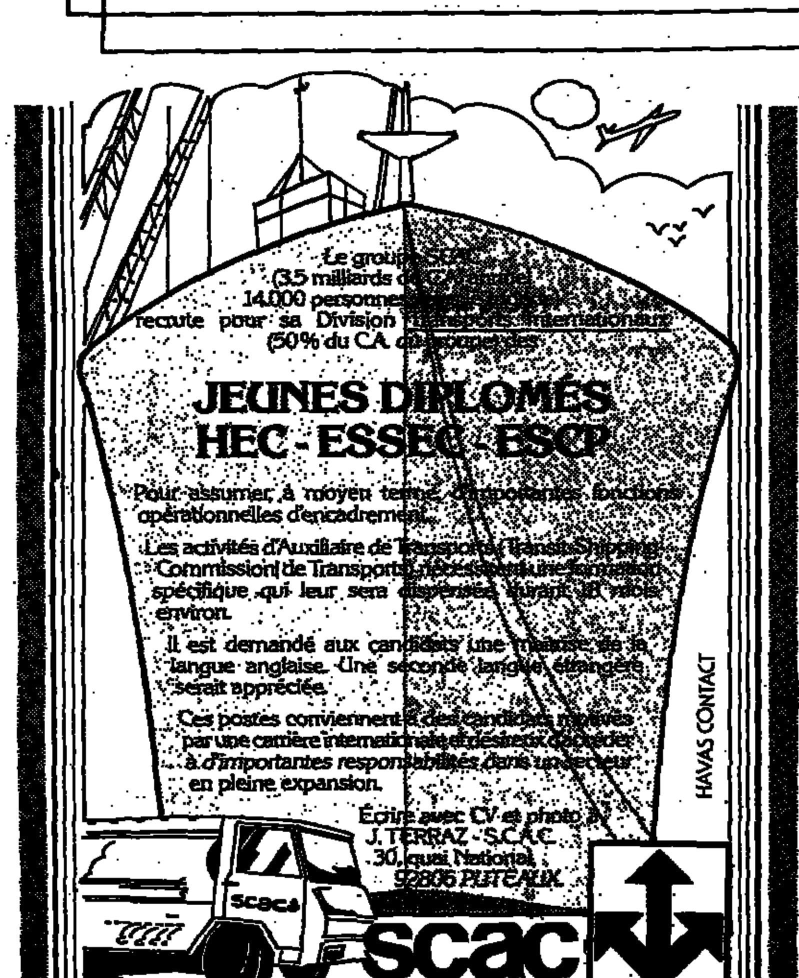
Les fonctions qui leur seront confiées (Ingénieur Commercial DSGD) requièrent des candidats une aptitude à une grande autonomie ainsi qu'à des activités créatrices de type engineering.
Ils *auront en effet* :
- à analyser des problèmes d'ordres divers pouvant concerner toutes les activités des entreprises ;
- à concevoir des configurations originales de systèmes informatiques ;
- enfin, à convaincre leurs interlocuteurs du bien-fondé des solutions recommandées.

Ces responsabilités exigent de grandes aptitudes commerciales, que nous renforcerons par une formation théorique et pratique de 10 mois.

Une lettre de candidature est à adresser, accompagnée d'un c.v. et d'une photo récente, à
J.-P. JOUBERT
IBM France - DSGD
Tour Berkeley Cedex 19
92081 Paris-La Défense



HAVAS CONTACT



Animateur et gestionnaire : ce sont les qualités que nous attendons du :

directeur des ventes

Division Mini-ordinateurs

Notre gamme de produits destinés aux applications scientifiques et industrielles, est très performante sur le marché.

Pour atteindre vos objectifs et développer les ventes, vous disposerez de moyens importants : une équipe d'Ingénieurs Commerciaux, l'appui des services de la Société (promotion commerciale, marketing, service après-vente, logiciel).

Une formation supérieure scientifique et une expérience des produits et du marché sont nos premiers critères de sélection.

Adresser c.v. et prétentions à M. Guerrier, sous référence K 10, OLIVETTI FRANCE, D.P.R.H., 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

olivetti

études et conception mécaniques pour contrôles non destructifs

Ingénieur mécanicien ou électromécanicien, quelques années d'expérience en industrie aérospatiale, off-shore ou pétrochimique, vous ont permis d'acquérir de bonnes compétences en études mécaniques, qu'elles concernent des équipements classiques ou des prototypes.

Aujourd'hui, vous souhaitez élargir vos responsabilités dans un secteur d'avenir.

Société d'Etudes et de Construction d'Ensembles Electronucléaires en forte croissance, nous vous proposons de participer, au sein d'une équipe de spécialistes, à la réalisation et au développement *de projets importants dans le domaine du contrôle* non destructif (prototypes de mesures de variations géométriques, spectrométrie, courants de Foucault, etc...). *Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.*

Ecrire à No 39207, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE DE DISTRIBUTION
PARIS
recherche

animateurs de formation

65 000 F +

Ayant une formation de type Écoles de commerce, Sciences Éco, Psycho, et une expérience de formation de deux ou trois ans au minimum.
Ils animeront des sessions pour le personnel cadres et employés des magasins du groupe, participeront à l'évaluation des besoins et à l'élaboration des programmes.
Fréquents déplacements de courte durée en province.
Envoyer C.V., photo et rémunération actuel sous réf. 3617 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



ingénieur formation

MAINTENANCE DU MATÉRIEL

Filiale du 1er constructeur européen d'ordinateurs, nous recherchons pour notre centre de formation un ingénieur qui aura la responsabilité de concevoir, de développer et d'animer des cours destinés aux inspecteurs chargés de la maintenance du *matériel installé chez nos clients*. Dans les premiers temps, cette *formation portera* sur les mini-ordinateurs et les petits systèmes de notre gamme.

La préférence sera donnée à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire ou comme inspecteur de maintenance et maîtrisant la langue anglais. Salaire 60.000 F ±.

Lieu de travail : PARIS (*Porte d'Orléans*).

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à Pierre GUÉRIN - ICL FRANCE - 16, *cours* Albert 1er - 75008 PARIS *sous référence* M 612.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche son

CHEF du SERVICE ACHATS

INGENIEUR DIPLOME POSITION III

Le poste exige une bonne expérience dans le domaine des composants électroniques et électromécaniques.

La préférence sera donnée au candidat qui aura le sens des relations humaines.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 39.023 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

MATRA

SECTEUR CIVIL développe ses activités et crée plusieurs postes

INGENIEURS ENST - ESE...

— Ils ont une responsabilité d'étude, de développement et de coordination de projets.
— Ces postes concernent des ingénieurs débutants à 4 ans d'expérience acquise dans les domaines suivants :
- Téléphone.
- Signalisation - Commutation électronique.
- Micro-informatique (matériel et logiciel).
- *Transmission numérique.*

Réf. NK 227

AT ELECTRONICIENS

— Ils participent aux études et à la réalisation de prototypes au sein d'une petite équipe technique.
— Ces postes peuvent intéresser des techniciens de formation BTS ou équivalent, débutants à 4 ans d'expérience environ, selon les postes proposés.
— Il est nécessaire d'avoir des connaissances de base ou une expérience dans les domaines suivants :
- Téléphone.
- Logique générale.
- Micro-informatique.
- Modems.

Réf. NK 228

Adresser CV, rémunération souhaitée en précisant la référence du poste

MATRA Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY



COLGATE PALMOLIVE
DÉPARTEMENT PROFESSIONNEL
recherche

responsable régional

Secteur : PARIS et ILE-DE-FRANCE OUEST

Il aura sous sa responsabilité plusieurs concessionnaires exclusifs.

Sa mission consistera à promouvoir la vente de nos produits.

La préférence sera donnée au candidat ayant :
- 28 ans minimum et une bonne *culture générale.*
- Une solide expérience de la vente, de la gestion commerciale et de l'animation "terrain" d'une équipe de représentants.

Son domicile sur la Région parisienne.

Nous offrons tous les avantages d'une Grande Société à fort développement.

Adresser candidature, C.V. et photo à **COLGATE PALMOLIVE - Service Recrutement, 92401 COURBEVOIE.**

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST recherche :

pour GESTION TECHNIQUE GRANDS PROJETS

INGÉNIEUR Grande Ecole

Ayant des connaissances pour aborder des problèmes de systèmes propres aux équipements embarqués à bord de satellites (OPTIQUE, ÉLECTRONIQUE, MECANIQUE).

Expérience inférieure à 5 ans s'abstenir

Adr. C.V. et photo sous le n° 39.164 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui trans



LE SECRETARIAT D'ETAT AUX POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

recrute des informaticiens par concours

80 ANALYSTES
35 PROGRAMMEURS SYSTEME

Inscriptions jusqu'au 3 Janvier
Epreuves écrites les 1 - 2 - 3 Février 1978

70 PROGRAMMEURS
35 PUPITREURS

Inscriptions jusqu'au 4 Janvier
Epreuves écrites les 6 - 7 Février 1978

Formation rémunérée
Avantages indemnitaires
Accès aux emplois supérieurs

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, Boulevard du *Montparnasse*
75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES POS
au chef-lieu du *département de résidence*

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

IMPORTANTE STE DE TELECOMMUNICATIONS PARIS 13e, RECHERCHE :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION 2. FORMATION GRANDES ECOLES
Expér. industrielle d'au moins 4 ans dans les Etudes de transmission de signaux téléphoniques analogiques et numériques.
Bonne connaissance du calcul des circuits électroniques.
POSTE A POURVOIR : au service Etudes Télécommunications pour la conception d'équipement télécommunications au sein d'une équipe jeune.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

POSITION 2. FORMATION GRANDES ECOLES
Expérience d'au moins 3 ans dans l'Etude de logiciels de gestion, de périphériques et de systèmes temps réels.
Connaiss. des procédures de défense et maintenance des systèmes logiques redondants.
POSTE A POURVOIR : au service Etudes télécommunications. Participation au développement systèmes télécommunications.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

POSITION 2. FORMATION GRANDES ECOLES
Expérience d'au moins 5 ans dans le traitement numérique de signaux.
Bonne connaissance des méthodes de calcul et de simulation.
POSTE A POURVOIR : au service Etudes Télécommunications. Développement de dispositifs téléphoniques numériques.

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. A., B., C., à A.O.I.P., Boite Postale 301, PARIS 13e.

directeur général des ventes

150.000 F

PERI-INFORMATIQUE. Nous sommes un constructeur français de matériel informatique de gestion, (C.A. en progression moyenne de 30 % par an), réputé par la qualité de son S.A.V. Nous recherchons en fonction de notre expansion notre Directeur Général des Ventes.
Sous l'autorité du Directeur Général, il sera entièrement responsable de la définition et de l'application de la politique commerciale de la société, tant au plan national qu'à l'exportation.
Outre l'animation de son équipe, une trentaine de personnes, il aura à définir une «politique produits» en étroite relation avec la Direction Technique. Ce poste ne peut convenir qu'à un homme de terrain, âgé de 32 ans minimum, ayant fait ses preuves de «manager» à la Direction des Ventes d'une Société de péri-informatique (mini-ordinateurs de bureau-facturières, par exemple). La connaissance de la langue anglaise serait souhaitable. La rémunération comportant un fixe et un intéressement sur le C.A. réalisé motivera un candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 71136/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

DEVELOPPER VOS COMPETENCES DANS UNE FONCTION EVOLUTIVE

Études et Productions Schlumberger développe constamment de nouveaux projets concernant la recherche et l'exploitation pétrolières.
Le rôle du service Méthodes dans leur aboutissement est essentiel : c'est lui, en effet, qui assure la liaison entre les services d'études et d'industrialisation et la fabrication : il conçoit, organise et maintient les moyens de production de sondes de mesures spécifiques et variées.
Pour renforcer ce service, nous créons un poste que nous désirons confier à un jeune

INGENIEUR MECANICIEN

diplômé Arts et Métiers, INSA, ENSI ou équivalent, ayant acquis une première expérience professionnelle dans l'industrie

Il sera en charge, dans un premier temps, d'opérations de mise au point et d'organisation des procédés d'usinage et de montage de produits nouveaux.
Dans ce cadre, il se verra confier des responsabilités concernant les études de prix de revient, les études de postes, la recherche de techniques évoluées pour moderniser et optimiser nos moyens de production...
Ses fonctions sont appelées à évoluer au sein du service Méthodes, comme dans l'entreprise. Aussi, il lui sera demandé de faire preuve de créativité et d'aisance dans les contacts à tous les niveaux.
Une connaissance de l'Anglais est souhaitée.
Écrire avec cv à :
ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée
92142 Clamart Cedex.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

HEBDOMADAIRE

GRAND PUBLIC (500.000 ex.)
recherche

Chef de Publicité

pour assurer la promotion du titre auprès des agences et des annonceurs.
Nous aimerions rencontrer un homme jeune, ayant une formation commerciale et NECESSAIREMENT une première expérience dans la vente. Une pratique de la publicité presse chez l'éditeur ou en régie serait un atout supplémentaire.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (ret) et prétentions sous réf. 1201 au C.P.E. 17, rue des Acacias 75017 PARIS.



recherche pour sa division équipements électroniques

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Grandes Ecoles
(E.S.E. – ENSERG – ENSEEIHT...)

Il a une responsabilité d'étude et de développement réalisé en laboratoire de systèmes avec micro-processeur.
Ce poste concerne un ingénieur ayant une expérience de 3 à 4 ans des micro-processeurs et des connaissances en calculateur temps réel.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 236

MATRA à Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MACHINISME AGRICOLE
recherche

DIRECTEUR DE RÉGION

Assisté d'une équipe de collaborateurs techniques et commerciaux, il représente la Direction Commerciale auprès des concessionnaires et, est responsable de la réalisation des objectifs.
Il devra avoir une certaine expérience acquise dans la fonction.

Envoyer C.V., photo et prét. en précisant la région souhaitée sous le n° 39.431 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris Cedex 01.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche
pour ses services d'ETUDES

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS Grande Ecole

pour développement de circuits électroniques analogiques.

Adr. C.V. et photo sous le n° 39.165 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

ETABLISSEMENT FINANCIER ASNIERES
recherche

JEUNES CADRES

DIPLOMÉS E.S.C. OU SCIENCES ÉCO.
OPTION COMPTABILITE FINANCE
1 ou 2 ans d'EXPERIENCE DANS CABINET APPR.
Rémunération : 60.000 francs +

Ecrire avec C.V. sous la réf. 1.840 à INTER PA. B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

directeur du personnel (Dijon)

Le Président d'une entreprise de fabrication de biens d'équipement (chaudronnerie, mécanique, mécano-soudure) recherche pour son usine (400 collaborateurs) proche de DIJON (21) un directeur du personnel.
Placé sous son autorité, il met en place et prend en charge la fonction complète : emploi et gestion des ressources humaines, administration et statuts, relations sociales.
C'est un cadre de 35 ans minimum, de formation supérieure (Droit), ayant plusieurs années d'expérience de la fonction en usine.
Écrire à G. BARDOU, réf. 3284 LM.

un(e) jeune responsable du personnel 80 000 F +/an

Le directeur administratif d'une entreprise du secteur tertiaire en plein développement (300 salariés), Paris banlieue ouest, cherche un jeune responsable du personnel. Celui-ci prend en mains avec autorité et compétence la gestion du personnel et le recrutement, prépare l'informatisation de la paie ; il se voit confier progressivement la formation, l'information et les relations sociales.
C'est une bonne opportunité pour un cadre de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant une première expérience réussie (5 à 6 ans) dans la fonction personnel et souhaitant s'intégrer à une structure légère dans laquelle les possibilités de développement sont importantes.
Écrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3291 LM.

directeur commercial

D'une fonderie fabriquant, dans la région Midi-Pyrénées, des produits sophistiqués et rattachée à un groupe industriel important. C'est le poste que propose notre directeur général à un homme de formation ingénieur ou commerciale, AM ou HEC par exemple, âgé d'au moins 32 ans, qui a l'expérience de la vente et du marketing de biens industriels : fonderie, grosse mécanique.
En étroite collaboration avec la direction commerciale du groupe, il a la pleine responsabilité de prospecter, négocier et suivre notre clientèle en France et à l'étranger. Il dirige l'équipe qui gère commandes et devis. C'est un homme dynamique ; sa réussite dans ce poste l'amène à d'autres fontions de direction dans le groupe. Il parle couramment anglais ou, à défaut, allemand.
Écrire à Y. CORCELLE, réf. 3290 LM.

chef des services comptable et financier

Le PDG d'une affaire parisienne de distribution (CA 200 MF) recherche son chef des services C et F. Les responsabilités de ce futur directeur couvrent les comptabilités générale, marchandises et de gestion, l'audit, les relations avec les banques, la vie juridique des sociétés (CA, assemblées...), le personnel.
C'est un professionnel de plus de 30 ans, soit diplômé ESC, soit DECS ou deux certificats, ayant, de préférence, l'expérience de la distribution et de l'entreprise familiale.
Adresser une lettre manuscrite et photo à J.E. LEYMARIE, à Paris, réf. 3273 LM.





LE CONTINENT

Compagnie d'Assurances I.A.R.D.
rech. Adjoint au département FORMATION

— Age 25 ans minimum.
— Bonne connaissance des produits.
— Expérience du terrain indispensable.
— Goût du contact et sens pédagogique profondément souhaités.
— Stage de perfectionnement assuré avant entrée en fonction.
— Evolution du poste très motivante à terme.

Envoyer C.V. avec photo et rémunération actuelle à :



Jacques PIQUET
LE CONTINENT
62, rue de Richelieu,
75002 PARIS.

LE CONTINENT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche
RÉGION PARISIENNE
JEUNE CADRE RESPONSABLE de la

gestion de programmes immobiliers

— Débutant ou 2 ans d'expérience.
— Formation supérieure souhaitée (Sciences Po, Droit, HEC, ESSEC, ESCP...).
— Sens de la responsabilité et de l'organisation.
— Capacité d'adaptation à des tâches diverses (administratives, juridiques, financières et commerciales).

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 3645 à :
OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

PARIS SHERATON HOTEL
****LUXE - 1.000 CHAMBRES
MONTPARNASSE
recherche

Assistant Manager

Expérience réception et caisse
Parfaite connaissance de l'anglais.
Salaire fixe × 13. 40 heures × 5 jours.
Contrat indéterminé. Possibilité promotion.

Attaché Commercial

Expérience commerciale hôtellerie indispensable.
Parfaite connaissance de l'anglais.
Salaire fixe × 13. 40 heures × 5 jours.
Contrat indéterminé.

Envoyer C.V. en indiquant prétent. et disponibilité au Service du Personnel,
19, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 PARIS.

LE CARBONE-LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS A VOCATION MULTINATIONALE

spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique)

recherche
dans le cadre d'un développement important

● Pour un de ses départements à PARIS

CADRE DE MARKETING

ESSEC, SUP de CO ou équivalent

expérience 3 à 5 ans

Intéressé par les problèmes techniques et industriels et la prise en charge de la politique marketing ainsi que du suivi d'un produit nouveau appelé à se développer rapidement.
Il s'agit d'un poste à créer, exigeant des qualités d'initiative, de l'imagination et un esprit entreprenant.
Il implique des DEPLACEMENTS FREQUENTS et nécessite une bonne connaissance de l'ANGLAIS et si possible de l'ALLEMAND.

Possibilités d'avenir intéressantes pour candidat ayant personnalité et envergure

Réf. 424

● Pour son usine de PAGNY SUR MOSELLE (région Metz-Nancy)

CHEF DE FABRICATION INGENIEUR MECANICIEN

AM, ICAM, ou équivalent

- 5 à 10 ans d'expérience dans domaine Fabrication - usinage assemblage.
- responsable d'un nouvel atelier destiné à prendre rapidement de l'extension.
- Ce poste exige en particulier des qualités d'organisation et de dynamisme.

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable

Réf. 425

Adresser sa réf. CV détaillé, photo et prétentions à Direction du Personnel et des Relations Sociales 45 rue des Acacias 75017 PARIS
Entière discrétion assurée

sperar

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ASSISTANTE DE DIRECTION
PUBLICITÉ

3 500 à 4 500 francs.
Poste exigeant forte personnalité, initiatives, ambition. Formation supérieure ou équivalente, même débutante, mais douée pour les chiffres, dactylo indispensable.

Le poste comprend :
10 % comptabilité,
10 % secrétariat,
80 % gestion et contacts clients, fournisseurs.

Horaires souples. Lieu de travail : métro Boissière.
Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à FASTRAL, 15 bis, rue Cimarosa, 75116 PARIS.

TRES IMPORTANT GROUPE
RECHERCHE (PARIS)
POUR SA DIVISION PARAPHARMACEUTIQUE
COMPORTANT PLUSIEURS
RÉSEAUX DE VENTE

directeur

RESPONSABLE de la COMMERCIALISATION

Ce collaborateur devra prendre en charge les responsabilités précises suivantes : politique de distribution, supervision des forces de vente, problèmes du recrutement et des rémunérations, gestion budgétaire. Le poste convient à homme 35 ans mini., bonne formation niveau E.S.C., expérience solide de la direction commerciale. Les candidatures d'hommes exclusivement «de terrain» ne seront pas retenues.
Fixe + intéressement, bon climat de travail, poste stable.

Ecr. avec C.V., photo et prét. s/réf. 741 M à :

SODECI 18, rue Violet 75015 PARIS

BANQUE PRIVÉE PARIS
crée le poste de

responsable des services administratifs et comptables

CLASSE VI - VII

Les candidats doivent avoir une connaissance approfondie et une expérience confirmée de toutes les opérations de Banque - notamment sur l'étranger -

Le sens de l'organisation, la maîtrise des problèmes d'administration du personnel (paie, prévoyance) et des procédures informatiques sont indispensables.

Une formation supérieure, un excellent sens du contact et une autorité naturelle sont nécessaires pour ce poste d'avenir lié à la réussite au sein d'une équipe restreinte.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3623 à Monsieur ANDRÉ
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Mentionner sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

SERTI

jeunes ingénieurs grandes écoles

Nous comptons parmi les premières Sociétés de Conseil en **GESTION, ORGANISATION ET INFORMATIQUE** et nous appartenons à l'un des Groupes les plus importants dans ce domaine.

Nous recrutons de jeunes Ingénieurs, débutants ou ayant une première expérience professionnelle. Après formation, ils deviendront progressivement **RESPONSABLES DE PROJETS** importants.

La qualité et la diversité de nos interventions dans les grandes entreprises et les administrations publiques constituent le principal attrait de nos activités.

Ecrivez sous référence 5063 M à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI-SELECTION, 49, Avenue de l'Opéra, 75002 Paris.

GEM

SOCIETE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
recherche pour PARIS

JEUNE
INGÉNIEUR

DE FORMATION AERONAUTIQUE
SUP. AERO ou ENICA
pour son département études avancées.

— Projets de systèmes numériques embarqués.
— Liaisons techniques avec la clientèle.
— Anglais nécessaire.

Env. C.V. et prét. à nº 38.997, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

CENTRE DE PRODUCTION ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
d'un très important GROUPE INDUSTRIEL

recherche
pour études méthodes fabrication mécanique électronique et problèmes de production.

UN INGÉNIEUR
DÉBUTANT
ARTS ET METIERS
ou équivalent.

Responsabilités techniques et humaines.
Nationalité française
Connaissances anglais souhaitées.

La rémunération sera déterminée en fonction du candidat retenu.

Lieu de travail :
SARTROUVILLE (78)

Nombreux avantages sociaux.
Discrétion totale assurée

Adresser C.V. détaillé nº 83.895 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société rech. pour banlieue Sud

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour conception programmes à caractère scientif. (niv souhaité maîtrise inform exp. 2 a. min. Ecr. nº T 01586 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

sema informatique

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche dans le cadre du développement de ses activités en informatique :

ingénieurs grandes écoles débutants

Les candidats devront être diplômés de grandes écoles (X, Mines, E.C.P., Télécom...). Ils seront d'abord affectés à des postes d'assistance technique en clientèle et participeront à des études de gestion automatisée ou de systèmes informatiques. (Réf. 10165M)

ingénieurs de formation informatique

Diplômés INSA, ENSIMAG, ISEN, IIE, ESIEA, etc., les candidats auront 1 an d'expérience de l'analyse de gestion et de la programmation en langage évolué et en assembleur (IBM 370, HB 60 et Minis appréciés). Ils participeront à des études et réalisations informatiques au sein d'équipes pluridisciplinaires intervenant en clientèle. (Réf. 10166M)

analystes programmeurs

De formation informatique (IUT, Inst. Prog.), les candidats auront une expérience professionnelle de 2 ans minimale. Une pratique de l'assembleur et du PL1 est exigée. (Réf. 10167M)

Pour tous ces postes, les candidats devront être disponibles pour des déplacements et des séjours en province et à l'étranger.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à S. Masson, Sema-Sélection :

92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection — Montrouge - Lille, Lyon - Marseille

PS Conseil

ASSISTANT DIRECTION DISTRIBUTION PHYSIQUE
60.000 F

Une importante société française spécialisée dans la fabrication et la distribution physique de biens de grande consommation du secteur loisirs, recherche pour son siège situé dans la banlieue Sud de Paris, un Assistant Direction Distribution. Rattaché au responsable de ce département, il aura pour mission d'analyser et d'améliorer les méthodes de travail et les liaisons inter-services afin de les rendre plus performantes. Dans un deuxième temps, il aura la responsabilité directe de certains services de ce département. Ce poste convient à un jeune candidat, âgé d'au moins 26 ans, et ayant une formation supérieure commerciale ou équivalente. Une expérience d'environ 2 à 3 ans dans le domaine de la distribution serait très appréciée. Le poste implique des qualités d'organisation, de pragmatisme, un sens aigu des priorités et le goût des contacts. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire ainsi qu'une expérience des problèmes d'exportation. Ce secteur-clé au sein d'une entreprise en pleine expansion ouvre de larges perspectives d'avenir pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. sous référence A/231M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
Discrétion assurée

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT

recherche

CADRE ADMINISTRATIF
POSITION II

FORMATION SUPÉRIEURE DE COMMERCE
E.S.S.E.C. OU ÉQUIVALENT

Possédant expérience de 3 à 5 ans dans la gestion comptable d'une entreprise industrielle de préférence P.M.E.

Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest de Paris.
Transport assuré - Restaurant d'entreprise
Avantages sociaux

Adr. C.V. détaillé, photo et prét., ss le nº 38.931 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS

recherche

pour son siège situé en région parisienne

UN INGÉNIEUR
RESPONSABLE SERVICE TECHNIQUE

Ce poste disponible immédiatement conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum.

Possédant une formation :
— en Electronique Analogique, Digitale, Microprocesseurs et une expérience pratique Conception Entretien et Réparation Equipements comportant Circuits Electroniques.

Connaissances mécanique des fluides appréciées. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Le salaire de départ dépendra de l'expérience du candidat mais ne sera pas inférieur à 70.000 F/an.

Ecrire nº 8.133, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Challenge dans le chauffage

Vous travaillez depuis quelques années sur le marché du chauffage dans l'industrie et dans le tertiaire (immeubles, hôpitaux, écoles...)

Vous pouvez faire état de bonnes références de ventes et de profit. De plus vous vous sentez capable de coopérer activement au lancement de nouveaux produits très prometteurs (sélection des clientèles potentielles, argumentation économique, promotion technique, budgets, etc...)

Vous savez travailler en équipe, vous pratiquez l'anglais pour pouvoir réussir sur le marché du génie climatique au sein d'une grande société à rayonnement international.

Ecrivez sous la référence 77449 M au conseil en recrutement SIRCA qui fournira aux candidats sélectionnés tous renseignements sur notre société, nos produits et le poste à créer.



Sirca
44, rue La Boétie 75008 Paris

---

agents commerciaux exclusifs

PARIS - RHONE-ALPES - EST

Nous sommes une société solidement implantée *sur notre marché. Nous fabriquons (entre autres* produits) et nous commercialisons un matériel moderne pour la collecte des ordures ménagères et industrielles. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, connaît une expansion rapide.
Nous voulons renforcer notre réseau commercial et recherchons des AGENTS EXCLUSIFS qui auront à visiter, promouvoir, négocier et assurer le suivi des ventes auprès des collectivités locales (élus et techniciens) des Administrations et autres clientèles d'utilisateurs privés.
Au salaire fixe s'ajouteront des primes sur résultats et une allocation forfaitaire pour les frais.

Envoyer C.V., photo récente et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 71148/M et la région souhaitée.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

GRAND GROUPE ELECTRO-MECANIQUE
recherche pour REGION PARISIENNE

JEUNES INGENIEURS

(AM, IDN, ENSI et INSA)

pour les postes suivants :

INGENIEURS D'ETUDES
INGENIEURS D'AFFAIRES
INGENIEUR GESTION D'AFFAIRES
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
INGENIEUR MECANICIEN

Certains de ces postes peuvent convenir à des ingénieurs débutants, les postes gestion d'affaires et technico-commercial requièrent 2 ou 3 années de pratique.

Un des postes d'études nécessite de solides connaissances en aérodynamique et en thermodynamique. Intéressants développements de carrière possibles pour tous ces postes.

Ecrire avec C.V. détaillé à BTH, 2, rue Oswaldo-Cruz - 75016 PARIS.

Armstrong

Armstrong Cork International, a leading manufacturer of floors, ceilings and insulation products, is looking for an exceptional person to fulfill the following new position :

junior advertising and promotion supervisor

THE JOB covers the various facets of Advertising and Promotion planning, execution and control in close cooperation with the national and international Sales, Marketing and Advertising groups.
THE DEPARTMENT is small but aggressive, with sufficient growth plans to provide a challenging development opportunity.
THE LOCATION is Montrouge, just outside of Paris.
THE PERSON will be a young professional preferably of French nationality who has a university degree plus 2-3 years of experience with an advertising group preferably in a multinational manufacturing company. Fluency in English is essential.
REMUNERATION is established according to our competitive salary scales subject to experience and ability.
THE FUTURE - opportunities depend upon personal archievements but could lead to an advertising career, or sales and marketing.
Applications, if you have the right qualifications and would like to hear more, please send a C.V. including present function and salary with reference 401 to :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche un

COMPTABLE/AUDITEUR
DE HAUT NIVEAU

pour participer, au sein d'une petite équipe, à la réforme de la direction de la comptabilité, en liaison avec l'informatique

Il devra assurer le suivi de la mise en place du nouveau système et proposer des réformes de structures et de procédures.

Niveau d'études supérieures avec une expérience de 5 années au moins dans le domaine de la comptabilité des opérations bancaires.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous nº 2.887, COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui tr.

IMPORTANT CABINET
DE CONSEILS JURIDIQUES

recherche

JURISTES

Formation universitaire droit des Sociétés.
Expérience professionnelle notariale ou en Cabinet indispensable.

Ecrire nº 38.783, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, q. tr.

DANS LE CADRE DE SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT
la direction du DÉPARTEMENT DES RELATIONS HUMAINES
d'un des premiers groupes pharmaceutiques français

recherche

RESPONSABLE DE RELATIONS HUMAINES

— âgé de 35 ans minimum,
— de formation supérieure,
— ayant acquis une solide expérience pratique dans la fonction Personnel complète,
— capable de prendre en charge un poste de **RESPONSABLE DE RELATIONS HUMAINES** dans le Département ou dans une Division du Groupe.

- Aptitude à participer à la définition et à l'application de politiques sociales, à la négociation avec les partenaires sociaux, esprit d'ouverture et sens de la concertation sont indispensables à la réussite auprès de tous les niveaux de la hiérarchie, pour contribuer à l'équilibre des Hommes et de l'organisation.
- Le poste est à pourvoir à **PARIS.**
- Langue anglaise parlée indispensable (perfectionnement assuré si nécessaire).

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo récente, sous la référence HH 183, à DARDAINE, B.P. 346 - 75624 PARIS - CEDEX 13.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RECHERCHE POUR SON
SERVICE DU CONTENTIEUX

UN JURISTE

Il sera chargé, au sein d'une petite équipe de spécialistes en pleine évolution, de participer à la mise au point de dossiers judiciaires importants et complexes, touchant notamment les domaines nouveaux du contentieux bancaire.

Le poste implique en particulier d'étroites liaisons avec les directions, services et agences de la Banque, ainsi qu'avec ses conseils.

De formation supérieure, le candidat devra posséder un sens juridique affiné et une grande maîtrise des procédures acquise par l'expérience.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 6.147 à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Recrutement et Orientation
9, place Édouard-VII 75009 PARIS

bleu

Entreprise Equipements Industriels (80 km. Ouest de Paris)
recherche

responsable travaux exterieurs

Ce cadre a pour mission de superviser et mener à bonnes fins sur les plans techniques, coûts, délais, l'ensemble des activités de Montage et de Réalisation des chantiers de la Société.

Ce poste concerne un INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN ayant une expérience confirmée de 5/7 ans en Montage et Mise en route d'Installations Industrielles (Régulation, Génie Civil, Instrumentation ...).

Basé dans l'Eure, ce poste nécessite des déplacements courts et fréquents.

L'ANGLAIS COURANT est absolument requis.

Les candidats intéressés et concernés par ce poste enverront leur C.V. détaillé s/réf. 1137 et leur rémunération actuelle à :

BRIO - 5, place des Victoires - 75001 PARIS qui tr.

COMPAGNIE BANCAIRE
recherche
pour le SERVICE INFORMATIQUE d'une de ses Sociétés un

INGENIEUR INFORMATICIEN
DEBUTANT

Intéressé par l'Informatique de Gestion.
Formation Grandes Ecoles.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 472M à CIE BANCAIRE - Service Orientation et Recrutement - 25, Avenue Kléber 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

Importante Société de régulation industrielle
PARIS SUD, recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE

pour programmation, installation et maintenance systèmes numériques industriels temps réel à base de micro et mini-calculateurs.

Expérience en logiciel et matériel souhaitée.

Env. C.V. et prétent. n° 39.371 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

son CHEF de SERVICE

- CONTRÔLE DE GESTION
- CONTRÔLE FINANCIER

Rattaché au Directeur Financier

- Il sera chargé du contrôle des filiales du groupe.
- Le ou la candidat (e) devra justifier d'une expérience approfondie de la fonction.
- Devra pratiquer l'Anglais et si possible l'Espagnol.

Écrire avec C.V., photo et Prétentions sous N° 18.968 B

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

SOCIÉTÉ LEASING MATÉRIEL
recherche pour PARIS

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

chargé de visiter les différentes implantations en province,
— animation de réseau ;
— études des dossiers de crédit-bail ;
— formation enseignement supérieur ;
— expérience du droit sur le plan « risques » et « commercial ».

R. FREQUENTS DEPLACEMENTS EN PROVINCE
Possibilité d'évolution. Poste fixe en province.
Ecr. C.V. manuscrit, photo et prétent., à no 2.841, OPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

Société Expertise Comptable banlieue Ouest - recherche

ASSISTANT (E) CONFIRMÉ (E)

BTS, BP ou DECS certif. compt. Expér. Cabinet indispensable. Libre rapidm. Sér. réf. Place stable. Ecr. av. C.V. à SETECY 9 bis, r. Gambetta 78800 Houilles

---

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS recrute un

INGÉNIEUR
Grande Ecole
X - E.N.S.T. - E.S.E.

pour étude théorique de modems. Quelques années d'expérience souhaitées, mais non obligatoires en traitement du signal (modulation et filtrage numérique).

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé au C. N. E. T. département RTS/TDP. 38/40, rue du Général-Lecrec, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Société de Conseils en organisation et gestion rech.

INGÉNIEURS

Formation A.M. ou équivalente. Ayant 2 à 5 ans d'expérience en production de séries ou service méthodes. - Adr. C.V., photo et prétentions à L.I.A. 21, av. F.-Roosevelt, Paris-8e.

Sté quartier Halles rech.

COMPTABLE mi-temps

ayant quelques années d'expér. pour tenue livres auxiliaires, charges sociales, balance clients et fournisseurs.
Tél. : 261-68-05 + 236-08-89
Ce poste est à pourvoir avant la fin décembre

ASSOCIATION DE FORMATION
cherche
CONSEILLER EN FORMATION
auprès de P.M.E.
Conviendrait à jeune ayant formation supérieure éco., commerciale ou technique. Ecr. lettre manusc., C.V., photo, A.F.C.E.P. place Conservatoire, Croix-de-Chavaux, 93-Montreuil.

CENTRE DE RECHERCHES (CNRS)
ch. pour engagement immédiat

UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

Formation Arts et Métiers ou similaire
Ecr. avec C.V. ss n° 716.885 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

PETITE ENTREPRISE DE RELIURE Expansion recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Sérieuses références
Adresser C.V. et prétentions : n° 39.507 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Pour Société multinationale

DIRECTEUR DIVISION ENGINEERING

Mini. 5 ans expérience installations pétrolières Off-Shore, formation ingénieur diplômé et engineering pétrol. Mini. 35 ans. 250 à 300.000 F an. Selon expérience.
Ecr. avec C.V. et photo s/réf. 1106 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transm.

THYSSEN ACIERS SPÉCIAUX S.A.
recherche pour ses bureaux de
MAUREPAS

COMPTABLES

D.E.C.S., B.T.S.
Responsable comptabilité générale et clients.
Possibilités de promotion.
Avantages sociaux.

Envoyer curr. vitae + prétentions + photo à : M. Lexa - Société THYSSEN - B.P. 43 78310 MAUREPAS.

CONSULTANT INTERNATIONAL

Pour projets industriels pétrole, pétrochimie, engrais, gaz, recherche pour constituer des équipes chargées de la conception et du contrôle de la réalisation d'importants projets:

1) INGÉNIEURS DE PROCÉDÉS
ayant au minimum 4 années d'expérience.

2) INGÉNIEURS DE PROJET
spécialisés dans la conception et la réalisation d'installations générales et/ou des unités de production d'utilités.

Les candidats devront avoir une expérience pratique confirmée dans les postes prévus; ils devront témoigner de qualités marquées, d'organisation, d'initiative, de contacts et avoir le sens des responsabilités.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les fonctions exigeront de nombreux déplacements et des séjours à l'étranger.

Toutes les réponses devront faire référence au no de profil (1 ou 2) et être adressées au:

BEICIP 366, avenue Napoléon Bonaparte 92500 RUEIL - MALMAISON.

TECHNICO-COMMERCIAL

Société multinationale dans les produits chimiques agrandissant son département électrique rech. technico-ccial élément jeune et dynamique pour sa force de vente française.

La préférence sera donnée à une personne ayant de l'expérience dans le domaine de la galvanoplastie, et/ou des circuits imprimés. Voiture nécessaire.

Envoyer C.V. détaillé, photo et salaire actuel sous réf. 5.641 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE BANLIEUE SUD, recherche pour SERVICE TECHNIQUE DEVELOPPEMENT

DESSINATEURS-PROJETEURS

Expérience professionnelle souhaitée (parfumerie, cosmétique ou pharmacie).

Devront assurer le suivi de la conception technique des produits et s'intégrer dans une équipe de travail très dynamique.

Nombreux avantages sociaux, cadre de travail agréable.

Ecr. avec CV et prét. à 39.180 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Rech. BIOLOGISTES ayt expér. méthodes de mesure, analyse, dosage, acides aminés, sur matériel électrique et électronique, pr traduction anglais vers français manuels utilisation. Ecrire n° 8.135, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Important GROUPE NATIONAL banlieue Ouest (R.E.R.)
recherche
pour participer à la mise en place de son réseau de 30 MINI-ORDINATEURS

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— 2 à 3 ans d'expérience
— connaissance des mini-ordinateurs exigée.
Ecrire avec C.V. et prét. sous référ. 461 à Créations Dauphine 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transm.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS-7e recherche

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

formation supérieure, niveau certificat supérieur des traitements des données. Expérience d'un ou 2 ans.

MISSION : aide à la prescription et à la conception en matière informatique, revision et audit informatique.

Env. C.V. et prétent. n° 38 903 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

VILLE D'ORLY
recrute de toute urgence :
1 SECRETAIRE GL ADJOINT
(échelle des villes de 20.000 à 40 000 habitants)
Adr. candidature et C.V. à : M. le Maire d'Orly, Secrétariat général, Mairie d'Orly 94310.

Société d'Assistance
recherche
HOMMES 25 ans minimum
parl. espagnol, portugais ou ital. Sens des responsab. pour trav. de bur. Env. C.V., photo, prét. no T 01661 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

STE PUBLICITAIRE rech. MAQUETTISTE confirmé ayant bonne connaissance photocomposition, dynamique. Poste stable à responsabilités - 280-61-89. 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9e)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
TRAVAUX D'INGENIERIE ET SURVEILLANCE D'INSTALLATIONS

des INGÉNIEURS et TECHNICIENS EXPÉRIMENTÉS

dans un ou plusieurs des domaines suivants :

— Planifications.
— Commutation téléphonique.
— Transmission.
— Distribution.
— Implantation de centraux téléphoniques.
— Radiotéléphone.
— Techniques Radio.
— Câbles Hertziens.
— Transmissions de données, Télex.
— Radar.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE.

Connaissance langue anglaise indispensable.

Activités s'exerçant en REGION PARISIENNE au MOYEN-ORIENT et en AFRIQUE.

Toute demande devra comporter C.V. complet avec PHOTO et DATE DE DISPONIBILITE. Ecrire à Contesse Publicité, sous réf. 37.852 au 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
(EUROPE)
recherche pour sa DIVISION EUROPEENNE

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SCIENCES PO - HEC - ESSEC, etc.
Parfaitement BILINGUE ANGLAIS
Pouvant voyager

Pour un poste d'ADJOINT à DIRECTEUR de ZONE de développement d'affaires (EUROPE de l'EST - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE)

Expérience bancaire internationale souhaitée
25 ans minimum

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo, au Service du Personnel, B.C.N. (E) 47, av. George-V - 75008 Paris

---

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS recherche
Disponibles rapidement DUT + 2 ans.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

— PL1 DOS/OS, DL1 appréciés.
— COBOL DOS/OS, CICS appr.
— ASM, MACRO-ASM + Cobol OS.
— ASSEMBLEUR min. tps réel.
— INGENIEUR système IBM.

Tél. 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

---

ingénieur méthodes
PARIS

Vous êtes ingénieur, diplômé AM, INSA, IDN ou équivalent. Une première expérience professionnelle, d'environ deux années, acquise dans un secteur mécanique ou électronique, vous a donné une bonne connaissance des problèmes de production et des techniques de fabrication en séries.

Société d'Etudes et de Réalisation d'Ensembles Industriels, nous vous proposons de participer à notre forte expansion.

Intégré à notre Département «Méthodes Industrielles», vous serez chargé, pour un programme donné, d'optimiser la fabrication d'un produit évolutif et de haute technicité.

Vos fonctions comporteront des relations suivies avec les différents Départements de notre Société, nos sous-traitants et fabricant.

Adresser votre candidature et votre c.v. s/réf. 9553 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

ALIMENTAIRE
140 MILLIONS/AN
DONT 60% à l'EXPORTATION

En développement rapide et régulier, Entreprise 500 pers., alliée à un groupe impt., CRÉE à 50 Km S.O. PARIS, le poste de :

GESTIONNAIRE MARKETING

Le Directeur Marketing ayant en charge la création et la promotion des produits, il l'assistera pour • les ÉTUDES de Marché • l'ANALYSE de toutes données commerciales • les PREVISIONS de vente • Le suivi des ventes, des coûts de vente, des promotions, de la Publicité, ... • Participera à l'élaboration du plan MARKETING • POSTE EVOLUTIF.

- Formation commerciale de bon niveau.
- EXPERIENCE INDISPENSABLE d'homme d'études, d'analyse et de gestion au Sce MARKETING d'un Annonceur ou Conseil (Débutants S'ABSTENIR).

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., salaire et photo ss réf. 3741 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

GROUPE INFORMATIQUE INTERNATIONAL
Proche banlieue sud de Paris
recherche pour son département Calcul scientif.

JEUNES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS
débutants ou quelques années d'expérience

pour études de mécanique appliquée sur ordinat.
(NUCLÉAIRE, AÉROSPATIAL, GÉOMÉCANIQUE)
ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE

Envoyer C.V., photo et prétentions à : ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL SILIC 270 - 94533 RUNGIS Cedex

---

Assistant Controller
Paris Est **F 100 000+**

La filiale française d'un groupe américain en expansion très rapide (+ 40% par an) spécialisée dans la distribution de matériel de bureau crée le poste d'Assistant Controller.

Dépendant directement du Secrétaire Général, il aura pour mission de l'assister dans un certain nombre d'études de rentabilité et de programmes de coûts. Il sera chargé en outre de la bonne marche du service comptable, de la préparation du reporting et du contrôle budgétaire. Il collaborera étroitement avec le service informatique pour la mise en place de nouveaux systèmes adaptés à la forte croissance de la Société.

Le candidat âgé de 28 ans minimum, aura une solide formation de gestion complétée par une expérience comptable et budgétaire dans une société anglo-saxonne où il se sera familiarisé avec les applications comptables à l'informatique. Une très bonne connaissance de l'anglais est requise. Ce poste débouchera rapidement sur des responsabilités plus larges pour un candidat de valeur.



Adresser C.V. détaillé s/réf.M 8301 à: R.INBONA Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cedex 15 - Discrétion absolue.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
recherche DEBUTANTS (TES)

INGÉNIEURS STATISTICIENS ÉCONOMISTES

X, MINES, PONTS, E.N.S.A.E., SC. ECO.
pour études de planification régionale

Env. C.V. manuscrit et photo récente obligatoire ss le n° 49.703 P.A. S.V.P., 37, rue du Gl-Foy, 75008.

Un des premiers constructeurs américains dans le domaine du matériel périphérique d'ordinateurs (croissance supérieure à 35% par an) solidement implanté sur le territoire français, recherche

ingénieurs commerciaux
PARIS-LYON **150.000 F.**

Ils seront chargés de développer la clientèle et seront soutenus par une solide assistance technique locale.

Les candidats recherchés ont une expérience réussie de la vente de matériel ou de service informatique ou bien d'ordinateurs de bureau.

Téléphoner pour discuter de cette opportunité au 073 21 05, ou adresser C.V. détaillé avec photo en rappelant la réf: JE 7D à

CARRIERES SERVICES Conseil en recrutement 19 Rue de la Paix 75002 Paris

---

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en France)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.

(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ____________ ou SOCIETE : ____________

ADRESSE : ____________ TEL : ____________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,46
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

INFORMATIS CONSULTANTS
rech. pr ses départements de logiciel de base, systèmes temps réel, base de données
INGÉNIEURS
maîtrisant l'un des systèmes SIRIS 3-MITRA 125-SOLAR
26, r. Daubenton-5e - 337-99-72

TRINDEL
(5.700 personnes)
SOCIETE SPECIALISEE DANS LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIEL.
recherche pour PARIS (8e)
RESPONSABLE PARC MATÉRIEL
possédant de sérieuses connaissances techniques et réglementation en vigueur en matière de T.P. : véhicule (1.500) engins, outillage, installations de chantier.
Un diplôme d'ingénieur, (A.M. ou similaire) est exigé. Des qualités humaines sont importantes, c'est un technicien et un gestionnaire d'une quarantaine d'années. Libre rapidement.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence A 28 à : Société TRINDEL, DP/PS, 44, rue de Lisbonne. 75008 Paris.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue NORD DE PARIS
recherche pour son DEPARTEMENT CALCULS
UN INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
28 ans minimum, ayant quelques années d'expérience dans le calcul de la structure par la méthode des éléments finis.
Le titulaire du poste sera chargé d'études pratiques en particulier sur les points suivants :
— Etablissement de devis (temps ordinateur et personnel, délais);
— Mise en données à effectuer ou à faire effectuer par des agents techniques;
— Exploitation des résultats et rédaction de rapp. d'étud.;
— Aide à la conception des structures.
Il devra avoir utilisé des programmes de calculs appliqués à la mécanique dans un bureau d'études ou en bureau de calculs.
Adr C.V., photo et prét. à : no 38.253, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INDUSTRIE 1.300 PERS - 5 USINES 350 MF/AN
Membre d'un Groupe européen, cette Entreprise recherche pour son siège à
THIAIS (94)
CHEF SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL
PAIE informatisée et GESTION des dossiers de TOUT LE PERSONNEL. Formalités administratives. SUIVI budgets formation, 1 % — Intérimaires — Comptabilité du Comité.
SPÉCIALISTE
INCONTESTABLE
EXPERIENCE (5 ans minim.) de TOUS les aspects de la GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL dans une industrie de taille comparable. Connaissances juridiques appréciées.
DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire et photo sous réf 3748 à
SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

Agence de Relations Publiques spécialisée dans les services : Presse, Edition, Bque, Tourisme recherche
CHARGE (E) DE RELATIONS PUBLIQUES
Formation supérieure
3 ans au moins d'expérience des relations avec la grande presse pr s'intégrer à une jeune équipe qui s'efforce de faire ce métier avec méthode et avec rigueur. Il est indispensable de très bien rédiger.
Ecrire en exposant votre expér. au no 8148 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche
CADRE
35 ans minimum
FORMATION SCIENTIFIQUE PHYSIQUE OU CHIMIE
(niveau ingénieur ou maîtrise)
si possible expérience dans le domaine des nuisances industrielles.
EXCELLENTE PRESENTATION exigée.
Sa tâche principale sera l'élaboration et l'animation des stages à Paris et éventuellement en Province.
Env. lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous no 41600 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS qui transm.

Conseil en CREATION D'ENTREPRISE recherche
JNE COLLABORATEUR
à temps partiel pour aspects juridiques de la création
et P.-D. G.
d'une nouvelle entreprise de caoutchouc industriel.
Ayant expér. de la production et de la vente dans ce secteur. Ecr. no T 01665 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

LE BON MARCHÉ
recherche
HÔTESSES D'ACCUEIL
BILINGUES
(anglais de préférence)
Bonne présentation.
Se présenter Bureau du Personnel, 5, rue de Babylone (7e), de 9 heures à 12 heures

URGT. Vs avez une formation Ing. gde éc. Télécom., Supélec, Mins, etc. + 1 format. complém. en Economie et/ou Marketing. Nous sommes un Cab. d'Etudes Econ. et ns vs offr. 1 poste de chargé (ée) d'Etudes (même si vous êtes début.). Ecr. av. C.V. et photo à BREF, 16, bd Vital-Bouhot - 92200 NEUILLY

E. C. L.
recherche
PROGRAMMEUR
— Formation maîtrise, DUT.
— 1 an d'expérience environ.
— Langage Fortran.
Disponible immédiatement.
Tél. : 259-18-40.

Société de Loisirs recherche
CHEF DE VENTE ET JEUNES FEMMES
excellente présentation, solides psychologiquement, aimant les autres, les loisirs et la vente. Rémun. intéressante Tél. p. R.-Vs au 329-68-63.

URGENT POUR BUREAU D'ETUDES
— ÉTUDE 2
Electricité
— ÉTUDE 2-P 1
Mécanique générale
Téléph. 728-94-18 ou 93-69.

Organisme parapublic PARIS (14e) recherche
CHARGÉS DE FORMATION
— Possédant maîtrise physique, chimique, ayant si possible travaillé en milieu industriel, pour préparer et conduire stage de formation.
— Une expérience en formation des adultes sera appréciée.
— Déplacements fréquents.
Adr. C.V., photo et prétentions sous référ. 1.100 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

DINER'S CLUB DE FRANCE recherche
CHEF COMPTABLE
CONFIRME
Ayant expérience activité agences de voyages.
Envoyer C.V., 18/20, rue François-1er, 75008 PARIS. Et Tél. pour R.-V. au 723-78-05 Poste 343

IMPORTANTE SOCIETE région parisienne recherche d'URGENCE
UN CADRE TECHNICO-CCIAL
Homme minimum 35 ans. Spécialiste traitement eaux de piscines pour vente et service après vente.
Anglais parlé et écrit exigé. Déplacements France et étrang.
Env. C.V., photo et prétent. à no 39.472 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

Association de jeunes cherche
ANIMATEUR (TRICE) GESTIONNAIRE
pour centre fixe dans le Morvan. Envoyez C.V. + lettre de motivations + photo à CONCORDIA 27, rue du Pont-Neuf, PARIS-1er Ne pas téléphoner, ni se présent.

proposit. com. capitaux

SUISSE
A vendre chaîne de magasins de sports dans stations de sports d'hiver.
Capital néces. F. S. 1.200.000 Ecrire sous chiffre P. 115-645 Publicitas, CH-1002 Lausanne

Cherchons achat affaire industrielle au progr étranst Ecr. no 8143 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

enseignem.

COURS DU SOIR de Réalisation audiovisuel de montage et d'assist, réaliz. JANV. à JUILL. 78 à l'ESRA, enseign. sup. privé. Départ : FORMATION PERM., 182, r. de Vaugirard, Paris-15e. Tél. 273-07-70

APPRENDRE **L'AMÉRICAIN** à **L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail (14e). 633-67-28. Cours de conversation le soir INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 16 JANVIER Cours privés. Sessions intensiv. « Full-time ou part-time ».

cours et leçons

Allemand ts nivx par Allemande agrégée et expérimentée. Tél. ULRIKE : 875-14-30.

GESTION : cours de gestion pl. dispon. format. en 1 an. Tél. 206-74-47 p. 6 jusqu'à 19 h.

Franc. orthogr. Allemand par enseignante spécialiste de rattrapage. - 250-77-71

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 100.000 m2 sur stock. Tél. 355-66-50.

secrétaires

Secrétaires de direction

MULTINATIONALE
très importante, recherche
secrétaire de direction générale
Bonne présentation.
Anglais parfait.
Maîtrise Es-lettres si possible.
Discrétion.
Intéressée par juridique - fiscal - administration et classement.
10 ans d'expérience professionnelle.
Adresser C.V. avec prétentions et photo à No 39294 - CONTESSE Publicité - 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Huré S.A.
Constructeur Français de Machines-Outils
Cadre agréable. Restaurant d'entreprise. Parking recherche pour son PRESIDENT
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Très bonne rédactrice et sténo-dactylo
- Organisée et méthodique,
- Bonne présentation,
- Expérience d'un poste équivalent de 5 années nécessaire.

Adresser lettre manuscr., C.V. complet et détaillé avec prétentions et photo à HURE S.A - Direction des Affaires Sociales 80, rue des Meuniers - 92222 BAGNEUX (Réponse et entière discrétion assurées).

NOTRE PRÉSIDENT CHERCHE
sa secrétaire
de formation supérieure, elle a au moins cinq ans d'expérience et maîtrise les techniques du secrétariat de direction.
Efficace, rapide et organisée, elle a une pratique honorable de l'anglais. Elle est capable de rédiger seule le courrier courant.
Lieu de travail : Castres (Tarn).
Ecrire sous référence 116 LM à M. Charles CASSAGNEAU - BP 222, 81106 CASTRES.


Emplois et Carrières

groupe pierre fabre
2 000 personnes, dont 400 cadres, employés dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe Pierre Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE BANLIEUE SUD recherche pour SERVICE TECHNIQUE DEVELOPPEMENT
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
— Niveau BTS.
— Sens de l'organisation.
— Capable de s'intégrer dans une équipe très dynamique.
Nombreux avantages sociaux. cadre de travail agréable.
Ecr. avec C.V. et prét. à No 39.177, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Secrétaires

Recherchons pour société allemande située à
ESSEN - R.F.A. UNE SECRÉTAIRE
française sténodactylo, bilingue français-allemand. Pouvant se fixer à ESSEN. Bon sal. Réf. exigées Ecr. à No 3.439, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE METRO PONT-DE-NEUILLY recherche
SECRETAIRES STÉNODACTYLOS
bon niveau et confirmées.
Nombreux avantages sociaux.
Ecr. avec C.V. et prét. à No 39.174, Contesse Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er, q. tr

Importante société Diffusion matériel d'essais et de laborat. recherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
Bilingue Allemand-Français. Anglais souhaité.
Env. C.V., prét. ss réf. 1105 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE A SUCCURSALES MULTIPLES SUR LE PLAN NATIONAL rech. pour son siège social de : CLICHY (92110)
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Elle assurera le secrétariat :
— du Directeur général.
— du Directeur administratif et financier ;
et sera, à ce titre, chargée de la préparation et du suivi de dossiers importants.
La discrétion, la fiabilité et la présentation seront des atouts déterminants dans le choix de la candidate retenue.
La rémunération sera fixée en fonction de l'expérience acquise.
Horaire : 40 h. en 5 jours. Avantages sociaux.
Ecr. av. C.V. + photo s/no 2731 à P LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tr

SOCIETE D'INGENIERIE (PORTE DE COURCELLES) recherche
SECRETAIRE STÉNODACTYLO
Bilingue anglais-français. Plusieurs années d'expérience pour secrétariat commercial et technique. Horaire : 42 heures. restaurant entreprise.
Adr. C.V., photo, prétentions à WEIRITAM, 12-14, rue d'Alsace, 92532 Levallois-Perret, Cedex.

travail à domicile

Demande

H., Lic. + D.E.S. Droit, format. gest., 10 a. expér., effect., étud. rech. collab. enseig. par corresp. Ecr. no 8138 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

demandes d'emploi

VOUS ETES EN PLEINE EXPANSION ?
VOUS AVEZ UN PROBLEME DE DIRECTION A RESOUDRE ?
LA CRISE DES DERNIERES ANNEES VOUS AMENE A REVOIR VOS STRUCTURES ?
VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL
doit être E.C.P., 43 ans
EXPERIENCE 10 ANS P.D.G.
— Sens responsabilités et rentabilité ;
— Dynamisme, sens de l'animation et du commandement ;
— Aptitudes financières pour gérer en toute responsabilité.
Entreprise C.A. 100 à 300 millions. France ou étranger. Anglais, allemand, espagnol courant.
Ecrire sous le no 74.275 à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE « CIBLE 2000 »
(Banque, Equipement, Construction, ...)
- *Vous êtes « In », créateur, « Girondin », ouvert au nouveau monde ;*
- *Vous recherchez l'HOMME DE CONFIANCE :*

Jeune (39 ans) ; Universitaire (sciences et droit) ; Anglais, Arabe, autres langues ; 10 ans conception, implantation structures et moyens de gestion + motivation collaborateurs ; Profil commercial ; Sportif (golf, tennis).
Libre rapidement pour Public Relations et Missions internes Harmonis. struct. - Décentr., Automat., ...)
Ecrire No 929 M., REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Cadre de Direction, Commercial
54 ans - Connaissances articles pour conditionnement et emballage : papier, impression, carton, cartonnages, verre, plastique.
Expérience vécue :
V.R.P. - Directeur des Ventes - Agent Général - Directeur Commercial.
Libre immédiatement.
Souhaite situation commerciale ou para-commerciale, branche indifférente.
Pas d'exigence hiérarchique.
Région parisienne de préférence, sinon province Ouest ou Sud-Ouest, si possible.
Ecrire Y. du MOTTAY, 39, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly.

JOURNALISTE
EX - REDACTEUR EN CHEF
— Longue carrière radio, télévision, presse écrite, complétée par une connaissance approfondie de la profession relations publiques, exercée durant 3 ans pour le compte d'une grande société industrielle, rompu, par conséquent, aux méthodes des techniques d'information et de communication des plus modernes, apte (expérience prouvée) à assumer des responsabilités des plus élevées dans ces deux domaines.
(Journalisme et relations publiques).
Souhaite recevoir proposit. (province non exclue).
Ecrire sous le numéro T 001627 M., à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ALIMENTAIRE ou RESTAURATION
HOMME DE CHOC autodidacte
33 ans, dynamique, imaginatif, réalisateur cherche place de responsabilités avec larges délégations
Connaissances techniques, vente, négociation, administration commerciale.
Expérience : implantation, réalisation, ouverture, lancement, élaboration de promotions et de publicité.
Ecrire no T. 001.518 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra

POUR CHANGER...
L'ESSENTIEL : 35 ans, dynamisme élevé, bon pragmatisme, imagination créatrice performante, personnalité et entregent.
POUR CONCLURE...
LES MOYENS : Formation supérieure technique commerciale, marketing, cadre de réserves de l'Armée de l'Air, les 7 et 8 décembre, de 9 h. à 18 h., appeler le :
490-76-43

PUBLICITAIRE
recherche poste
RESPONSABLE DU SERVICE PUBLICITE
dans entreprise à Paris ; parce que capable d'assumer la responsabilité des services publicité, promotion, relations publiques avec ou sans agence extérieure.
Expér. grandes et petites agences. Libre très rapidement si nécessaire.
Ecrire s/no 932 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

INFORMATICIEN - ORGANISATEUR
recherche
POSTE DE RESPONSABLE DES ETUDES
Expérience :
— conception haut niveau ;
— élaboration de plan ;
— télétraitement, bases de données, minis. ;
— encadrement.
Format. Gde Ecole Scientifique, Anglais courant. Lieu de travail : France, étranger.
Ecrire sous le numéro 2.040, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

H.E.C. / Droit
45 ans - Bilingue - Espagnol - 7 ans expérience Direction générale Espagne. Biens d'Equipement, Grande Consommation, Exportations - Recherche poste haut niveau Société Franco-Espagnole existante ou à créer.
Ecrire No 8.136 « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

demandes d'emploi

Française PILOTE BIMOTEUR I.F.R.
Bilingue Français/Anglais
Grande expérience des affaires et négociations de haut niveau, pratique du secrétariat
recherche
PROPOSITIONS DE MISSIONS ET CONCOURS
Accepterait tous voyages.
Ecrire RUBIN, 15, rue T.-Ribaut - 75017 PARIS

J.H. 26 ans, libre de suite, Droit et ECOLE SUPER. de JOURNALISTE de LILLE, 3 ANS
EXPER. REDACTIONNELLE
cherche tout emploi PRESSE - EDIT. - REL. PUBL. Ecr. no T 001630 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

J. F. 37 ans, lic. hist.-géographie
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
3 ans exp presse hebdomadaire, 10 ans rédactrice littéraire dans import. maison d'éditions, cherche situat. en rapport Paris Ecr. no 8.141, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
dipl. méd. tropic., 29 ans, expér rempl., bnes not. angl.-esp., ch. poste sect. libér. ou salar. ttes dur. France-étrang (56) 80-36-86 ou écr no 8.094, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ASTROLOGUE rech. poste pour études de thème, ét. des risques. Ecr. no 2043, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune Femme expérimentée Secrétaire Sténodactylo Comptable, recherche tous travaux à domicile. Ecrire : Mme Houssin, 40, rue du Ruisseau. 75018 Paris

J. Fme s'installant IRAN (2 a.) étud. toutes propositions travail. Téléph. : 487-26-00

Secrétaire de Rédaction cherche poste dans périodique ou revue, 30 ans expérience ds quotidien. Ecr. no 2041, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 30 a. (Noir), ét. supér., bne prés. et élocution, dynam., gde dispon., not. comptab., inform., gest. administrative, rech. fonction cciale ou administrative av. ouverture éventuelle en OUTRE-MER ou AFRIQUE Ecr. : Y. SONE, 2, sq. Copernic 78150 Le Chesnay

J. Fme 29 a., BTSS, bil. angl., 2 sténos, sens des responsabilités goût des contacts. Expér. 9 ans import-exp., rech. poste branche cciale. banl. Sud ou S.-O. Libre imm. Ecr. no T 01521 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

Jne cadre, maîtrise ès scienc électrotechn., électron., autom. BTS électro-techn., 15 mois expér. Etudie toutes proposit. Ecr. à T 01.664 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Licencié en Sciences Economiques. Section Finances-Crédit. Large expér. profession. 7 ans. Rech. emploi correspondant, France et étranger. Ecr. ou téléph. : M. B. Persoz, 68, bd Saint-Michel, 75006 Paris Téléph. : 326-12-76

Hme 32 ans, lic. Droit, ancien élève Ecole nationale impôts, 7 a. expér 1er ordre, notamm. dans domaine comptabilité, étudierait toutes proposit. poste CONSEIL FISCAL Ecr. no 8131, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR-CONSEIL EN GESTION 32 ans, Sér. réf. organisation, informatique, marketing, multinationale et P.M.E., propose
— Analyses diagnostiques,
— Etudes ou missions temps partiel ou complet.
Ecr. à 2.044, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., 26 ans, dég OM, bacc. sciences économiques, anglais courant, notions allemand, ch. pl. stable, proximité Orléans si possible GRANDE HABITUDE CONTACTS HUMAINS. Ec. no T 01.684 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CHEF COMPTABLE - 28 ans, DECS + 1 certificat supérieur, 8 ans expérience, rémunération actuelle 100.000 F. Libre rapidement, FRANCE-ETRANGER C.V. dispon. Ecr. à T 001.644 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 25 ans, E.S.C.P., licence droit privé, DECS complet, angl allem., 18 mois organisation, ch. poste expert comptable stagiaire ou AUDIT interne, PARIS ou TOULOUSE. Ecr. à T 01.680 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE SUPÉRIEUR
Expér. Services et ... H. 35 a., format. supér. ... Ing. électr., D.E.S. éco ...
- COM. : nég., affaires ... supervise direct. et ...
- REL. PUBL. : stés, ... public et privé, admin...
- GEST. : gén., affaires, ... trats, contr. gest., renta...
- ELECTR.-MEC. : labo et ...

Offre collaboration à entrep... région Paris. Poss. libre ... Téléph. 577-51-82.

Chef de publ. femme expér... conn. gestion budgets, ... cour., ch. sit. Libre de ... R.C.E., 17, rue de Madrid ...

J.F 20 ans, dynamique, ... poss. D.U.T., G.E.A. (Lille ... ch. son premier emploi. Ec... DESTOMBES, Les 4 Chem... 59560 COMINES. Tél. ...

J. H. 23 ans ch. place ... AGENT ADMINISTRATIF T. 702-63-28, entre 10 h. et ...

J.F. 23 a., SECRETAIRE ... dactylo consciencieuse, ... contacts, rech. situation ... Téléph. 959-52-58.

J.F. JURISTE D'ENTREPRI... lic. + D.E.S. droit privé, ... Inst. droit des affaires, for... économique I.A.E., anglais ... 18 a. expér. droit maritim... terrestre, haut niveau, ch. ... stable et avenir CHEF DE S... VICE JURIDIQUE, SECR... GENER. ou autre poste resp... Ecr. no 2.037, « le Monde » ... 5, r. des Italiens, 75427 Pari...

CADRE ADMINISTRATIF 50 a., docteur en droit, scie... politiques, angl. cour., ... expér. P.M.E. et banque, sec... tariat général, direction fin... cière et comptable, contentie... personnel, actuellement dispo... ch. sit. avec responsabilité. Ecr. à 2.042, « le Monde » ... 5, r. des Italiens, 75427 Paris-...

J.F. licenciée en droit, licenc... en anglais, connaissant alle... cherche poste stable. Tél. au 229-49-74 ou écrire no 01.629 M, REGIE-PRESS... 85 bis, rue Réaumur, Par...

CADRE, 33 ans, bilingue ... Droit + sc. Po. ... 9 ans expérience import-exp... 3 ans Afrique C.I., Expérience relations, Marché africain, ch. Direction commerciale ... administratif dans filiale ... caine grande société ou re... sentation pour C.I. + Afr... occidentale. Ecrire : R.P. Boite postale ... Abidjan R.C.I.

J.F., 25 a., doctorat ès sc. ... nom., mait. droit. ch. empl. ... à 754-89-15 Mme ... 3, r. Jean-Moréas, 75017 Pa...

Assistante sociale, 42 a., D... 1957, mariée, 1 fille ... ch. poste assistante social... gion Clermont-Ferrand ... rayon de 30 km. Spécialisée ... retraite et 3e âge mais ... rait toutes propositions. Ecr. à 6.622, « le Monde » ... 5, r. des Italiens, 75427 Pa...

information divers

POUR **TROUVER UN EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMA... SUR L'EMPLOI vous pr... GUIDE COMPLET (230 ... Extraits du sommaire ...
- Les 3 types de C.V. : ... exemples, erreurs à ...
- La graphologie et ses ...
- 12 méthodes pour tr... l'emploi désiré : avec ...
- Réussir entretiens, inter...
- Les bonnes réponses aux ...
- Emplois les plus dem...

Pour information, écr. CIDE... 6, sq. Monsigny, 78-Le Che...

automobiles

vente

12 à 16 C.V.

A vendre NOUVELLE ROVER SD1, voit. direct., 4.000 km. Px except. 56.000 F. Tél. 037-00-72.

+ de 16 C.V.

MERCEDES SE BA 75 ttes options Crédit possible. — 548 97 69.

PORSCHE 924, T.O., 1977, type championne du monde, 28, boulevard de l'Hôpital, PARIS (5e). 707-73-33 — 707-26-79

CAMARO LT, 33 CV, ... MUSTANG Mach 1, ... PONTIAC FIREBIRD, 1972 ... 28, bd de l'Hôpital, PARIS ... 707-73-33 — 707-26-79

VIGNETTE 78 GRATUITE
77 Alfa GTV 2000.
77 Alfasud TI, première ...
76 Alfetta 1,8 l., première ...
73 Alfa 2000, berline.
76 Alpine 1300, berlinette.
77 B.M.W. 30 SI, prem. ...
74 B.M.W 2002, turbo mot. ...
76 Citroën CX 2200 super.
70 Ferrari Daytona tr. ...
74 Innocenti 1001, prem. ...
70 Mercedes 280 SE Cabri...
74 Mercedes 250 B.A.
77 Opel City, première ...
76 Range Rover, opt., pre...
76 Renault 5 TL, prem. ...
75 Porsche Carrera jubilé ...
77 A 112 Abarth, première ...
CREDIT MAXI REPRISE
56, rue La Fontaine, Par... TELEPH 288-05-34.

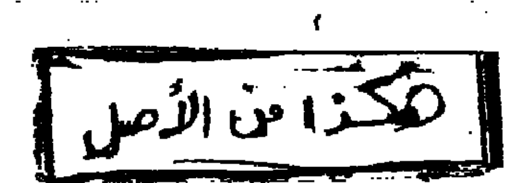
divers

Particulier vend FIAT POLSKI 1975
Première main, 35.000 km., très bon état général Prix Argus Tél. 526-71-56, après 18 heures

box parking

CRETEIL (rue Cherest) En sous-sol. Pptaire vd ... gd box fermé et emplacem... M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. 742-...

MERCEDES-BENZ
NEUF ET OCCASION
EURO GARAGE Concessionnaire
73/77 Avenue A. Briand Montrouge
Tél : 735 52 20



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
EMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
MOBILIER	30,00	34,32
UTOMOBILES	30,00	34,32
GENDA	30,00	34,32
OP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

l'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

MADELEINE ... MONTMARTRE ... 924-60-02 ... TIFFEN ... 766-04-66 ... 359-30-35 ...

109 APPARTEMENTS DANS LE 18e
MAISON DE L'IMMOBILIER
L'ordinateur de la sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers FNAIM 27 bis, av. de Villiers 75017 PARIS - 757-62-02

MADELEINE
Propriétaire vd 5-6 P. dans bel imm. - Asc. **145 m2** Possib. prof. libér. - Me voir jeudi 8-12-77 de 14 à 16 h. 30, 30, RUE VIGNON. - 266-50-15.

AVEC 6.500 F CPT
Financement par crédit
EXCEPTIONNEL
REPUBLIQUE (près)
JAMAIS HABITÉ
Dans très bonne restauration
BEAU 2 P. TOUT CONFT **129.000**
Verdure. Kitch. éq. Moquette.
B & G 271-16-36

R. COURCELLES. Belle chbre serv. 7e avec asc. Ch. centr. 48.000 F. 566-80-31.

12e Près bois - Beau 2 pces 1968, 58 m2+8 m2 balcon. Tr. calme. Env. 4.200 F le m2. 255.000 F. — Tél. : 347-16-74.

ST-LAZARE EUROPE
Imm. pierre de t., bourgeois. Asc. Tapis escal. Magnifique **6 P.** Balc. Double exposition. Possib. chbre service. 705-05-26, poste 9

INVESTISSEZ A PARIS
ds tr. bel imm. entièr. rénové
STUDIO - 2 PCES
DUPLEX - 3 PIECES
avec tout conft. Pr investisseurs
C.G.T.I. LOCATION ASSUREE Tél. : 261-50-34

16e A vendre appt 4 pièces, 90 m2. 2e étage. Confort. Pierre de taille. Occupé. Bail 6 ans se terminant 15 mai 79. PRIX : 400.000 F
T. 073-26-03 9 à 12 h. - 14 à 18 h.

KLEBER Imm. pierre de taille 1880 - 5 ét. - Balcons Très beau 7 P. + chambre en duplex. 240 m2. — 522-01-74.

ETOILE - Ds imm. gd standing. Séjour dble, cuis., bains. TEL. SOAVIM - 288-64-01

Paris Rive gauche

2 P., FELIX-FAURE, 50 M2, 10e étg., imm. neuf, gd balcon : 349.000 F. PROMOTIC, 325-15-76.

ASSAS. Elégant appart. 6 Pces, 185 m2, balcons, calme, 3e asc., 2sanitaires, garage - 742-02-44.

ANGLE RUE DES ECOLES et MONTAGNE-STE-GENEVIEVE ds bel imm., tr. gd studio de caractère, cusine équipée, wc, bains, 250.000 F. Tél. 522-95-20.

VIe - PRES QUAI
FABULEUX VOLUME
EN DUPLEX, AVEC JARDIN, récept. 100 m2, 2 chbr., 3 bns, super-cuisine, chbr. forte, très raffiné, garage. Tél. : 742-02-44.

2-3 P., N.-D.-des-Champs, 70 m2, Décoration raffinée, 485.000 F. PROMOTIC : 325-10-74.

2 PIECES, RASPAIL, 55 M2 BON ETAT. Téléphone. Prix : 255.000 F PROMOTIC, 325-15-89.

XVe - URGENT
Cause décès, spacieux 4 Pièces, dans immeuble bourgeois. Téléphone : 253-61-61.

BLAINVILLE-PANTHEON
Luxueux studio, ascens., téléph., soleil. - ODE. 95-10. - Calme.

CARDINAL-LEMOINE, ét. élevé, imm. 16e s., DUPLEX 55 m2, tt cft. Propr., 325-66-72, 14 à 18 h.

Mº CARDINAL-LEMOINE
2 PIECES entrée, cuisine, cabinet toilette. Prix intéressant. Tél Sur rue. 3, RUE D'ARRAS Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

PASTEUR Propriétaire vend séjour + chbre, cuis. équipée, bains, wc. Livré ETAT NEUF Immeuble rénové. D. BOURGEOIS - 522-62-14.

RIVE GAUCHE près SEINE
Exceptionnel en duplex SUPERBE APPARTEMENT dans maison XVIIIe restaurée, charme et caractère. SERGE KAYSER - 329-60-60

CARDINAL-LEMOINE
DANS MMEUBLE RESTAURE **2 PCES** 35 M2 ENVIRON cuis., bains, placard. ENTIEREMENT AMENAGE 755-98-57 et 227-91-45

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
Hôtel du XVIe siècle, restauré, 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

AU CŒUR
DU MONTPARNASSE
LA GANDARA, belle réalisation
DU STUDIO AU 5 PCES
DUPLEX
JARDINS - TERRASSES
Appt. modèle, s/pl., 3-3 bis, rue Antoine-Bourdel — 75015 PARIS. Téléphone : 544-72-95. Ts les jrs, 15 à 19 h., sf dim., GESLAT - Téléphone : 584-65-49.

PRÈS FACULTÉ
PROPRIET. VD dans imm. en rénovation SUPERBE LIVING + chbre, S. de B., cuisine équip., wc séparés, poutres apparentes, téléphone, refait, état neuf. SUR PETITS JARDINETS. SUR PLACE, MARDI, MERCREDI, JEUDI, DE 14 A 17 HEURES, 7, RUE ROYER-COLLARD, ou SUR R.-V. AU : 723-38-48.

N.-DAME-DES-CHAMPS
Vds 6 P. (120 m2 envir.), tt cft, chbre serv. Possib. commercial. Prix intéressant. — MARTIN, docteur en droit. Tél. 742-99-09.

Région parisienne

SAINT-MANDE, 90 M2 - Sél. + 3 chbres. Bel immeuble ravalé. 450.000 F - 374-87-24

NEUILLY. Maison, état neuf : 200 m2 habit. + jard., terrasse et gar. C. ACHARD : 637-14-56.

NEUILLY (près Seine), étage élevé, beau sél., balcon, soleil, S. à M., 2 chbres, cuis., bains, 550.000 F. D. Bourgeois, 522-62-14

NEUILLY Vue imprenable 172 m2 envir. Soleil. Très belle réception-galerie, petit salon, gd salon + S. à m., 2 gdes ch.+2 sanit.+ serv.+box. Claude ACHARD 624-76-97.

Mº GENTILLY - Except. très beau 3 p., gde cuis. av. éléments, s. de bns, tt cft, tél., gar. 260.000 F. Mardi, merc. 16-19 h : 67, r. Charles-FREROT (près P.T.T.) ou 387-27-60.

BOULOGNE - Bel imm. 1973 Séjour 35 m2 + 2/3 P., terrasses, 450.000 F. - 604-77-04.

NEUILLY Vue récent 5 P. + serv.+ parkings+ loggias 8e, ascenseur. - 723-48-80.

ROLAND-GARROS
Face au BOIS de BOULOGNE restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe : 3, 4, 5 Pièces. 2 bains. Création d'un garage en sous-sol. SUR PLACE, mercr., vendr., sam., 14 à 17 h., 7, BD ANATOLE-FRANCE, à BOULOGNE ou Tél. : 359-69-36.

BOULOGNE - Près BOIS
Charmant 2/3 P., 72 m2, tt cft, jard. privé, 70 m2, luxueux. Prix 650.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

BOULOGNE (Près Mº)
4.000 F le m2, récent living + 1 chbre, tt cft, calme, verdure. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

PRÈS CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Particulier vend appt 3 Pièces, 190.000 F. Téléphone : 974-51-46.

IDÉAL PLACEMENT
NEUILLY, 2 P., 220.000 F. PUTEAUX, stud., park., 150.000. Claude ACHARD : 624-76-97.

BOULOGNE - ÉGLISE
séjour, 2 chambres, cuisine équipée, entrée, wc, bains, pender., balc., park., immeuble récent. Téléphone : 825-60-40.

VITRY centre - 4 pces 80 m2, 2 balc. Sud-Ouest, tt cft, 10e ét., imm. 74, entrée de l'imm. par interph. Facil. de transp. 120.000 F + 100.000 de Foncier en 15 ans. Prendre RV pr visit. après 19 heures au 680-00-22

BECON, 2e ET. ASC. SEJOUR, 2 CHAMBRES, cuisine, bains, 93 M2 + chbre service + box. Prix : 450.000 F - 788-49-00

Part. vd, CHAMPIGNY, proxim. Marne, commerce et transports, Appt F-4, tt cft, 76 m2. Rens. après 19 heures au 885-74-66

COURBEVOIE, pr. gare R. de Bezons, TRES BEAU 7 PIECES refait neuf, cuisine, wc, bains, 138.000 F - 522-95-20

BECON - Imm. pierre de taille, 1er étage. SPLENDIDE 2/3 P. 80 m2, gde cuis., s. bains, refait neuf, 315.000 F - 788-49-00

NEUILLY
Magnifique studio, kitchenette, bains, refait neuf, dans hôtel particulier. Téléphone 567-22-88.

NEUILLY - BOIS - Magnifique réception + jardin 2 gdes ch. + 2 bns + ch. serv. Gd ss-sol éclairé aménageable. Claude ACHARD - 637-32-93

SEVRES Côteaux - Séjour + 2 ch., tt cft, idinet, gar. 330.000 av. 66.000 comptant 027-57-40

Province

Cannes (06), Part. à Part., vend quart. calme proche commerces, lycées, appart. récent, 5e étage, 3 P., cuis. équip., bns, balcon, garage, cave. Prix 350.000 F. Ecrire à HAVAS — CANNES, 19.057/06/R.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL
Studio 120.000 F av. 24.000 cpt, 2-3 Pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123 av. de Versailles, 75016 PARIS. - Tél. : 524-66-87.

Nice, luxueuse petite résidence « Ker Patrick », 22 appartements dans un grand jardin, à 5 minutes de la promenade des Anglais, 2, 3, 4 Pièces avec profondes terrasses, plein sud. Prix début constructions fermes et définit. Réalisation LAMY, 2, avenue Georges-Clemenceau, 06 NICE. Téléphone : (93) 88-83-81.

Urgent. Propriét. vend directem. dans un immeub. modeste du « Vieux-Nice », 2 pièces, contort, 50 m2. Prix tot. 100 000 F. Ecr. a Achille LADURELLI, 12, rue Blanche - 75009 Paris.

HABITER NICE-CIMIEZ
Juste devant le Musée Matisse aux Arènes romaines, se termine la constr. d'un petit imm de très haut standg, compr 22 appts au milieu d'un vaste parc de 3.000 m2, piscine. Sur place : Le Séréna, 146, av des Arènes, 06000 NICE. Tél (93) 81-37-37.

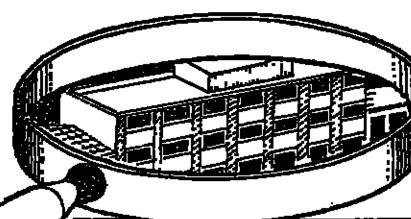
NICE Résidentiel Magnifique
4 pieces, bains + douche, grand standing (1974). Vue panoramique mer et montagnes Piscine. Frais réduits. Exceptionel : 390.000 F. Agence NISSIMO 16, av Borriglione, NICE Tél. (93) 84-57-06

COTE D'AZUR, Résidence L'Escale, 75, bd Maeterlinck, 34 appartements du studio au 3 pces av. larges terrasses donnant directement sur la rade de Villefranche, une vue imprenable sur la mer. Prix début construction fermes et définitifs. Pour documentation : Réalisations Lamy 2, av. Georges-Clemenceau, Nice - Tél. : (93) 88-83-81

MARSEILLE
Quartier résidentiel dans Hôtel partic., sompt. appt 5 p. ppales + 2 studios indépendants. Parc privé, site exceptionnel. Implant. idéale pr habit., prof. libérale. P. Michel, 108, r. Cdt-Rolland, 13008 Marseille. (91) 77-61-58, soir

Immobilier (information)

Vous cherchez un appartement?



nous savons où le trouver

Information Logement
525.25.25
Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Mº Opéra
Frais abonn. 310 F - 266-52-04

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL. - 265-90-05.

RECH. 3 Pces, confort ou poss., bon 18e, bon imm. Tél., H. de B. à HUSSON, au : 255-66-18.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète direct., URGENT, 2 à 3 Pièces, Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 13e. — Tél. : 873-23-55.

locations non meublées Offre

Paris

RUE DU BAC. Luxueux, DBLE LIV., 1 chbr., dépend., sanitaires, exception., téléph., 3.500 F, charges comprises. — 633-71-46.

AV. DE VILLIERS
Dans bel immeuble ancien, à l'entresol, 250 m2, comprenant : grand et petit salons, S. à M., 4 chbr., office, cuis., sanitaires, tél., 2 chbr. serv., cave, profes. libér. possible. Tél., le matin, à SEGECO : 522-69-92.

50, AVENUE MALAKOFF
Loyer mensuel + charges. 2 P., park. compris, 3.500 F ; 2 P., park. compris avec grande terrasse, 5.000 F ; 3 P., parking compris, 4.200 F ; 4 P., park. compris, 8.500 F. Sur place, de 14 à 18 heures, entrée au 122, AVENUE MALAKOFF.

XVe STUDIO, tél., terrasse, TT CONFORT. 1.200 F. 2 P., CONFORT, tél. 1.500 F. 566-02-85.

Région parisienne

NEUILLY. Studio, 32 m2, refait a neuf, cuisine équipée, téléphone, 1.650 F + 300 F charges. Téléphone : 924-89-52.

locations non meublées Demande

Paris

Pr société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

Docteur rech. 3 ou 4 P., 2e étg., max., 6e, 5e, 17e arr. EUR. 62-04, M. Vertin, 23, r. Lemercier, 17e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

AV. FOCH. Stdg, dble récept., 2 chbr., 2 bns, chbr. serv., gar., 7.000 F. - Téléphone : 793-79-51.

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du studio au 5 Pièces, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** POUR DIPLOMATES et Cadres étrangers Banque.

constructions neuves

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Immeuble en cours de livraison 2 P. - 3 P. - 4 P. avec terrasse.
APPTS MODELES
et bureau de vente ouvert tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 CIME. - Tél. : 538-52-52.

LE CLOS DES VIGNES
73-77, rue des Vignoles, 20e
Immeuble pierre de taille
4-5 PIÈCES
Prix FERMES et DEFINITIFS HABITABLES DECEMBRE 77. Visite tous les jours, de 14 h. à 18 h. 30, sauf mardi et mercredi TREVAL. - 277-62-23

locaux commerciaux

A vendre SAVIGNY-SUR-ORGE 39, rue Henri-Dunant, chantier avec magasin et appartement. Sur place : mercredi de 10 h. à 12 h. Pour messages Mme GROS, Tél. 246-92-63, après le 17 déc. 48, r. G.-Clemenceau, 06400 CANNES.

REPUBLIQUE
à vendre s/cour dans immeuble local rez-de-chaussée, 480 m2 Tél. 523-24-50 poste 62

Proche Pontoise magasin neuf 150 m2 + entrepôt 200 m2, prop. 2.900 m2 parc + mais. 6 p., gd cft, entièr. clos. 1.230.000 F. 465-72-40

Rue du FG-ST-DENIS
proximité Gare du Nord
7e étages sur cour
Surfaces de 80 à 130 m2
Baux neufs. 924-92-45

Locaux commerciaux au Peco, 830 m2 en deux ss-sols + appt tél., électricité, force. Location : 5.000 F par mois - 627-15-15

BANLIEUE PARISIENNE
clientèle P.M.E. Mécanique de précision. Chiffre affaires 5 millions de francs H.T. environ. Bénéfice 850.000 F. Ateliers, bureaux, parc machines neufs. Prix intéressant. Ecr. ss/réf. 8.866 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

DIRECT PPTAIRE
LOCAL 450 m2
BOULOGNE-BILLANCOURT
près périphérique
pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé), 2 lignes téléph., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A. Accès petits camions. Sur place ce jour et demain de 10 h. à 17 h., 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Tél. 603-91-38 et 969-68-67.

PLACE NATION
GD LOCAL à usage burx 175 m2 + sous-sol 75 m2. Prix exceptionnel, ss pas-de-porte. 343-38-63.

bureaux

Vous cherchez un bureau ? nous aussi ?
Voulez-vous partager grand local et services communs (télex, réception, téléphone).
Nous : Conseil international.
Vous : confrère autre spécialité ou société de services, siège social possible.
Paris ouest. Tél. 637-57-85 ou écr. nº 39.445 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er

1 à 20 BURX, tous quartiers. Locations ss pas de porte AG. MAILLOT - 293-45-55

LES HALLES, entresol sur rue 2-3 bureaux, parfait état 2 lignes de téléphone précaire ou bail. - 924-92-45

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

RUE DE LA PAIX
Libre de suite
10 Burx entièrem. aménagés, 3e ét. av. asc., 8 lign. tél. 12.500 F/mois + reprise.
3 bureaux. 4e ét. avec ascens. 2 lign. tél. 2.900 F/mois.
Renseign. 261-69-24 ou 261-61-14.

fonds de commerce

Particulier vend très joli Mag. de CADEAUX GADGETS sur avenue, gros chiffre d'aff. Tél. pour r.-v. 645-00-69 H. B.

RESTAURANT DE QUALITE cœur de Paris, 3 salles, 150 places, belle affaire à céder. Tél. : 522-45-52.

A vendre, cause retraite Hôtel Bar Restaurant 1 ét. N.N. Tourisme, Logis de France. Sur Nationale 68. Emplacement exceptionnel. Très belle terrasse ombragée. Jardin, 2 grands parkings, bordure rivière, à 30 km de Toulouse. Tél. : (16-63) 57-80-14 ou écrire B.P. nº 11, 81370 Saint-Sulpice.

Banl. SUD LIBRAIRIE-PAPET. Journaux, C.A. 1 100 000 tenu 10 ans mag. mod. 80 m2, 4 p. avec 300.000. - OFL - 357-62-07.

Ville importante Nord Seine-et-Marne
MAGASIN
PHILDAR
Meilleur emplacement. Gros chiffre d'affaires, avec 400.000 F comptant. Prêt complémentaire, aide et formation assurées. Ecrire PHILDAR, 16-18, rue de Joinville, 75019 PARIS, ou tél. 203-05-82 pour rendez-vous.

viagers

LE VESINET Très belle propriété sur 5.000 m2. Occupé 70-80 ans. Cpt 680.000 F rente mens. 9.000. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

NEMOURS JOLIE MAISON
5 b. pces princ., parc 2.000 m2, dépend. Sera libre décès. 40.000 + 1.200 m. 77 a. VOL. 58-70. Rare

locaux indust.

Z.I., 120 KM. NORD PARIS Terrain 11.700 m2 (4.960 m2 couv.). Raccord. fer, 160 KVA. Wanegue, 9, r. des Charmes, 94440 Villecresnes. TEL. - 925-70-93.

hôtels-partic.

MOULIN DE LA GALETTE, ds la verdure d'une voie privée, charmante maison d'artiste 180 m2 + belles terrasses, parfait état BEAUCOUP DE CHARME. - 076-02-63 le matin.

NEUILLY proximité ST-JAMES
Maison refaite à neuf 77. Jardin et terrasse. Vue Seine. Tr. belle récept., 4 chbres, 4 s. de bains, 200 m2 habitables, gd confort. Garage indépendant. Exclus. C. ACHARD - 637-14-56.

immeubles

ACHETE URGENT COMPTANT
IMMEUBLES Paris et Banlieue LIBRES ET OCCUPES
PROMOTIC, 325-11-68 poste 25

5e, PORT-ROYAL, murs boutiq. rapport annuel 23.300 F. Prix 240.000 F. 522-95-20

pavillons

NANTERRE
Résidentiel, PAV. 6 P. princip., conft, jard., dépend. 806-02-87.

villas

VILLA PROVENÇALE 100 m2 habit. av. terrain 1.000 m2, site exc. Livr. août 78. Tot. 386.000 F Pr. 80 %. Doc. Pic Villas, 4, bd de l'Observatoire, 34 Montpellier

ST-NOM-LA-BRETECHE CENTRE, villa moderne luxueusement traitée. Séjour av. cheminée 55 m2, 6-7 chbres de plain-pied, gar., ss-sol partiel. Exclus. J.M.B. Px 1.050.000 F ts frais comp. J.M.B. 970-79-79

SURESNES résid. - Somptueuse MAISON DE MAITRE avec luxueuse récept., 5 ch., dépend. Etat parfait. Décorat. Gd jard. Vue, magnifique. - 2.500.000 F. « TAC » - 329-33-30

CHATOU Proximité R.E.R. VILLA RECENTE MANSART. Constr. qualité. Parft état. Récept. + 4 chbr., 2 bains, cuis. équipée. Tt cft. Garage. Jardin angle. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LYON Banlieue N.-O. Cadre muté vd villa 6 p., 135 m2, terrain boisé 1.400 m2. Px 475.000 F. Tél. : (78) 47-30-61

Proche R.E.R. **ST-GERMAIN**
FERMETTE NEUVE s/900 m2. Récept. 50 m2, terrasse, barbec. Pl. sud. 5 ch. 2 bns. Garage. AG. MAIRIE. - Tél. : 976-52-52.

Vds directement 95-TAVERNY (proximité gare), villa récente, 6 p., tt cft, gar. 3 voitures, jardin paysagé - 076-74-54.

BOURG-LA-REINE CENTRE
Maison de caractère
Séjour 50 m2, poutres, cheminée + 5 pièces, cave voûtée. Idéal profession libérale. Prix 990.000 F. ROB 34-86.

terrains

Part. vd prox. bois Verrières-le-Buisson (91) ds prop. privée beau terrain boisé de 1.000 m2 av. poss. 2 parcelles de 500 m2. HECKMANN, 4, rue Colonel-Deport, Paris-16e. - 527-74-79

BOUGIVAL, propriétaire vend 1.830 m2, 330.000 F rare. Tél. 261-75-37

pensions

UNIVERSITE AMERICAINE recherche à PARIS FAMILLES ACCUEILLANTES désirant loger demi-pension ETUDIANTS sérieux, janvier à mai. Tél. 222-87-50 le matin

propriétés

FOURQUEUX-ST-GERMAIN-EN-LAYE (78) vends urgent cause séparat. maison 8 pièces, construction 1972 Style Mansart sur sous-sol. Parc clos, planté 1.700 m2. Prix 1 million à débattre. Tél. 958-85-69

MONTJERON, belle ppté 8 pces tt cft, jardin boisé 1.700 m2, ALGRAIN. - 285-00-59 - 09-54

Part. vend prop. rur. tout conf. séj. 40 m2, 3 chbres. 2.500 m. clos. 12 km BLOIS. Tél. (54) 79-23-93 Loir-et-Cher

Près MONTFORT-L'AMAURY plain-pied sur ss-sol total SEJOUR + 2/3 CHAMBRES chf. mazout, garage. 2.900 m2 terrain. 480.000 F. 788-49-00

AU PIED
DES ALPILLES
dans village médiéval, maison du XVIIe siècle, 5 pièces dont très belles voûtées, jardin. PRIX : 300.000 F CABINET IMMOBILIER MORO 23, bd V.-Hugo, 13210 ST-REMY-de-Provence. Tél. (90) 92-14-75.

30' PARIS par A-4
dans charmant village
TRES BELLE PROPRIETE style normand parfait état, 8 p. + ss-sol, tout cft, tél., parc boisé 4.000 m2, vue, calme, 900.000 F - 344-21-93.

MAISONS-LAFFITTE
Belle maison bourgeoise, 12 p. principales, conft, parfait état, nbreuses dépend. Parc 1.400 m2. C.I.B., 806-02-87.

A vendre PROCHE PROVINS, 120 KM. PARIS (cause décès) GRANDE MAISON de MAITRE DEBUT XXe S. BON ETAT 8 pces, cuis., s. de bs, cour, bûcher, remises garages, beau jardin à la suite clos de murs. Prix : 300.000 F. M Thomas, notaire, B.P. 23, 54202 Toul Tél. (28) 43-00-38

A VENDRE
9.118 PARIS-OUEST, 55 km. PROPRIETE résidentielle 4.000 m2 terrain, vue imprenable. G.D., 33, rue Anna-Jacquin, 92100 BOULOGNE.

PROVENCE LUBERON MAS + 13.000 m2
Beau bât. PIER à rénov. 6 p., gdes dép., terr. magn., arbres, vue SUD., E., E. 370.000 F. FERME XVIIIe 5 p. + tr. vaste gren., bergerie atten., 40.000 m2 vign. land, vue panor. E. E 650.000 F ou crédit 15 ans. G. MARCHANT - Le Coustellet 84220 Gordes. Tél (90) 71-92-92 (Ouv VACANCES NOEL)

fermettes

A VENDRE fermette avec terrain 3.000 m2 à Sorbier (Allier) Prix 150.000 F compt. S'adres. Mº PIRON, notaire à JALIGNY-SUR-BESBRE. Tél. 43-70-14

Mº PAVY, notaire à Salbris (41) T. (54) 83-00-28 à louer p. week-end, fermette solognote, 4 pces conf. superf. 1 ha, bord rivière

domaines

A vendre dans hameau proche Luberon (Vaucluse) magn. dem. prov. : 7 ch. + 2, salon, séjour, cuis., sell. et gar., 3 s. de bns, 2 w.-c., terr. bois 3.200 m2. Tél. (90) 38-29-63

manoirs

EXCLUSIVITE
50 KM. EST - PAR A.4
MANOIR XVIIe, CARACTERE, 9 p., annexe Henri IV - Rivière, douves, 19 HA. 1/2 parc, 1/2 pré. - CADRE RARE MICHEL ET REYL, 6, rue Greffulhe, 8e. 265-90-85

forêts

VALLÉE DU RHONE
vends 23 ha bois en coteaux châtaignier acacia chêne, pas de coupe depuis 30 ans. 250.000 F. - Tél. (75) 03-40-32.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

régions

RETOUR EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

La série de suppléments que nous avons publiés sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur durant la semaine du 22 au 27 novembre a suscité de très nombreuses réactions de la part de nos lecteurs. Nous en présentons ici quelques-unes.

Marseille, son métro et les Parisiens

Vous indiquez que la construction du métro de Marseille a coûté une somme du même ordre que le concours financier de l'Etat à la R.A.T.P., pour un an.

C'est exact, mais ce qu'il faut comparer, ce sont les subventions dans les deux cas. Le métro de Marseille a reçu de l'Etat pour sa construction une subvention de 280 millions de francs. La R.A.T.P. reçoit pour son exploitation (en dehors de tout investissement) 1 484 millions de francs par an, soit 124 millions de francs par mois.

L'Etat a donc donné pour construire le métro de Marseille ce qu'il donne en un peu plus de deux mois pour combler le déficit d'exploitation de la R.A.T.P.

Si les habitants de l'agglomération parisienne prenaient en charge, comme les habitants des autres villes, le déficit de leurs transports en commun, que ne pourrait-on réaliser avec cet argent versé par l'Etat à fonds perdus, année après année...

P. CAHEN
(Cannes).

Fos - Turin sans les Italiens ?

Voici que resurgit, comme le serpent de mer, le projet de liaison routière Fos-Turin par une percée sous le col de l'Echelle, entre Névache et Bardonnecchia. C'est le seul problème international qui se pose dans les Alpes du Sud. (...)

Outre la résistance fort vive d'une partie de la population de la vallée de la Clarée (qui dessert le col de l'Echelle) et celle des grandes associations de défense de l'environnement (notamment l'U.R.V.N.), outre le fait qu'à la fin de ce millénaire il n'y aura plus assez d'énergie pour tous les véhicules automobiles, le point essentiel à retenir est celui de l'opposition radicale des Italiens.

Ainsi la ville de Bardonnecchia qui doit recevoir sous peu le flot d'un million de véhicules venant de Paris-Lyon (par le tunnel du Fréjus) ne peut que réagir avec vivacité au projet de l'Echelle, qui ferait traverser son territoire par six cent mille véhicules par an. Or à quoi servirait un tunnel routier qui ne déboucherait sur rien du côté italien ?

W. RABINOVITCH,
président de l'association Les amis de la Névache.

Entrevaux aime les Alpes-Maritimes

A 60 kilomètres de Nice et 80 de Digne, la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, le canton d'Entrevaux est sentimentalement et *économiquement rattaché aux* Alpes-Maritimes.

En effet, administrativement, nous sommes rattachés à Nice, où nous payons nos redevances en eau, téléphone et électricité. Il est *plus facile de se rendre* à Nice dans la même journée par le petit train qui dessert Nice-Digne. La route nationale Entrevaux - Nice est plus confortable que le tronçon Entrevaux-Digne si l'on se déplace en voiture.

Le canton d'Entrevaux connaîtrait un renouveau d'activité par son rattachement aux Alpes-Maritimes.

NOEL BOLLERO
(Digne).

TROP, C'EST TROP

Trop, c'est trop. Notre pays vit *sous l'occupation urbaine. L'aménagement* de l'espace rural est aujourd'hui conduit trop souvent par des citadins, selon un mode de pensée et en application de critères urbains.

Il y a d'abord les exemples les plus connus : nos vieux ne peuvent mourir chez eux parce que l'on ferme hospices et hôpitaux ruraux, au nom de la sacro-sainte rentabilité. Il y a bien entendu nos écoles que l'on ferme, et une école qui ferme, c'est un village qui meurt. Il y a aussi les P.T.T., qui provoquent la fermeture de lignes de cars en retirant aux transporteurs l'acheminement du courrier, privant ainsi les populations rurales de liaisons essentielles avec les bourgs et les villes.

Il y a plus invraisemblable. La campagne française est depuis peu considérée *comme un territoire* d'élection du tourisme. Tourisme « vert », excellente intention qui tend à mieux répartir une population saisonnière qui s'entasse sans plaisir sur quelques mouchoirs de sable.

Ainsi l'Etat mais aussi les régions aident-ils les collectivités locales à s'équiper pour organiser l'accueil. Les communes peuvent donc créer des hébergements touristiques (gîtes familiaux et de randonnée, maisons et villages de vacances de toute sorte) modernes, confortables, parfois luxueux, mais dont l'occupation *excédera rarement soixante* à quatre-vingts jour par an. Dans le même temps, les élus sont confrontés aux problèmes des logements permanents (neufs ou anciens, en location ou en toute propriété) qu'ils ne peuvent résoudre. Car comment, dans les villages de *moins de mille habitants, et ils* sont les légions de notre armée communale, construire cinq logement par an et pas cent ?

Et l'exemple du logement n'est pas unique, il y a bien d'autres aberrations, des équipements sportifs que l'on camoufle en bases de loisirs et de tourisme, pour bénéficier d'une subvention d'Etat sur un chapitre mieux garni qu'un autre, des mairies branlantes face à des offices du tourisme somptueux, et tant encore...

Les fonctionnaires ne sont pas en cause, le système l'est et tout entière l'évolution de notre société. C'est surtout la conception spécifiquement française de l'organisation du territoire qu'ont ces princes qui nous gouvernent qui est en accusation.

Le paysan n'est pas un « jardinier de la nature », il est et reste avant tout un producteur qu'il faut conforter. Notre région s'emploie depuis sa création à provoquer un « New Deal », une *nouvelle donne pour son espace* rural. Priorité est donnée aux regroupements intercommunaux, à la maîtrise foncière, à la relance des activités traditionnelles, à l'amélioration des services publics et à l'organisation de l'accueil.

Les trois quarts du budget de notre conseil régional sont actuellement consacrés à l'espace rural, où réside pourtant moins du cinquième de la population. La voie est tracée ; *mais sera-t-elle suivie ?*

ANDRE SAMAT,
président du syndicat intercommunal du Haut-de-l'Arc-Trets (Bouches-du-Rhône).

M. JEAN FRAISSINET ET « LE MÉRIDIONAL »

Vous écrivez dans *le Monde* du 26 novembre : *« Créé, en septembre 1944, par une équipe de chrétiens résistants,* le Méridional *connaissait dès 1947 de sérieux problèmes financiers. Renfloué dans un premier temps par M. Jean Fraissinet — dont la ligne politique se ramenait à un antimarxisme intransigeant... ».*

Exact que je fus et demeure antimarxiste. *Mais, si ma politique* se « ramenait » à cela, comment se fait-il qu'en 1957, à la faveur d'une élection partielle, j'aie obtenu, sur mon seul nom, désavoué par tous les partis, *78 551 voix, et fus élu, en 1958,* député de ma ville natale malgré les tares majeures que constituaient mon antimarxisme militant, ma tiédeur gaulliste et une forte estampille patronale ?

Si je voulais reprendre pied dans la presse marseillaise — après que le quotidien *Marseille matin*, que j'avais créé en 1931, eut été lavé en justice du crime de collaboration, — c'était pour disposer d'une tribune et démasquer les imposteurs qui pullulaient dans la presse marseillaise. Sept citations et la légion d'honneur, en 1918, dans mes vingt ans. Encore pilote de chasse (G.C. 2/3) pendant la guerre 1939-1940. Mon fils aîné, pilote de Spitfire, dans la R.A.F. (1942-1945). Ces titres m'incitaient à vénérer l'authentique Résistance et mépriser ceux qui, en 1944, s'acharnèrent à la profaner pour exploiter cupidement leurs titres, le plus souvent usurpés, de résistance.

Vous écrivez encore que *le Méridional*, au temps où je le contrôlais, *« négocia une alliance avec* le groupe du *Dauphiné libéré »...* C'est inexact. Ayant atteint soixante-treize ans, ayant inculqué à mes héritiers une sainte horreur de la politique et du *journalisme, j'acceptais l'offre* d'achat d'Emile Brémond, directeur du *Progrès*. Les candidats acquéreurs ne manquaient pas, mais, écœuré par les spoliations résultant de la loi Gouin-Defferre *du 11 mars 1946, je ne voulais* pas vendre *le Méridional* à un bénéficiaire de cette loi inique. C'est pourquoi j'acceptais les offres du *Progrès*, dont les propriétaires n'avaient pas participé *à l'opération de 1946, qualifiée de* « vol » par Edouard Herriot à la tribune du Palais-Bourbon.

Je fis pourtant stipuler que les acheteurs du journal s'interdisaient pour dix ans de le céder à Gaston Defferre. C'est pourtant ce qu'ils firent aussitôt, à l'abri d'un transparent subterfuge. Emile Brémond, décédé depuis et qui m'inspirait confiance, répondit à la protestation que je lui avais alors adressée qu'il n'exerçait plus la direction du journal et n'avait pas participé à l'opération délictueuse.

JEAN FRAISSINET.

Un centre méditerranéen à Nice

Nice possède depuis 1967 un centre de recherches très ouvert *sur l'ensemble du monde méditerranéen* : le centre de la Méditerranée moderne et contemporaine dont j'assume la direction depuis de nombreuses années.

Ce centre a une vocation *interdisciplinaire, même si la dominante* est en histoire et en sciences humaines ; les recherches qu'il mène concernent le monde méditerranéen depuis le seizième siècle. Il comprend plusieurs *directions de recherches qui touchent* aussi bien à l'histoire qu'à la démographie, à la littérature, à l'étude des sensibilités, et ce toujours en analyse comparative.

Le centre possède une bibliothèque de plusieurs milliers de livres, microfilms, microfiches et plusieurs dizaines de revues, tous très spécialisés : il encourage les travaux de chercheurs aussi bien français que maghrébins ou étrangers et a à son actif un certain nombre de thèses ou mémoires fort estimables.

Il publie régulièrement un bulletin, *les Cahiers de la Méditerranée*, envoyé à plusieurs centaines d'exemplaires à travers le monde aux universités ou instituts de recherches. Il organise régulièrement, depuis 1968, des colloques, congrès, journées d'études qui donnent lieu à des publications souvent fort prisées par l'ensemble du monde scientifique international.

ANDRE NOUSCHI.

Un « village » près de Digne

Sous l'égide de l'Union mutualiste Alpes-Méditerranée, trois caisses chirurgicales et médicales, celles des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, ont construit dans les Alpes-de-Haute-Provence un village de vacances, le Chandourène, près de Digne.

Ce village, qui a une capacité de trois cents lits, a été ouvert le 1er juillet 1976 et a fonctionné normalement depuis cette date. Il a permis de donner du travail à une cinquantaine de personnes.

MARCEL GREFFEUILLE
(Marseille).

Le français en Provence et... en Bretagne

Après l'article de Paul Chovelon sur « Les trois langues du roi René », vous auriez de l'audace si vous disiez des choses analogues au sujet de la langue bretonne. Car s'il est une chose qui paraît certaine et indiscutable, c'est que la France royale ou républicaine a imposé par la terreur le français en Bretagne.

Si le français est la langue officielle du royaume à la suite de l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée par François Ier en 1539 (bien des actes officiels étant *rédigés d'ailleurs en français antérieurement*), le français est la langue officielle du duché de Bretagne depuis la fin du onzième siècle — soit cinq siècles avant le royaume de France — et cela *du fait de ducs parfaitement* bretons, les ducs de la maison de Cornouaille. Si bien que, depuis cette date, même en pays bretonnant, les inscriptions sur les monuments sont en français ; la *seule inscription importante* en breton se trouve dans l'église de La Martyre et elle date du règne de Louis XIII, roi de France.

Dr JEAN-JACQUES SOYER
(Lorient).

L'ÉMIGRATION DES GAVOUOTS

Les Gavouôts, ce sont les montagnards des Alpes méditerranéennes. Ils parlent une langue — étiquetée patois — qui n'est ni le niçois ni le provençal de Grasse, qui varie d'un village à l'autre mais que tous comprennent. Comme les régions naturellement *pauvres et à forte natalité*, le pays gavouôt a connu pendant des siècles l'émigration sous des aspects différents.

Sous l'Ancien Régime et jusqu'à la moitié du dix-neuvième siècle, nos villages ont pratiqué l'émigration temporaire. (...) Après 1860, le comté de Nice *retournant* à la France, les villes de la côte appelant la main-d'œuvre, l'émigration changea de caractère. Elle offrit aux jeunes Gavouôts, élèves des écoles villageoises, toute une gamme d'emplois ; elle appela les artisans, les ouvriers, les jardiniers ; elle offrit aux jeunes gens des places dans le commerce, les restaurants, les hôtels, *les maisons bourgeoises*. En ville, ces migrants fondèrent des familles et rompirent les liens avec le village natal. Comment y retourner à une époque où *les salaires étaient stricts*, les congés payés inexistants, les moyens de communication lents : la diligence ne desservant que les villages les plus favorisés, les autres n'ayant pas encore de routes. Comment retourner dans ces villages où les enfants ne trouveraient d'autre travail que celui de la terre laissée en jachère par les pères ? C'est la désertification de nos vallées qui atteignit au tragique après la saignée de 1914, si cruellement ressentie par nos Gavouôts.

Faut-il donner deux chiffres ? Pour douze villages de l'Estéron moyen sur la rive gauche (altitude entre 300 et 1 000 mètres), le chiffre de la population était en *1813 de quatre mille* cent quatre-vingt-dix habitants ; au dernier recensement, il est de mille huit cent quatre-vingt-sept habitants ; encore la baisse est-elle *estompée par deux de ces villages* : l'un, Roquesion, q[...] accueilli des harkis, l'autre, [...]lette, dont le terroir touche [...] *rive droite du Var*.

Mais si l'on parcourt au[...] d'hui ces villages de nos [...] tagnes, une constatation [...] pose. Ils ont moins d'habi[...] mais plus de maisons. [...] dira-t-on, le résultat du tour[...] et des résidences second[...] Bien sûr. Mais quel touris[...] Quelles résidences secondai[...] *S'agit-il d'un tourisme de* [...] sants ou d'étrangers ? No[...] s'agit d'un tourisme d'impl[...] tion ou de réimplantation. [...] émigrés reviennent... Les [...] *dégorgent* leur population [...] le désert, à la recherch[...] l'air, du soleil ou de la ver[...] Ce retour à la nature n'es[...] *venu possible* que parce q[...] ville — si contestée ! — d[...] vingt ans fournit de l'arge[...] les techniques. Les Gav[...] transplantés en ville ont un[...] plus facile qu'au début du s[...] l'esprit tendu vers une vie [...] *monieuse* : week-ends, c[...] payés, donnent la possibil[...] retourner au pays.

Autobus et voitures p[...] lières peuvent rejoindre to[...] villages maintenant *désenc*[...] Retour au pays pour y r[...] niser la maison des an[...] pour retaper une vieille g[...] pour bâtir sa maisonnette, [...] trouver son bout de pré, [...] coin de potager, ses pom[...] ou ses oliviers et prépar[...] foyer pour la retraite.

Ainsi cette réinstallation r[...] une société villageoise, et [...] prend figure d'une seconde [...] micilisation. Ces résidents [...] volontiers s'inscrire sur les [...] électorales : les affaires [...] cipales les concernent autre[...] que celles de la grande [...] Et il arrive bien souvent q[...] village a plus — beaucoup [...] — d'électeurs que d'habi[...] *Ce qui ne manque pas* [...] de poser des problèmes [...] les élections du conseil [...] cipal et du maire.

BAPTISTIN GIAUFFR[...]

La protection des villag[...] SCANDALE ET HYPOCRIS[...]

Le problème foncier est le problème fondamental en France, et il se pose de façon encore plus aiguë dans le Var. Pourquoi ? Parce qu'il touche aux bases mêmes de notre société : humaines, sociales, politiques. Pourquoi aigu dans le Var ? Parce que le Var est le sud de l'Europe, et qu'il attirera toujours, qu'on le veuille ou non, une population touristique importante. Devant ces deux facteurs, tout le monde est d'accord. Mais dès qu'il s'agit de proposer des solutions, c'est le tohu-bohu.

D'où peuvent-elles venir ? Des hommes politiques ? Ils sont tous trop démagogues ! De l'administration ? Malgré le vote de certaines lois courageuses, elle est trop molle et traversée par trop d'influences pour pouvoir obtempérer. De la population elle-même ? Trop mal informée, trop crispée, trop de vues à court terme. Trop d'intérêts personnels. Seules les associations qui se poseraient comme but la réflexion *désintéressée*, appuyée par des spécialistes en différents domaines, pourraient être des conseillères efficaces. Mais qui les écouterait ?

Canaliser le tourisme

Le Var est confronté à un problème touristique grave. Or, il ne s'agit ni (comme le font les Occitans) de le repousser en bloc ni (comme le font les petites communes rurales) d'accueillir à bras *ouverts les résidences secondaires*. Il faut : canaliser ce tourisme en organisant et réglementant tous les séjours ; ouvrir les autochtones sur le milieu extérieur et vice-versa pour que cessent les pillages et les *frustrations* ; réglementer de façon beaucoup plus stricte, respecter les sites, les paysages, les monuments, et ne pas tolérer que dans chaque jardin se construise une maison préfabriquée. *Le plan d'occupation* des sols qui autorise autour d'un village la construction sur 1 000 m2 est scandaleux. Il faut au moins 10 000 m2, sinon le site est dégradé.

Le Var est confronté [...] blème humain grave. Le [...] ment injustifié de la p[...] sur la côte, déjà riche[...] qu'accentuer ce déséqu[...] unique en France (comp[...] un mezzogiorno italien à n[...] d'un Sud étroit très riche [...] large territoire au nor[...] développé. Le départem[...] aussi révélateur de la sc[...] France ville-campagne ; [...] urbain contre l'esprit ru[...] souhait (entretenu) des je[...] quitter la campagne ; [...] tion des week-ends vers [...] pagne. De plus, l'agricult[...] faire face aux problèmes [...] sait. Les agriculteurs qui [...] terre ou revendent peu [...] leurs terrains, ceci sur les [...] soi-disant avisés de b[...] d'organismes. Que se pas[...] Une « paupérisation », une [...] tification des terres et [...] chesse apparente à court [...] Les terres seront vendu[...] construire des résidences [...] daires (occupation un m[...] an : mort du pays) ou à [...] dences principales à des pe[...] âgées (occupation non [...] tive : économie stagnant[...]

Enfin, quand on parle [...] tection des sites, tous les [...] du bâtiment — ils sont [...] dans le Var — se croient [...] Or, il ne s'agit même [...] réduire les constructions : [...] de les installer ailleurs, [...] sites en harmonie avec la [...] et avec les villages ancie[...] à moyen terme, une augme[...] des constructions, qui se[...] inconvénient.

Quand mettra-t-on fin a[...] dale et à l'hypocrisie ? [...] acceptera-t-on d'étudier [...] blème foncier en prof[...] sans vue à court terme [...] l'intérêt collectif ?

PHILIPPE GO[...]
(Villecroze, [...])

● ERRATUM. — Da[...] carte des Hautes-Alpes pu[...] 26 novembre (page 22), c'[...] erreur que nous avons p[...] parc national de la Vanoi[...] ce département. Il s'agi[...] entendu, du parc nation[...] Ecrins, comme nous l'ind[...] dans le texte.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Paris

LA PRÉPARATION DU BUDGET POUR 1978

. Chirac refuse d'inscrire les dépenses demandées par le préfet

M. Jacques Chirac, maire de Paris, et M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint chargé des finances, ont présenté, lundi 5 décembre, au cours d'une réunion de presse, le budget 1978 de la capitale, qui sera soumis au Conseil de Paris le lundi 12 décembre.

Ils intervenaient au lendemain des déclarations de M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, critiquant la décision de M. Chirac de limiter la participation financière de la Ville aux dépenses de police et au déficit des transports en commun.

?our le préfet, il n'est pas ¿stion de donner immédiate-¿nt satisfaction au maire de ¿ris. Il l'a dit en termes fermes, ¿is mesurés, dans une déclara-¿n à l'A.F.P. M. Chirac a adopté tout autre ton. *« C'est une ¿ce,* a-t-il déclaré lundi. *Je ne ¿x pas croire que le préfet — ¿mment il s'appelle celui-là ? — ¿eu l'outrecuidance de pronon- de tels propos. »*

Appliquer la loi à tous

¿ependant, se refusant à ¿éraliser et à envenimer ses ¿ports avec l'ensemble des ¿résentants de l'Etat, le maire Paris a habilement rappelé qu'il ¿it eu au mois de juin des ¿retiens avec M. Robert Boulin, ¿istre délégué aux finances et l'économie, sur le réaménage-¿nt des relations budgétaires ¿re la Ville et l'Etat et que la ¿certation devait continuer.

?our le préfet, les choses sont ¿ires. *« La réforme du statut Paris,* déclare-t-il, *n'a pas mo-¿ié les règles financières appli-¿les à la capitale... Si la Ville Paris participe à certaines dé-¿ses d'Etat, le budget de l'Etat ¿ctue aussi des dépenses dont ¿s bénéficie de façon directe ¿rivilégiée. »*

¿nclusion : *« Il faut établir ¿ bilan financier général et en ¿ger les conclusions en pre-¿ pour références les règles de ¿ commun applicables aux ¿s grandes villes de France ¿ qu'aux autres départements. ¿xamen ne saurait, en raison ¿ombre et de la complexité ¿problèmes à étudier, débou-¿ sur des suites concrètes ¿t le budget 1979. »*

¿ns tenir compte de ces argu-¿ts, M. Chirac déclare quant ¿i que, dès 1978, la Ville ne ¿icipera aux dépenses de police ¿ pour 150 millions au lieu 292 réclamés par l'Etat. De ¿e pour les transports en ¿mun : la Ville a décidé de ¿er à 6 % le taux de majo-¿n des crédits alloués l'année ¿aine : 525 millions seule-¿ seront donc inscrits au ¿et.

¿urquoi ces décisions ? Au ¿itre des dépenses de police ¿rd, les grandes villes de ¿ce disposant d'une police ¿t doivent, rappelle le maire ?aris, assurer, selon la loi, 25 % des frais engagés par l'Etat. *« Pourquoi cette loi n'est-elle appliquée qu'à Paris »,* demande M. Chirac, qui ajoute : *« Si cette loi est bonne, il faut l'appliquer à tous. Nous demandons pour la capitale l'application du droit commun, c'est-à-dire le paiement de 3,30 francs par habitant, comme dans les autres villes de banlieue et de province. »*

Un Parisien supporte actuellement une charge par habitant quarante fois supérieure à celle que supporte un habitant d'une ville comme Lyon ou Marseille. *« La loi doit être la même pour tous,* conclut M. Chirac, *c'est pourquoi nous avons pris la décision de nous aligner sur la province progressivement en trois ans. »*

Inscription d'office ?

Pour ce qui concerne les transports, le maire de Paris se plaint de se voir réclamer arbitrairement des sommes de plus en plus élevées par la S.N.C.F. et la R.A.T.P. sans que soit donnée une justification exacte de ces contributions. C'est pourquoi, en attendant la liquidation du contentieux qui l'oppose à l'Etat, M. Chirac a décidé de n'accroître que de 6 % la participation de Paris au déficit des transports en commun, *« puisque telle est la hausse décidée par le gouvernement pour les services publics en 1978 ».*

Comment ce débat et ce conflit vont-ils se dénouer ? Le préfet de Paris peut, comme il en a le droit, inscrire d'office les dépenses qu'il a prévues au budget de la Ville. M. Chirac peut, pour sa part, continuer à camper sur ses positions et à la limite, comme il l'a indiqué lundi, refuser de prévoir dans « son » budget 1978 toute participation de la Ville aux dépenses de police et de transports. Opposition extrême et sans doute provisoire, mais qui marque bien, dans le climat politique actuel, l'extrême fragilité des relations entre Paris, avec son nouveau maire, et les services de l'Etat.

JEAN PERRIN.

Excès de zèle ou volonté politique ?

En invoquant l'application du droit commun municipal pour justifier par avance une éventuelle inscription d'office au budget de la Ville de Paris des dépenses que M. Jacques Chirac entend transférer à l'Etat, le préfet de Paris a surtout voulu rappeler au premier magistrat de la capitale que ce droit commun enferme l'action des municipalités dans un cadre rigide et centralisé.

De son côté, M. Chirac, s'il invoque la loi de 1884 lorsque celle-ci paraît avantageuse pour la ville, est avant tout soucieux de doter la capitale d'une autonomie que les textes ne lui confèrent pas ; pour ce faire il s'efforce de mettre à profit sa dimension politique personnelle. Se posant aujourd'hui en défenseur des libertés locales, le maire n'a pas craint de brocarder la menace du préfet. L'entourage de M. Chirac semble, en effet, enclin à considérer qu'il s'agit, de la part de M. Lucien Lanier, d'un excès de zèle.

Une telle éventualité paraîtrait pourtant surprenante de la part d'un homme qui a activement participé à la campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Aussi, la démarche du préfet de Paris paraît-elle relever d'une volonté politique plus que d'une décision administrative. Par son intermédiaire, les autorités de l'Etat ont sans doute voulu rappeler M. Chirac à une plus grande modestie dans ses rapports avec l'autorité de tutelle.

Il reste que, en anticipant sur le résultat d'une concertation engagée avec l'Etat, M. Chirac a clairement signifié sa volonté d'obtenir une négociation sur la répartition des charges entre la Ville et l'Etat, sans négliger les gains électoraux qu'il peut escompter d'une telle intransigeance dans la défense des deniers parisiens.

Le tête-à-tête qu'il doit avoir mercredi avec le président de la République permettra peut-être de régler définitivement ce conflit. Dans le cas contraire, il sera intéressant d'observer le comportement des élus du P.R. au Conseil de Paris, lors du vote du budget municipal. — J.-M. C.

ILE-DE-FRANCE

● *Nouveau forage géothermique en Seine-et-Marne.* — Un nouveau forage géothermique vient d'être réalisé au Mée-sur-Seine, en Seine-et-Marne. L'eau pompée à une température de 70 degrés (avec un débit de 180 mètres cubes à l'heure) permettra d'assurer le chauffage de plus de douze mille personnes lorsque le deuxième puits creusé actuellement pour réintégrer l'eau refroidie dans la nappe sera terminé ; ce qui devrait être fait en janvier 1978.

— A PROPOS DE... —

Une enquête sur la décentralisation

¿es P.T.T. et l'équipement sont les premiers en province

L'association Bureaux-?rovinces, qui organise les ¿ et 8 décembre un forum ¿ur « les implantations ter-¿iaires et les centres de dé-¿ision », va publier les ¿ésultats d'une enquête sur ¿a décentralisation des ad-¿inistrations parisiennes. ¿epuis vingt ans, près ¿'une centaine d'établisse-¿ents ont été créés ou ¿ransférés en province, aux-¿uels il faut ajouter une ¿entaine de délégations ré-¿ionales créées par des éta-¿lissements publics.

Les quelque soixante établis-¿ements ayant répondu à l'en-¿uête auront créé seize mille ¿ept cent quatre-vingt-trois em-¿lois, dont 15 % ont été des ¿ansferts hors de Paris. Ce sont ¿urtout les établissements d'en-¿eignement, de formation et de ¿echerche, qui ont été concernés, ¿insi que des centres de ges-¿on administrative et des ser-¿ces de pensions. Les emplois ¿minins (40 %) ont été moins ¿ombreux que les emplois mas-¿ulins (60 %).

Cette redistribution adminis-¿ative a-t-elle eu des résultats ¿énéfiques pour les fonction-¿aires ou les agents de ces ¿ganismes publics ? Selon les ¿nquêteurs, *« les locaux mo-¿rnes et spacieux, bien adaptés ¿x activités exercées »,* sont à mettre à l'actif de cette politique de décentralisation. Toutefois à Aix-en-Provence, par exemple, on regrette que l'Ecole (1) *« soit située dans une zone industrielle démunie de transports en commun, donc isolée de la ville, alors que la quasi-totalité des stagiaires est logée sur place ».*

Souvent, les salariés intéressés ont eu du mal à faire admettre que l'établissement décentralisé *« avait des besoins particuliers sur place, et que — pour un laboratoire, par exemple — il n'était pas possible de transférer de Paris à Annecy tout le matériel et tous les équipements, et, en fait, tout l'ancien laboratoire ».*

A Douai, les Parisiens devenus provinciaux ont apprécié *« la chaleur des collectivités d'accueil et la richesse des activités de loisir »,* comme à Périgueux, où est relevée la *« qualité de l'environnement social ».*

Annecy est l'objet de quelques critiques (coût de la vie plus élevé qu'à Paris pour le logement), de même que Rennes (éloignement des zones d'habitat par rapport à l'établissement d'enseignement). A Pompadour, dans le Limousin, où est l'institut du cheval, *« l'éducation des enfants pose des problèmes à partir de la sixième »,* et à Orléans, *« les agents des P.T.T. vivent dans des logements pour les P.T.T., ils sont transportés dans des cars spéciaux des P.T.T. et fréquentent un centre de loisirs créé pour eux ».*

Les ministères qui ont, jusqu'à présent, réalisé le plus important effort de décentralisation sont la défense, l'agriculture, l'équipement (surtout) et les P.T.T., ces deux dernières administrations ayant mené à la fois une politique de transfert des services centraux et de répartition régionale des fonctions techniques ou de formation.

Des villes ou des régions se sont ainsi forgé des vocations nouvelles : Rennes et Lannion pour l'électronique, Toulouse pour l'aérospatial, Nantes pour la gestion informatisée des fichiers, Dijon pour la formation.

Enfin, sur les seize mille sept cent quatre-vingt-trois emplois sur lesquels porte l'enquête, la Bretagne, le Centre et Midi-Pyrénées sont les régions les mieux servies. En revanche, cinq régions n'ont bénéficié d'aucune de ces retombées de la décentralisation administrative : l'Alsace, Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, la Basse-Normandie et la Corse. L'enquête ne dit pas si elles en éprouvent de l'amertume...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Il s'agit de l'Ecole nationale des techniciens de l'équipement.

POINT DE VUE

L'INAUGURATION D'UN CHANTIER DE RÊVES

Nouvelles questions sur l'aménagement des Halles

par GEORGES DAYAN et JACK LANG (*)

NUL ne contestera la perfection technique ou l'utilité sociale de la gare souterraine des Halles. La fonctionnalité y supplée certes la poésie. Mais quel voyageur se plaindra d'être transporté avec célérité jusqu'au cœur de la ville ? Chacun dira donc, à bon droit, sa gratitude admirative aux créateurs du nouveau réseau.

La célébration fastueuse de l'exploit ne saurait pourtant faire oublier les menaces qui pèsent sur la qualité des autres aménagements envisagés aux Halles. Ce jour de joie sera un jour de tristesse si le président de la République ou le maire de Paris renonce à prendre les courageuses mesures de sauvegarde qu'imposent la préservation d'un site unique au monde et la résurrection d'une vie populaire au centre de Paris.

Première mesure : Abandon du navrant projet de construction d'un immeuble mastodonte à l'est du plateau des Halles (au long de la rue Lescot et à l'opposé de la rotonde de la Bourse de commerce).

Bloc massif d'un seul tenant (120 m de long sur 40 m de large et 27 m de haut), il écrasera le site et brisera le grand axe légué par l'histoire qui par la rue de la Cossonnerie unit les deux plateaux des Halles et de Beaubourg. *« Rude moment de vérité »,* pressent M. de La Malène, en évoquant la future instruction de son permis de construire (1).

Qu'à l'édification de ce bâtiment hideux l'on substitue l'aménagement de terrasses revêtues de jardins ! Quoi de plus imposant en effet que l'étendue nue du plateau, bordé de ses habitations traditionnelles !

Mais si, hanté par l'angoisse des espaces libérés de toute entrave, on veut obstinément « meubler » l'extrémité est de ce plateau, que l'on reprenne et réalise alors notre projet de construction de deux ensembles d'habitation de taille modeste accordée à l'architecture du quartier, fractionnés en leur milieu pour laisser ouverte la perspective et assurant le maintien sur place d'une présence populaire vivante (2).

Mais voici que pour sauver du naufrage le monstre des Halles, on lui invente depuis un mois une destination nouvelle : FR 3 serait chassé pour faire place à un éventuel équipement musical. Velléité nouvelle ou programme mûri par une ample étude préalable ? Aurait-on imaginé une telle sottise si l'on s'était posé sérieusement les deux questions suivantes : Quel équipement musical pour Paris ? Quel bâtiment pour un tel équipement musical ?

Le principe de la création de nouvelles salles de musique n'est pas ici en cause : l'incroyable sous-équipement musical de Paris décourage trop souvent la venue des grands orchestres symphoniques étrangers et paralyse le mouvement créatif national. Encore convient-il de ne pas concevoir un équipement démodé et inadapté (celui-là même que pourrait abriter le bâtiment Lescot), dans le style désuet des anciens auditoriums à balcons. Puisse-t-on au contraire s'inspirer des expériences les plus avancées (comme par exemple le South Bank Arts Center de Londres ou le Centre philharmonique de Berlin) pour les porter encore plus loin !

On rêverait alors d'une « Cité de la musique » qui, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, offrirait aux Parisiens une activité continue où musiques et publics coexisteraient ou s'interpénétreraient. Cinq types d'équipements à concevoir : une immense salle pour les formations symphoniques, assez vaste pour recevoir 3 000 spectateurs, 130 musiciens et des chœurs ; une autre salle de 1 500 places pour la musique de chambre et les formations de la taille de l'Ensemble intercontemporain de Pierre Boulez ; un théâtre musical ouvert aux aventures les plus hardies (Xénakis, Aperghis, Kagel...) ; une salle de musique expérimentale ; enfin de petites salles d'écoute et de créativité, dotées d'un matériel électro-acoustique où les petits enfants comme les grands pourraient fabriquer leur propre musique. Un tel projet mérite évidemment d'être étudié, réexaminé, transformé par un comité de spécialistes et d'usagers.

Un fait saillant s'impose cependant au premier regard : cette ambition ne s'accommode pas des structures du bâtiment Lescot, trop étroit pour abriter par exemple la salle de 3 000 places.

Si l'on persistait dans l'intention première, on aboutirait à ce paradoxe d'un immeuble trop monumental pour le site, mais trop étranglé pour un équipement musical digne de Paris. Deux erreurs seraient commises en une.

Si l'intention des pouvoirs publics est réellement de bâtir le futur — et non d'imiter les vieux exemples, — il faut alors imaginer une autre solution d'implantation mieux accordée à un équipement musical d'avant-garde. Si, coûte que coûte, on veut l'installer aux Halles, pourquoi ne pas le construire dans le forum Saint-Eustache, sur le terrain de la rue Berger (antérieurement réservé à un hôtel de luxe), en y intégrant la rotonde de la Bourse de commerce ? Pourquoi surtout ne pas transférer cette cité de la musique sur les immenses terrains de La Villette ou de J[illegible] ?

Tourner le dos à la politique du coup par coup

Deuxième mesure : ne pas accorder le permis de construire à l'immeuble de logements conçu par Ricardo Bofill à l'est de l'église Saint-Eustache.

A ce refus, deux raisons de principe : la première réside dans l'impossibilité de porter un jugement sur son insertion dans le site, alors même qu'on ignore la configuration des autres constructions en surface.

Trop de crimes contre l'esprit ont été commis aux Halles (destruction des pavillons Baltard, aménagement d'un lugubre et banal supermarché de produits de luxe dans le forum commercial...) pour qu'instruits par les erreurs on ne tourne pas définitivement le dos à la politique du coup par coup. Comment ne pas partager la réaction violente d'Henri Fabre-Luce *(S.O.S. Paris)*, et de François Serrand *(Plate-forme des comités parisiens d'habitants)*, refusant de cautionner la « commission des sites » qui s'apprête à accorder un avis favorables sans connaître le dessin de l'ensemble de la place. Oublie-t-elle qu'avec sa bénédiction Paris a été antérieurement défiguré par la construction des immeubles du secteur Italie, de la tour Montparnasse, de la tour Zamanski, ou par la traversée du bois de Boulogne par le périphérique ?

La seconde raison tient à la nature des logements programmés : logements pour jeunes ménages (c'est-à-dire de taille réduite) dans un quartier où déjà, par la vertu des promoteurs, l'on regorge de studios ! Pour que les familles nombreuses et leurs enfants ne soient plus interdits de séjour au centre de Paris, il faudrait au contraire concevoir des appartements de plus vastes dimensions. Financé par la collectivité locale, l'immeuble Bofill devrait en donner l'exemple.

Troisième mesure. — Préserver l'habitat populaire par l'achat d'îlots entiers par la puissance publique et leur restauration sur crédits H.L.M.

Quatrième mesure. — Limiter l'emprise du forum commercial (dont au demeurant la rentabilité financière des boutiques est d'ores et déjà douteuse) et accroître les superficies réservées aux loisirs et à l'art. En même temps, transformer les tristes et banales liaisons piétonnes souterraines reliant les galeries marchandes en cheminements féeriques et en places de rêves.

Cinquième mesure. — Transformer la SEMAH (Société d'aménagement des Halles) en une vaste maison de verre. Ne plus invoquer les règles du droit privé (en dépit de son statut de société d'économie mixte, la SEMAH est de fait une société publique !) pour refuser la publication intégrale de ses comptes. Associer au contraire pleinement les habitants à la connaissance des dossiers et à l'élaboration des décisions : que des maquettes géantes sur les divers projets soient exposées au public et qu'enfin les citoyens ne soient plus considérés comme des sujets mais comme des participants inventifs à l'œuvre commune !

Trois observations pour conclure :

1) Le projet pompidolien des Halles recelait une logique interne : créer une cité d'affaires. D'où le trio indissociable : Centre de commerce international (C.C.I.), hôtel de cinq étoiles, forum commercial — dont l'activité de chacun nourrissait l'activité des autres. Les décisions prises en 1974 par l'actuel président de la République de supprimer le C.C.I., sans en même temps faire disparaître l'hôtel et le forum, ont brisé cette cohérence. Privés d'une partie de leur clientèle, ils apparaîtront comme les tristes survivants d'un cataclysme ! Pourquoi ne les avoir pas définitivement engloutis dans l'oubli ? Il en était encore temps en juillet 1974. Il en est encore temps aujourd'hui, si une puissante et courageuse volonté politique l'imposait.

2) Une autre logique a présidé à l'avancement et au choix des travaux : celle de l'irresponsabilité administrative. Non pas celle des fonctionnaires ou des techniciens de la SEMAH (dont ni la probité ni le talent ne sont à mettre en cause), mais celle des hommes politiques liés à cette affaire : indétermination à accomplir un dessein d'une vaste ampleur ; soumission à la fatalité du mouvement « naturel » des choses (tour à tour la conjoncture, les intérêts privés ou les prétendus impératifs techniques)...

La force du fait accompli

Un exemple parmi d'innombrables : et que par avance l'on en excuse la technicité ! Pour avoir prise sur le réel, il faut bien que de temps en temps les hommes politiques descendent des hauteurs de leurs principes généraux ! Si l'on reconstitue attentivement la genèse de la superposition successive des trois niveaux (la gare souterraine au niveau inférieur, le forum au niveau intermédiaire, l'immeuble Lescot en surface), on observe la répercussion des uns sur les autres de plusieurs « faits accomplis », face auxquels le pouvoir politique s'est incliné. Ainsi la R.A.T.P. — parce qu'elle se trouvait au niveau le plus bas a-t-elle imposé aux constructeurs du forum ses propres normes d'écartement entre les piliers de soutien des planchers intermédiaires : écartement nécessairement large pour la R.A.T.P. — obligeant à diminuer la hauteur entre chaque niveau.

D'où le sentiment de claustrophobie qu'éprouvera le visiteur des galeries marchandes qui, en guise de rues souterraines, parcourra d'étroits boyaux. N'eût-il pas été plus raisonnable (mais ce n'était pas compter avec l'irresponsabilité administrative) de bâtir une cloison étanche entre la gare souterraine et le forum pour que ce dernier puisse choisir librement la trame la plus adaptée à ses besoins — et au reste la moins coûteuse ?

Autre témoignage de la logique du fait accompli : pourquoi ce « socle moignon » (haut de 5 m. et large de 130 m), surplombant le forum et servant de rez-de-chaussée à l'éventuel immeuble Lescot ? Pour abriter les sorties du R.E.R. et les débordements en surface des activités commerciales du forum ! Pourquoi ? Par manque de prévision ! Pourquoi l'immeuble Lescot ? Pour dissimuler le moignon géant de leurs imprévoyances ? Pourquoi un équipement musical aux Halles ? Pour trouver un usage à l'immeuble Lescot dont on ne sait que faire ! Pourquoi un équipement musical inadéquat ? Pour s'adapter aux structures de l'immeuble Lescot... Ainsi perd-on progressivement la maîtrise de son destin...

3) Le centre de Paris méritait un aménagement audacieux. Les solutions retenues sont les plus triviales et les plus banales... à l'image des plus ordinaires conceptions d'outre-Atlantique ! Ici les hommes politiques irresponsables ont capitulé face à la mode — aujourd'hui révolue — des centres-ville nord-américains... Au nom de l'indépendance nationale...

Pouvons-nous espérer que, pour ensevelir leurs erreurs, nos dirigeants sauront emprunter à l'avenir un autre chemin : placer Paris à l'avant-garde des innovations sociales et de l'invention intellectuelle.

(*) Conseillers P.S. de Paris.

(1) Conseil de Paris. Séance du 7 novembre 1977. Réponse à une intervention de Jack Lang.

(2) Tels les deux pavillons Gabriel de la place de la Concorde, ces deux ensembles respecteraient l'harmonie du site. Comme le fit Louis XIV pour la place Vendôme ou Stanislas pour la place Royale à Nancy, la puissance publique financerait les façades pour en assurer l'intégration à l'ensemble de la place. Les habitations seraient financées sur crédits H.L.M.

ENVIRONNEMENT

LES RENCONTRES EUROPÉENNES DU CADRE DE VIE

Tandis que l'Europe politique et économique bat de l'aile, la France veut essayer de faire l'Europe de la qualité de la vie. *« Nous avons jusqu'à présent fait l'Europe par nécessité. Le temps n'est plus à ces seuls accords de circonstance que l'on signe sous la contrainte des impératifs de l'économie et de la défense. Un nouvel enjeu est apparu à travers le vocable de « qualité de vie ». Il ne s'agit pas simplement de gommer quelques nuisances pour inventer un nouvel art de vivre. L'Europe a besoin d'une grande bouffée de vie »,* a déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement en ouvrant la première journée des Rencontres européennes du cadre de vie à l'UNESCO, à Paris.

Cette journée a permis la confrontation d'expériences et de réalisations, menées en Europe par des élus, des associations ou des administrations pour améliorer le « cadre de la vie quotidienne ».

Textes et documents fournis par la S.N.C.F.

LE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT DE LA S.N.C.F.

PAR leur nature même, les investissements ferroviaires s'inscrivent dans une perspective à long terme. Pour apprécier le programme d'équipement de 1978, il convient de le situer dans la continuité des efforts entrepris par la S.N.C.F. depuis le début des années 60 pour renouveler son patrimoine de matériels et d'installations, diminuer ses prix de revient et adapter, en capacité, en qualité et en fréquence, ses services aux besoins et aux goûts d'une clientèle très sollicitée par la concurrence.

L'effort d'équipement de la Société nationale a atteint un degré élevé d'efficacité, puisque le volume des investissements consacrés au *réseau principal* est encore, malgré une élévation importante du trafic, inférieur à celui de la période 1962-1968, et demeure, rapporté au trafic, le plus faible, avec celui des British Railways, des réseaux européens.

Trois orientations essentielles ont marqué les quinze dernières années : *le développement rapide de l'électrifi*cation du réseau, l'amélioration des dess*tes des grandes zones urbanisées et, premier chef, de la banlieue parisien et la mise au point de nouvelles géné*rations de matériels aboutissant à u véritable mutation concrétisée par trains à grande vitesse.

LE BESOIN D'INVESTIR

L'évolution des sommes investies par la S.N.C.F. depuis quinze ans met en évidence la régression des investissements en francs constants, et donc en volume, de 1967 à 1971, après cinq années de stabilité de 1962 à 1967. A partir de 1971, l'évolution s'est inversée et les budgets d'investissement ont marqué un redressement, le niveau *atteint en 1967 ayant été* retrouvé en 1975.

Les crédits alloués à la banlieue parisienne représentaient, de 1962 à 1971, de 6 à 12 %, *selon les années, du budget d'investissements.* A partir de 1972, cette *proportion croît rapidement* : elle dépasse 20 % depuis 1975. Au programme « *normal* » de banlieue destiné à renouveler les installations et le matériel du réseau et à en augmenter le potentiel, s'est en effet ajouté depuis 1969, avec des crédits de plus en plus importants, un programme « spécial ».

Celui-ci vise essentiellement à construire des infrastructures (à l'exclusion de tout investissement en matériel roulant) desservant des villes ou installations nouvelles ou réalisant l'interconnexion des réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F. Dans ces infrastructures nouvelles ont été ou vont être investis. de 1972 à 1978 (inclus) environ 2,7 milliards de francs, soit près des trois quarts du montant des crédits prévus pour la ligne nouvelle Paris-Lyon.

Le volume des investissements en *banlieue de Paris s'est trouvé ainsi* multiplié par 2,7, de 1971 à 1977. Pour le reste du réseau, qui représente plus de 90 % du trafic, la progression a été très inférieure, puisque le volume des investissements (y compris ceux de la ligne nouvelle Paris-Lyon) n'a été *multiplié que par* 1,3 : il reste donc inférieur à la *moyenne des exercices 1962 à 1967*, alors que le trafic s'est sensiblement accru et que, pendant le même temps, des installations ont vieilli. L'évolution des crédits d'investissement en francs constants, aux *conditions économiques de juin 1976*, apparaît dans le tableau ci-dessous.

CONTRASTES DANS LA CROISSANCE

	1962	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977 Prévisions	1978 Prévisions
DEPENSES EN MILLIONS DE FRANCS CONSTANTS (taxes comprises)												
RESEAU PRINCIPAL. — Total	4 492	4 169	3 737	3 331	2 973	3 135	3 283	3 341	3 739	3 724	4 245	4 686
Dont : matériel roulant	2 684	2 561	2 237	1 921	1 631	1 758	1 850	1 643	1 876	1 805	2 068	2 011
installations fixes	2 238	1 437	1 398	1 283	1 226	1 267	1 284	1 557	1 712	1 628	1 711	1 844
ligne nouvelle PARIS-SUD-EST	—	—	—	—	—	—	—	—	11	98	331	667
PROGRAMME NORMAL de banlieue. — Total	299	440	384	207	373	519	466	432	554	550	687	648
Dont : matériel roulant	144	139	124	84	270	348	284	278	392	327	385	425
installations fixes	155	301	188	123	101	163	175	147	156	205	190	198
PROGRAMME SPECIAL de banlieue. — Total	—	—	2	5	14	65	174	387	470	515	449	626
TOTAL GENERAL	4 791	4 609	4 643	3 543	3 360	3 719	3 923	4 160	4 763	4 789	5 198	5 869
Pourcentage des crédits banlieue dans le budget global	6,2	9,5	7,5	6	11,5	15,7	16,3	19,6	21,5	22,2	20,3	21,7

Au total, l'effort d'investissement de la S.N.C.F. a été, au cours des dernières années, proportionnellement plus important dans son activité de « *service public* », c'est-à-dire hors de toute rentabilité directe pour elle, que dans les domaines où elle devrait atteindre l'équilibre financier et où elle est confrontée avec une très vive concurrence. L'évolution du volume des investissements de la S.N.C.F. aux conditions *économiques prévisionnelles de* 1978 (T.V.A. comprise aux taux actuels) est révélée par le graphique ci-dessous.

A L'ÉCOUTE DU PUBLIC

millions de francs (aux conditions économiques prévisionnelles de 1978, *T.V.A. incluse, aux taux actuels*

7000 — 6000 — 5000 — 4000 — 3000 — 2000 — 1000 — 0

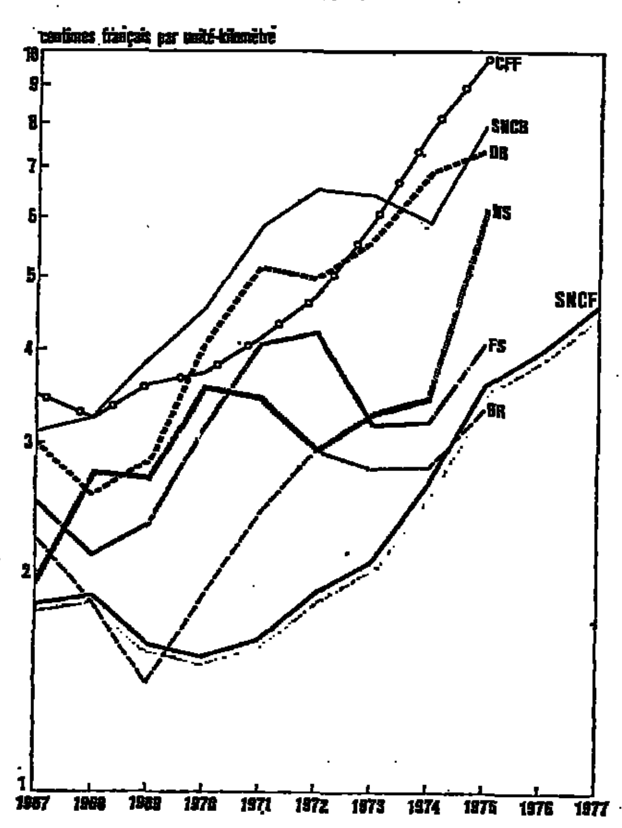
MATÉRIEL ROULANT — INFRASTRUCTURES — MATÉRIEL ROULANT DU RÉSEAU PRINCIPAL (y compris mobilier et outillage) — INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU PRINCIPAL (y compris participations financières) — BANLIEUE PARISIENNE — LIGNE NOUVELLE PARIS-SUD-EST — RÉSEAU PRINCIPAL

62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 années

Les progrès du chemin de fer français et spécialement les performances de son matériel roulant se comparent favorablement à ceux des autres pays de l'Europe de l'Ouest. Cependant le niveau d'investissements du réseau français est inférieur à celui de plusieurs réseaux européens importants, dont le trafic n'a pas enregistré la même croissance que la S.N.C.F.

Rapportés à l'unité-trafic (voyageurs-km et tonnes-km), les investissements en France ont été inférieurs à ceux de tous ces réseaux de 1967 à 1975. L'évolution comparée des dépenses d'investissement (exprimées en monnaie courante, T.V.A. comprise) pour quelques réseaux européens calculée en centimes français par unité kilomètre de trafic est traduite dans le graphique ci-dessous.

LE CHEMIN DE FER DANS L'EUROPE



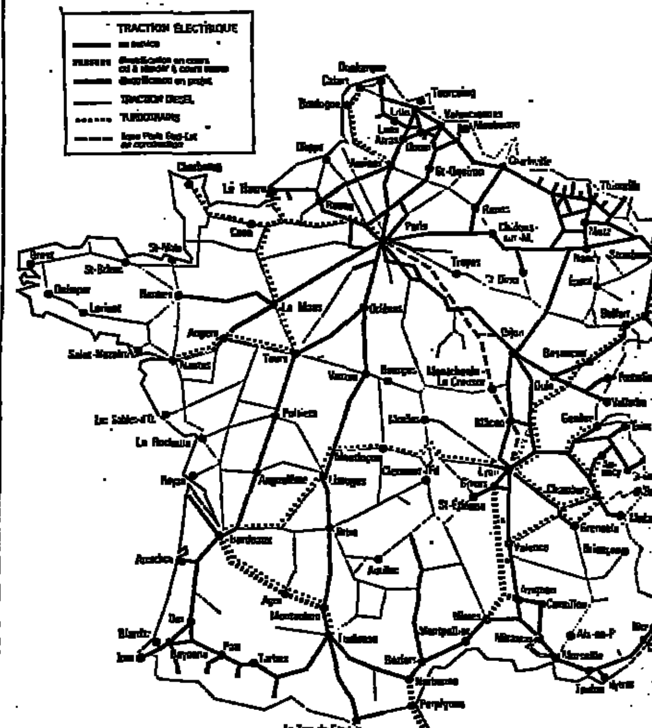
Des grandes lignes

Conformément aux orientations générales de la poli d'investissement définie plus haut, le programme d'équipe mis au point pour 1978 comporte, d'une part, le renouvelle et la modernisation des installations et du matériel roula réseau actuel, et, d'autre part, la construction d'une infras ture entièrement nouvelle, c'est-à-dire la ligne Paris-Sud-Es

● Le matériel roulant

La détermination des besoins en matériel roulant dépend, pour une part, des hypothèses d'évolution du trafic et, de l'autre, du rendement du matériel. L'étude des perspectives de trafic a pris en compte — étant donné le délai qui s'écoule entre la commande et la livraison du matériel — l'évolution prévisible du trafic *jusqu'à 1982 avec une hypothèse* de croissance du volume de la P.I.B. de 3,6 % l'an.

WAGONS DE MARCHANDISES. — Pour le trafic des marchandises qui subit très directement les viscissitudes de la conjoncture économique actuelle,



on peut estimer la croissance an*nuelle de l'activité à 2 %* : cependant, la régression — de l'ordre de 2 % — qui s'est manifestée en 1977 a conduit la S.N.C.F. à prévoir pour 1978 un volume restreint de commandes de wagons de marchandises, 1 500 unités, soit un engagement de dépenses de 249,5 millions de francs.

VOITURES DE VOYAGEURS. — Le trafic des voyageurs de grandes lignes, en revanche, continue d'évoluer favorablement, quoique depuis 1976 à un rythme ralenti, et sa croissance peut être estimée à 2 % environ l'an. Pour évaluer le parc nécessaire aux besoins à moyen terme, il faut tenir compte non seulement de la croissance escomptée du trafic et de l'amortissement du matériel ancien, mais aussi de la mise en service complète fin 1983 de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est et des quatre-vingt-cinq rames T.G.V. de série qui seront indispensables à son exploitation. Sur ces bases, on peut estimer le parc nécessaire au service d'été 1984 à huit mille voitures. A la en service de la première de la ligne Paris-Sud-Est en bre 1981, le parc nécessaire ur peu supérieur : 8 100 voi

Tenant compte de tous ce teurs, les commandes des vo porteront, en 1978, sur trois voitures de grandes lignes, du type « Corail », c'est-*des voitures climatisées*, cer à couloir central — comme l part des voitures Corail ac — et les autres à compartim le montant des crédits corre dants est de 479 millions de

Le programme 1978 co aussi sur les quatre-ving rames à très grande vi (T.G.V.) en commande une t che de dix-huit rames pou ligne Paris-Sud-Est : une t che de quinze rames a figur programme de 1977, cinqu deux autres rames seront à crire aux programmes des e cices 1979 à 1981.

LOCOMOTIVES. — *L'évalu du parc indispensable à un t* donné doit tenir compte d traduction de ce trafic en « mètres-trains », des parc totaux des engins, en ajou aux kilomètres-trains les parc de renfort (haut-le-pied manœuvres, etc.), et du cours moyen annuel des en (ce parcours *est actuellemen* 140 500 kilomètres pour les l motives électriques, et il pou passer à 150 000 kilomètres 1985). L'évaluation est évid ment distincte selon qu'il s'agi locomotives électriques et locomotives Diesel, et elle in que que l'on ait détermin réseau électrique à différe échéances.

Or le programme d'électrif

MOINS D'AUTOFINANCEMENT, DAVANTAGE D'EMPRUNTS

Autofinancement et emprunts constituent l'essentiel du financement des investissements. Compte tenu de la dérive des coûts et de l'effort important entrepris ces dernières années, l'autofinancement, qui couvrait entre 58 % et 67 % des dépenses d'investissement de 1962 à 1969, n'en couvrira plus que moins de 30 % en 1978.

LES emprunts consistent en émissions d'obligations sur le marché français et en émissions sur le marché international. Des emprunts à lots-km ont été également émis depuis 1951. La S.N.C.F. n'a bénéficié de prêts du F.D.E.S. qu'une seule fois depuis 1955.

Pendant longtemps c'est surtout sur les emprunts émis dans le public que la S.N.C.F. a pu compter pour continuer sa politique d'investissement. En 1970 et 1971, en revanche, les emprunts ont servi exclusivement au remboursement d'emprunts antérieurs, les ressources d'investissement étant pratiquement limitées aux dotations d'amortissement. Depuis 1972, le recours à l'emprunt s'est accentué du fait de l'augmentation du budget d'investissement. A partir de 1974, enfin, on enregistre une *forte croissance* des emprunts émis à l'étranger.

L'endettement de la S.N.C.F. s'est beaucoup accru au cours des années 1962 à 1969 pour se stabiliser ensuite, puis croître à nouveau, à partir de 1973, en raison de l'augmentation du montant des investissements. Cet endettement s'est traduit par des charges croissantes sur les comptes d'exploitation du réseau, charges toutefois atténuées en valeur relative par suite de la dépréciation monétaire.

Les paiements à effectuer en 1978 au titre des investissements, tant sur les programmes antérieurs que sur le programme de l'année, atteindront, toutes taxes comprises, 6,585 milliards de francs environ, dont 4 400 millions pour l'ensemble du réseau hors banlieue parisienne, 1 430 millions pour la banlieue parisienne et 755 millions pour les premières dépenses de réalisation de la ligne Paris-Sud-Est. Déduction faite des taxes récupérées, les besoins de financement pour les investissements s'élèvent en 1978 à environ 5 609 millions.

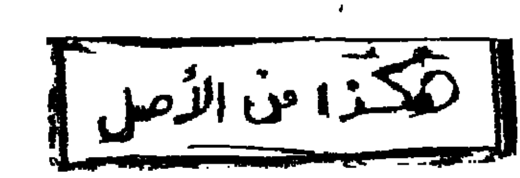
La couverture en sera assurée pour l'essentiel par l'autofinancement et par l'emprunt ; il sera fait également recours, mais pour une part sensiblement plus faible, à d'autres modes de financement (subventions, plus-values à long terme). Les ressources d'autofinancement — 2 milliards de francs — proviennent pour leur quasi-totalité des dotatio annuelles d'amortissement ind triel.

Au titre des ressources dive le programme spécial d'équi ment de la banlieue parisie bénéficie de subventions allo à parts égales par l'Etat et le district de la région pa sienne, qui devraient attein *230 millions de francs, et du* v sement transport à concurre de 150 millions de *francs* envir

Le solde restant à financer, environ 4 060 millions de fra doit être couvert par l'empru Déduction faite des prêts ob nus du district de la région pa sienne — de l'ordre de 220 m lions — et de la *location*-ve les emprunts à réaliser tant le marché français que sur marchés étrangers atteindr compte tenu des rembourseme d'emprunts antérieurs, 3,4 mi liards de francs.

	1962	1968	1969 (1)	1970 (1)	1971 (1)	1972 (1)	1973 (1)	1974 (1)	1975 (1)	1976 (1)
Pourcentage des dépenses d'investissement par rapport aux dépenses d'exploitation %	13,91	13,49	12,07	10,58	10,21	11,63	12,21	13,85	15,03	15,75
dont :										
Autofinancement (2) %	8,06	8,33	8,07	8,29	8,05	7,97	7,73	6,31	6,43	5,88
Financement par location-vente %	0,23	0,35	0,47	0,43	0,44	0,88	1,10	0,85	0,72	0,91
Financement par emprunts %	5,03	2,88	1,56	0,08	— 0,02	0,71	1,17	3,16	4,44	5,25
Financement par subventions %	—	—	—	—	0,01	0,10	0,28	0,87	1,09	1,27

(1) Y compris programme spécial banlieue parisienne.
(2) Dotations d'amortissement.



هكذا من الأصل

ENT DE LA S.N.C

MIEUX ROULER POUR MIEUX SERVIR

La conjoncture influe sur le rythme investissements, mais les orientations érales n'en sont pas pour autant lifiées. Celles-ci se retrouvent dans grandes opérations touchant l'infracture dont une tranche d'exécution re au programme de 1978 : la inuation de l'électrification, dans le Sud-Est et dans le Sud-Ouest en particulier; les travaux qui doivent conduire, en région parisienne, à l'interconnexion des réseaux de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. ; enfin, la continuation de la construction de la nouvelle ligne Paris-Sud-Est.

Le budget d'investissement de l'année 1978 a été fixé pour les autorisations d'engagement à 5 530 millions de francs (taxes comprises) aux conditions économiques de juin 1978. Il comprend quatre postes essentiels : le réseau principal actuel — pour un montant de 3 600 millions, — la construction de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est — 690 millions, — le programme « normal » de la banlieue parisienne — 696 millions, — le programme d'infrastructure de cette banlieue qui fait l'objet d'un financement spécial — 544 millions, — soit, au total, 4,290 milliards de francs pour le réseau principal, et 1,240 milliard pour celui de la banlieue de Paris.

Des grandes li[gnes c]ouleur corail

Le matériel roulant

est en voie d'extension. Il en te que pour les locomotives l, l'évolution des besoins suit près l'évolution naturelle du et qu'aucune commande arait nécessaire pour le ent, alors que pour les locores électriques un rythme n de quarante-cinq locomopar an apparaît souhaitac'est le chiffre qui a été u par la S.N.C.F. pour le amme de 1978. Les qua--cinq locomotives électriques nandées seront des BB 7200 urant continu de 4 600 kW its alloués, 292 millions de s).

TORAILS. — Le programme estissement du réseau prin- comporte également une lon pour le matériel des es omnibus de voyageurs. ce domaine, le niveau des ns dépend étroitement des ons prises par les pouvoirs s pour l'aménagement du oire et le maintien en itation des lignes dont le t fait l'objet d'une compen- versée par l'Etat à la F. Compte tenu des perses touchant la consistance du réseau exploité et l'importance du trafic, vingt-cinq autorails de 440 kW seront commandés en 1978, ainsi que quatorze éléments automoteurs électriques de 1 000 kW, la dépense correspondante étant de 127 millions de F.

Il faut observer, par ailleurs, que le chemin de fer, qui consomme peu d'espace et pénètre au cœur des villes, peut garder, voire accroître, son rôle dans les dessertes suburbaines et dans les liaisons à moyenne distance entre villes relativement importantes. La S.N.C.F. est évidemment associée aux études menées par des organismes régionaux d'aménagement pour examiner, refondre ou perfectionner les services de transports publics régionaux. La mise en œuvre de projets de ce genre exige cependant que la S.N.C.F. puisse conclure avec les intéressés des conventions lui assurant une garantie financière suffisante et la prise en charge, en dehors des sommes prévues par le Fonds de développement économique et social, de tout ou partie des investissements nécessaires en installations fixes et en matériel roulant.

L'électrification

politique d'électrification itue à nouveau, depuis 1973, des orientations principales politique d'investissement, équipement en traction élec- permet à la fois d'augmen- a rentabilité et la capacité nstallations et d'économiser gie.

'agit d'achever le renforce- de l'axe sud-est du pays aire de la rive droite du), l'équipement de la transversale Sud (itiné- Bordeaux-Vintimille) et de ncer l'équipement des voies eant ces deux axes vers le lon et l'Espagne, de façon rimer la traction thermi- grande puissance dans le pays.

978, des crédits d'un mon- 249 millions de francs ont révus. Ils intéressent le rage des travaux sur la Narbonne-Port-Bou, mise en prévue en 1982 ; la rive gauche du port de Rouen et la continuation des travaux en cours sur les lignes Avignon - Givors, par Villeneuve-lès-Avignon, mise en service prévue en 1979 ; Nîmes-Villeneuve - lès - Avignon, mise en service prévue en 1980 ; Bordeaux - Montauban, mise en service prévue en 1980.

A échéance plus lointaine, on s'oriente vers l'électrification : des lignes Tours - Nantes et Le Mans - Nantes, pour désenclaver la façade atlantique ; de la ligne Rouen - Amiens, pour améliorer les relations du nord-ouest vers le nord et l'est en déchargeant d'un trafic de transit important les artères encombrées de la région parisienne ; de la ligne Miramas - Fos-l'Estaque, afin de compléter l'itinéraire Avignon - Marseille par Cavaillon ; des lignes Saint-Priest (près de Lyon) - Grenoble et Saint-André-le-Gaz - Chambéry, pour compléter le réseau électrique de Savoie.

[L]es installations fixes

ce domaine, qui com- des installations aussi s que les gares, les voies, iments, les ouvrages d'art, pareils de signalisation et communications, les pas- à niveau, etc., les inves- nts visent tantôt à renou- es installations anciennes, à améliorer la productivité ualité de l'offre, tantôt à lonner la sécurité ou à e le potentiel de trans-

ent, d'ailleurs, un même sement répond à plusieurs objectifs et il peut se faire u'on satisfasse un besoin iné par des solutions de différente : par exemple, t avoir à choisir entre le ement de la capacité d'une t l'équipement d'un itiné- e détournement. Les opé- qui répondent simultané- à plusieurs objectifs ont utes chances d'être privi- C'est le cas en premier mme nous l'avons vu, pour fication.

'ALLATIONS DE SECU- — 37,2 millions de francs lsations d'engagement pré- ur 1978. Elles constituent domaine pour l'investis- . La S.N.C.F. poursuit là bjectifs principaux : l'auto- ion de l'espacement des par le block automatique ux et la fusion de postes lages.

AUTOMATIQUE LU- X. — Dispositif essentiel renforcement de la sécu- du débit des lignes, il équipe une partie des très grandes du réseau (7 200 kilomètres n de 1977) : devraient s'y en 1978, 496 kilomètres de

ON OU CONCENTRA- DE POSTES DE SIGNA- N. — Elle est aussi un fac- portant de rendement et rité. L'objectif à long terme grouper la commande des et des aiguilles des voies ales en un nombre de aussi réduit qu'il est pos- souvent même en un seul En 1978, des travaux de de postes continueront à Castelnaudary, Chartres, x - Saint-Jean, Narbonne, ban, Culoz et débuteront dans six grandes gares. Cependant au rythme actuel d'investissement, il faudrait encore plusieurs décennies pour réaliser les cent cinquante opérations qu'il serait souhaitable d'effectuer.

PASSAGES A NIVEAU. — Leur équipement en signalisation automatique et, plus rarement, leur suppression par construction d'ouvrages d'art ou de déviations routières, représentent un investissement aussi fructueux pour la collectivité que pour le chemin de fer : il continue à un rythme très soutenu depuis plusieurs années. A la fin de 1977, sur les 23 000 passages à niveau pour voitures situés sur des lignes en exploitation, 6 200 sont gardés, 9 410 équipés de signalisation automatique lumineuse, 7 400 non gardés. Parmi les 6 200 encore gardés, 1 500 peuvent être automatisés et un millier d'autres supprimés.

Les crédits de paiement de 1978 (173 millions de francs) doivent permettre d'automatiser 300 passages à niveau et de financer la participation de la S.N.C.F. aux opérations permettant d'en supprimer 150 autres. La S.N.C.F. contribue, en effet, en fonction des économies qu'elle réalise, à financer les travaux de suppression (par ouvrage de franchissement ou déviation routière) des passages à niveau, le complément du financement étant assuré par le service de voirie intéressé (Etat, département ou commune).

OUVRAGES DIVERS. — D'autres opérations s'avèrent nécessaires pour accroître la capacité de transport de certaines lignes : triplement ou quadruplement de sections très chargées, suppression de goulets d'étranglement par la construction d'ouvrages d'art, création de voies d'évitement. On peut leur rattacher l'aménagement d'installations terminales liées au développement du trafic des marchandises (chantiers de transports combinés, installations portuaires, automatisation des triages...) et à celui des voyageurs (bâtiments nouveaux, chantiers pour les services trains - autos...). Le budget d'investissement de 1978 comporte une dotation de 223 millions de francs pour l'ensemble des travaux de voie et d'ouvrages d'art et de 219 millions pour les établissements d'exploitation.

TAGE D'EMPRUN

1 600 000 voyageurs par jour

LE TRAFIC DE LA BANLIEUE DE PARIS A DOUBLÉ EN VINGT ANS

LES transports collectifs assurent actuellement 61 % de l'ensemble des déplacements Paris-banlieue (et vice versa) et aux heures de pointe un peu plus de 80 %. La S.N.C.F. assure la moitié de ce trafic : chaque jour elle transporte sur son réseau de banlieue près de 1 600 000 voyageurs, dont 1 280 000 arrivent ou partent de Paris.

Le trafic ferroviaire a pratiquement doublé en vingt ans : il représente, en 1976, 7,6 milliards de voyageurs-kilomètre contre 6,8, en 1967, et 4 milliards, en 1956 (en 1938, 3,8 milliards). Il devrait être, en 1977, supérieur de 5 % à celui de 1976. L'évolution du prix de l'énergie devrait contribuer à maintenir à un taux relativement élevé — 4 % et plus — l'accroissement de ce trafic, d'autant qu'il est nécessaire de détourner le plus possible vers les transports en commun les utilisateurs de véhicules individuels.

Pour offrir à une clientèle toujours plus nombreuse des trains fréquents et confortables, la S.N.C.F. a dû à la fois mettre en service des matériels nouveaux, moderniser des installations existantes, créer des infrastructures nouvelles et améliorer les services offerts dans les gares.

● Renouvellement du parc du matériel roulant

L'électrification pratiquement totale (99 % du trafic), l'équipement des lignes en block automatique lumineux, mode d'espacement qui permet la succession à deux minutes d'intervalle de trains circulant à 120 kilomètres à l'heure, les aménagements tels que triplement ou quadruplement des voies, la suppression de points qui constituent autant de goulots d'étranglement de la circulation, la mise en service de postes d'aiguillages « presse - bouton » permettant d'écouler le trafic avec plus de souplesse, sont autant d'éléments qui contribuent à accroître le potentiel des lignes de banlieue.

Il convient également de disposer d'un matériel suffisant et bien adapté au trafic. L'accroissement et la modernisation du parc du matériel roulant — 30 % des voitures sont âgées de plus de trente ans — restent donc au premier rang des objectifs de la S.N.C.F. Cet effort d'équipement se mesure à la cadence de mise en service ou de livraison des voitures : 78 par an pour la période 1961-1970, 150 en moyenne chaque année de 1971 à 1975, 214 en 1976 (dont 110 voitures à deux niveaux), 240 en 1977 (dont 125 à deux niveaux) et 260 attendues en 1978.

Ainsi, le rythme annuel de livraison de matériels neufs a été multiplié par 3 ; il représente maintenant 8 % du parc « banlieue de Paris » en nombre de véhicules — 2 950 au total actuellement — et 10 % en capacité offerte. Compte tenu du retrait progressif des voitures les plus anciennes, la capacité du parc, qui était de 440 000 places fin 1970, avoisinera 600 000 places à la fin de 1977. Cet accroissement de 35 % en sept ans est ainsi supérieur à celui enregistré pour le trafic.

La suspension, l'insonorisation, le chauffage et l'éclairage, les facilités d'accès aux véhicules, qui sont les facteurs essentiels du confort, ont fait l'objet d'une particulière attention. Les usagers ont apprécié la présentation de ces matériels modernes, qu'il s'agisse des voitures à deux niveaux — 300 sont en service sur les 500 commandées, — qui offrent une capacité supérieure de 45 % (60 % pour les places assises) à celle des matériels classiques, ou des nouveaux éléments automoteurs électriques quadruples type Z 6400, qui assurent les liaisons entre Paris-Nord et Roissy, Paris-Saint-Lazare et Versailles-rive-droite.

Dans la perspective de la future interconnexion des lignes S.N.C.F. et des lignes R.A.T.P. à grand gabarit, les deux sociétés seront en mesure fin 1978 d'expérimenter les deux éléments automoteurs quadruples de pré-série, bi-courant, actuellement en cours de construction et qui préfigurent la très importante série de matériel nécessaire aux interconnexions Nord-Sud (Roissy et Mitry, Paris-Nord-Châtelet-ligne de Sceaux) et Ouest-Est (Cergy-La Défense-Châtelet-Marne-la-Vallée).

● Modernisation des lignes électrifiées

La S.N.C.F. va achever la modernisation des lignes de la proche banlieue ouest électrifiées en courant continu à 750 volts avec alimentation par rail latéral, qui écoulent un trafic important — 12 % du trafic de banlieue — et dont l'équipement électrique comme le matériel qui les dessert sont aujourd'hui largement périmés. Le 25 septembre 1977, la traction électrique moderne a été mise en service sur l'ensemble de la ligne de Paris-Saint-Lazare à Versailles-rive droite ; à l'automne 1978, la rénovation de la section de Saint-Cloud à Saint - Nom - la - Bretèche sera achevée.

Dans le cadre de la réalisation de la liaison nouvelle entre Cergy et Paris-Saint-Lazare, la section de ligne de Paris-Saint-Lazare à Nanterre-Université de l'ancienne ligne de Saint-Germain sera à son tour modernisée.

Quant à la vieille ligne de Paris-Invalides à Versailles-rive-gauche qui servit en 1902 de « banc d'essai » à la traction électrique, sa modernisation est prévue pour l'automne 1979, en même temps que la liaison souterraine d'Orsay-Invalides.

Toutes ces modernisations se traduisent pour l'usager par des fréquences améliorées et des gains de temps : ainsi, le 25 septembre 1977, le trajet Paris-Saint-Lazare à Versailles-rive-droite a été ramené de trente et une minutes à vingt-trois minutes. Fin septembre 1979, un gain du même ordre (25 %) sera acquis entre Paris-Invalides et Versailles-rive-gauche.

● Création de lignes nouvelles

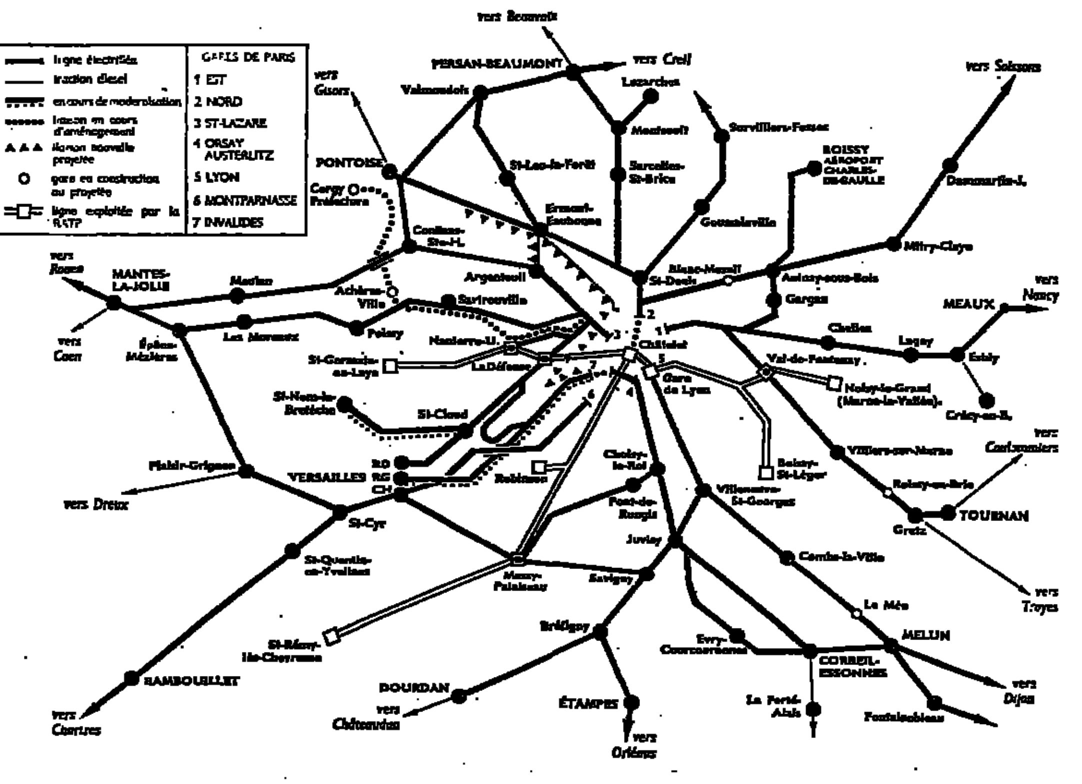
Après les lignes desservant la ville nouvelle d'Evry (achevée en décembre 1975) et l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy (en mai 1976), la S.N.C.F. continue la réalisation d'infrastructures nouvelles : construction de la ligne qui desservira la ville de Cergy-Pontoise, création d'une transversale rive gauche dans Paris grâce à la jonction Orsay-Invalides. Il convient d'ajouter la réactivation des sections de lignes affectées jusqu'ici au seul trafic de marchandises, comme celle de Pont-de-Rungis à Massy-Palaiseau effectuée le 25 septembre 1977, ou de sections de la ligne de « grande ceinture », par exemple celle de Versailles à Noisy-le-Roi, dont la réouverture nécessite le dégagement de crédits d'équipement.

La liaison rapide entre Cergy et Paris-Saint-Lazare (en trente minutes) sera réalisée au printemps de 1979 par l'utilisation des voies existantes entre la vallée de l'Oise, Achères et Houilles qui seront aménagées pour en accroître la capacité, et par la construction de deux « antennes » : côté Paris, entre Houilles et Nanterre pour retrouver à Nanterre-Université la ligne en direction de Paris-Saint-Lazare et offrir une correspondance avec le R.E.R. et, côté Cergy, pour aboutir à proximité de la préfecture du Val-d'Oise. Cette dernière antenne pourra, par la suite, être prolongée dans la ville nouvelle pour desservir les secteurs de Puiseux et de l'Hautil.

D'autre part, dans le cadre de la réalisation de l'interconnexion des lignes S.N.C.F. et R.A.T.P., la construction d'un raccordement entre la ligne nouvelle de Cergy et la gare du R.E.R. de Nanterre-Préfecture a été envisagée, ce qui permettrait aux trains venant de Cergy de traverser Paris en direction de Marne-la-Vallée par les voies du R.E.R.

La jonction entre la gare d'Orsay et celle des Invalides et la modernisation corrélative de la ligne Invalides-Versailles-rive-gauche seront réalisées en septembre 1979. Cette transversale « Rive-gauche » avec ses neuf stations intras muros, dont quatre en correspondance directe avec le métro, desservira le quartier des facultés, des ministères et des grandes administrations et les nouveaux pôles d'attraction du front de Seine dans le quinzième arrondissement et du secteur Austerlitz-Bercy.

La réalisation pour le milieu du VIIe Plan de la liaison ferroviaire vallée de Montmorency-Ermont-Gennevilliers - Pereire - Porte Maillot-Invalides, opération qui a été retenue en priorité par le conseil régional d'Ile-de-France dans son plan triennal et vient d'être prise en considération par le syndicat des transports parisiens donnera une nouvelle dimension à la transversale « Rive-gauche » : environ 1,5 million d'habitants de la banlieue disposeront alors d'une liaison nord-ouest (Ermont et vallée de Montmorency), sud-ouest (Juvisy et au-delà) desservant Paris en quatorze points et permettant la correspondance avec dix lignes de métro. Enfin, la réalisation envisagée d'une correspondance entre la transversale « Rive-gauche » et la « transversale nord-sud » et l'interconnexion S.N.C.F.-R.A.T.P. au niveau de la gare du Pont-Saint-Michel fera de cette station, avec les pôles Auber-Saint-Lazare-Invalides et le Châtelet, la quatrième plaque tournante des transports en commun dans Paris.



LES GARES FONT PEAU NEUVE

AU cours des dix dernières années, en région parisienne, 21 gares nouvelles ont été mises en service, 23 gares ont été reconstruites, 130 rénovées et modernisées sur un total de 319. En outre, au 25 septembre 1977, la S.N.C.F. a mis en service 5 stations nouvelles : trois sur la section de ligne de Pont-de-Rungis - Massy-Palaiseau rouverte au trafic voyageurs, une à Chanteloup sur la ligne de Paris à Mantes par Conflans et la dernière au lieudit « Les Ardoines » (commune de Vitry-sur-Seine) sur la ligne Paris-Juvisy.

Plusieurs autres gares seront mises en service dans les prochaines années : à Achères-Ville sur la ligne nouvelle de Cergy, à Blanc-Mesnil près d'Aulnay-sous-Bois ; au nord-ouest de Melun, une gare nouvelle se substituera à la halte du Mée, de même qu'à Roissy-en-Brie sur la ligne de Paris-Est à Tournan. Mais les plus importantes opérations liées à la réalisation de l'interconnexion des lignes des réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F. intéressent les gares de Paris-Lyon et de Paris-Nord.

PARIS-LYON. — Les travaux de construction de l'ouvrage commun à quatre niveaux qui abritera la station gare de Lyon du RER est-ouest et la gare souterraine de banlieue de Paris-Lyon sont activement menés. La gare S.N.C.F. à quatre voies est superposée à la station du RER qui entre en service en décembre 1977 ; une salle d'échange et un étage technique complètent cet ensemble dont la mise en service est prévue pour l'automne 1980. Ultérieurement, les voies de la gare souterraine S.N.C.F. seront raccordées au RER est-ouest afin de réaliser une interconnexion nord-sud-est, via la gare souterraine de Paris-Nord et la « plaque tournante » que constituera alors la station Châtelet du RER.

PARIS-NORD. — Là se posent des problèmes de capacité particulièrement aigus (155 000 voyageurs de banlieue en 1962, 330 000 aujourd'hui), la réalisation d'une gare souterraine à quatre voies est entreprise. Elle s'inscrit dans le schéma d'interconnexion des lignes S.N.C.F. et R.A.T.P. qui prévoit l'établissement d'une liaison nord-sud entre la ligne desservant Mitry et l'aéroport de Roissy et la « ligne de Sceaux » prolongée du Châtelet à Paris-Nord. La mise en service complète devrait être effective à l'automne 1982.

Des travaux plus modestes, destinés à améliorer l'accueil et l'écoulement des voyageurs, viennent d'être réalisés ou sont en cours dans les gares de Paris : de nouveaux accès ont été mis en service en gare de Paris-Nord et Paris-Est respectivement en janvier et juillet 1976 ; à Paris-Saint-Lazare le nouveau passage souterrain reliant l'ensemble des quais banlieue et grandes lignes aux rues de Londres et de Rome sera ouvert dans sa totalité au printemps 1978.

LES RÉACTIONS AUX MOUVEMENTS REVENDICATIFS

REMOUS AUTOUR DES GRÈVES D'E.D.F.

Gêner le patronat sans léser le public ?

Le gouvernement a maintes fois montré son respect du droit de grève, a rappelé, lundi, le premier ministre, avant de qualifier de « mauvaise action » les arrêts de travail organisés par les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. Ce respect répond au profond attachement des Français à une liberté qui, pour eux, est la pierre de touche de toutes les autres. Faut-il rappeler que, après avoir « signé, à Colombey », en mars 1963, le décret de réquisition des mineurs dont les « gueules noires » firent des feux de joie, le général de Gaulle vit son prestige, dans les milieux populaires, diminuer sensiblement ?

Les grèves plus ou moins générales de vingt-quatre heures dans les services publics sont, dans leur ensemble, supportées avec philosophie par le public. Souvent même, il les approuve applaudissant in petto ceux qui peuvent manifester contre le blocage ou le freinage des salaires et contre la politique sociale du gouvernement. Ce dernier fait le gros dos et ce sont surtout les patrons qui tiennent le rôle de protestataire qui leur est dévolu dans ce genre de psychodrame.

Néanmoins, si les débrayages se prolongent, si l'interruption du courant, des transports ou du courrier tourne à la paralysie, l'endurance n'est pas à toute épreuve. Il y a juste huit ans, les électriciens durent, avant la fin des quarante-huit heures de grève projetées, rétablir le courant tant le mécontentement du public était manifeste. En 1971, les conducteurs du métro furent moralement contraints par les Parisiens à regagner leurs trains après plusieurs semaines de grève et, en 1973, les postiers ne purent tenir contre la vague de mécontentement.

Les syndicats savent qu'il est dangereux de heurter de front le public. En ce mois de décembre, les électriciens C.G.T. et C.F.D.T. ont cru avoir trouvé la formule qui réduisait, autant que faire se pouvait, les perturbations subies par les usagers domestiques, tout en gênant plus ou moins considérablement les entreprises.

Lorsque le courant est coupé entre 9 et 10 heures, la quasi-totalité des salariés sont à leur poste de travail, et la suspension de l'activité est surtout dommageable aux entreprises, qui, alors, se tournent vers le gouvernement. Celui-ci, insensible au « rituel des vingt-quatre heures », risque alors de s'émouvoir.

Le bien-fondé de cette stratégie se serait vérifié dans l'optique syndicale, si n'avait joué contre elle, après la journée du 1er décembre, l'effet de surprise du public peu et mal informé, tant des modalités de la grève prolongée que de son bien-fondé. D'autant que vendredi des délestages ont été opérés par les services techniques de l'E.G.F. plus largement, semble-t-il, qu'il n'était nécessaire.

Mais depuis lundi, ce ne sont pas les petits consommateurs, quelles que soient les contraintes qu'ils supportent, qui crient « haro » le plus fort contre les grévistes. Ceux qui donnent de la voix, publient les communiqués, parlent de « désorganisation de l'économie », sont essentiellement des groupements patronaux. La spontanéité des gens qui cassent des carreaux des immeubles de l'E.G.F. ou envahissent ses locaux est-elle totale ? Et que penser des rumeurs selon lesquelles les électriciens « se vengeraient de l'échec de la journée du 1er décembre », alors que les coupures entre le 2 et le 8 de ce mois avaient été annoncées près de deux semaines auparavant par les fédérations ?

Il reste que, en France, l'imagination n'est pas au pouvoir non plus chez les syndicalistes. Ils n'ont pas su trouver l'équivalent des « astuces » de leurs camarades italiens, profitant de la grève des paiements des usagers, supendaient, par exemple, les facturations, et plongeant leur entreprise dans les pires difficultés. Ce n'est pas, certes, qu'un tel résultat soit souhaitable ! L'objectif reste la solution des conflits par la négociation.

M. Barre fait valoir que, précisément, un accord a été conclu à l'E.G.F. Mais il n'a été signé que par les syndicats réformistes qui ne représentent que le quart du personnel. Fera-t-on observer que les électriciens, à l'abri du chômage, se rangent parmi les salariés les moins mal traités ? Cela est vrai, mais, de tout temps, ce sont justement les salariés les moins défavorisés qui ouvrent les brèches. Ils font avancer le progrès social qui s'étend ensuite progressivement à tous ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre.

JOANINE ROY.

M. CEYRAC : des coups redoutables à l'économie.

Commentant les grèves de l'E.D.F., M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a déclaré, le 5 décembre : *« La situation ne saurait se prolonger sans porter des coups redoutables dans le court terme à l'économie française ». « Deux organisations syndicales, animées à l'évidence de préoccupations politiques, font ce qu'elles peuvent pour désorganiser un grand service public, l'E.G.F., dont dépend le fonctionnement des usines et des bureaux, et préparent pour demain une grève de la S.N.C.F. »*

Pour M. Ceyrac, ce ne sont pas ces organisations *« responsables de la désorganisation, ni ceux qui, protégés par un statut privilégié, acceptent de se faire les instruments de ce désordre, qui prennent les coups dans cette affaire »*. Selon le président du C.N.P.F., ce sont les entreprises *« affaiblies par trois années de crise qui luttent tous les jours pour défendre leur existence et l'emploi, ce sont les travailleurs des entreprises qui se voient plongés dans le désordre, et ce sont les consommateurs »* qui subissent les contre-coups de ces actions.

UNE LETTRE DE LA FÉDÉRATION C.F.D.T. D'E.G.F.

M. Tiersen, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. d'Electricité et Gaz de France, nous écrit notamment :

« Nous sommes conscients de la gêne qu'une grève à E.D.F. cause aux Français : c'est d'ailleurs pourquoi nos modalités d'action prévoyaient une baisse de production limitée de 9 à 10 h. chaque matin du 2 au 8 décembre.

» Il n'est pas de notre fait que la direction (sur ordre de qui ?) ait provoqué, vendredi 2 décembre, des coupures bien avant, en se déconnectant du réseau international dès 6 h 28.

» S'il y a eu acte sauvage, c'est bien celui-là, car les grévistes des usines de production ont observé rigoureusement les modalités prévues et annoncées à l'avance.

» Il nous faut aussi relever l'affirmation selon laquelle la grève serait l'œuvre de quelques techniciens bien placés qui s'amuseraient à faire joujou avec les manettes et les nerfs de nos concitoyens.

» La grève des agents d'E.D.F.-G.D.F. est une grève majoritaire décidée et conduite par les syndicats représentatifs de 75 % du personnel. Si elle entraîne des coupures de courant, c'est du fait de la baisse de production.

» Dans toutes les professions, la grève se manifeste par un arrêt de production ou une autre manière de produire ; on ne voit pas pourquoi les gaziers et électriciens seraient privés de ce droit d'autant qu'ils n'y recourent que contraints et forcés et toujours en faisant preuve d'un grand souci du service public et du respect de la sécurité des usagers comme des installations.

» Quel est la cause du conflit en cours ? Les gaziers et électriciens sont des salariés soumis comme les autres aux mesures du plan Barre. Bien plus, il y a un an, la direction générale, sur ordre du gouvernement, dénonçait l'accord salarial en vigueur à E.D.F.-G.D.F.

» S'abritant derrière une convention d'austérité, signée par F.O., les cadres U.N.C.M. et la C.F.T.C. (représentant 25 % du personnel), la direction entend imposer une diminution du pouvoir d'achat en 1977 d'au moins 1,5 %. *Cette diminution sera* encore plus importante pour les bas salaires.

» Ainsi, les salaires des gaziers et électriciens, déjà inférieurs à ceux des travailleurs d'autres entreprises de technicité équivalente, prendront encore plus de retard.

» L'augmentation mensuelle de 200 F par agent, revendiquée par la C.F.D.T. et la C.G.T., correspond pour un an à 330 millions de francs. Aujourd'hui, le prix de vente de l'énergie aux gros industriels, inférieur au prix de revient, coûte à E.D.F. 1 milliard de francs, soit trois fois plus. On comprend que le C.N.P.F. se mobilise contre les *grévistes* !

» Ce n'est qu'après avoir épuisé tous les autres moyens que nous recourons à la grève. Nous ne cessons de réclamer l'ouverture de négociations. Nous l'avons rappelé jeudi 1er décembre au directeur général d'E.D.F., qui nous a déclaré que les directives gouvernementales l'en empêchaient. Vendredi, nous nous rendions à l'Hôtel Matignon, où le premier ministre refusait de nous recevoir et annonçait que c'était à la direction d'E.D.F. de négocier. De qui se moque-t-on ?

» Dès demain, nous sommes prêts à suspendre les baisses de production si des négociations sérieuses s'ouvrent. La responsabilité de la prolongation de la grève ne nous revient pas. »

M. BARRE : une mauvaise action contre le redressement de notre pays.

M. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., a été reçu durant une heure, lundi 5 novembre, après-midi, par le premier ministre, à l'hôtel Matignon. MM Christian Beullac, ministre du travail, et René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, assistaient à cet entretien, à l'issue duquel M Raymond Barre a rendu public le communiqué suivant :

« Le premier ministre a reçu aujourd'hui, en présence de M. Monory et de M. Beullac, M. Marcel Boiteux, qui lui a exposé la situation résultant des consignes de grève données dans son entreprise par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. Le premier ministre a demandé à M. Boiteux d'appeler très fermement l'attention des fédérations concernées sur la gravité des perturbations qui découlent de cette grève pour la bonne marche des entreprises et pour la vie quotidienne des Français, notamment des plus défavorisés.

» Le gouvernement a maintes fois montré son respect de l'exercice du droit de grève, qui est un des droits fondamentaux des travailleurs dans une société de liberté. Mais, dans les circonstances actuelles, une grève prolongée qui désorganise le fonctionnement de notre économie est une mauvaise action contre le redressement de notre pays et contre l'emploi des Français. Un tel comportement est d'autant plus injustifié que les travailleurs d'E.D.F., auxquels leur statut garantit la stabilité de l'emploi, ont pu bénéficier, en 1977, d'un accord salarial assurant non seulement le maintien mais encore une légère progression de leur pouvoir d'achat.

» Le premier ministre rappelle enfin que c'est le devoir d'une grande entreprise nationale que d'assurer la continuité du service public, et que tout manquement grave à ce devoir affecte le crédit de cette entreprise dans la nation. »

C'est M. Raymond Barre qui avait demandé à recevoir M. Boiteux. Ce dernier n'a fait aucune *déclaration à l'issue de l'entretien.*

La rencontre entre MM. Ceyrac et Bergero[n]

Le patronat est prêt à « examiner au fo[nd] » le problème de la cinquième semaine de congés payés

La cinquième semaine de congés payés et la reprise des négociations salariales en 1978 ont été les deux thèmes principaux abordés, lundi 5 décembre, entre les délégations du C.N.P.F. et de F.O., respectivement conduites par MM. François Ceyrac et André Bergeron.

Le patronat s'est déclaré prêt à *« examiner au fond »* le problème de cette cinquième semaine, cheval de bataille de F.O., et une nouvelle réunion entre les deux organisations doit avoir lieu le 19 janvier, pour discuter des modalités et des coûts de cette mesure, au lendemain de l'assemblée générale du C.N.P.F., qui doit définir la politique des entreprises en 1978, quel que soit le résultat des élections législatives. Quant aux négociations salariales, le patronat et F.O. sont d'accord pour qu'elles reprennent, l'an prochain, dans le cadre de la [poli]tique contractuelle. M. Ber[geron] a indiqué qu'il allait inclure [dans] les discussions les question[s de] hiérarchie, de qualification [et de] revalorisation du travail m[anuel].

Pour ce qui concerne l'ind[emni]sation complémentaire du [chô]mage partiel, les deux org[anisa]tions estiment que la pa[rt de] l'Etat (l'aide publique) do[it être] augmentée, et des démarche[s doi]vent être entreprises en c[ommun] auprès du gouvernement. [Enfin] les divergences demeurent [entre] le C.N.P.F. et F.O. sur le [pro]blème de la durée du trav[ail].

● *Grève à Air France.* — Air France confirme que, en raison de la grève des hôtesses et des stewardes, elle ne pourra pas assurer tous ses vols, les jeudi 8 et vendredi 9 décembre. La quasi-totalité des vols long-courriers et environ un tiers des vols moyen-courriers au départ de Paris et la plupart des vols au départ de villes de province seront maintenus. Renseignements : 535-61-61.

● *Grève à la cité Miollis.* — Les cent cinquante employés de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (I.A.U.R.I.F.) sont en grève par solidarité avec les standardistes qui ont cessé le travail depuis le 29 novembre. Environ mille deux cents personnes travaillent dans cette cité administrative, qui regroupe, rue Miollis, à Paris-15e, certains services de la préfecture de région et le service régional de l'équipement.

● *Signature d'un contrat salarial aux Mines de potasse d'Alsace* par les syndicats C.F.T.C., F.O. et C.G.C. L'accord, que la C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de parapher, prévoit une augmentation du pouvoir d'achat *« en fonction des réalisations économiques nationales et des résultats de l'entreprise »*.

LE TAUX DES COTISAT[IONS] AUX ASSEDIC EST REL[EVÉ] DE 2,20 % A 2,40 [%]

Le conseil d'administrat[ion de] l'UNEDIC — régime des [alloca]tions complémentaires de [chô]mage, — réuni le 2 décem[bre, a] décidé, à une majorité co[mposée] du C.N.P.F. et de F.O., de [porter] au 1er janvier 1978, le ta[ux des] cotisations aux ASSED[IC de] 2,20 % à 2,40 %, soit une au[gmen]tation de quelque 9 %. L[a part] de l'employeur (4/5) pass[era] à 1,92 %, et celle du salari[é] à 0,48 %. L'ensemble des [autres] syndicats (C.G.T., C.F.D.T., [C.G.C.] et C.F.T.C.) s'étaient pro[noncés] pour un relèvement de 2.[..] 2,80 %.

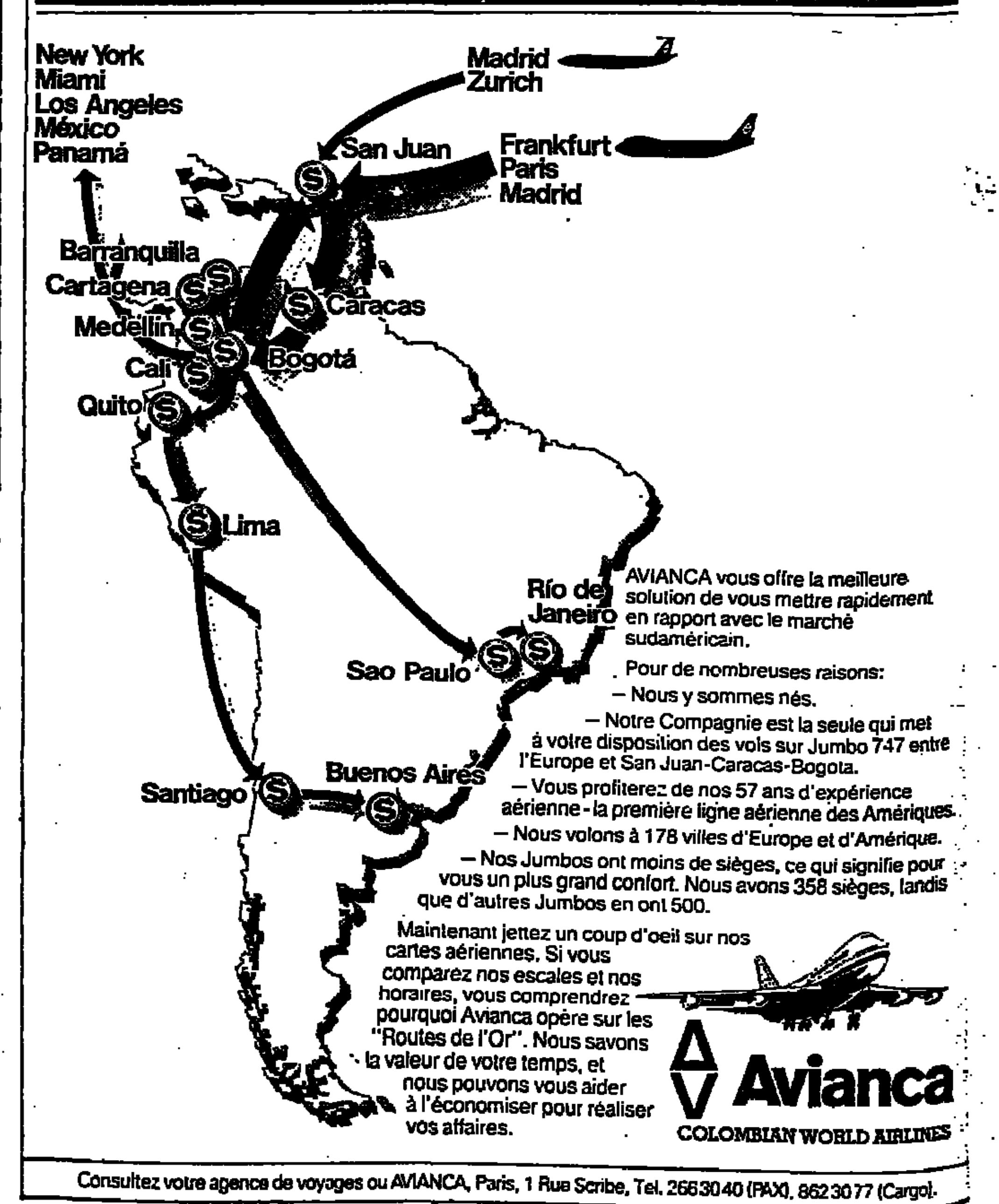
Dans un communiqué [publié] lundi 5 décembre, la C[...] affirme : *« Parmi les hyp[othèses] qui peuvent être faites pou[r 1978,] celle, optimiste, d'un m[aintien] du chômage à son niveau [actuel] se traduit, en moyenne sur [l'an]née, par une augmentatio[n du] nombre d'allocataires située [entre] 10 % et 15 %. Elle nécessi[te, au] minimum, un taux de 2,80 [%. Le] taux de 2,40 %, voté par [le pa]tronat et F.O., fera descen[dre la] trésorerie du régime d'inde[mnisa]tion, de près de trois m[ois de] fonctionnement à fin octo[bre, à] moins de deux mois dès [le mois de] mai 1978. C'est-à-dire à un [niveau] qui fait peser de graves m[enaces] sur les possibilités pour les [ASSE]DIC d'assurer l'indemnisat[ion des] chômeurs. »*

AIDEZ LES HANDICAPES

Le coffret de 4 petits livres 15F

En vente dans tous les bureaux de poste du 14 Novembre au 17 Décembre

Comité National de Liaison pour la Réadaptation des Handicapés
38 Boulevard Raspail 75007 PARIS



مكبرة من الأصل

REVENDICATIFS

La rencontre entre MM. Ceyrac et

Le patronat est prêt à examiner le problème de la cinquième semaine de congés payés

FISCALITÉ

CORRESPONDANCE

« POLITIQUE DE CLASSE ? »

L'article « Politique de classe » de Pierre Uri (le Monde du 25 novembre), nous a attiré un certain nombre de lettres dont nous donnons ci-dessous l'essentiel.

On a l'impression que M. Uri, rédigeant son article sur la ...itique fiscale de classe, n'a pas ... résister au désir de donner, en ...te bonne foi j'en suis ...vaincu, quelques coups de ...ice à la réalité pour la rendre ...s conforme à ses thèses. Sans ...loir défendre la politique fis...e de la Vᵉ République qui trou...ait facilement des avocats plus ...és et plus compétents, je vou...is cependant relever quelques ...nues erreurs de cet excellent ...nomiste, qui m'excusera, je l'es...e, de ne pas mieux préciser son ...g dans une profession où la ...npétition est si vive.

...'est en 1945 que fut instituée ...éévaluation des bilans, recon...e en 1946 par le gouvernement ...n Blum (1) dont le ministre ... finances était M. André ...ilip. M. Uri qualifie cependant ...e mesure de « libéralité ini... » ; et c'est la Vᵉ République ... l'a supprimée en 1969, dans ...ision que le franc était enfin ...ilisé. Certes, à l'heure actuelle, ...Parlement vote à nouveau une ...valuation des bilans clos ... 1976, mais elle n'aura pas ...fet fiscal : c'est-à-dire qu'on ...ermettra pas, en principe, aux ...eprises d'amortir, en franchise ...npôts, sur la contre-valeur ...l leur faudra débourser pour ...nuveler leur matériel. Et l'on ... s'étonner que, à la différence ...M. André Philip, notre écono...e ne s'en inquiète pas.

... Uri reproche aussi à la fis...é de la Vᵉ République d'avoir ...ié l'impôt sur le revenu, ce ... aboutirait — ô horreur ! — à ...er sur un pied d'égalité les ...iés, qui échappent par défi...n aux tentations de dissimu...n fiscale, et les non-salariés, ... selon lui, ne pensent qu'à ...der.

...'il se rassure, l'unification de ...ôt sur le revenu n'est qu'un ...-semblant, et je ne lui ...endrai rien en lui disant que, ... a bien un barème unique, à ...u égal déclaré, l'impôt n'est ...gal par suite des abattements ...utes sortes dont bénéficient ...lariés (10 % plus 20 %, sans ...ter le million de salariés qui ...lroit à des déductions sup...entaires). On s'attendrait qu'un homme épris d'égalité proteste contre cette discrimination, en particulier dans les secteurs où les non-salariés ne peuvent pas frauder ; mais on est surpris de constater qu'il la trouve insuffisante.

M. Uri reproche aussi au gouvernement actuel l'institution de centres de gestion agréés « où les comptabilités jouissent d'une présomption d'exactitude et de certains avantages » (2), mesure préconisée depuis longtemps par M. Mendès France, cependant peu suspect de faiblesse à l'égard des non-salariés.

Il y a plus grave : emporté par son désir de faire payer plus d'impôts aux autres (mais n'est-ce pas le faible de tous les Français ?), c'est-à-dire, pour lui, aux non-salariés, notre économiste tombe dans un sophisme appuyé sur une petite erreur mathématique qui a pu troubler les lecteurs pressés.

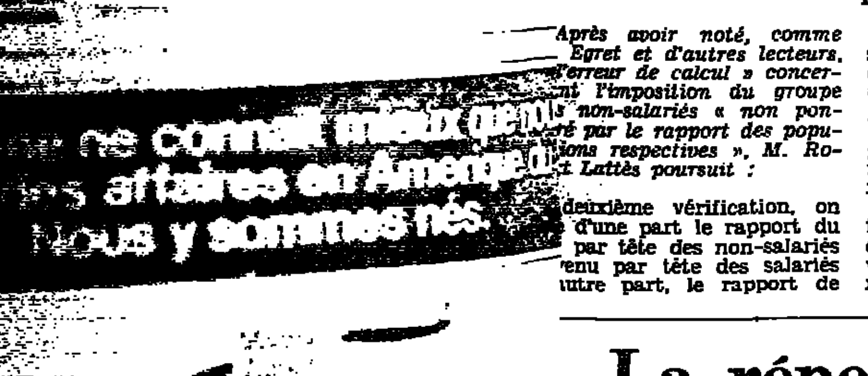
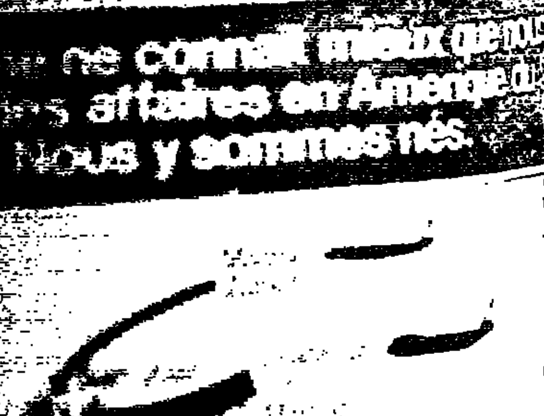
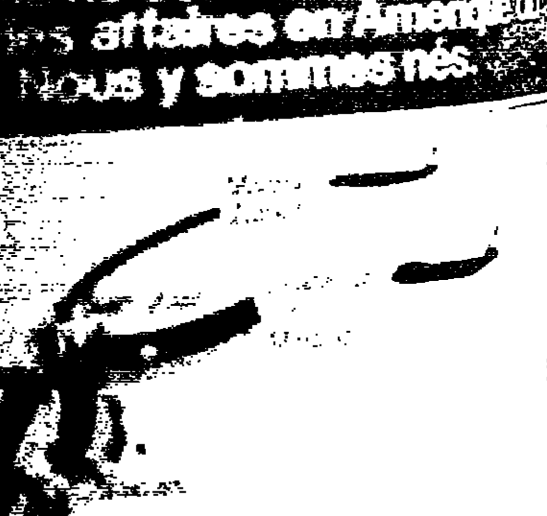
Suivons son raisonnement, et admettons que le revenu par tête d'un non-salarié soit en moyenne environ trois fois supérieur à celui d'un salarié moyen : supposons comme lui que le groupe des salariés, qui reçoit 55 % des revenus, acquitte 55 % de l'impôt sur le revenu. En toute justice, l'impôt payé par le groupe des non-salariés, quatre fois moins nombreux (20 % par rapport à 80), et disposant d'un revenu moyen triple, devrait être au moins de 55 × 3 = 41 %, et non pas 165 % comme le dit notre économiste distrait qui a oublié de diviser par quatre... Or, comme de l'aveu même de M. Uri les non-salariés paient 45 % de l'impôt, on se demande où est le scandale.

On reconnaîtra avec moi que ces menues erreurs enlèvent un peu du caractère percutant de sa démonstration. Mais je n'aurai pas la légèreté d'en conclure que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes fiscaux.

Je ne sais pas si la fiscalité de la Vᵉ République est plus une fiscalité de classe que celles de la IVᵉ ou de la IIIᵉ ; mais ce dont je suis persuadé, c'est que certains des amis de M. Uri n'hésiteraient pas, eux, à faire une politique fiscale de classe, en ce sens qu'elle aboutirait à décourager, voire même à éliminer, économiquement parlant, la classe des cadres et dirigeants venus de toutes les couches sociales qui, en vingt ans, ont permis de doubler le revenu réel de ce pays et celui de chaque Français.

GEORGES EGRET,
membre de la section des finances du Conseil économique.

(1) Art. 25 - L. 23 décembre 1946.
(2) Mendès France, *Choisir*, édit. ... p. 336.


De stériles polémiques

Après avoir noté, comme M. Egret et d'autres lecteurs, « l'erreur de calcul » concernant l'imposition du groupe des non-salariés « non pondéré par le rapport des populations respectives », M. Robert Lattès poursuit :

...deuxième vérification, on ... d'une part le rapport du ... par tête des non-salariés ...venu par tête des salariés ...autre part, le rapport de l'impôt moyen par tête des non-salariés à l'impôt moyen par tête des salariés, on trouve dans les deux cas trente-six onzièmes (un peu plus de trois).

On n'a donc pas démontré grand-chose... ni laissé soupçonner une fraude ou une inégalité fabuleuses, ou les deux.

Si les pourcentages de base fournis par l'auteur sont exacts, on a simplement montré qu'à revenu triple, en moyenne, l'impôt moyen ne serait que triple alors que — du fait de la progressivité — il devrait être sensiblement plus élevé : des calculs précis (mais compliqués) aboutissent à une insuffisance de recette en fait assez modeste.

Il faudrait ajouter que les revenus considérés ne sont pas de même nature, leurs assiettes sont différentes : contrairement à ceux des non-salariés, ceux des salariés ont subi un abattement de 20 %. Et votre auteur devrait constater simplement : alors que le rapport entre le revenu moyen par tête des non-salariés et celui des salariés est d'environ vingt-neuf onzièmes (trente-six onzièmes multipliés par 0,8), le rapport entre leurs impôts moyens est de trente-six onzièmes, c'est-à-dire plus fort, ce qui est en conformité avec le caractère progressif de l'impôt.

Tout ce que l'on pourrait ajouter — à juste titre — c'est que les possibilités de sous-évaluation et de dissimulation ne sont pas du tout les mêmes pour les salariés et pour les non-salariés. (C'est d'ailleurs pour cela, on le sait, que les salariés ont droit, avec un plafond, à un abattement de 20 %). Pour comparer des choses comparables — les revenus réels — les vingt-neuf onzièmes devraient alors être révisés en hausse. D'où une situation qui serait anormale, mais sans aucune commune mesure avec celle qu'a cru mettre en évidence notre auteur (en outre les chiffres exacts sont un peu différents et les conclusions assez nuancées).

J'ajouterai encore que je ne dispose pas des chiffres de 1978, dont paraît disposer l'auteur ; mais pour les années que je connais, si l'on veut faire un calcul rigoureux (y compris en redressant les revenus moins bien connus des non-salariés), les pourcentages sont un peu différents car il faut prendre garde à ne pas mélanger les statistiques fiscales et celles des comptables nationaux, dont les bases et les significations sont assez différentes ; cela modifie les conclusions dans un sens contraire à celui de l'article incriminé.

Il n'en reste pas moins que cet article, venant d'un auteur aussi prestigieux et dans un journal qui ne l'est pas moins, accrédite des chiffres que je vous laisse le soin d'apprécier, mais qui — j'en suis certain — seront repris : cela alimentera de stériles polémiques au lieu d'aider à procéder à une profonde réforme fiscale, le seul et véritable problème.

ROBERT LATTES,
conseiller technique auprès de la direction générale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Et l'érosion monétaire ?

M. Pierre Uri écrit, à propos du plafonnement à 25 % de l'impôt sur les intérêts obligataires et à 33 % sur les revenus des créances : « On est arrivé à cette extraordinaire situation que le capital paie des taux moins élevés que le travail et que l'avantage à l'impôt est progressif avec le revenu. »

M. Uri ignore-t-il que l'intérêt sur les obligations ou sur les créances non indexées couvre à peine (et le plus souvent ne couvre même pas) la perte de pouvoir d'achat desdites créances due à l'érosion monétaire ? Lorsqu'un particulier perçoit un intérêt de 9 % sur un compte bloqué et que le taux d'érosion monétaire est de 10 %, son revenu réel avant impôt est de moins 1 %. L'impôt à 33 % a pour effet d'amplifier cette perte de pouvoir d'achat en la portant à 4 %.

L'intérêt perçu sur les créances non indexées n'a donc pas le caractère d'un vrai revenu ; ce n'est qu'une compensation partielle de la dévalorisation que subit le principal. Il est fallacieux de le comparer d'une manière aussi simpliste aux revenus du travail qui, eux, bénéficient d'une efficace protection contre l'inflation.

JEAN-CLAUDE KALTENBACH,
Paris.

Le cas des plus-values sur terrains

Quand, dit M. Uri, une imposition des plus-values sur terrains et immeubles a été introduite en 1963, un régime de faveur ou une *imposition nulle* était accordé aux biens hérités, traités, suivant une logique singulière, beaucoup plus favorablement que ceux qui avaient été acquis par le travail et l'épargne.

Où M. Uri a-t-il pris cela ? C'est faux. On voudra bien m'excuser de citer un cas personnel, mais j'ai payé pour le savoir. J'ai vendu, en 1974, des terrains dont j'avais hérité en 1952. Bien que l'acheteur fût une collectivité publique (les droits, en ce cas, sont moins élevés), il m'en a coûté environ 20 % du prix de vente. Il m'en aurait coûté beaucoup plus si mes revenus avaient été plus élevés, car M. Uri omet de préciser que ces plus-values étaient *ajoutées au revenu déclaré* du vendeur et pouvaient donc être taxées à 60 %. Curieux régime de faveur !

Et à qui M. Uri fera-t-il croire, d'autre part, que les propriétaires occupants aient gagné au nouveau régime fiscal, qui les dispense d'inclure dans leur revenu déclaré la valeur locative de leur appartement ? Chacun sait que les charges dépassaient, en général, cette valeur. Chacun sait, également, que les dépenses de ravalement ne sont déductibles, maintenant, que dans la limite de 5 000 francs, alors que leur prix est quatre à cinq fois plus élevé. Et M. Uri ignore-t-il que l'intérêt des emprunts n'est déductible aussi que dans une certaine limite ?

CLAUDE HAU,
Paris.

La sécurité sociale des agriculteurs

La phrase de M. Uri : « La collectivité paie la plus grande part de la sécurité sociale des agriculteurs » est pour le moins inexacte. En effet, nos charges sociales ont augmenté, brutalement en 1968, progressivement et régulièrement ensuite. Nous sommes actuellement à quatre points de la sécurité sociale, seulement.

D'autre part, les horaires ont diminué. La loi des quarante heures s'applique dorénavant à l'agriculture. En conséquence, pour les horaires d'été dans les entreprises florales, de cinquante heures par semaine, cela faisait une augmentation immédiate de 6 %. Ceux qui n'ont pu supporter cet accroissement brutal ont dû diminuer les horaires en conséquence.

FRANÇOISE OTTENWAELDER,
Antibes.

La réponse de Pierre Uri

...es lettres, Pierre Uri ré...

... lecteurs du Monde *récla... de la rigueur, et je les en .... Le paragraphe sur lequel ... s'est concentrée n'est tout ...ème qu'une incidente. Je ...ais de bonne grâce qu'il ...rte à la fois une simplifi... et une erreur, mais qui ne ...nt pas les conclusions de ... décisive. Le point de dé... c'est que les salariés, qui ...ntent 80 % de la population ... ne reçoivent que 55 % du ... global, hors prestations ...s non taxables ; ils parais...ayer cependant 55 % de .... Pour d'autres catégories, ...posé que, à revenu par tête ... le taux serait lui-même ... C'est peut-être en dessous ...érité. Mais il fallait mul... leur impôt par trois, non ...es salariés, pour retrouver ...re de grandeur vraisem... Je récris donc : 3 fois 45 ...35, s'ajoutant aux 55 des ..., l'impôt devrait rapporter ...ent 150 milliards, au lieu ... prévus pour 1978. Quand ...ollègue Egret admet un ... triple pour un revenu tri...is redivise par le nombre ...ttis, il oublie que le ba...'est pas proportionnel, mais ...sif.*

... mon collègue Egret se ... à son tour : son calcul, ...ivise l'impôt à payer par ...re de contribuables, abou... ce que le taux n'augmente ...c le revenu par tête. Or, ...ne n'est pas proportionnel, ...ogressif.

... des relations plus com...entre les chiffres, j'accorde ...rs à Robert Lattès qu'il ...s analyses plus détaillées. ... sous-estime l'incidence ...ogressivité effective quand ...x vont de 0 à 60 %. ... sans s'indigner lire les ...nts de la comptabilité na... les rapports du Conseil ...ôts ou du Centre d'études ...nus et des coûts qui montrent qu'il faut multiplier par plus de deux les bénéfices fiscaux pour retrouver un montant cohérent avec la valeur globale de la production et de la dépense. Un de mes étudiants a tenté de chiffrer par une série de voies le manque à gagner pour l'Etat : le rendement devrait être plus que double. Je n'ignore pas les difficultés d'imputer les impôts quand les ménages ont plusieurs sortes de revenus. Une hypothèse simplificatrice retiendrait leur revenu principal. On obtiendrait ainsi une limite inférieure des rendements à attendre de la fiscalité. Est-ce trop demander que de souhaiter que les services concernés entreprennent ce travail : il fixerait l'objectif qu'il n'est pas possible de récuser sans manquer au devoir d'Etat.

Cette mise au point ne doit pas détourner de mon propos central. Les mesures se sont accumulées qui ajoutent à l'injustice de fait — connaissance inégale des revenus — une injustice de droit par des régimes sans cesse plus favorables aux autres que les travailleurs.

Que M. Egret vérifie : je ne suis ni contre l'unification de l'impôt ni contre les centres de gestion agréés, mais pour une assiette plus effective de l'impôt. La révision des bilans que j'attaque est celle de 1959, don de joyeux avènement de la Vᵉ République.

Que Mme Ottenwaelder vérifie la répartition des ressources du budget annexe des prestations sociales agricoles entre les cotisations des agriculteurs et la participation de l'Etat.

Que M. Hau regarde la loi de 1963 : les plus-values sur les terrains hérités étaient réduites de 50 %, sur les immeubles hérités elles étaient exonérées. Quant au régime d'exonération du propriétaire occupant sans déduction des travaux, l'effet de répartition diffère suivant que l'habitation est neuve ou vétuste.

Je ne conteste pas à M. Kaltenbach que l'inflation rend les intérêts perçus nuls ou négatifs. Qu'il se prononce en faveur de l'indexation malencontreusement supprimée en 1959 : on croyait avoir assuré la stabilité pour l'éternité, les prix ont largement triplé. Il reste que le plafonnement de l'impôt à 25 % n'apporte aucune compensation aux petits épargnants qui n'atteignent pas ce taux d'impôt, mais une d'autant plus grande à mesure que les revenus entrent dans des tranches du barème qui se rapprochent de 60 %.

Pour des contributions à la réforme fiscale, je ne suis pas en reste. J'avais, dès 1947, dans le projet de la C.G.T., imaginé la T.V.A., et Robert Lattès apprécie, je crois, certaines des propositions que j'ai publiées dans les colonnes de ce journal.

SUISSE
VILLARS-SUR-OLLON
altitude 1.300 m
A VENDRE
dans domaine privé avec environnement protégé
APPARTEMENTS DE LUXE
dans
CHALETS TYPIQUES
de 5 à 10 appt. seulement
VUE PANORAMIQUE
Crédit 70 % sur 20 ans, intérêt 6 %
Directement du constructeur
IMMOBILIÈRE DE VILLARS SA
Case postale 62
CH-1884 VILLARS-s.-OLLON
Tél. 25/31039 et 32206

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur
ouverture d'un
STAGE ADMINISTRATION et GESTION des ENTREPRISES
(Formation continue)
organisé en collaboration avec l'ADETEM, le BTE, l'ESAP.
destiné aux cadres désirant élargir leur connaissance de l'entreprise. Concerne plus particulièrement ceux ayant déjà effectué une carrière dans une fonction spécialisée, souhaitant aborder les problèmes sur un plan plus général.
Durée : 340 heures
Début : Janvier 1978
Séminaires de 2 jours répartis sur 2 périodes de 6 mois.
Inscriptions et renseignements :
ENOES
62 r. Miromesnil 75008 Paris
522.53.86 (lignes groupées)

(PUBLICITÉ)
revue française de gestion
numéro spécial
LE BILAN SOCIAL
I. — AXES DE RECHERCHES
— le champ de la responsabilité sociale de l'entreprise ;
— la mesure de la responsabilité sociale ;
II. — PANORAMA DES EXPÉRIENCES
— la mise en œuvre du bilan social ;
— le bilan social, outil d'information ;
— le bilan social, outil de gestion.
III. — LE DOSSIER DE LA LOI (parution le 22 décembre)
240 pages - Prix : 50 francs - Service normal pour les abonnés
Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises
155, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. 225-70-95

Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale
(Président : M. Henri NORMANT, Membre de l'Institut)
4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 PARIS
Conférence : JEUDI 8 DECEMBRE 1977, à 17 HEURES
TECHNIQUE DE PRODUCTION ET POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS
par Jean FOURASTIÉ
Professeur au C.N.A.M.
Membre de l'Institut

(PUBLICITÉ)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Direction des projets et des réalisations hydrauliques
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Un appel d'offres ouvert est lancé en vue de l'étude d'avant-projet détaillé du barrage sur l'Oued-Rhumel au lieu dit Hammam-Grouz (commune d'Oued-Athmenta, Wilaya de Constantine).
Les bureaux d'études intéressés sont invités à retirer ou à demander les dossiers auprès de :
DIRECTION DES PROJETS ET RÉALISATIONS HYDRAULIQUES
Oasis - St. Charles
B.P. 34 - BIRMANDREIS (ALGER).
Les offres devront être remises ou envoyées à l'adresse ci-dessus avant le 28 JANVIER 1978 à 18 heures.
Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours.

(PUBLICITÉ)
République Démocratique du Soudan
SERVICE PUBLIC DES PONTS ET CHAUSSÉES
AVIS PRÉLIMINAIRE AUX ENTREPRENEURS POUR PRÉQUALIFICATION
Il sera procédé dans le courant du mois de février 1978 à un appel d'offres pour la construction d'une importante route principale asphaltée d'une longueur d'environ 260 km le long du Nil Blanc de Jebel Aulia à Rabak, dans la République Démocratique du Soudan, qui peut faire l'objet d'une adjudication globale ou de deux lots de travaux approximativement égaux. Ces travaux seront financés par le gouvernement du Soudan et par des emprunts obtenus auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'autres sources.
Le Service Public des Ponts et Chaussées (Roads and Bridge Corporation) demande donc aux entrepreneurs internationaux de construction de routes qui pourraient être intéressés par l'exécution de ces travaux de fournir les renseignements requis sur les « imprimés de renseignements pour la préqualification des entrepreneurs » (contractors prequalification data sheets) qui peuvent être obtenus auprès des bureaux des ingénieurs conseils du Service. Les entrepreneurs qui, de l'avis du Service Public des Ponts et Chaussées, seront qualifiés pour entreprendre des travaux de cette importance seront invités par la suite à se procurer les documents d'adjudication dans le courant de mars 1978 pour la soumission des offres vers la mi-mai 1978. Les travaux de construction comprennent un double revêtement bitumineux en surface, des ponts, des rampes d'accès, des structures diverses et autres travaux accessoires.
Les entrepreneurs intéressés doivent soumettre leurs renseignements pour préqualification au Directeur Général, Roads and Bridges Public Corporation, B.P. 756, Khartoum, Soudan, et aux bureaux des ingénieur conseils au Soudan, B.P. 1671, à Khartoum, sous pli cacheté marqué « Pré-qualification Jebel Aulia-Rabak Road » le plus tôt possible et au plus tard le 15 janvier 1978.
Les imprimés « contractors pre-qualification data sheets » peuvent être obtenus en s'adressant aux bureaux des ingénieurs-conseils aux adresses suivantes :
Louis Berger International, Inc.
100 Halsted Street, East Orange
New Jersey 07019 - Etats-Unis
Kampsax International A/S
Dagmarhus, 12, H.C. Andersens Boulevard,
DK-1553 Copenhague V - Danemark
ou auprès du bureau des ingénieurs conseils au Soudan :
Louis Berger/Kampsax, Soudan
Block 7 ET 8E - 71 st Street,
Khartoum 2 - Soudan.

CONJONCTURE

LE POT AU NOIR

(Suite de la première page.)

De l'engourdissement progressif, *nous sommes en train de passer* à une situation qui rappelle celle des navires tombés dans le pot au noir : ciel gris, voiles affaissées, mer plate ; chacun se demande d'où pourrait venir le vent de la reprise et l'éclaircie. Le graphique ci-dessous illustre clairement le phénomène.

Les pays d'Occident, qui avaient vu, *l'un après l'autre, chuter leur* activité industrielle en 1974 et au début de 1975, ont espéré pendant dix-huit mois *sortir* de l'épreuve, comme autrefois. Mais 1977 a mis fin aux illusions : la reprise s'est *interrompue*, donnant à la courbe d'activité la forme d'une aile de mouette, stabilisée à un niveau inférieur à celui de *l'ancienne tendance.* On assiste même, depuis quelques mois, à une dégradation par rapport à *cette tendance, le chômage s'étant* accru de sept cent mille personnes en Europe. L'Italie, seule parmi les Neuf à avoir retrouvé sa cadence antérieure, a chuté de nouveau cette année, et très fortement. Les Etats-Unis font encore exception ; mais le rythme de leur expansion pourrait bien revenir à son tour au-dessous de son rythme des années précédentes.

Les derniers verdicts des conjoncturistes nationaux font craindre une poursuite de la croissance des grands pays européens à un taux moyen de 2 % à 2,5 % *seulement* l'an, *insuffisant* pour réduire le sous-emploi. Ce n'est pas l'électro-*encéphalogramme plat, mais presque.*

L'Occident entrera ainsi en janvier dans sa cinquième année de crise. Cela ne s'était jamais vu. Sauf — dans une certaine mesure — durant les années 30. Mais, alors, les prix s'étaient effondrés ; aujourd'hui l'inflation persiste (en France, en Italie, aux Etats-Unis, au Japon) ou diminue (Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique), sans disparaître nulle part.

Au-delà des explications conjoncturelles...

D'où vient que le phénomène *cyclique*, plus que séculaire, ne se reproduise pas ? La réponse est essentielle : d'elle dépend le choix des remèdes. Pour ne pas s'interroger suffisamment à ce sujet, *nombre de gouvernements* — dont le nôtre — s'obstinent aujourd'hui dans des *médecines* d'un autre âge, sans effet sur la crise nouvelle.

Les explications conjoncturelles viennent les premières à l'esprit. Le « prélèvement pétrolier » a exercé, sans conteste, un rôle modérateur de la croissance depuis 1974. Les pays acheteurs de « brut » ont payé aux membres de l'OPEP une sorte d'« impôt », dont ils espéraient voir le produit réinjecté dans l'économie mondiale, sous forme d'achats supplé*mentaires des nations pétrolières* et de crédits consentis par les banques anglo-saxonnes ou suisses, abreuvées de pétrodollars. En fait, les importations des « nouveaux riches » du pétrole n'ont pas atteint l'ampleur prévue, leur tissu économique ayant été vite saturé. Quant au fleuve des pétrodollars, s'il irrigue en permanence les trésoreries américaines ou anglaises, il est loin d'entièrement servir à relancer les affaires : *la méfiance des riches* déposants et la prudence des emprunteurs combinent leurs effets *pour stériliser une partie de ce* pactole, au lieu de le « recycler » dans l'économie.

La plupart des grands pays ont, d'autre part, depuis cinq ans, leurs économies « en phase » : expansion pour tous en 1973 et 1974, ce qui a provoqué une hausse des *matières premières* de 130 % en dix-huit mois, génératrice d'inflation généralisée ; puis récession pour tous en *1974-1975* et, depuis l'été *1976*, stagnation *pour presque tous, ce qui rend* vains les *efforts* de chacun pour remonter la pente en vendant chez des voisins aussi déprimés que lui. C'est précisément parce que, pendant les quinze années antérieures, les cycles économiques des uns et des autres avaient alterné que l'expansion mondiale avait pu se poursuivre, sans inflation majeure. Coïncidence malheureuse et temporaire aujourd'hui ? Ou contagion durable, facilitée par la *liberté accrue des échanges et des* mouvements de capitaux ?

La même incertitude plane sur le troisième *facteur conjoncturel* : la crainte de l'avenir politique. Elle freine actuellement l'activité dans plusieurs pays d'Occident. Le « gel » (voire le recul) des investissements privés ne frappe pas que *la France.* La consommation est, elle aussi, ralentie dans plusieurs pays, par *peur du lendemain. Mais comme les élections* se succèdent d'un pays à l'autre, avec souvent un enjeu considérable, le phénomène touche à tour de rôle bien des nations. Peut-on, dès lors, le considérer *comme* conjoncturel ?

... les causes structurelles

Sa permanence tend d'ailleurs à élargir ses effets à des domaines de plus en plus nombreux. La *crainte* de l'avenir stimule partout l'épargne, même en ces temps d'inflation où la théorie *classique voulait que l'on consommât* davantage, de peur de payer plus cher demain ce qu'on peut acheter aujourd'hui meilleur marché. L'un des axiomes favoris de Keynes sur le décalage entre l'épargne (abondante) et l'investissement (insuffisant) retrouve ici son actualité.

Car les industriels, comme les particuliers, hésitent de plus en plus à investir. Les premiers parce que leurs capacités de production excèdent généralement la demande solvable (de 10 à 20 % en France, en moyenne) ; pour*quoi donc risquer des capitaux* ou s'endetter davantage, alors que la clientèle fait défaut ? Pareil*lement, pourquoi restocker*, alors que, bien souvent, les invendus dépassent la normale (en France notamment) et que la crise de 1974, présente à tous les esprits, a été précipitée et amplifiée par un stockage imprudent ?

Les particuliers hésitent de la même façon à s'endetter pour construire, alors qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir *faire* face aux échéances. Quant à leur consommation, elle dépasse à ce point celle des *générations* précédentes que sa stabilisation temporaire est souvent envisa*gée sans trop de souci par les* ménages eux-mêmes. L'attentisme est donc roi.

Y compris dans le domaine des innovations technologiques. Combien d'industriels et de banquiers répugnent à engager des fabrications nouvelles tant qu'ils ne sont pas assurés — par une aide de l'Etat ou une entente avec d'autres professionnels — de profits substantiels. Nous le voyons bien chez nous, où la discussion de chaque « *plan sectoriel* » tourne autour du montant de l'appui public.

Les Etats eux-mêmes sont gangrenés. Beaucoup se bornent à louvoyer entre le *stop* et le *go*, *souhaitant la relance pour réduire* le chômage, tout en redoutant d'aggraver ainsi le déficit commercial ; ou bien *se* montrant prêts à ranimer l'économie par un déficit budgétaire, mais y renonçant bien vite, de peur de stimuler l'inflation et de compromettre la monnaie. Le pilotage à vue, cher à M. Giscard d'Estaing, a fait des adeptes à l'étranger. Réduisant l'ampleur des mouvements économiques, il évite les pires dépressions, mais se révèle inapte aux franches relances.

Quatre autres séries de mutations structurelles, moins politiques celles-là, expliquent que la crise d'aujourd'hui ne puisse se résoudre comme ses devancières.

1) *La forte baisse des coûts de production*, qui permettait naguère de retrouver, après quelques trimestres de dépression, une clientèle momentanément découragée par la cherté des produits, ne se vérifie plus. Les salaires, élément essentiel des prix de revient industriels, échappent désormais presque partout à la loi de l'offre et de *la* demande et ne chutent plus — ou plus guère — quand s'aggrave le chômage. Les *lois sociales, fixant des minimums* en hausses périodiques et alourdissant les cotisations sociales — pour financer des protections de plus en plus larges (chômage, conversion, formation professionnelle...) — jouent le rôle d'un cliquet légal à la baisse des coûts de production. Les syndicats font le reste : ils parviennent à maintenir presque intégralement le pouvoir d'achat des salariés que la crise faisait naguère chuter de 20 %, 30 %, voire davantage (le recul, cette année, de 8 % des salaires réels en Grande-Bretagne fait pratiquement figure d'exception et explique la contre-offensive en cours des trade unions).

L'effondrement des cours des matières premières, qui accompagnait jadis la crise, n'est plus imaginable. L'efficacité de l'OPEP a fait école : un nombre croissant de producteurs s'entendent pour freiner la baisse des cours en période de mévente et accélérer *la hausse le reste du temps.* Les matières premières alimentaires n'ont baissé que de 35 % en six mois, après avoir monté de 180 % en quinze ; les matières premières industrielles ont, de même, diminué de 15 % après une hausse de 60 %.

Le patronat et les intermédiaires ne sont pas en reste : ils ont appris à préserver leurs profits malgré la mévente. Ententes, fausses innovations, intensification de la publicité leur permettent, grâce à une sollicitation accrue des consommateurs et à un relèvement des *prix* de vente, d'éviter la chute des bénéfices, qui caractérisait les crises d'au*trefois. Sans même rappeler le* cas de l'automobile européenne, qui a majoré de moitié ses prix, en pleine mévente, on doit citer l'étude récente de l'O.C.D.E. qui notait une hausse des profits *« de 15 à 20 % aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, et un peu moins en France et au Japon ».* Chiffres supérieurs encore si l'on calcule après impôt.

Au total, la forte baisse des coûts de production qui, *jointe* à la dépréciation du capital ancien, relevait naguère les taux de profit en fin de phase dépressive, incitant les industriels à repartir de l'avant, ne se produit plus.

2) *La chute de la demande globale ne joue pas davantage.* C'est elle qui, dans le processus classique, faisait baisser très fortement les prix, provoquant faillites et chômage mais permettant, en fin de dépression, le redémarrage des affaires, le consommateur non chômeur pouvant acheter plus qu'auparavant grâce à l'effondrement des étiquettes. Les choses vont différemment aujourd'hui, *chaque* groupe social pour son propre compte et l'Etat pour tous à la fois ayant mis en place des filets contre la baisse d[...]
revenus.

Dans tous les pays occidenta[...]
les prestations sociales — dis[...]
buées quel que soit l'état [...]
l'économie — représentent [...]
part *de plus en plus* importa[...]
des ressources des ménages (3[...]
du revenu disponible en Fran[...]
Les syndicats veillent à main[...]
nir le pouvoir d'achat des salari[...]
le patronat celui des bénéfi[...]
Au nom de la fameuse « pari[...]
souhaitée entre citadins et rura[...]
les ministres des Neuf relèv[...]
de leur côté d'année en an[...]
les prix agricoles, donc le rev[...]
des exploitants. Et quand [...]
sécheresse — ou les inondati[...]
— fausse leurs calculs, [...]
accordent des indemnités comp[...]
satoires.

Bref, la demande ne fa[...]
plus, empêchant les « équilib[...]
naturels » d'antan de jouer, [...]
relancer l'activité aussi bien [...]
pour la déprimer. La lutte co[...]
l'inflation s'en trouve entra[...]
quelle que soit la sincérité [...]
déclarations gouvernementale[...]

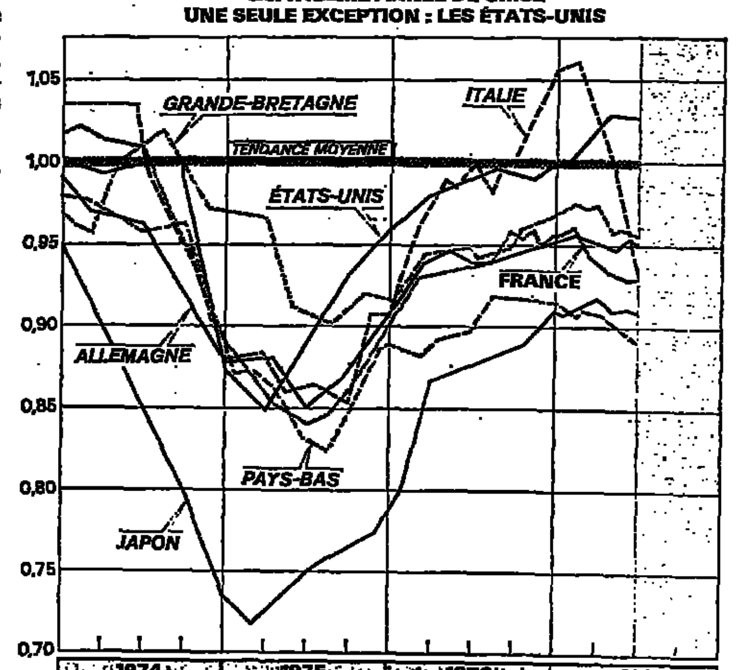
3) *L'arrivée sur le marché i[...]*
national des nouveaux pro[...]
teurs du tiers-monde réduit de[...]
côté la part de gâteau dispo[...]
pour les pays développés. S[...]
demande mondiale progre[...]
régulièrement, cela n'aurait [...]
des avantages : mieux vaut [...]
les pays en développement [...]
de leur travail que d'aum[...]
Mais dans un marché pre[...]
stationnaire, pour les ra[...]
indiquées ci-dessus, la [...]
conquise par les pays à [...]
salaires l'est au détriment [...]
autres. Au fil des ans, le ph[...]
mène ne peut que s'aggr[...]
quelles que soient les mur[...]
— ou les murailles — pr[...]
tionnistes édifiées. Seule [...]
conversion massive vers [...]
industries à haute technolog[...]
l'instar de ce que tentent l'[...]
magne et le Japon, limitera[...]
dégâts. Mais cela deman[...]
résolution et délais.

4) Enfin, il est possible [...]
l'époque actuelle soit *m[...]*
qu'autrefois propice à l'i[...]
vation génératrice d'expan[...]
L'électronique et l'informat[...]
se sont imposées si rapidem[...]
— et en supprimant tant d[...]
plois — que leur effet de st[...]
lation sur les économies d'[...]
dent a été moins durable qu[...]
« révolutions » industrielles [...]
tan. Le « relais nucléai[...]
jouera-t-il un plus grand [...]
Cela n'est pas certain : su[...]
tution ne signifie pas tou[...]
animation.

En définitive, on voit [...]
qu'un grand nombre de cha[...]
ments fondamentaux empê[...]
— indépendamment même [...]
désordre monétaire entretenu [...]
les Etats-Unis — de traite[...]
crise actuelle comme les p[...]
dentes. Qu'on penche plutôt [...]
les explications pessimistes [...]
cycles, à la façon de Doma[...]
d'Harrod, qu'on préfère les s[...]
mas optimistes de Kaldor e[...]
l'« école de Cambridge », q[...]
se déclare « post-keynésien » [...]
« néo-marxiste », qu'on juge [...]
non inéluctable un changem[...]
du rythme ou du genre de [...]
croissance, il devient évident [...]
les remèdes à la crise qui s'é[...]
nise doivent être structu[...]
même si l'homéopathie conj[...]
turelle n'est pas sans intérêt.

Les mœurs économiques [...]
changé depuis trente ans, en[...]
drant de nouveaux maux. [...]
thérapeutiques doivent être r[...]
vées. Faute de l'admettre, la [...]
part des gouvernements occid[...]
taux prolongent en vain [...]
remèdes inadaptés. Combien [...]
dra-t-il encore attendre d'ann[...]
pour qu'ils le comprennent et [...]
tirent les conséquences ?

GILBERT MATHIEU



L'O.C.D.E. compare ici l'évolution de la production industrielle de chaque pays (mise en trimestres mobiles) à la tendance moyenne à long terme qu'avait cette production antérieurement. Cette moyenne, figurée par l'horizontale 1, est évidemment différente selon les pays (6 % de croissance industrielle par an pour la France, 4,5 % pour les Etats-Unis, 3 % pour la Grande-Bretagne). L'évolution constatée montre qu'à l'exception des Etats-Unis, la tendance moyenne n'a pas été retrouvée après quatre années de crise.

FILTER CIGARETTES
Marlboro





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Comment le projet d'imprimerie Hersant a été soutenu par la municipalité de Roubaix

…section Nord-Pas-de-Calais …ndicat national des jour… …s (autonome) vient de pro… contre la mise à la dis… …n par la mairie de Rou… sous forme de location… d'une ancienne usine tex… serait installée une unité …imerie du groupe Hersant …'impression des quotidiens …clair et *Nord-Matin* (le … du 30 novembre) puis …'avenir, de certaines édi… du *Figaro* et de *France-*…

…S.N.J. constate qu'on se … devant une nouvelle opé… de M. Hersant dans le … du développement de son … de presse, opération dont …odalités financières sont …antageuses pour lui, puis… diminue en fait le volume …ruités qu'il aurait dû sous… …'il avait eu recours aux …ormales du crédit indus…

…re part, le parti commu… énonce ce qu'il appelle le *…t sur la presse du Nord* ». …ui, ce centre d'impression, …r de nouvelles techniques, … à une vaste opération …oupement des moyens de …ion du groupe Hersant. Il … dans cette affaire l'atti… …du parti socialiste, qui *…une usine à Hersant pour son empire* ».

…, la municipalité roubai… que dirige M. Pierre Prouvost (P.S.), a publié un document expliquant les raisons de son action pour maintenir le quotidien *Nord-Eclair* à Roubaix, où il est imprimé depuis sa fondation. Lors du débat au conseil municipal du 28 novembre, où fut décidée l'acquisition par la ville de l'usine en cause pour y installer *Nord-Eclair*, les onze communistes se sont abstenus et les deux conseillers P.S.U. ont voté contre. Le groupe socialiste et le M.R.G. (vingt-six membres) justifie sa position par la nécessité de maintenir des unités économiques dans une ville fortement frappée par la récession.

Avec l'accord du Syndicat du Livre C.G.T.

« *La personnalité de M. Hersant*, lit-on dans le document, *ne doit pas masquer l'intérêt pour Roubaix de maintenir deux cent cinquante emplois, auxquels s'ajouteraient cent cinquante emplois dans les trois ans à venir. Le principe d'intervention de la municipalité dans le domaine économique s'inscrit en toutes lettres dans le programme d'action qui a servi de support à la campagne électorale.* » On rappelle à cet égard que la décision avait été prise par le groupe Hersant de transférer son imprimerie roubaisienne à Mouscron, en Belgique, où les conditions financières, en raison de la participation de l'Etat, étaient très avantageuses. Le document produit par la municipalité mentionne encore : « *Le 29 septembre 1977, le maire reçoit, à leur demande, les délégués du Syndicat du livre C.G.T., qui se déclarent très favorables à l'aide de la municipalité pour maintenir l'imprimerie sur place.* »

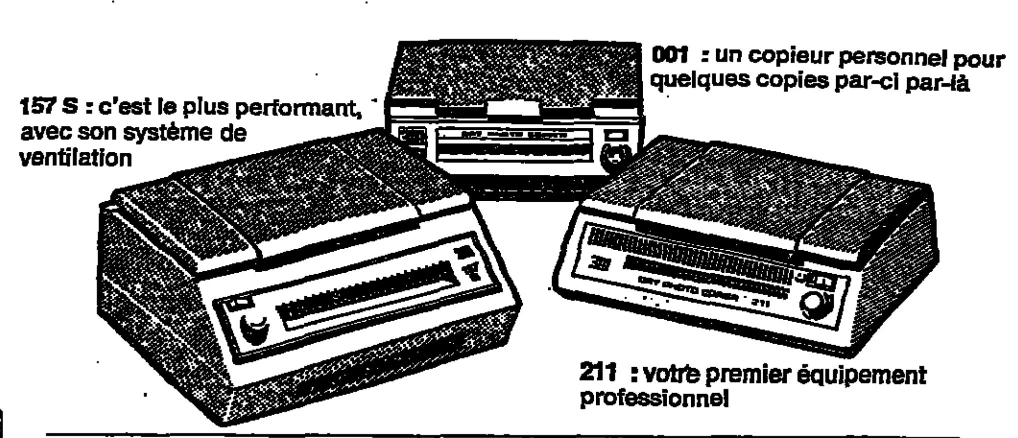
C'est d'ailleurs à la suite d'une démarche du comité d'entreprise de *Nord-Eclair* que la municipalité s'est saisie du dossier. Elle était intervenue précédemment sans succès auprès de la DATAR, la zone de Roubaix n'étant pas incluse dans la « carte des aides ».

A la suite de multiples interventions et négociations, la solution qui a été finalement retenue pour l'acquisition de l'ancienne usine textile fait appel aux concours financiers suivants : la chambre de commerce (1 million de francs), l'établissement public régional (250 000 francs), la Caisse des dépôts et consignations (3 millions de francs), le Crédit mutuel (2 millions de francs). Le bâtiment a donc été acquis pour la somme de 6 250 000 francs.

1495 F H.T.

(1 758,12 F si vous ne récupérez pas la TVA)

Même en choisissant le 157 S le plus puissant des petits copieurs 3M, vous ne dépenserez pas plus de 1758,12 F T.T.C.



BON A DECOUPER
à retourner à 3M France - BP 300 - 95006 Cergy Cedex - Tél. : (1) 031.63.63
M. ______ Profession : ______
Adresse : ______
Ville : ______ Code postal : ______ Tél. : ______
souhaite obtenir de plus amples renseignements sur les petits copieurs 3M. MO

3M

L'AVENIR DE ROUSSEL-UCLAF

Hoechst mit uns

…prise de contrôle de la … pharmaceutique française …sel-Uclaf par le puissant …e chimique Hoechst s'est-… faite au seul bénéfice du …t ouest-allemand, comme …coup l'affirment, notamment …uche ? Ce n'est pas l'avis …irecteur général de Roussel-…, M. Monod.

…cours d'une conférence de …e marathon, ce dernier, …s en main, a énuméré … énormes avantages que, … lui, la filiale française a … de l'opération. Sans …st, jamais le rayonnement …roduits Roussel dans le … n'aurait été aussi … S'implanter à l'étranger … du temps et surtout des …s financiers considérables. …ntant les réseaux de son (cent trente points de … pour la pharmacie et …te-deux usines), Roussel-… a économisé l'un et l'autre. …t distribue ses produits …ingt pays et les fabrique … licence dans quatorze …

…plus, Roussel-Uclaf, profi… … l'effet de masse exercé …n associé (Hoechst n'est-… le numéro un mondial de …ie ?) a pu renforcer ses …s sur certains marchés …ises fortes (Etats-Unis, Allemagne fédérale), s'ol… …insi autant de passeports …'avenir. Un simple visa … aux Etats-Unis, par …e, est une excellente …e visite en Amérique du … dans la plupart des pays …-saxons. Or ce visa, …l-Uclaf se l'est vu ac… …pour une crème dermique …e d'un corticostéroïde, …t ainsi le premier labo… français à pouvoir dif… …utre-Atlantique un produit …a propre marque et non …truchement d'un licencié.

… crème, au reste, a sa …istoire. Dans sa mise au …e rôle de Hoechst a été …nant, puisque ce sont ses … qui en ont exhumé la … des archives poussié… de Roussel-Uclaf où elle …é enterrée, faute d'argent …ener à leur conclusion …aux entrepris. Enfin, ce …core Hoechst, qui aidera … à commercialiser le … ce nouvel insecticide aux …noïdes, le plus puissant … catégorie à ce jour et …près sans danger pour … et les animaux, contrai… au D.D.T., est appelé à …ser le marché.

… pour M. Monod, une …artie du succès de l'allé… …ussel-Hoechst repose sur … de la matière grise et …uissance. La tête et les … en quelque sorte. Les …parlent : en 1976, Hoechst …ipé à hauteur de 9,5 % …re d'affaires consolidé …millions de francs) de …Uclaf (13 % pour les …de produits pharmaceu… …t 17 % pour les ventes …ger).

…uestions viennent cepen… …esprit. La première est : Roussel-Uclaf aurait-il mieux réussi avec un autre partenaire ? Pour M. Monod, la réponse est négative. Si Hoechst a la puissance, il ne manque pas non plus de matière grise ; les activités, les stratégies et les potentiels de recherche entre les deux entreprises sont complémentaires, ce qui augmente encore l'effet de synergie à long terme. « Dans notre quête d'un partenaire, jamais une pareille complémentarité ne nous est apparue. »

Et les Américains avec qui Jean-Claude Roussel avait pris langue ? « Nous n'aurions jamais eu avec eux que des rapports de valets à patrons. » *M. Monod se félicite, au passage, que Roussel-Uclaf n'ait pas cédé aux instances gouvernementales qui avaient tenté de le marier à Rhône-Poulenc.* « Où serions-nous à l'heure actuelle ? »

Deuxième question : Roussel-Uclaf aurait-il fait aussi bien sans partenaire du tout. « Non, *répond M. Monod*. Roussel n'avait pas les moyens financiers pour s'internationaliser. » *Est-ce tout à fait exact ? Le groupe avait déjà des filiales internationales, et une série d'événements sont venus bouleverser la structure de son capital. Il y eut d'abord le décès, en 1968, de la mère de Jean-Claude Roussel, qui contraignit ce dernier à trouver un acquéreur pour les parts (20 %) revenant à son frère. Ce fut Hoechst qui les racheta et bénéficia d'une option sur une part supplémentaire du capital. A la mort tragique de J.-C. Roussel, la famille eut besoin d'argent pour régler les droits de succession et Hoechst, faisant jouer son option, fut préféré à des candidats français (Pechiney, Aquitaine).*

La suite est connue. Pour M. Monod, le temps d'une politique hexagonale est dépassé : « Faisons l'Europe ! » *N'oublions tout de même pas qu'en 1969 Bonn s'était opposé avec succès à la prise de contrôle du groupe chimico-pétrolier allemand Gelsenberg par la Compagnie française des pétroles...*

Si Roussel-Uclaf venait à être nationalisé, les nouveaux gouvernants auraient bien du mal à « *refranciser* » *l'affaire, tant son imbrication avec Hoechst devient étroite, après bientôt dix ans de coopération (filiales aux Etats-Unis, en Allemagne et en Autriche et centres de recherche communs). Les objectifs du programme commun, ajoute M. Monod, sont d'ailleurs en contradiction avec ceux poursuivis par la société dans la mesure où celui-ci prévoit un démantèlement du groupe et son association avec les secteurs correspondants d'autres groupes nationalisés. Le point de non-retour est-il vraiment dépassé ? Personne ne pourrait l'affirmer : tout dépend de l'ampleur du* « *sacrifice* » *que l'Etat voudrait consentir pour réaliser la politique préconisée par la gauche. Il est vraisemblable que la note serait élevée.*

ANDRÉ DESSOT.

Chase
aujourd'hui.



Jackie Bensoussan, Vice-Président, Directeur de Service des Changes et de la Trésorerie, Paris.

La banque des "rapports privilégiés" en tête dans le secteur des changes."

Les sociétés multinationales ou nationales de toutes dimensions sont toujours vulnérables aux risques du marché des changes. L'expérience et les références de Chase lui permettent de montrer comment les réduire considérablement. Ses experts cambistes peuvent vous conseiller de recourir aux plus récentes procédures comptables, vous préconiser une stratégie pour vous "couvrir," exécuter la politique des sociétés sur le marché des changes. Les cambistes de Chase disposent des informations les plus "fraîches" pour donner à votre société les avis les plus efficaces sur des marchés de change en perpétuelle évolution. Chase effectue des opérations monétaires et de change sur tous les marchés du monde avec ses établissements de Paris, Londres, Francfort, Genève, Vienne, Athènes, Milan, Luxembourg et Copenhague, liés directement entre eux et avec New York.

Les experts cambistes de Chase ont acquis leur expérience au feu de l'action. Interrogez le responsable du service des "rapports privilégiés" qui vous exposera la qualité des services Chase et les moyens dont elle dispose pour aider votre société.

Le réseau Chase

Chase peut vous procurer des capitaux importants en monnaie nationale ou en euromonnaie, et assure les principaux services bancaires dans plus de 100 pays.

La Chase – Banque de commerce international

La Chase Manhattan Limited, branche de Chase consacrée au commerce international, a son siège à Londres. Elle participe à des placements privés, aux émissions d'euro-obligations et aux principaux emprunts mondiaux pour des pays et des sociétés.

Le financement du commerce international et Chase

Pour complexes que soient les grandes possibilités qui se présentent sur les marchés d'exportation, les spécialistes de Chase mettent à votre disposition leur connaissance approfondie en la matière.

L'information et Chase

Comment prendre des décisions, savoir où vous diriger sans connaître tous les faits? La Chase World Information Corporation peut fournir ce type de renseignements aux entreprises dans le monde entier et la Chase Econometric Associates fait autorité en matière de prévision économique.

Le département énergie de Chase

Plus de quarante ans d'expérience ont permis à Chase d'avoir la primauté en matière d'énergie et d'être en mesure d'aider à résoudre les problèmes les plus complexes qu'elle peut poser et leur financement.



CHASE

The Chase Manhattan Bank N.A., 41, rue Cambon, 75001 Paris et 2 Quai Saint Antoine, 69002 Lyon
et succursales à Amsterdam, Anvers, Athènes, Bari, Belfast, Bruxelles, Copenhague, Dublin, Dusseldorf, Francfort, Genève, Gand, Guernsey, Hambourg, Liége, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Munich, Le Pirée, Rome, Rotterdam, St. Helier, Salonique, Stuttgart, Vienne, Zurich.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ATO CHIMIE
MAJORITAIRE CHEZ ROUSSELOT, FAVORISERA UNE POLITIQUE DE DIVIDENDE

A l'issue de la semaine qui a vu la reprise des cotations de Rousselot, Ato Chimie, filiale commune des deux groupes pétroliers Elf Aquitaine et Total, annonce qu'elle détient maintenant 55 % du capital de Rousselot.

Cette majorité permettra aux deux sociétés d'établir entre elles une étroite collaboration et d'assurer le développement de Rousselot, en France comme sur les marchés étrangers, à partir des nombreuses synergies existantes.

Dans son allocution à l'assemblée du 25 novembre, M. Caillou, qui conserve la présidence, a souligné que Rousselot trouvera dans cette alliance l'appui industriel et financier nécessaire à son expansion.

Ato Chimie est particulièrement confiante dans l'avenir de Rousselot. Les bons résultats de 1976 et 1977 devraient se poursuivre au cours des prochaines années et entraîner le maintien d'une politique de distribution favorable aux actionnaires, politique qui a été l'une des principales motivations d'Ato Chimie dans cette opération.

Société Financière Ufiner
SOFINER

L'assemblée générale extraordinaire de SOFINER, réunie le 1er décembre 1977, a approuvé l'apport effectué, par UFINER-S.M.D., rétroactivement au 1er janvier 1977, des éléments actifs et passifs composant le fonds de commerce d'établissement financier de cette société.

Le Conseil national du crédit, dans sa séance du 24 novembre 1977, ayant donné son accord pour enregistrer SOFINER en tant qu'établissement financier, ces apports ont acquis un caractère définitif.

En conséquence, le capital de SOFINER a été porté de 500 000 F à 35 000 000 de francs par création de 345 000 actions nouvelles de 100 F, jouissance exercice 1977, remises en rémunération de ses apports à UFINER-S.M.D., qui se trouve ainsi détenir 99,98 % du capital de SOFINER.

Le conseil d'administration, qui a suivi immédiatement cette assemblée, a, sur la proposition de M. François Henriot, nommé M. Gilbert Pinçon président de la société. M. Henriot, président-directeur général d'UFINER-S.M.D., assurant dorénavant la représentation permanente de cette société au sein du conseil.

Il est rappelé que les autres membres de ce conseil sont la Société lyonnaise des eaux représentée par son président, M. Pierre Chaussade, et M. J.-J. Boissard, directeur financier de la Société lyonnaise des eaux.

La gestion de Sofiner est assurée par l'équipe qui collaborait à l'établissement financier développé au sein d'UFINER.

JAEGER

Le groupe Jaeger a présenté en novembre, à Varsovie, dans les locaux de la Compagnie nationale aérienne polonaise LOT, un choix complet de matériels et d'instrumentation fabriqués par ses différentes divisions et filiales.

Cette démonstration a été suivie avec le plus grand intérêt par les autorités compétentes, qui ont tenu à la faire visiter par un très grand nombre de techniciens, de spécialistes et de responsables dans le domaine des transports civils et militaires.

La presse polonaise a largement rendu compte de cette manifestation.

Un centre pilote permanent Jaeger est créé dans la station technique de la LOT, et des spécialistes de la LOT recevront prochainement, en France, une formation pour se familiariser avec ces matériels.

Il est rappelé que des accords de licence ont été signés en 1976 dans le domaine aéronautique et que les avions Ilyushin-62 et Tupolev-134 de la compagnie LOT utilisent déjà des instruments de bord Jaeger.

A l'issue de cette présentation, le groupe Jaeger devrait pouvoir compter sur un développement important de ses relations commerciales avec la Pologne.

S.I.M.N.O.R.

Bénéfice au 30 juin 1977 : 5,440 millions de francs, contre 6,549 millions de francs au 30 juin 1976. Abstraction faite des profits exceptionnels (réalisation d'une partie du patrimoine), le bénéfice au 30 juin 1977 est supérieur de 400 000 francs à celui au 30 juin 1976. Loyers du premier semestre 1977 : 11,427 millions de francs, contre 10,222 millions de francs en 1976.



CM INDUSTRIES

Société anonyme au capital de 82.791.500 francs
Siège social : 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris
R.C. Paris B 542 106 943.

EMPRUNT 10,25 % CONVERTIBLE EN ACTIONS DE F. 84.000.000

Prix d'émission : le pair, soit 240 F par obligation.

Intérêt annuel : 10,25 %, soit 24,60 F par titre, payable le 1er janvier de chaque année.

Pour la période du 5 décembre 1977 au 31 décembre 1978, il sera mis en paiement le 1er janvier 1979 un coupon de 26,42 F par obligation.

Taux de rendement actuariel brut à l'émission : 11,21 %. (en cas de non-conversion).

Jouissance : 5 décembre 1977.

Durée : 12 ans et 27 jours à compter du 5 décembre 1977.

Amortissement : en 9 tranches annuelles sensiblement égales, à partir du 1er janvier 1981, à des prix progressant suivant l'échéance de 247 F à 300 F.

Amortissement anticipé :

— soit par rachat en Bourse ;

— soit par remboursement de tous les titres restant en circulation, à partir du 1er janvier 1982, si leur nombre est inférieur à 10 % du nombre total des titres émis.

Délai de conversion : à tout moment au gré des porteurs, à partir du 1er janvier 1979.

Rapport de conversion : une action de 50 F nominal pour une obligation de 240 F nominal.

Lieux de souscription : Banque de l'Indochine et de Suez, Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Société générale, Banque Odier, Bungener, Courvoisier, Banque Rothschild, Crédit du Nord, Société de banque et de participations, Caisse des dépôts et consignations, Banque de l'Union européenne, Crédit commercial de France, Société séquanaise de banque, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour faciliter les souscriptions des actionnaires de C.M. Industries qui souhaitent participer à l'opération. Ces derniers doivent s'adresser, *SANS DÉLAI*, à leur banque, et, s'ils ont des difficultés pour se procurer des titres, directement à la direction financière de la société C.M. Industries (Tél. : 329-12-34, poste 107).

Une note d'information, portant le visa de la Commission des opérations de Bourse n° 77-166, en date du 29 novembre 1977, est tenue à la disposition du public :

— soit au siège de la société : 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris ;

— soit dans les établissements chargés du placement.

B.A.L.O. du 5 décembre 1977.





ÉTRANGER

UNE PARTIE DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE FINLANDAIS SERA ÉQUIPÉE PAR CIT-ALCATEL

L'administration finlandaise des P.T.T. va équiper son réseau téléphonique interurbain en centraux électroniques « temporels » français E 10. La société CIT-Alcatel (groupe C.G.E.) va céder la licence du E 10 à la société Telefeeno, dont le capital est réparti à égalité entre le groupe privé Nokya et la firme publique Televa.

Dans un premier temps, quatre centraux seront fabriqués essentiellement avec du matériel importé de France. Par la suite, et avec l'assistance technique de CIT-Alcatel, Telefeeno fabriquera sur place la majeure partie des centraux. Le contrat porterait sur 60 millions de francs.

[Un accord de principe avait été signé, il y a plusieurs mois, entre CIT-Alcatel et Telefeeno, mais son application était subordonnée à l'autorisation des autorités finlandaises. Pour la firme française, il s'agit d'un succès non négligeable.

Les E 10 ne seront utilisés qu'en centraux de transit. Les commandes de centraux urbains sont généralement du ressort de sociétés communales d'économie mixte qui choisissent librement leurs fournisseurs. Ces centraux urbains sont livrés par Ericsson, Siemens et I.T.T. (dont la filiale française, la Compagnie générale de construction téléphonique, a obtenu deux commandes à Vaasa et Kuopio).

Premier producteur mondial de pétrole et de char

L'U.R.S.S. se préoccupe aussi d'économiser l'énergie

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique a consacré au cours des dernières semaines plusieurs articles — dont des éditoriaux de la *Pravda* — au problème des économies d'énergie, des matières premières et du métal. L'U.R.S.S. passe, à juste titre, pour un pays possédant d'immenses réserves de pétrole et de gaz (toutes ne sont pas encore exploitées ni même sans doute connues), mais, pour les ressources énergétiques comme pour les minerais, la *Pravda* vient de rappeler la « règle » : « *Les questions ayant trait à une utilisation efficace des trésors de la nature doivent se trouver constamment au centre de l'attention des organisations du parti.* »

La *Pravda* invoque la venue de l'hiver pour justifier ses recommandations. C'est cependant la première fois que la *Pravda* invite ainsi les consommateurs — entreprises ou ménages — à économiser l'énergie. La lutte pour les économies des ressources énergétiques est présentée comme une « affaire d'État ». Cette préoccupation va donc au-delà d'un simple problème saisonnier ou climatique. Le dixième plan quinquennal, qui a commencé l'année dernière, a fixé des normes de réduction pour les dé[…] d'énergie : 3 à 4 % po[…] chaudières et les fours indu[…] 5 % pour la consommation […] tricité d'origine thermique, […] pour la consommation d'e[…] et de fuel dans le secte[…] transports.

La construction « accélé[…] de centrales atomiq[…] et hydrauliques

La *Pravda* indique, d'aut[…] que la construction « accé[…] des centrales atomiques […] drauliques permettra de […] les besoins en combustible […] naires de plus de 100 mil[…] tonnes en cinq ans. Elle c[…] en outre, la dilapidation […] mauvaise gestion qui, da[…] dustrie, entraîne des d[…] ments atteignant le tiers […] consommation d'énergie.

Il convient aussi de mie[…] liser l'énergie « secondai[…] récupérant la chaleur […] par les centrales, les usi[…] tallurgiques ou chimiques.

Cependant, le journal […] communiste de l'U.R.S.S. […] mande également de « r[…] les économies » dans la […] rante par une « utilisat[…] tionnelle » de l'éclairage […] de l'éclairage des maga[…] publicité lumineuse. Enfin […] treprises produisant des […] des cuisinières électriq[…] réfrigérateurs, etc., doiven[…] cher à fabriquer un […] consommant moins d'éner[…] trique.

Sans doute serait-il er[…] conclure de ces recomma[…] que l'U.R.S.S. est touché[…] crise de l'énergie au mê[…] que les pays occidentau[…] démocraties populaires. M[…] parition dans la presse d[…] qui sont devenus cou[…] l'Ouest, témoigne des pr[…] tions nouvelles des dirig[…] des responsables de l'é[…] soviétique.

DANIEL VE[…]

BARÈME DES BRILLANTS

COULEUR	BLANC NUANCÉ		LÉGÈREMENT TEINTÉ		DIAMÈTRE en 10e de %
PURETÉ	V.V.S.	Lég. piqué	V.V.S.	Lég. piqué	
1 carat : 0 g 20 .	16.300 F	10.700 F	8.200 F	6.300 F	86/10e
2 carats, le carat	21.600	15.000	11.000	6.800	84/10e
3 carats, le carat	25.200	18.000	12.300	7.400	98/10e
4 carats, le carat	30.000	20.900	13.600	8.400	104/10e
5 carats, le carat	36.000	24.000	15.500	9.500	114/10e

Ce barème étant donné à titre indicatif, MM. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur le cas que vous voudrez bien leur soumettre.

GODECHOT & PAULIET
86, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
PAS. 34.90
ACHATS - VENTES - EXPERTISES - CONSEILS
PARKING FOCH MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche



EUROPEAN ARAB BAN[K]

البنك العربي الأوروبي

VOUS ANNONCE L'OUVERTURE DE SON BUREAU A BAHRAIN

Adresse : Kanoo Building P.O. Box 5888, Manama, Bahrain. Tél. 50600 - Télex 8940/8996
Directeur : Mr. Edward Clifton-Brown

La **BANQUE EUROPÉENNE ARABE** *met à votre disposition son réseau ainsi que son expérience pour :*

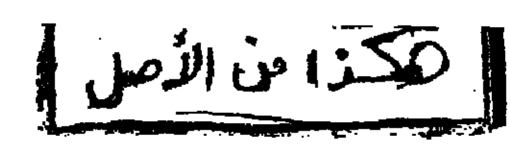
— votre introduction dans le monde arabe et la promotion de vos investissements,
— toutes vos opérations bancaires : dépôts, change, crédits financiers et documentaires,
— la gestion de votre trésorerie en devises et tout conseil de placement,
— tout service financier dans le marché international des capitaux.

Actionnaires :

Abu Dhabi Fund for Arab Economic Development
Banque Nationale d'Algérie
National Bank of Egypt
National Bank of Kuwait
Banque Libanaise pour le Commerce
Banque Misr-Liban
Crédit Libanais
Société Générale Libano-Européenne de Banque
National Commercial Bank, Tripoli
Banque Marocaine du Commerce Extérieur
Sultanate of Oman
The National Commercial Bank, Jeddah
Bank of Sudan
Banque Centrale de Syrie
Arab International Bank, Cairo
Frab-Bank International, Paris
Creditanstalt-Bankverein, Vienna
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles
Société Générale S.A., Par[is]
Deutsche Bank A.G.
Midland & International Ba[nks]
Midland Bank Limited
Banca Commerciale Ita[liana]
Fuji Bank Limited
Industrial Bank of Jap[an]
Amsterdam-Rotterdam B[ank]
Crédit Suisse

Bruxelles : Avenue des Arts 19 H, Bte 2, B-1040 Bruxelles Téléphone 219 4230 - Télex 25413/25762/23[…]
Frankfurt : Münchener Strasse 1, P.O. Box 16280, D-6000 Frankfurt/M-Telephone 232707 - Telex 41[…]
London : 29 Gresham Street, London EC2V 7EX Telephone 01-606 6099 - Telex 8812047
Cairo Representative Office : 26th July street No 15, Cairo, Egypt - Telephone 48698/52431/52579 - Tel[…]

Capital du Groupe : F. Lux. 2 milliards (approximativement US $ 50 millions).



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

Aux États-Unis

Les mineurs sont en grève
›ur la première fois depuis trois ans

shington. — Cent trente mille ırs américains, membres de ed Mine Workers, sont, depuis ardi 6 décembre, en grève illi- , les négociations engagées s le mois d'octobre pour le ıvellement de la convention col- e de 1974 ayant échoué. Toute- cette première grande grève des ırs, depuis trois ans, ne peut comparer avec les véritables s nationaux que provoquaient actions de ce genre. Il y a un de siècle, lorsque le fameux Lewis, président de l'U.M.W., ıit paralyser pendant dix mois la production du premier car- t national.

grève d'aujourd'hui s'annonce mais elle met en lice des ıaires essoufflés. Le syndicat mineurs — dont le président l, M. Arnold Miller, a été réélu ıstesse en juin dernier — ne upe que la moitié des mineurs ond américains (contre 70 % a encore trois ans) et reste entré à l'est, dans les bassins :es de Appalaches. Les nou- . bassins du Wyoming et du ana ne sont pas touchés par la et continueront de produire de la moitié du charbon ımmé. Face à l'U.M.W., l'adver- n'est pas, lui non plus, un de l'industrie, mais une asso- n groupant cent trente petites agnies.

différend porte moins sur les es (7,80 dollars de l'heure, soit ın 60 dollars par jour) que sur restations sociales : le syndicat nde une refonte du système de cement du fonds d'assurance- lie, lequel est calculé jusqu'à nt en fonction de la production ı la durée du travail effective- fourni. Le résultat est que, dès ırd'hui, les prestations médi- ne seront plus remboursées par ıtronat aux mineurs en grève, ıx retraités et à leur famille, à plus de huit cent mille per- ıs.

patronat serait prêt à céder sur oint, mais il demande en ge de sévères garanties contre rèves sauvages qui sévissent les mines chaque été depuis ıns et ont entraîné, en 1977,

De notre correspondant

un manque à gagner de quelque 23 millions de tonnes de charbon. Le mécanisme d'arbitrage mis en place par les précédentes conventions collectives a, en effet mal fonctionné : quelque six mille conflits ont dû être portés devant les arbitres, puis devant les tribunaux, les décisions des uns et des autres provoquant une série de grèves locales.

Mauvais moment pour M. Carter

Le syndicat, dont l'autorité sur ses membres s'effrite, propose de légaliser ces grèves dans le cas où celles-ci seront votées à la majorité simple des intéressés. L'association des employeurs ne veut pas en entendre parler, de crainte de provoquer des réactions en chaine. La négociation a échoué sur ce point, mais le contact, qui n'est pas rompu, reprendra dès jeudi sous l'égide d'un médiateur fédéral

Hormis ce rôle de routine, le gouvernement n'a pas l'intention d'intervenir dans un conflit qu'il ne prend d'ailleurs pas trop au tragique pour le moment Ses conséquences économiques devraient être limitées, puisque la moitié de la production reste assurée et que les principaux utilisateurs, s'attendant à cette grève, ont accumulé des stocks importants : les aciéries sont assurées de fonctionner pendant deux mois au moins, les centrales électriques près de trois mois.

Cette grève survient pourtant à un mauvais moment pour M. Carter, dont le programme énergétique — toujours en discussion au Congrès — prévoit une augmentation des deux tiers de la production de charbon d'ici à 1985 La production devrait approcher le milliard de tonnes à cette date, à condition que les principaux utilisateurs veuillent bien procéder aux reconversions nécessaires. Les producteurs d'électricité semblent s'y être mis avec plus d'ardeur que les autres industriels, qui en sont souvent dissuadés par les règlements anti-pollution et attendent du Congrès l'abandon des pénalités « anti-pétrole » demandées par le président.

C'est pourtant à juste titre que M. Carter, dans son programme d'avril, faisait valoir l'intérêt du charbon pour la conservation de l'énergie : alors que le pétrole et le gaz naturel représentent les trois quarts de la consommation énergétique des Etats-Unis, ne laissant que 18 % au charbon, la proportion est inversée en ce qui concerne les réserves. Celles-ci sont constituées à 90 % par la houille, à 7 % seulement par le pétrole et le gaz naturel.

MICHEL TATU.

Nouvelles mesures d'austérité en Norvège

De notre correspondant

Oslo. — Le gouvernement norvégien a proposé le 2 décembre de nouvelles mesures d'austérité destinées à freiner la consommation. Le taux d'escompte n'est pas touché ; mais le taux d'intérêt des banques va désormais flotter afin de modérer la demande, et de stimuler l'épargne.

Selon le ministre des finances, M. Per Kleppe, la politique monétaire ne changera pas et la couronne ne quittera pas le serpent européen. La Banque centrale a dû intervenir récemment à plusieurs reprises pour soutenir la monnaie norvégienne.

En modérant la demande, le gouvernement veut aussi limiter les importations qui ont fortement augmenté le mois dernier, alors que les exportations baissaient. Les mesures gouvernementales comprennent aussi de nouvelles redevances qui totalisent 250 millions de couronnes, tandis que les dépenses publiques seront réduites de 90 millions de couronnes.

STEINAR MOE.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Selon l'INSEE

E HAUSSE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IE NUIRAIT PAS A L'ÉQUILIBRE EXTÉRIEUR

matières premières non ·tiques ont cessé de repré- une charge pour la balance ırciale française. En outre, ısi-équilibre des échanges e secteur ne serait proba- ıt pas menacé par une des prix. Telles sont les conclusions d'une étude de ichel Jura, publiée par E dans le dernier numéro revue mensuelle *Economie tistique* (1). Pour l'auteur, t partie du service des pro- es de la direction des syn- de l'Institut, la notion de ıs premières inclut le et l'ensemble des métaux, exclut la viande, les pro- ıitiers, les fruits et légumes ıportations sont calculées compris les frais de trans- ; d'assurances).

léficit des échanges exté- de matières premières non ıiques, qui se montait à des exportations durant la : 1831-1850 et encore à en 1938, n'en représentait ıe 4 % en 1976. Cela vient que la croissance des ventes domaine a été plus rapide le des achats, au point que hanges sont actuellement ; de l'équilibre.

962 à 1976, les importations ıères premières non éner- s ont quintuplé en valeur, ; situer à 61 milliards de l'an dernier, augmentant ıme d'environ 6 % par an. art dans le total des achats ·anger est désormais de de 20 %, contre 78 % en

Ces produits représentent moins de 4 % du produit intérieur brut, si bien que « *leur influence directe sur les prix intérieurs ne semble pas déterminante* ».

Dans le même temps, les exportations de matières premières non énergétiques ont presque sextuplé en valeur (pour atteindre 50,5 milliards en 1976), triplant en volume et représentant 16 % du total des ventes à l'étranger.

Les exportations de céréales ont presque quintuplé en volume grâce aux règlements communautaires ; celles de sucre ont doublé, celles de métaux non ferreux pratiquement quintuplé (nickel de Nouvelle-Calédonie réexporté après transformation, aluminium). Résultat : la balance des produits alimentaires est devenue fortement excédentaire à partir de 1968, cette évolution étant toutefois perturbée par la situation du marché mondial (café) et les conditions climatiques en France (sécheresse).

Pour les produits bruts industriels, le taux de couverture a été de 80 % en 1974-1976, contre 71 % en 1962-1964. Au total, le déficit des échanges extérieurs de matières premières non énergétiques (2,4 milliards en 1962-1964, 2,6 en 1968-1970, 0,5 en 1974-1976) a dû être inférieur à 0,3 % du P.I.B. en 1976, la balance ayant « *bien résisté aux chocs conjoncturels* ». Toutefois, selon l'étude, cette résistance « *ne garantit pas la non-vulnérabilité vis-à-vis d'un produit ou d'un groupe de produits détenus, par exemple, en peu de mains* », les exportations de matières premières représentant l'équivalent des achats de pétrole brut et de gaz.

Vers un excédent ?

Cependant, souligne M. Jura, « *une hausse des prix des matières premières non énergétiques n'aurait probablement pas d'effet défavorable sur l'équilibre extérieur* ». D'une part, cette hausse aurait des effets plutôt bénéfiques sur l'équilibre en volume, en favorisant les exportations (surtout en phase de haute conjoncture mondiale) et en provoquant une baisse provisoire des importations (dégonflement des stocks). De l'autre, les termes de l'échange semblent plus favorables à la France : de 1962 à 1976, les prix à l'exportation ont augmenté légèrement plus vite qu'à l'importation en raison d'effets de structure ; les marchés des produits vendus par la France sont mieux organisés et résistent davantage à la baisse.

En tout état de cause, une très forte hausse du prix des matières premières, comparable à celle observée sur le pétrole en 1973-1974, apparaît, note l'étude, « *peu probable* » (difficultés des cartels, existence de produits de substitution). Déjà, de 1973 à 1974, la croissance des prix à l'importation n'a été que de 11,5 % par an. Pour l'avenir, selon une projection effectuée par l'auteur, l'indice des valeurs moyennes à l'importation se situerait à 246 en 1982 (base 100 en 1970), contre 156,5 en 1976 (soit une hausse de 57 % en six ans) ; à l'exportation, cet indice serait à 269 contre 167,3 (+ 61 % en six ans). Les exportations atteindraient alors 137 milliards de francs courants et les importations 143 milliards, soit un taux de couverture de 96 % et un excédent de l'ordre de 8 milliards en termes FOB-FOB.

« *Ainsi, le renchérissement des matières premières, réclamé par certains pays, ne semble pas constituer un grand risque pour l'équilibre des échanges extérieurs. Le danger viendrait plutôt d'un ralentissement de la demande mondiale.* »

M. B.

(1) Ce numéro de novembre, qui présente un dossier sur le commerce extérieur de la France, contient trois autres études intéressantes sur la mutation de ces échanges depuis 1970, la vulnérabilité des différents secteurs économiques et les conséquences du « chacun pour soi ».

ROMOTION : Spécial CADEAUX
.CULATRICES et MONTRES ÉLECTRONIQUES
trice « Grande Marque », « 4 opérations » de 39 à 580 F
trice « Grande Marque », « Scientifique » de 99 à 5586 F
trice « Grande Marque » de bureau de 195 à 2000 F
s « Grande Marque », électronique de 69 à 690 F
TOUS CES ARTICLES SONT VENDUS AVEC GARANTIE
PROFITEZ VITE DE CES OFFRES LIMITÉES
AUBERT ELECTRONIC
d St-GERMAIN, PARIS (5e) et Métro Maubert - 325.88.80
DISTRIBUTEUR AGRÉÉ TEXAS INSTRUMENTS - HEWLETT - PACKARD - SHARP CANON - CASIO - ROCKWELL - COMMODORE, IBICO-SANYO-ETC.

BOURSE

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Calme

Les affaires sont calmes sur l'ensemble du marché. Les industrielles sont soutenues. Progrès des fonds d'Etat. Irrégularité des pétroles. Bonne tenue des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 161 25 contre 159 50

VALEURS	CLOTURE 5 12	COURS 6 12
Beecham	540	543
British Petroleum	872	882
Courtaulds	114	115
De Beers	304	306
Imperial Chemical	366	369
Rio Tinto Zinc Corp.	189	190
Shell	545	548
Vickers	180	182
War Loan 3 1/2 %	34 1 4	34 3 8
*West Driefontein	25 3/4	25 7 8
*Western Holdings	18 1 4	18 1 4

(*) En dollars U. S., net de prime sur le dollar investissement.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Les cours ont encore fléchi lundi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance peu active, l'indice Dow Jones a perdu 2,95 points pour s'établir à 821,03.

Le volume des transactions s'est élevé à 19 millions de titres seulement contre 21,16 millions à la veille du week-end.

Sur 1 893 valeurs traitées, 873 ont baissé, 562 ont légèrement progressé, tandis que 458 restaient inchangées.

Les opérations dites « d'habillage des bilans » ont commencé, aboutissant, comme chaque année, à des ventes à caractère fiscal qui ont pesé et vont peser sur la tendance d'ici à la fin de l'année.

Mais, outre ces dégagements d'ordre technique, le marché a dû faire face à des ventes de précaution, liées à la précarité du climat social outre-Atlantique. En dépit des interventions officielles, les mineurs de charbon ont décidé de cesser le travail, ce qui constitue, en théorie, une menace pour l'économie : en fait, tous les utilisateurs ont constitué des stocks importants.

Indices Dow Jones : transports, 214,74 (— 0,83) ; services publics, 112,89 (— 0,03).

VALEURS	COURS 2 12	COURS 5 12
Alcoa	43 1/4	43 1 8
A.T.T.	59 1 4	59 ..
Boeing	28 1 8	28 ..
Chase Manhattan Bank	29 7 8	29 7/8
Du Pont de Nemours	117 3/8	118 3 4
Eastman Kodak	50 5/8	50 1 2
Exxon	45 1/2	45 1 2
Ford	44 1/4	44 1 4
General Electric	49 5 8	49 3 8
General Foods	32 5/8	32 1 2
General Motors	64 ...	63 5 8
Goodyear	17 5/8	17 1 2
I.B.M.	264 1/2	262 3 4
I.T.T.	32 3 8	32 1 4
Kennecott	20 3/8	19 3 4
Mobil Oil	63 5 8	63 3 4
Pfizer	27 1 2	26 7/8
Schlumberger	73 ...	73 ...
Texaco	27 1 8	27 ..
U.A.I. Inc.	19 1/4	19 1 4
Union Carbide	41 3 8	41
U.S. Steel	30 1/8	30 1 8
Westinghouse	18 3 8	18 1 8
Xerox	47 7 8	46 5 8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1 2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 12	6 12
1 dollar (en yens)	242 66	241 55

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ATO - CHIMIE - ROUSSELOT. — Depuis le 28 novembre et jusqu'au 21 décembre (compte tenu de deux jours de grève à la Bourse), les actionnaires de Rousselot ont la possibilité de vendre leurs titres à 540 F. Ato-Chimie, filiale commune d'Elf-Aquitaine et de Total, avait, on le sait, acheté 34 % du capital de Rousselot le 28 novembre et détient à ce jour 55 % du capital de la firme.

NAVIGATION MIXTE - COTELLE ET FOUCHER. — Comme prévu, la Compagnie de navigation mixte a lancé une offre publique d'échange sur Cotelle et Foucher (dont 40,5 % du capital lui appartiennent déjà) sur la base d'une action C. N. M. pour deux Cotelle. Cette offre est valable jusqu'au 4 janvier. Jusque-là, l'action Cotelle, dont les cotations devaient reprendre ce 6 décembre, ne pourra pas valoir moins de 85 F, la Navigation mixte s'étant engagée à soutenir les cours si besoin était.

SIMNOR. — Au 30 juin 1977, la société a réalisé un bénéfice net de 5,44 millions de francs contre 6,56 millions un an plus tôt.

ERRATUM. — A propos de l'émission de 350 000 obligations convertibles C. M. Industries au prix de 240 F, il fallait lire « amortissables en neuf ans » à partir du 1er janvier 1981, et non « convertibles en neuf ans ».

● *Les prix de gros* n'ont augmenté en Grande-Bretagne que de 0,3 % en novembre, ce qui représente la hausse la plus faible enregistrée depuis avril 1973. En un an, par rapport à novembre 1976, la majoration a été de 16 %, mais seulement de 1,4 % pour les trois derniers mois connus.

● *La production industrielle* de l'Allemagne fédérale a stagné en octobre. L'indice s'est établi à 115 (base 100 en 1970), comme en septembre (après révision à la hausse, l'indice ayant été initialement évalué à 112). La production de biens d'investissement aurait fléchi de 1 % en octobre. — *(Agefi.)*

Les activités de la Bourse de Paris seront perturbées cette semaine

Le fonctionnement de la Bourse de Paris sera très perturbé cette semaine. Déjà la quasi-totalité des cotations n'ont pu avoir lieu lundi 5 décembre, un arrêt de travail ayant été décidé pour permettre au personnel de la Compagnie des agents de change de se prononcer, à bulletin secret, sur l'opportunité de déclencher une « *semaine d'actions diversifiées* ». A l'issue du vote organisé par l'ensemble des syndicats, le principe d'une série de débrayages étalés sur toute la semaine a été acquis. Mardi, les cotations n'ont commencé qu'à 13 h. 30 au lieu de 12 h. 30, jeudi une grève totale aura lieu, et vendredi les cotations seront arrêtées à 13 h. 30, une heure après l'ouverture de la séance. Les syndicats réclament une augmentation du pouvoir d'achat et une refonte de la grille des salaires. Ajoutons que les problèmes d'emploi continuent à empoisonner l'atmosphère dans une profession très affectée par la crise de la Bourse.

Lundi, sur décision de la Chambre syndicale des agents de change, les cotations des trente-six valeurs inscrites à la corbeille, dont neuf obligations, ont néanmoins pu être assurées. Cotations peu significatives au demeurant dans la mesure où les transactions se sont trouvées réduites en l'absence de toute négociation au comptant du terme. Dix titres ont fléchi, dont quatre un peu plus que les autres — B.S.N (— 2,3 %), Peugeot-Citroën (— 1,2 %), Thomson Brandt (— 1,1 %), Uniprix (— 1 %) — et deux ont monté : la Française des Pétroles (+ 0,9 %), Rhône-Poulenc (+ 0,50 %).

Parmi les quelques valeurs étrangères cotées, notons la bonne tenue de Philips, West Driefontein et De Beers.

Le marché de l'or a également fonctionné. Le lingot s'est traité à 25 350 F (+ 50 F) et le napoléon à 247,80 F (+0,20 F). Le volume des transactions a diminué, revenant de 8,49 à 7,05 millions de francs.

Dans les milieux professionnels, l'on estime que, si l'activité avait été normale, la tendance se serait alourdie, ne serait-ce qu'en raison des résultats des derniers sondages électoraux peu favorables à la majorité.

MONNAIES

La spéculation s'intensifie contre le dollar

Nouveau recul du franc par rapport au deutschemark

La crise du dollar s'est aggravée mardi 5 décembre sur les marchés des changes, où la chute de la monnaie américaine, déjà très rapide lundi, s'est encore accélérée mardi. Dans un climat de grande nervosité, les records de baisse ont à nouveau été battus.

A Francfort, où le « plancher » de 2,20 DM a été crevé en début de semaine avec une extrême facilité, le cours du dollar n'a cessé de fléchir pendant toute la matinée de mardi : une véritable « dégringolade », selon les cambistes. Tous les quart d'heure, un nouveau « cran » à la baisse était annoncé : 2,1250 DM d'abord, contre 2,1880 DM la veille ; puis 2,17 DM, niveau d'intervention de la Bundesbank. A l'annonce que celle-ci lâchait pied, la chute reprit : 2,16 DM, plus 2,1570 DM... A Zurich, le même phénomène se produisait : 2,12 FS à l'ouverture (contre 2,1230 FS lundi), puis 2,11 FS, 2,1050 FS... le vertige.

A l'évidence, la spéculation à la baisse du dollar et à la hausse des monnaies fortes s'intensifie, ne fût-ce que par le jeu des « termes de règlement » : les importateurs retardent le plus longtemps possible leurs achats de dollars pour acquitter leur facture, tandis que les expéditeurs se hâtent de vendre, par avance, les dollars qu'ils recevront au moment de la livraison de leurs produits. Ce simple « déplacement » porte sur des milliards de dollars. Ajoutons qu'aux yeux des cambistes la chute de la monnaie américaine est exagérée et pourrait déboucher sur une réaction assez brutale, avec une remontée rapide, comme il arrive fréquemment en de telles périodes.

A Paris, une fois de plus, le dollar a baissé beaucoup moins fortement qu'à Francfort ou à Zurich (4,8175 F contre 4,8360 F), de sorte que le cours du deutschemark s'est élevé de 2,2090 F à 2,2350 F et celui du franc suisse à 2,2850 F contre 2,2770 F (nouveaux records). Le florin néerlandais et le franc belge ont poursuivi leur ascension à, respectivement, 2,0580 F contre 2,0360 F et 0,1415 F contre 0,1403 F.

DEPUIS UN AN

Le franc a baissé par rapport à cinq monnaies sur sept

Voici l'évolution des cours des principales monnaies à Paris depuis un an. Comme on le voit, cinq monnaies sur sept se sont valorisées par rapport au franc (de 6,7 % pour le DM et de 11,3 % pour le franc suisse). La monnaie française n'a amélioré sa situation qu'à l'égard de deux devises malades : le dollar et la lire italienne.

CAS OU LE FRANC A BAISSE

Valeur de la devise :

	Fin nov. 1976	Le 6 déc. 1977	Différence
Franc suisse	2,045	2,277	+ 11,3 %
Livre sterling	8,27	8,86	+ 7 %
Deutschemark	2,07	2,2090	+ 6,7 %
Franc belge	0,135	0,14	+ 3,85 %
Florin	1,99	2,036	+ 2,3 %

CAS OU LE FRANC A MONTE

Dollar	5	4,8365	— 4,27 %
Lire italienne	0,0577	0,0552	— 1 %

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	COURS DU JOUR + Haut	UN MOIS Rep + ou Dep —		DEUX MOIS Rep + ou Dep —		SIX MOIS Rep + ou Dep —	
$ E.-U.	4,8180	4,8210	+ 140	+ 160	+ 280	+ 310	+ 830	+ 880
$ can.	4,3640	4,3660	+ 100	+ 130	+ 190	+ 230	+ 670	+ 750
Yen (100)	2,0045	2,0060	+ 120	+ 150	+ 250	+ 300	+ 700	+ 750
D.M.	2,2190	2,2220	+ 105	+ 140	+ 230	+ 270	+ 720	+ 800
Florin	2,0450	2,0480	+ 50	+ 75	+ 120	+ 150	+ 360	+ 420
F.B. (100)	14,1350	14,1530	— 280	— 30	— 80	+ 45	+ 350	+1070
F.S.	2,2790	2,2820	+ 145	+ 180	+ 305	+ 340	+ 930	+1015
L. (1 000)	5,5050	5,5150	— 490	— 310	— 800	— 560	—1820	—1110
£	8,8560	8,8660	+ 240	+ 360	+ 500	+ 640	+1140	+1390

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	4	4 1/2	4	4 1/2	4	4 1/2
$ U.S.	6 1/2	6 3/4	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
Florin	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7 1/4	6 1/2	7 1/4	6 3/4	7 1/4
F B.	10	12	8 1/2	9	8 1/2	9	8 3/8	9 1/8
F S.	1/4	3/4	2 1/4	2 1/2	2 1/4	2 1/2	2 1/2	2 3/4
L. (1 000)	14	18	15	17	15	17	15	17
£	5 1/2	6	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	8	8 1/2
Fr franc	15	15 1/2	15	15 3/4	15	15 1/2	14	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES CONFLITS SOCIAUX

Négociations à la S.N.C.F. pour tenter d'éviter la grève

L'ensemble des fédérations syndicales de cheminots devaient être reçues ce mardi 6 décembre après-midi par la direction du personnel de la S.N.C.F. Cette réunion porte sur les conditions de la mise en place progressive du système d'agent unique par train, réforme qui est à l'origine du préavis de grève déposé par les fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., du jeudi 8 décembre à 20 heures au lundi 12 décembre à 6 heures (*le Monde* du 6 décembre).

La réforme envisagée par la S.N.C.F. avait été portée à la connaissance des dirigeants syndicaux en pleines vacances, le 27 juillet. Dès le début de septembre, l'ensemble des syndicats avaient manifesté leur hostilité à ce projet, affirmant qu'il aboutirait à terme à la suppression de 10 000 emplois. Une première grève avait été alors évitée de justesse, la direction ayant, au cours d'une réunion organisée le 8 septembre, apporté un certain nombre d'apaisements aux syndicalistes. Mais, selon la C.F.T.C. — qui n'a pas signé l'accord salarial pour 1977 à la S.N.C.F., contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur (1) — le nouveau projet présenté par la direction le 22 novembre ne contenait pas les garanties promises par la direction, deux mois et demi plus tôt.

Les syndicalistes déclarent qu'ils ne peuvent plus se contenter de promesses orales : ils veulent des engagements précis concernant aussi bien la sécurité des personnels sur les trains à agent unique que la situation salariale et l'évolution de carrière des agents qui seraient touchés par la réforme. S'ils les obtenaient ou si du moins les négociations avec la direction se poursuivaient dans de bonnes conditions, le préavis de grève pour la fin de la semaine pourrait être suspendu.

(1) L'accord salarial pour 1977 a été signé à la S.N.C.F. le 12 octobre par F.O., la C.G.C., la F.G.A.A.C. (agents de conduite autonomes) et la F.M.C. (maîtrise et cadres). La C.F.T.C., hostile au système de calcul de l'évolution en masse salariale, qui se traduit, affirme-t-elle, par un blocage du pouvoir d'achat, n'a pas signé l'accord, pas plus que la C.G.T. et la C.F.D.T.

LES OUVRIERS DU DÉPARTEMENT 38 DE RENAULT ONT REPRIS LE TRAVAIL

Tous les ouvriers de fabrication du département 38 ont repris le travail, ce mardi matin 6 novembre, à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt. Mis en chômage technique le 4 octobre en raison de la grève d'une centaine de manutentionnaires de ce département, les huit cents ouvriers de fabrication avaient refusé de rejoindre leur poste le 7 novembre, après la fin de ce conflit. Ils estimaient insuffisante l'indemnisation à 56 % des heures de travail perdues proposée par la direction. Cette dernière refusant de négocier plus avant, une partie d'entre eux avaient retenu pendant neuf heures, le 24 novembre, M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D.G. de l'entreprise nationalisée.

Entre-temps, la moitié environ des huits cents ouvriers avaient cessé leur mouvement. Par 267 voix contre 13, sur les 280 votants présents, les autres ont accepté, lundi, de reprendre le travail ce matin, après avoir obtenu une avance et la possibilité de récupérer les heures perdues le samedi matin.

● *La Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T.* regrette, dans un communiqué, de n'avoir pu trouver un accord avec les métallurgistes C.G.T. sur les moyens de poursuivre en commun l'action revendicative. « *Ne pouvant se satisfaire de cette situation* », la F.M.G.-C.F.D.T. appelle « *l'ensemble des travailleurs et des travailleuses à se mobiliser pour faire du 20 décembre une journée nationale d'expression et de mobilisation sur les problèmes de l'emploi ; à participer en masse à l'arrêt de travail national d'une heure minimum que leur proposeront les organisations de la F.G.M.-C.F.D.T. d'ici au 15 janvier 1978, afin de débattre des suites à donner à l'action engagée* ».

A L'E.G.F. LES SALAIRES ONT ÉTÉ AUGMENTÉS DE 1 % AU 1er DÉCEMBRE

Les salaires des électriciens et gaziers sont augmentés de 1 % à compter du 1er décembre, ce qui porte à 9,1 % le total des majorations depuis le début de l'année. Durant ces onze mois, la hausse des prix a été d'environ 8,8 % (indice officiel).

Une somme forfaitaire uniforme de 160 francs va être versée à ces salariés, en attendant l'apurement définitif des comptes.

Ces décisions ont été prises, le 1er décembre, après entente entre la direction et les syndicats signataires de l'accord salarial 1977 (F.O., C.F.T.C. et U.N.C.M.-U.C.T.).

[Les accords signés dans le secteur public ont pour résultat essentiel de maintenir le pouvoir d'achat de façon constante par rapport à l'évolution de l'indice officiel des prix. Au contraire, dans la fonction publique, où il n'y en a pas, le rattrapage ne s'effectue qu'après coup. A l'E.G.F., les salaires ont été majorés successivement de 0,5 % le 1er septembre (avec effet rétroactif, s'ajoutant aux 6,6 % déjà versés) de 1 % le 1er novembre et de 1 % le 1er décembre.

La prime uniforme de 160 francs représente un acompte sur la progression attendue du pouvoir d'achat qui sera de 0,5 % à 0,7 % de la masse salariale totale annuelle. Ce qui, déclarent les signataires, justifie leur approbation du contrat.]

ANCIEN AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS A PARIS

M. David Bruce est mort

Une grande figure de la diplomatie américaine disparait. M. David Bruce a succombé, le 5 décembre, à une crise cardiaque, quelques heures après son admission à l'hôpital de Georgetown University, à Washington. Il appartenait à cette race de patriciens — les Harriman, les Bunker et quelques autres — qui servirent avec distinction la politique étrangère des Etats-Unis, contraints par les événements à prendre une dimension mondiale avant d'avoir formé le personnel adéquat à cette tâche.

Né le 12 février 1898 à Baltimore, au sein d'une famille de notables du Maryland (le père siégera au Sénat des Etats-Unis, le fils tâta en 1924 des bancs de la législature de cet Etat et entra en 1939 au Parlement de Virginie, David Kirpatrick Este Bruce interrompit ses études à Princeton pour s'engager, en 1917, dans l'artillerie américaine. De même contribua-t-il, après un long passage aux affaires, aux côtés du fameux général Donovan, à la création de l'O.S.S., souche de la future C.I.A., dont il dirigea, de Londres, les opérations européennes à partir de 1941.

Sa carrière internationale commence en 1948, année où il est nommé à la tête de la branche française de l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.), qui met en œuvre le plan Marshall. Un an plus tard, il est ambassadeur à Paris (1949-1952), puis sous-secrétaire d'Etat pendant quelques mois. En 1953, il revient à Paris comme observateur américain attaché à ce qui ne deviendra jamais la Communauté européenne de défense (C.E.D.). Après l'échec de cette dernière, auquel son excès de zèle avait involontairement contribué, il représentera son pays auprès de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (C.E.C.A.).

En 1957, le président Eisenhower le nomme ambassadeur en République fédérale d'Allemagne, J.-F. Kennedy lui offre en 1961 l'ambassade de Londres, qu'il gardera pendant huit ans. De juillet 1970 à août 1971, il dirigea la délégation américaine aux négociations de paix avec le Vietnam : c'est son quatrième séjour officiel à Paris. Le président Nixon annonça, en mars 1973, qu'il confiait à M. Bruce la charge d'ouvrir l'office de liaison des Etats-Unis à Pékin, mission délicate que ce dernier assumera jusqu'en septembre 1974. Ce n'est pas encore la retraite pour M. Bruce, qui, âgé alors de soixante-seize ans, sera douze mois durant le représentant permanent des Etats-Unis auprès de l'OTAN.

Ce gentleman que son style et sa fortune mettaient au-dessus des positions les plus élevées était chevalier de la Légion d'honneur, et avait été élu, en février 1976, associé étranger de de l'Académie des sciences morales et politique. — A. C.

● *M. André Rossi* a déclaré, le lundi 5 décembre, à l'occasion du dîner offert par le ministre français du commerce extérieur à M. Li Chiang, ministre du commerce extérieur de la République populaire de Chine, en visite officielle : « *Je ne saurais cacher, dans l'esprit de cordialité et de franchise qui caractérise nos relations, que la diminution du commerce franco-chinois constatée pour les premiers trimestres de 1977 me semble regrettable. Cette situation me paraît d'autant plus paradoxale que les liens d'amitié entre les deux pays ne cessent de se développer.* »

● *Le vote des Français résidant à l'étranger.* — M. Georges Sarre, membre du bureau exécutif du P.S., assistera le 7 décembre en Autriche à une réunion d'information sur les modalités du vote des Français résidant à l'étranger, organisée à Vienne à 18 h. 30 (Gewerkschastshaus Wien IV; Treitlstrasse 3, 4 Stock, Grosser Sitzungssaal N° 73).

L'ENLÈVEMENT DE M. REVELLI-BEAUMONT

Le tribunal de Madrid rejette la demande d'extradition formulée par la Fr[ance] contre sept Argentins et un Italien

Le tribunal d'audience de Madrid a refusé, lundi 5 déce[mbre], d'accorder au gouvernement français la demande d'extr[adition] formulée à l'encontre de sept ressortissants argentins e[t d'un] Italien soupçonnés d'avoir participé au rapt de M. Luchino R[evelli-]Beaumont, ancien directeur général de Fiat-France, enl[evé le] 13 avril à Paris et libéré le 11 juillet.

On ignore encore pour quelles raisons la justice espagnole n'a pas fait droit à la demande française, l'arrêt n'ayant pas encore été rendu public, mais les magistrats ont sans doute retenu la principale argumentation des défenseurs, à savoir que l'enlèvement avait un caractère politique en raison de la personnalité des personnes arrêtées, des militants d'extrême gauche réfugiés en Espagne.

Six des huit inculpés ont été libérés de la prison de Carabanchel, la décision du tribunal de l'audience nationale étant immédiatement exécutoire et non susceptible d'appel. Quant aux deux autres, une femme était en liberté provisoire et le huitième fait l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement argentin.

Ces huit personnes avaient été arrêtées à la fin du mois de juillet en Espagne. Quatre d'entre eux, MM. Carlos Alberto Arbelos, Hector Iriarte Jurio, Luis Alberto Ranos et Alfredo Mario Roca, tous de nationalité argentine, avaient été interpellés à Madrid le 24 juillet ; les autres, MM. Victor Oscar Castillo, Horacio Francisco Rossi, considéré comme le cerveau du groupe, et son épouse, Maria Evangelina Gonzalez, également de nationalité argentine, et M. Vincento Giarratana, ressortissant italien, avaient été arrêtés le 22 juillet sur la Costa del Sol, à Marbella.

Politique et droit commun

C'est à la suite d'appels téléphoniques entre l'Espagne et la Suisse que les policiers avaient localisé les personnes soupçonnées d'avoir participé au rapt de M. Revelli-Beaumont. Au cours d'une perquisition effectuée à Marbella, les enquêteurs avaient découvert des billets provenant de la rançon de 2 millions de dollars versée en Suisse. Les trois quarts de cette rançon, soit 1 590 000 dollars, avaient été retrouvés dans les coffres de trois banques génoises.

La participation de la plupart de ces hommes au rapt du directeur général de Fiat-France n'a jamais fait de doute pour les policiers espagnols. MM. Roca et Rossi avaient même reconnu avoir été mêlés à cette affaire. Les Argentins étaient tous des réfugiés politiques. Trois d'entre eux, notamment MM. Roca, Arbelos et Rossi, avaient été arrêtés en 1963 en Argentine et accusés d'avoir participé, le 29 août de la même année, à l'attaque d'un fourgon de l'hôpital de Buenos-Aires transportant des fonds. Ce coup de main avait été revendiqué par le « *Mouvement nationaliste révolutionnaire Tacuara* ».

Le tribunal d'audience[…] nale de Madrid avait co[…] lundi 1er décembre l'exa[…] la demande d'extradition […] huit personnes. Le minist[…] blic avait soutenu que l[…] reprochés avaient un cara[…] droit commun, mais les […] de la défense ont estim[…] raison de leur passé de […] terroristes révolutionna[…] crime qui était reproché […] culpés était de nature p[…]

Les avocats, sous la co[…] Mr Juan Molla, ont […] nous indique notre corres[…] contre la demande fran[…] vice de forme et plusieurs […] dictions dans le fond. […] fait valoir que le délit […] aux inculpés était passib[…] peine de six ans de p[…] Espagne, mais de la […] perpétuelle en France, et […] demandé le rejet de la […] française en vertu du pri[…] réciprocité.

« *Dans un cas semblab[…]* ils dit, *la France, qui fu[…] mier pays à protéger l[…] et réfugiés, se refuserait […] les accusés.* » D'autre p[…] avocats ont soutenu que, […] d'un accord franco-espa[…] tant de 1877, les personne[…] tiées en Espagne ne peuv[…] livrées à la France et que […] part, ces accords ne couv[…] les actes de caractère p[…]

L'un des Argentins, M[…] Oscar Castillo, âgé de cir[…] cinq ans, recherché en A[…] pour des faits remontant […] n'a pas été libéré ; il fai[…] d'une demande d'extradi[…] la part des autorités de s[…]

Toutes les personnes i[…] dans l'affaire Revelli-Be[…] sont donc maintenant en […] puisque MM. Hector A[…] Hector Villalon, incul[…] France, ont été aussi lib[…]

Le numéro du « Monde » daté 6 décembre 1977 a été tiré à 588 322 exemplaires.

Rendez-vous chez Rodin qui s'affirme actuellement comme le magasin de tissus "idéal"...
TISSUS D'AMEUBLEMENT "DÉCORATION"
■ Chintz, toiles et doupions, imprimés anglais et américains
■ Tweeds et tissus à relief écrus – blancs – beiges.
■ Jacquards et piqués, dessins et coloris nouveaux.
■ Nouveaux velours unis, "style Gênes" et jacquards.
■ Tissus de style, lampas et tapisseries
de 25F à 185F le mètre
(tous nos tissus sont en stock).
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

FABRICANT CRÉATEUR
ARTICLES CADEAUX
BIJOUX OR AU POIDS
PRIX PAR QUANTITÉS
MADIME Paris - Tél. 770-44-06
1, rue Saulnier, Paris(9e)
(1er étage)

Chaumet
Joaillier
Quand la beauté est aussi la sagesse.
Chaumet c'est un univers
CHAUMET • L'ARCADE • LES TEMPORELLES
12 place Vendôme Paris Tél. 260.32.82.

(PUBLICITE)
10 à 15% sur calculatrices Texas Instruments chez Duriez
Calculatrices scientifiques à technique très avancée : notation A.O.S. (la plus proche de l'écriture). Précision. Calculs internes exécutés avec 3 chiffres de plus que l'affichage. Module taille morceau de sucre interchangeable contenant jusqu'à 5.000 pas programmés.
Aussi en discount : Sharp et Casio, de 12 à 25%. Offres valables du 5 au 25 Décembre 77. En stock également : Hewlett-Packard.
Chez Duriez satisfait sous 8 jours ou remboursé. 132, bd St-Germain (Odéon).

LATREILLE
LE SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
Fourrures
Peaux lainées
QUALITES IRREPROCHABLES
62, r. St-André-des-Arts 6e

PARDESSUS CACHEM[…]
865 F - 3 coloris au[…]
Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
dans un choix de 3.000 draperies
à partir de 761 […]
Prêt-à-porter homm[…]
Boutique Femme
LEGRAND Taill[…]
27, rue du 4-Septembre PARIS

pardessus NICOLL
Toute une sélection de tissus haute qualité
depuis 950F
Heureusement, il y a encore Nicoll pour maintenir le charme de la tradition anglaise du vêtement masculin.
29, rue Tronchet, Paris 8e



هكذا من الأصل